ROYAUME DU CAMBODGE

INTERNATIONAL MONETARY FUND
Joint Library
Washington, D. C. 20431
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT

MINISTERE DU PLAN

DEUXIEME
PLAN QUINQUENNAL
PREAH NORODOM SURAMARIT
(1968-1972)

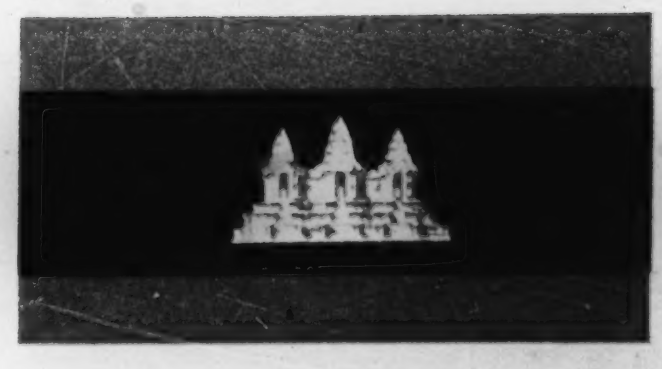

106062

9F3
338.91
C14p
1968/1972

DEUXIEME
PLAN QUINQUENNAL

PREAH NORODOM SURAMARIT

(1968-1972)

INTERNATIONAL MONETARY FUND
Joint Library
Washington, D. C. 20431
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT

PREMIERE PARTIE

LES OBJECTIFS GENERAUX DU DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

TITRE 1.

SCHEMA ECONOMETRIQUE DU PLAN

CHAPITRE 1 : LE RYTHME DE L'EXPANSION

Taux d'accroissement du produit intérieur brut (P.I.B.) de 1959 à l'année de départ du Plan.

Le retard dans l'établissement des comptes économiques de la nation nous oblige à émettre une hypothèse sur le taux d'accroissement moyen de notre produit intérieur brut sur une période assez longue, de 5 ans par exemple, pour éliminer les fluctuations accidentelles nous prendrons comme année initiale de la période considérée l'année 1959.

L'évolution du taux de croissance du produit intérieur brut à prix constants des années connues 1959-1964 se présente comme suit :

1959 — 1960	:	6,4 %
1960 — 1961	:	1 %
1961 — 1962	:	5 %
1962 — 1963	:	7,9 %
1963 — 1964	:	1,9 %

Le taux moyen de la période ressort à 4,21 % par an, la baisse de la production de paddy des 2 dernières campagnes, confirmée par la chute sensible des exportations de riz et dérivés ne permet pas d'espérer le redressement du taux de croissance du Prcduit Intérieur Brut en 1965, 1966 et 1967. Il y a lieu de souligner à ce propos que la part prise par la récolte du paddy dans la formation du Produit Intérieur Brut est très importante (17 à 21 %) et que d'autres postes tels que alcool, transport, commerce... varient plus ou moins en fonction de la production du paddy.

Il apparaît raisonnable de ramener le taux de croissance du ***Produit Intérieur Brut à 4% l'an pour le période 1959 — 1967.***

Taux de croissance du produit intérieur brut et priorités du Plan.

— Après des discussions approfondies, le Conseil Supérieur du Plan a décidé que l'objectif de ***croissance globale moyenne du P.I.B.*** pendant le 2ème Plan Quinquennal sera de ***+ 5 % par an.*** Compte tenu des difficultés possibles pour atteindre cet objectif, il a été également décidé de ne pas écarter une réadaptation ultérieure des objectifs du Plan sur la base d'un taux de croissance moins favorable (jusqu'à + 4 % par an).

En effet, cet objectif de + 5 % par an semble possible, mais oblige à faire des efforts notamment en matière d'investissements. Certes, nous avons vu que la tendance de l'évolution du P.I.B. entre 1959-1967 allait dans le sens de la baisse, c'est ainsi que nous avons enregistré les taux moyens successifs suivants:

Années	***Taux moyen de croissance***
1952 — 1962	5.64 °„
1959 — 1963	5 °„
1959 — 1964	4.21 °„

— Sur la base de ce taux de croissance de 5 °„ par an (et compte tenu de l'hypothèse d'une croissance limitée à 4 °„ entre 1959 — 1967 et d'une correction approximative pour tenir compte de la hausse des prix), ***le P.I.B. passerait de 32.2 milliards*** en 1968 à 39,1 milliards en 1972 (prix constants 1968).

— Les priorités dans le développement global sont, par ordre:

1- L'Agriculture
2- L'Industrie
3- Le Tourisme
4- Le Transport
5- La satisfaction des besoins sociaux

— Les objectifs qualitatifs du Plan consistent

a) à produire mieux: l'augmentation de la production des biens et services devra permettre une plus grande exportation aux conditions compétitives. Les efforts seront orientés en vue de:

— standardiser les produits agricoles afin de les rendre facilement exportables,

— améliorer la qualité des produits industriels et abaisser leurs coûts de production par le renouvellement opportun du matériel et outillage

b) à relancer la confiance des entrepreneurs et des ruraux;

c) à redonner à certaines institutions leur efficacité par les réformes nécessaires.

CHAPITRE 2 : LES EMPLOIS GLOBAUX

PARAGRAPHE 1. INVESTISSEMENTS

A. Volume des investissements à réaliser (formation brute de capital fixe).

Nous appelons taux de rendement du capital ou «capital output ratio» (abréviation: C/o), le montant d'investissements nouveaux nécessaires pour l'augmentation d'une unité du produit intérieur brut (P.I.B.).

— Par taux de formation de capital nous entendons le rapport entre la F.B.C.F. ou formation brute de capital fixe et le produit intérieur brut (P.I.B.).

Nous fixons comme objectifs globaux des investissements:

1°) C/o = 3,6/1

2°) Taux de formation de capital = 18%

Les choix de ces objectifs méritent certaines explications:

1°) C/o = 3,6/1

L'examen des comptes économiques des années connues 1962, 1963 et 1964 fait ressortir un taux moyen de rendement du capital voisin de 3,7/1. Comparé au taux de rendement du capital de 2,8/1 des années 1962 et 1963, ce taux moyen dénote une détérioration sensible qui s'accompagne d'une dégradation non moins sensible du taux moyen de croissance du produit intérieur brut. Les causes de cette baisse de rendement étant insuffisamment connues, nous jugeons convenable de prendre le taux de 3,6/1 qui est proche de la tendance enregistrée récemment et qui donne une mesure raisonnable des efforts d'investissements à effectuer.

2°) Taux de formation de capital = 18 %.

A partir du taux de croissance prévu pour le produit intérieur brut (+ 5 % par an) et du choix d'un C/o de 3,6/1, le tableau suivant donne le montant de la formation brute de capital fixe nécessaire:

Tableau n° 1

Années	P.I.B. en milliards	F.B.C.F. en milliards	Taux global de formation de capital
1968	32,2	5,76	
1969	33,8	6,12	
1970	35,5	6,48	
1971	37,3	6,48	
1972	39,1	7,20	
	177,9	32,04	18 %

Le taux global de formation de capital sur l'ensemble du Plan doit donc ressortir à 18 %.

Evolution du taux de formation de capital des années connues.

Les comptes économiques détaillés des années 1962, 1963 et 1964 font apparaître les taux de formation suivants:

18,2 % de prélèvement sur le P.I.B. pour les investissements en 1962
17,6 % —»— —»— 1963
15,8 % —»— —»— 1964

En 1965 et 1966, le rythme des investissements a été, semble-t-il, fort pour l'administration et les entreprises (du moins publiques et mixtes); en revanche, ce rythme a dû se ralentir pour les ménages (en tous cas ruraux). Parallèlement, le produit intérieur brut a dû progresser moins rapidement; la part relative de la formation brute de capital fixe dans le Produit Intérieur Brut s'en trouverait renforcée.

En définitive, il semble que les taux de formation de capital des années 1965 à 1967 ne soient pas inférieurs à ceux enregistrés de 1962 à 1965.

Situation des pays d'économie comparable

La quasi-totalité des plans d'expansion actuels des pays en voie de développement prévoient des pourcentages au-dessus de 15%, des taux au-dessus de 20% sont assez fréquents mais ne paraissent pas souvent atteints dans la réalité. L'objectif de 18% constitue une moyenne très raisonnable.

B. Ventilation des investissements par nature (objectifs par nature d'investissements)

La ventilation des investissements par nature est fixée comme suit:

Tableau n° 2

Nature des investissements	Pourcentage / Total investissement	
— Bâtiments	37	55
— Travaux publics	18	
— Matériels et outillages	35	
— Variation de stocks, hévéas, divers	10	

La part des matériels et outillages est portée à 35 % au détriment des bâtiments et travaux publics dont le pourcentage est réduit de l'ordre de 15% par rapport aux années passées. En effet, il n'a pas été assez insisté, jusqu'à présent, sur le grave déséquilibre apparaissant dans la ventilation par nature des investissements réalisés au Cambodge : trop de constructions diverses, pas assez d'équipement réellement productif, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n° 3

Années	1962		1963		1964	
Nature des investissements	Montant en millions	%	Montant en millions	%	Montant en millions	%
— Bâtiments	2.011,8	47,7	2.279,9	50,6	2.075,2	47,6
— Travaux publics .	697,4	16,5	931,3	20,7	640.1	14,7
— Matériels et outillages	1.060,5	25,2	949,1	21,1	769,5	17,7
— Accroissement de stocks	309,7	7,3	209,1	4,6	707,3	16,2
— Hévéas	119,5	2,8	116,3	2,6	117,8	2,7
— Divers études principalement) . . .	17,6	0,5	20	0,4	46,7	1,1
Total	4.216,5	100	4.505,7	100	4.356,6	100

Le pourcentage de la Formation Brute de Capital Fixe trouvé en faveur des bâtiments en 1964 demeure très élevé (47,6%),alors que cette année, la première après les réformes de 1963, fut caractérisée, de l'avis général, par une forte régression de la construction ; dans la réalité, on avait continué à investir autant que par le passé, dans les bâtiments. Cette tendance, semble-t-il, n'a fait que continuer au cours des années après 1964, jusqu'à nos jours.

Les travaux publics marquent un recul en 1964 du fait de la politique d'austérité, mais il semble que ce recul ne se soit pas confirmé par la suite, d'après les indications disponibles au ministère du Plan et au ministère des Finances sur les investissements publics, au cours des dernières années.

Une telle orientation des dépenses de capital ne peut se faire qu'au détriment des équipements les plus rentables. La part de la Formation Brute de Capital Fixe représentant les acquisitions de « matériels et outillages » est en effet passée de :

25,2 % en 1962
à 21,1 % en 1963
et à 17,7 % en 1964

Aucun signe d'amélioration n'a pu être constaté depuis 1964. Il est évident, pourtant, que ce sont les investissements en matériels qui rapportent le plus en accroissement du produit intérieur brut. A titre indicatif, on trouvera ci-après quelques «capital output ratios» calculés par le Professeur Tibergen pour différentes natures d'investissements:

House renting 8,2/1
Communications 4,6/1
Railroads transportations 3,3/1

Métal working machinery 1,2/1
Textile mill products 0,7/1
Motors and generators 0,4/1

D'après ces ratios, le C/o est d'autant plus avantageux que le matériel et l'outillage augmentent.

Situation de divers pays: Le tableau suivant emprunte des exemples à l'annuaire statistique des comptabilités nationales de l'ONU (1964) :

Pourcentages des investissements en matériels et outillages dans la formation brute du capital fixe (FBCF) globale (accroissements de stocks déduits):

TABLEAU N° 4

Années	Birmanie	Ceylan	Chine Taiwan	Corée du Sud	Ghana	Israël	Malaisie	Maroc	Nigéria	Tchécoslovaquie	Thailande	Vietnam du Sud
1962	29,4	34,0	50,3	38,5	25,0	35,2	34,1	38,5	28,1	40,7	55,4	58,9 (Année 1961)
1963	38,6	38,2	48,0	37,4	30,5	37,7	33,7	37,4	—	41,6	59,5	69,4 (Année 1967)

Le tableau ci-dessus montre que nous sommes engagés dans une très mauvaise voie en ce qui concerne la répartition par nature de nos investissements puisque les pourcentages correspondants au Cambodge sont (après déductions dans le tableau n° 3 des accroissements de stocks pour rendre les % comparables à ceux du tableau n° 4).

27,2 % en 1962
21,9 % en 1963
21,1 % en 1964

soient les plus bas qui puissent être notés.

Cette situation s'avère d'autant plus grave que les «ménages» semblent préférer plutôt la sécurité (investissements dans les immeubles et bâtiments) au goût d'entreprise.

Cela étant, l'adoption d'un pourcentage important pour les investissements en «matériels et outillages» (35 %) ne va pas sans poser de problèmes; l'incidence sur les devises aussi bien au stade d'acquisition du matériel lui-même qu'au stade du fonctionnement (achats de matières premières en complément de celles qui se trouvent sur place) pourra être assez lourde. Mais s'y dérober ne sera pas la meilleure solution d'autant plus que les constructions et les bâtiments eux-mêmes n'absorbent pas tellement moins de devises.

Enfin, il est utile de souligner que des mesures fiscales tendant d'une part à décourager les investissements en construction à usage d'habitation pure et d'autre part, à favoriser des investissements plus rentables, ne seront pas superflues.

C. Ventilation des investissements par secteur (objectifs par secteur)

Les objectifs de répartition des investissements par secteurs sont fixés comme suit:

TABLEAU N° 5

Secteurs	Pourcentages	Montant des investissements 1968-1972 (en milliards)
— Agriculture et productions rurales (y compris investissements des ménages et institutions financières	25	8
— Industrie	25	8
— Energie	15	4,8
Total partiel des investissements concourant directement au développement de la production	65	20,8
— Transports, communications et tourisme.	20	6,4
— Services sociaux (y compris colonisation des terres)	10	3,2
— Equipement administratif et divers	5	1,6

La répartition ci-dessus tient compte des demandes exprimées par les services techniques. Elle est basée, en outre, sur les observations suivantes:

a) La nécessité de mettre l'accent sur le développement rural et d'atteindre un taux élevé de formation de capital en faveur de l'agriculture, le quart de l'effort global, le taux apparaît comme un objectif raisonnable et relativement facile à atteindre si les efforts en matière de colonisation des régions excentriques, les travaux d'aménagement de surfaces cultivables, d'irrigation, de drainage .....prennent l'extension voulue par le gouvernement.

b) La nécessité d'accroitre notre potentiel industriel (2ème priorité). La réservation du quart de la formation brute de capital fixé à l'industrie est un effort indispensable pour porter la part du secteur secondaire dans la formation du revenu national au niveau qui devrait être le sien.

Il semble que l'incertitude réside encore dans le comportement des «ménages» dont la part dans la formation brute de capital peut être très importante surtout en tant qu'entrepreneurs individuels bien que leurs efforts soient peu spectaculaires.

Cette réserve faite, si la confiance chez les «ménages» peut être maintenue, les investissements ainsi prévus peuvent être assez facilement atteints.

c) La nécessité de réserver une part convenable pour l'énergie: 15 % constituent un minimum qui sera absorbé, pour une part substantielle, si la construction du barrage de Prèk Thnot voit effectivement le jour.

d) Une proportion importante des investissements (1/5 dans les prévisions ci-dessus) devra être réservée aux transports et communications, pour une grande part, pour poursuivre, à une cadence satisfaisante, les grands travaux routiers, ferroviaires, portuaires ..... en cours, le reliquat servant au développement du tourisme.

e) La part de 10 % réservée aux besoins sociaux tient compte des contraintes antérieures en matières de la santé, de l'éducation et des contraintes démographiques exposées dans le chapitre II du titre ci-après.

Remarque sur la ventilation des investissements par secteurs:

Nous ne disposons pas des informations statistiques nécessaires pour parvenir à une ventilation avec un degré de précision convenable de la formation brute du capital fixe (F.B.C.F.) entre les différents secteurs. La consultation de l'annuaire statistique de l'O.N.U. montre également que peu de pays, même développés, arrivent à dresser une composition de la formation brute du capital fixe (F.B.C.F.) par branches d'activités utilisatrices. Nous avons été obligés de procéder par approximation. Notons que les objectifs d'investissements par secteur restent, néanmoins, l'aspect du plan le mieux connu au Cambodge: depuis le Plan Biennal, l'administration et les entreprises sont habituées à la présentation des investissements à réaliser suivant une répartition en pourcentages prédéterminés.

Résultats obtenus antérieurement :

Le premier Plan Quinquennal n'avait pas prévu une telle répartition de l'ensemble de la formation brute du capital fixe (F.B.C.F.). Il avait seulement projeté la répartition des investissements à la charge de l'administration; pour cette dernière répartition, les précisions et les résultats ont été les suivants:

TABLEAU N° 6

Secteurs	Prévisions	Résultats effectifs
— Agriculture et productions rurales	20,8 %	13,7 %
— Industrie	13 %	13,4 %
— Energie	6,2 %	6,9 %
Total production	40 %	34 %
— Infrastructure	28 %	36 %
— Equipement social	24,5 %	20 %
— Equipement administratif	7,5 %	10 %
	100 %	100 %

Mais le tableau ci-dessus ne reflète qu'une partie de la formation brute du capital fixe (F.B.C.F.) puisque les investissements publics, comme nous le verrons plus loin, ne constituent qu'un tiers du total de la formation brute du capital fixe (F.B.C.F.). Il est certain que les investissements publics vont surtout à l'énergie, l'infrastructure, l'équipement social, l'équipement administratif et divers.

D. Ventilation des investissements entre les agents économiques (objectifs pour les agents).

Répartition de la formation brute de capital fixe entre le secteur public et le secteur privé.

1°) Le tableau ci-dessous résume les objectifs de répartition entre 1968-1972 et l'évolution de la répartition de la formation brute du capital fixe (F.B.C.F.) des années 1962, 1963 et 1964, exprimés en pourcentages par rapport à la formation brute du capital fixe (F.B.C.F.) totale:

TABLEAU N° 7

Agents économiques	1962	1963	1964	1968	1972
— Contributions budgétaires	25,8	27,0	30,1	30	29
— Contributions volontaires . .	1,8	2,9	2,8	3	3
— Aides étrangères	7,8	7,7	2,0	4	6
Total Administration . . .	35,4	37,6	34,9	37	38
Total Institutions Financières .	0,7	1,4	1,2	1	1
— Entreprises d'Etat	7,3	3,8	4,6	5	7
— Sociétés mixtes et privées . .	9,9	11,3	10,0	11	14
— Entreprises individuelles . .	14,0	14,0	21,3	23	25
Total Entreprises	31,2	29,1	35,9	39	46
Total Ménages	32,7	31,9	28	23	15
TOTAL	100	100	100	100	100

— La diminution relative de la part des contributions budgétaires est conforme aux objectifs de la répartition des investissements par secteurs consistant à augmenter les efforts dans l'agriculture au détriment des investissements moins « rentables » effectués, pour une part substantielle par l'administration.

— L'impulsion toujours active donnée au mouvement de « contributions volontaires » permet de fixer leur part à 3 %.

— Une orientation des aides étrangères vers les secteurs plus productifs au lieu de la consommation permettra d'accroître leur part dans la F.B.C.F.

— La F.B.C.F. des institutions financières est nécessairement limitée.

— Le projet de Krâm définissant limitativement les activités réservées au monopole d'Etat va mettre un certain frein à l'expansion du secteur d'Etat.

— La part des entreprises mixtes passera de 11% la 1ère année du Plan, à 14% l'année terminale.

— La part de la F.B.C.F. des entreprises individuelles pourra être atteinte (25% en 1972) si les mesures pour ramener la confiance, qui vont être prises, produisent les effets escomptés.

— La diminution de la part des « ménages » de 23% au début du Plan à 15% en 1972 profitera à l'accroissement de la F.B.C.F. des entreprises individuelles, ce qui est normal.

2°) Répartition de la FBCF entre le secteur public et le secteur privé :

Le tableau n° 7 permet de présenter une autre optique de répartition de la FBCF: le tableau ci-dessous donne la part respective du secteur public et du secteur privé dans la formation brute du capital fixe:

Tableau n° 8 (en pourcentages)

Années	1962	1963	1964	1968	1972
Secteur public	43,4	42,8	40,7	43	46
Secteur privé	56,6	57,2	59,3	57	54
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La FBCF globale du secteur public verra sa part s'accroître de 43 % en 1968 à 46 % en 1972. Le détail de cette augmentation permet de constater que seules les parts des investissements productifs (entreprises d'Etat) progresseront réellement, les autres resteront pratiquement stationnaires.

Evolution comparative des entreprises d'Etat et des sociétés mixtes, privées et individuelles

Tableau n° 9 (en pourcentages)

Années	1962	1963	1964	1968	1972
— Entreprises d'Etat	7,3 %	3,8 %	4,6 %	5 %	7 %
— Sociétés mixtes, privées, individuelles	23,9 %	25,3 %	31,3 %	34 %	39 %

On ne manquera pas de remarquer la part de la F.B.C.F. prise par les entreprises du secteur privé, part qui pourrait étonner beaucoup par son importance. C'est pourtant un fait réel, contrôlé d'une manière comptable. Il s'agit d'investissements peu spectaculaires qui, en définitive, par leur masse, ont permis d'obtenir dans le passé des taux de croissance du P.I.B. satisfaisants. Il s'agira donc de maintenir cette tendance en relançant la confiance qui, comme nous l'avons déjà souligné, accuse un certain fléchissement du fait, de l'avis général d'ailleurs, des mesures plus ou moins contradictoires de l'administration .

PARAGRAPHE 2. EXPORTATIONS

A. Objectifs globaux d'exportation

Section I— *Objectifs quantitatifs*

Taux de croissance annuel **moyen:** + 6%. On obtiendrait l'évolution probable suivante des tonnages exportés pendant le 2ème Plan Quinquennal (en projetant le taux de + 6 %, à partir de la moyenne éloignée 1960-1962 pour éliminer les hausses et baisses accidentelles dues aux conditions climatiques plus ou moins favorables) :

Tableau n° 10

Années	1968	1969	1970	1971	1972
— Exportations en milliers de tonnes	982	1.041	1.103	1.169	1.240

Sur la base de la valeur unitaire de 5.150 $ la tonne en 1965 (valeur moyenne réelle et non valeur d'après les seules statistiques douanières) et avec une baisse d'un demi-point par an pour tenir compte de la baisse des cours sur les marchés mondiaux des matières premières, l'évolution des exportations en valeurs serait comme suit :

Tableau n° 11

Années	1968	1969	1970	1971	1972
— Valeur unitaire moyenne . .	5.073 $	5.047 $	5.021 $	4.996	4.970 $
— Valeur globale en millions $.	4.982	5.254	5.538	5.840	6.163

D'après ces prévisions, la valeur globale des exportations augmenterait de 5,50 % par an environ soit près de 31 % en 5 ans.

Il y a lieu d'ajouter à ces montants les exportations de service (voir ci-après tableau 12 et 15).

Section II — ***Objectifs qualitatifs***

Des efforts seront faits pour modifier la structure des produits exportés :

— en augmentant l'exportation des produits de grande valeur sous un faible poids ou volume.

— en augmentant l'exportation des produits plus élaborés.

B. Répartition envisagée des exportations.

Section I — ***Répartition entre les biens et les services***

Le tableau ci-dessous résume les objectifs en cette matière :

Tableau n° 12

Années	1968	1972
Exportations de biens	99,1 %	97,6 %
Exportations de services (1)	0,9 %	2,4 %
Total	100 %	100 %

(1) Soit 45 millions de riels en 1968 et 148 millions en 1972.

Section II — ***Ventilation des exportations de biens***

Ci-dessous les objectifs d'exportations des biens par classes (selon la nomenclature actuellement utilisée au ministère du Plan) :

TABLEAU N° 13

(pourcentages stables pendant toute la durée du Plan)

— Produits de la classe 0 :	. .principalement maïs, haricots, poivre, ricin, soja, sésame, bois et animaux d'élevage.	27 %
— Produits de la classe 1 :	. principalement riz et poissons	45 %
— Produits de la classe 3 :	. principalement caoutchouc, coton, kapok.	27 %
— Produits des autres classes :	. . . . .	1 %
Total		100 %

Evolution des résultats obtenus antérieurement

Dans les comptes économiques 1962, 1963 et 1964, on a noté la répartition suivante dans les exportations :

TABLEAU N° 14

Années	1962	1963	1964	Moyenne des 3 années
— Classe 0	32,4 %	19,1 %	15,2 %	21,4 %
— Classe 1	31,8 %	54,6 %	62,9 %	51,2 %
— Classe 3	34,9 %	25,6 %	21,9 %	26,9 %
— Autres classes (1)	0,9 %	0,7 %	—	0,5 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Section III — *Parts des exportations dans le produit intérieur brut*

Les parts respectives des exportations dans le P.I.B. se présenteraient comme suit :

(1) Il s'agit le plus souvent de réexportations de produits importés.

TABLEAU N° 15 (en millions de riels)

Années	1968	1972
— P.I.B.	32 .200	39 .100
— Exportations de biens	4 .982	6 .163
— Exportations de services	45	148
— Total des exportations	5 .027	6 .311
— Pourcentages des exportations dans le P.I.B.	15,6	16,1

(1) Il s'agit le plus souvent de réexportations de produits importés.

Les résultats obtenus de 1962 à 1964 ont été les suivants en ce qui concerne la part des exportations dans le produit intérieur brut :

14 % en 1962
17,3% en 1963
15 % en 1964

PARAGRAPHE 3. CONSOMMATION

Remarque liminaire. Nous ne disposons pas d'informations suffisantes sur les habitudes de consommation de la population : une vaste enquête sur les budgets des ménages devra être entreprise au cours du Plan pour combler cette sérieuse lacune.

Il n'est donc pas possible d'établir directement des projections raisonnables sur ce que devrait être l'évolution de la consommation pendant le prochain quinquennat. Nous devons nous contenter de déduire ce qui reste disponible pour la consommation dans la dépense du P.I.B. escompté.

A. Evolution de la consommation globale et du montant de la répartition de la production intérieure brute

a) salaires versés par l'administration (et les institutions financières)

La part réservée aux dépenses de personnel de l'administration dans le PIB est fixée à 13 % la première année du Plan et à 12 % la dernière année du Plan selon le Plan de résorption du déficit budgétaire déjà adopté par le gouvernement en 1965. Cet objectif entraîne les prélèvements suivants :

TABLEAU N° 16 (en Million de riels)

Années	1968	1972
— Taux de prélèvement	13 %	12 %
— P.I.B.	32.200	39.100
— Montant de dépenses de personnel de l'Administration	4.186	4.692

b) soldes des importations et des exportations

Le rapprochement des exportations et des importations (qui seront examinées ci-après dans le 3ème chapitre consacré aux «ressources globales») laisse apparaître un déficit de 336 millions en 1968 et un excédent de 350 millions en 1972.

La détermination des salaires de l'Administration et du solde des exportations-importations permettant de dresser les tableaux de l'évolution de la consommation, puis de la répartition de la production intérieure brute comme suit:

TABLEAU N° 17 (en millions de riels)

Années	1968	1972
— P.I.B.	32.200	39.100
— Moins Investissements	— 5.760	—7.200
— Plus ou moins Solde Exports-Imports	+336	—350
Consommation	26.776	31.550

TABLEAU N° 18 (en millions de riels)
Evolution de la répartition de la production intérieure brute.

Années	1968	1972
Produit Intérieur Brut	32.200	39.100
Salaires de l'administration	— 4.186	— 4.692
Production Intérieure Brute	28.014	34.408
F.B.C.F.	5.760	7.200
Solde exportations moins importations	— 336	350
Consommation globale	26.776	31.550
Déduire salaires de l'Administration	— 4.186	4.692
Reste pour la consommation à prélever sur la production intérieure brute	22.590	26.858
Total	28.014	34.408

B. Evolution de la part prise par la consommation dans la dépense du P.I.B.

Le tableau suivant donne l'évolution de la consommation par rapport au P.I.B.

TABLEAU N° 19 (en millions de riels)

Années	1968	1972
— P.I.B.	32.200	39.100
— Consommation (y compris salaire de l'Administration	26.776	31.550
— Pourcentages de la consommation dans P.I.B.	83,1 %	80,7 %

On pourrait remarquer qu'il y a une restriction progressive dans la part de la consommation qui s'explique par le fait que le plan est calculé sur la base:

— taux de formation de capital (18%)
— balance commerciale en léger excédent au terme du Plan.

Résultats obtenues antérieurement. De 1962 à 1964, on avait noté les pourcentages correspondants ci-après:

TABLEAU N° 20 (en milliards de riels)

Années	1962	1963	1964
— P.I.B.	23,7	25,6	26,7
— Consommation totale	20,9	21,9	22,6
% Consommation dans P.I.B.	88,2 %	85,5 %	84,6 %

Le pourcentage élevé en 1962 est dû au fait que le produit intérieur brut avait été médiocre cette année.

C. Répartion entre consommation privée et consommation de l'Etat.

Sur la base des dépenses de consommation de l'Etat limitées à 10 %. il est possible de dresser la tableau de répartition ci-après :

TABLEAU N° 21 (en millions de riels)

Années	1968	1972
— Consommation globale	26.776	31.550
— Déduire salaires de L'Administration	—4.186	—4.692
— Consommation à répartir	22.590	26.858
— Parts maxima de la consommation publique(10%)	2.259	2.686
— Parts minima de la consommation privée (90%)	20.331	24.172
TOTAL	22.590	26.858

La part de 10 % de la consommation de l'Etat a été adoptée en tenant compte des résultats antérieurement enregistrés et du plan de résorption du déficit budgétaire établi par le Gouvernement Royal en 1965.

D. Répartition possible de la consommation entre les produits.

A titre purement indicatif, on trouvera ci-après ce que pourrait être la répartitioin de la consommation — non compris les salaires de l'Administration — entre les princr-pales classes de produits (selon la nomenclature actuellement utilisée au Ministère du Plan).

TABLEAU N° 22 (en pourcentage)

classe 0	: Produits végétaux et animaux	22
classe 1	: Produits alimentaires	39
classe 2	: Energie	7
classe 3	: Matières premières et demi-produits	1
classe 4	: Produits des industries mécaniques et électriques . . .	6
classe 5	: Textiles et cuirs	7
classe 6	: Produits industriels divers	10
classe 7	: Bâtiments et Travaux publics	1
classe 8	: Services (non compris salaires de l'Administration) . . .	7
TOTAL		100 %

Les pourcentages ont été établis sur la base de ceux qui ont été notés de 1963 à 1964 avec quelques corrections pour tenir compte des restrictions apportées par la politique d'austérité, d'une part, et des objectifs d'importations ci-après, d'autre part.

CHAPITRE 3: LES RESSOURCES GLOBALES.

PARAGRAPHE 1. **PRODUIT INTERIEUR BRUT** (P.I.B.)

Remarque liminaire: Nous avons basé nos calculs, en partant du produit intérieur brut (PIB) alors que le revenu national (ou produit national net au coût des facteurs) donnerait la mesure la plus objective du niveau exact de l'économie, mais l'établissement du revenu national impliquerait la détermination, avec un degré d'approximation suffisante, du volume du capital fixe et des amortissements correspondants ainsi que la détermination précise de la structure des transferts et des revenus avec l'extérieur. Des difficultés statistiques (que d'autres pays plus avancés rencontrent également) nous obligent à nous servir du produit intérieur brut (PIB) comme mesure de base de notre économie.

A. Objectifs globaux.

Sur la base du taux de croissance adopté (5% l'an), l'évolution du produit intérieur brut (PIB) au cours de la période quinquennale, aux prix constants 1968, s'établirait donc comme suit:

TABLEAU N° 23 (en milliards de riels)

Années	1968	1969	1970	1971	1972
Produit intérieur brut (PIB) . . .	32.2	33.8	35.5	37.3	39.1

L'impossibilité de prévoir l'évolution du niveau général des prix, faute de statistiques sûres dans ce domaine, nous oblige à présenter l'évolution du produit intérieur brut (PIB) à prix constants sur la base de ce que devrait être le produit intérieur brut en projetant les tendances notées récemment.

D'une manière générale, il faut considérer ces montants comme des ***valeurs moyennes*** susceptibles de varier beaucoup, en plus ou en moins, selon les conditions climatiques plus ou moins favorables rencontrées certaines années (les variations accidentelles finissent par se compenser sur une longue période comme celle du Plan Quinquennal).

B. Objectifs de répartition par branches du produit intérieur but (PIB).

Le tableau ci-dessous fixe les objectifs de la répartition du produit intérieur brut (PIB) au terme du Plan

TABLEAU N° 24 (en pourcentages)

SECTEURS	ANNÉES 1956	1959	1963	1964	Objectifs pour le terme du Plan
Secteur Primaire	44	43,7	41,5	41	38
— Energie	9	2,7	2,8	6, 2	5
— Industries		4,6	6	6,7	10
— Bâtiments et T.P.	3	8,6	8,8	5,1	7
Secteur Secondaire	12	15,9	17,6	18	22
— Commerce	20	21,5	21	19,9	20
— Services divers	11	6,7	6,7	7,5	8
Secteur tertiaire	31	28,2	27,7	27,4	28
— Production intérieur brut	87	87,8	86,8	86,4	88
— Administration	13	12,2	13,2	13,6	12
— Produit Intérieur Brut (P.I.B.)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La diminution relative du pourcentage du secteur primaire traduit la nécessité de réduire progressivement la dépendance trop étroite de notre économie vis-à-vis des productions rurales. Bien que le Plan accorde la priorité au développement rural, on peut escompter une croissance assez rapide du secteur secondaire en raison, d'une part, des réalisations industrielles en place et projetées, d'autre part, du fait que le développement rural impliquera de gros efforts de valorisation des productions agricoles, en ce sens que l'on cherchera la transformation industrielle de la production rurale autant que l'accroissement brut de cette dernière.

— La part des «Bâtiments et Travaux publics» a été réduite tandis que celle des «Industries» augmente, conséquence normale de notre option pour un développement plus rapide du secteur industriel et pour une réduction des «constructions» peu productives.

— La part de l'énergie se situe aux environs de la moyenne des résultats enregistrés récemment.

— La limitation à 12 % du produit intérieur brut (P.I.B.) de la part de l'Administration répond à la nécessité de se conformer au plan de résorption du déficit budgétaire adopté par le Gouvernement en 1965, plan dont les lignes directrices sont conservées par le Ministère des Finances.

PARAGRAPHE 2. IMPORTATIONS

A. Objectifs généraux

Le taux de croissance annuelle moyen, en valeurs, est fixé à ***2,25 %*** l'an, soit en cinq ans environ ***11,8 %***.

Sur la base d'une valeur unitaire probable de 9.000 $ la tonne en 1968 (valeur moyenne réelle et non valeur d'après les statistiques douanières) et avec une augmentation globale de 0,5 % par an entre 1968 — 1972 de cette valeur unitaire, l'évolution globale des importations de biens s'établirait comme suit:

TABLEAU N° 25

ANNÉES	1968	1972
— Tonnages d'importations	573.000 T	595.000 T
— Valeur unitaire à la tonne	9.000 ₣	9.360 ₣
— Valeurs des importations en millions ₣	5.157	5.569

Il y a lieu d'ajouter à ces montants les importations de services (voir ci-après tableaux 26 et 28).

B. Objectifs détaillés

Section I— *Répartition des importations entre les biens et les services.*

TABLEAU N° 26 (en pourcentages)

ANNÉES	1968	1972
— Importations de biens	97 %	95.8 %
— Importations de services (1)	3 %	4.2 %
Total	100 %	100 %

(1) Soit 160 millions de riels en 1968 et 244 millions en 1972.

Section II— *Ventilation des importations de biens.*

Dans le tableau de répartition qui va suivre (dressé selon la nomenclature actuellement utilisée au Ministère du Plan), nous tiendrons compte des observations suivantes:

— La part nécessaire est réservée, en priorité absolue, pour que soient satisfaits les besoins supplémentaires d'importations résultant des objectifs prioritaires assignés aux investissements: plus d'un tiers des investissements doit être désormais affecté à l'acquisition de matériels et outillages; (contre moins d'un quart auparavant). S'agissant souvent de biens importés, l'objectif d'investissements doit avoir notamment pour incidence de faire progresser dans les importations, les produits des industries mécaniques et électriques.

— Le solde revenant à la consommation est réparti, dans la mesure du possible, suivant les pourcentages moyens notés en 1962-1963.

TABLEAU N° 27

(pourcentages stables pendant toute la durée du Plan)

Classe 0 : Produits végétaux et animaux	2 %
Classe 1 : Produits alimentaires	10 %
Classe 2 : Energie	7 %
Classe 3 : Matières premières et demi-produits	12 %
Classe 4 : Produits des industries mécaniques et électriques	43 %
Classe 5 : Textiles et cuirs	13 %
Classe 6 : Produits industriels divers	13 %
TOTAL	100 %

Résultats obtenus antérieurement

Sur les importations de biens de 1962 à 1964, on a noté la répartition suivante:

TABLEAU N° 28

ANNÉES	1962	1963	1964	Moyenne des 3 années
Classe 0 : Produits végétaux et animaux	3	2,1	0,9	2,1
Classe 1 : Produits alimentaires	12,5	10,6	10,4	11,2
Classe 2 : Energie	5,6	6,6	5,7	6
Classe 3 : Matières premières et demi-produits	13,3	14,1	15,2	14,1
Classe 4 : Produits des industries mécaniques et électriques	38,4	32,6	33,8	35
Classe 5 : Textiles et cuirs	12,3	18,3	17,2	15,9
Classe 6 : Produits industriels divers	14,9	15,7	16,8	15,7
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Section III— ***Valeur globale des importations et leur part dans le P.I.B.***

TABLEAU N° 29 (en millions de riels)

ANNÉES	1968	1972
— Produit intérieur brut	32.200	39.100
— Importations de biens	5.157	5.569
— Importations de services	160	244
Total	5.317	5.813
— Pourcentage des importations dans le P.I.B.	16,5 %	14,9 %

Résultats obtenus antérieurement: Les comptes économiques 1962, 1963, et 1964 ont fait ressortir que la valeur des importations des biens et services représentait:

23 %	du P.I.B.	en 1962
21 %	—»—	en 1963
19,5 %	—»—	en 1964

Il s'agissait d'une part excessive pour notre économie et qui a dû être considérablement réduite avec la politique d'austérité instaurée en 1963 et progressivement renforcée depuis lors. Les taux prévus dans le 2ème Plan Quinquennal 16,5 % en 1968 et 14,9 % en 1972 apparaissent plus adéquats.

Situation de pays d'économie comparable. On note des pourcentages de l'espèce assez divers suivant les pays ainsi que le montrent les quelques exemples suivants extraits de l'Annuaire Statistique des Comptabilités Nationales de l'O.N.U. 1964.

TABLEAU N° 30

Pays	BIRMANIE	CEYLAN	PHILIPPINES
1953	20 %	38 %	14 %
1958	21 %	34 %	13 %
1963	18 %	29 %	23 %

CHAPITRE 4 : FINANCEMENT DE LA FORMATION BRUTE DU CAPITAL FIXE.

Note liminaire. Le financement de la formation brute du capital fixe n'est pas nécessairement fait par les agents économiques qui ont épargné. Ainsi, les investissements de l'Administration peuvent être financés, en partie, par les «Ménages» à l'aide des excédents de capacité de financement de ces derniers.

PARAGRAPHE I. SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les sources de financement des investissements peuvent être classées en sources intérieures et sources extérieures.

1 — Sources intérieures

— Financement par les Administrations (non compris les aides étrangères).
— Financement par les Institutions financières.
— Financement par les Entreprises (non compris les aides étrangères).
— Financement par les Ménages.

Il est entendu, encore une fois, que l'excédent d'une catégorie d'agents économiques peut servir à combler les besoins de financement d'une ou des autres catégories d'agents.

2 — Sources extérieures

— Aides extérieures
— Prêt net de l'extérieur
— Emprunts à l'étranger.

Cette classification des sources de financement est faite, dans le cadre du présent chapitre, pour simplifier la démarche de notre raisonnement. En réalité, il suffit de se rappeler que les besoins de financement qui ne sont pas satisfaits par les sources intérieures, sont complétés par des aides étrangères gratuites d'une part, par des prêts divers de l'extérieur, d'autre part.

Dans un but de simplification, les prévisions de financement ci-après considèrent également toutes les aides étrangères, même à la consommation (aides militaires, dépenses de fonctionnement diverses) comme permettant le financement de la formation de capital à l'intérieur. Il suffit de se rappeler que, si ces aides à la consommation n'étaient pas reçues, il faudrait les financer sur ressources nationales, ce qui diminuerait d'autant l'épargne intérieure disponible pour financer les investissements.

PARAGRAPHE 2. OBJECTIFS DES FINANCEMENTS

Section I — *Sources extérieures*

Nous fixons à 18% la part globale de formation brute du capital fixe qui sera financée annuellement, pendant le Quinquennat, par les sources extérieures, autres que le prêt net de l'extérieur, les emprunts étant considérés comme égaux aux amortissements des dettes contractées jusqu'ici. Ce pourcentage représente 1.036 millions de riels pour la 1ère année et 1.296 millions de riels pour la dernière année du Plan. L'évolution des aides étrangères au cours des dernières années permet d'espérer la réalisation du pourcentage fixé.

— L'objectif global de 18% pourrait se décomposer comme suit :

Tableau n° 31 (en millions de riels)

ANNEES	1968		1972	
	% de la FBCF	Montant	% de la FBCF	Montant
— Aides étrangères en FBCF	4	230	6	432
— Subventions d'équipement .	2	115	—	—
— Matériel militaire	10	576	10	720
— Autres dépenses de fonctionnement civil et militaire	2	115	2	144
— Emprunts (égaux aux amortissements encourus)	—	—	—	—
TOTAL	18	1.036	18	1.296

— ***Aides étrangères en formation brute du capital fixe (FBCF)*** L'objectif a déjà été fixé (cf. tableau n° 7).

— ***Subventions d'équipement.*** Il s'agit, jusqu'à présent, surtout de l'aide chinoise pour la création de notre secteur industriel d'Etat. Ce financement est appelé à diminuer (les quelques aides, en cours, seront terminées bientôt) ; les entreprises d'Etat devront se suffire par l'autofinancement et les emprunts remboursables.

— ***Aides en matériel militaire et en d'autres dépenses.*** Les pourcentagesf igurant au tableau ci-dessus sont fixés en tenant compte des diverses indications disponibles au ministère du Plan.

Section II — *Sources Intérieures*

Compte tenu des objectifs en matière d'aides extérieures, l'effort réel demandé à l'épargne nationale ne ressortirait donc qu'à :

TABLEAU N° 32 (en millions de riels)

ANNEES	1968	1972
— Formation brute du capital fixe (FBCF)	5.760	7.200
— Financement divers (FBCF et consommation) pris en charge par des aides étrangères	1.036	1.296
— Effort réel laissé à l'épargne nationale pour financer le FBCF	4.724	5.904
— Soit en pourcentage	82 %	82 %

Cette épargne nette représenterait par rapport au produit intérieur brut (PIB):

en 1968 : 14,7%
en 1972 : 15,1%

Section III— *Répartition définitive du financement de la formation brute du capital fixe (FBCF)*

Compte tenu de l'évolution des réserves de la BNC (1) au cours de ces dernières années, on pourrait fixer les objectifs suivants en ce qui concerne le prêt net de l'extérieur:

1968 : 10%
1972 : 5%

Ces objectifs étant déterminés, malgré le peu de bases disponibles pour projeter l'épargne des différents agents économiques, il est proposé, à titre ***purement*** indicatif la répartition définitive du financement (par les sources extérieures et intérieures) de la FBCF suivante:

TABLEAU N° 33 (en pourcentages)

ANNEES	1962	1963	1964	1968	1972
— *Administrations* (*y compris aides étrangère*)	18,4	25,1	2,8	—	12
— Institutions financières . . .	2	1,5	3,8	5	6
— Entreprises d'Etat	4,8	2,8	4,2	6	8
— Sociétés mixtes et privées .	6,3	10,7	8,2	12	16
— *Entreprises*	11,1	13,5	12,4	18	24
— *Ménages* (et entreprises individuelles)	50,8	70,1	89,5	67	53
— Total de l'épargne	82,3	110,2	108,5	90	95
— Soldes du compte de l'Extérieur (1)	17,7	—10,2	—8,5	10	5
— F.B.C.F.	100	100	100	100	100

(1) En définitive, ce sont les réserves de la BNC qui constituent la résultante des opérations avec l'Extérieur effectuées par les diverses catégories d'agents économiques.

Administration: Même en y intégrant les aides étrangères, il ne faut pas espérer arriver à mieux qu'à équilibrer les opérations ordinaires en 1968. On prévoit un excédent (12%) en fin du Plan: ce pourcentage pourrait être augmenté si des efforts de compression des effectifs civils et militaires étaient entrepris; l'application stricte du plan de résorption du déficit budgétaire amènerait d'ailleurs un taux nettement plus élevé.

Institutions financières: Les pourcentages prévus sont déjà élevés compte tenu de la nature des activités de ces agents économiques.

Entreprises : Les taux d'épargne fixés se justifient par l'importance croissante prise par ces entreprises et par la priorité accordée à ces agents dans le développement.

Ménages et entreprises individuelles : L'accroissement de l'importance des sociétés absorbant peu à peu certaines entreprises individuelles, explique en partie la réduction du taux d'épargne des Ménages de 1968 et 1972. D'un autre côté, il est nécessaire que l'effet d'épargne des autres agents économiques, notamment de l'Administration diminue la charge qui pèse sur les Ménages.

CHAPITRE 5 : BILAN PREVISIONNEL DU SCHEMA DU PLAN.

Les ressources globales étant égales aux emplois globaux, il est possible de dresser le Bilan Prévisionnel du schéma du Plan en reprenant tous les éléments pour leur valeur globale :

ANNEE 1 9 6 8

TABLEAU N° 34 (en millions de riels)

Ressources		Emplois	
— P.I.B.	32.200	— F.B.C.F	5.760
— Importations	5.318	— Exportations . . .	4.982
		— Consommation . .	26.776
Total	37.518	Total	37.518

ANNEE 1972

TABLEAU N° 35 (en millions de riels)

Ressources			Emplois
— P.I.B.	39.100	— F.B.C.F	7.200
— Importations	5.813	— Exportations . . .	6.163
		— Consommation . .	31.550
Total	44.913	Total	44.913

TITRE II

DISCUSSION DU SCHEMA ECONOMETRIQUE DU PLAN-PRINCIPES GENERAUX ET MESURES DIVERSES D'EXECUTION ET DE CONTROLE DU PLAN.

CHAPITRE 1er. DISCUSSION DU SCHEMA ECONOMETRIQUE DU PLAN.

Le Conseil Supérieur du Plan a finalement adopté, d'une manière ferme, ***pour les premières années du 2ème Plan,*** les prévisions exposées dans le Titre I consacré au schéma économétrique, prévisions basées essentiellement sur:

— un taux de croissance du PIB de + 5% par an,

— un taux de formation de capital de 3,6/1.

Toutefois, après de longs échanges de vue, il a été envisagé de procéder, après les deux premières années du Plan, à un nouvel examen d'ensemble de ces prévisions, en vue de leur adaptation, en fonction des résultats qui auront pu être alors observés. Ces adaptations pourront découler:

— soit d'un taux de croissance du PIB moins important, comme cela a déjà été mentionné au début du Titre I, taux de croissance pouvant être baissé de + 5% par an jusqu'à + 4%.

— soit d'un taux de rendement du capital différent, le C/o retenu (3,6/1) extrapole la tendance enregistrée de 1962 à 1964, mais celle-ci ne peut être considérée comme définitive et peut varier, dans le bon comme dans le mauvais sens, de 3/1 à 4/1.

A la suite de longs débats, il a été décidé en définitive :

1.— de considérer le volume d'investissement calculé à partir du taux de croissance de + 5% du PIB par an et d'un C/o de 3,6/1 comme la base essentielle de l'action du gouvernement qui cherchera donc à mettre en œuvre des ***investissements globaux d'un montant total de 32 milliards de riels*** (à prix constant 1968), pendant le 2ème Plan.

Sur cette base, avec les mêmes investissements, il est possible de faire ressortir les éventualités de croissance limite du PIB comme suit :

5% par an, objectif initial du Plan, avec ce C/o de 3,6/1.

4,55% par an si le C/o tombe à 4/1 (taux de formation de capital = 18,2%)

5,9% par an si le C/o remonte à 3/1 (taux de formation de capital = 17,7%).

2.— de réserver la formule de repli suivant si cela apparaît nécessaire, après 2 années d'exécution du Plan : la formation du capital serait alors calculée, avec le même C/o = 3,6/1, sur la base d'un taux de croissance du PIB pouvant être réduit jusqu'à + 4% par an seulement, pour ne pas demander à la nation un effort trop important. Cela

représenterait une masse de 25,2 milliards d'investissements (à prix constant 1968) à réaliser pendant le 2ème Plan et correspondrait aux taux de croissance du PIB de :

4% par an avec ce C/o de 3,6/1 (taux de formation de capital = 14,4%).

3,60% par an si le C/o tombe à 4/1 (taux de formation de capital = 14,6%).

4,75% par an si le C/o remonte à 3/1 (taux de formation de capital = 14,2%).

Avec cet objectif d'un taux de croissance du PIB limité à + 4% par an et un C/o de 3,6/1 le bilan prévisionnel du tableau économique d'ensemble deviendrait le suivant, au terme du deuxième Plan en 1972 :

TABLEAU N° 36 (en millions de riels)

RESSOURCES			EMPLOIS
P.I.B.	37.700	F.B.C.F	5.400
Importations	5.813	Exportations	6.163
		Consommations . . .	31.950
Total	43.513		43.513

3.— de prévoir également un ***schéma excluant toute aide étrangère,*** éventualité devant être retenue en raison de la stricte politique de neutralité qu'entend suivre le Cambodge.

Dans cette hypothèse, il est important de bien mettre en relief que le financement de dépenses de consommation relativement importantes devrait être assuré sur ressources intérieures (matériel militaire, dépenses diverses de fonctionnement civil et militaire). Le tableau n° 31 donne le détail des objectifs de financement venant de sources extérieures dans le schéma de base: ce financement équivaudrait, en définitive, à 18% au total de la formation brute de capital fixe (en tenant compte de toutes les aides étrangères totales à la consommation comme aux investissements).

Si le Cambodge devait se résoudre à refuser toute aide étrangère, il devrait donc, pour atteindre les mêmes objectifs, opérer des prélèvements important sur sa consommation pour arriver aux mêmes montants d'investissements, ce qui représenterait un effort excessif pour la nation.

Il a été, en définitive, décidé d'adopter, dans cette hypothèse d'une renonciation à l'aide étrangère, la formule de repli qui vient d'être exposée :
— taux de croissance du produit intérieur brut de + 4% par an,
— taux de rendement du capital : 3,6/1 (taux de formation de capital 14,4%).

a) Formation brute de capital fixe.

L'évolution du produit intérieur brut et des investissements deviendrait alors:

TABLEAU N° 1 bis

ANNEES	P I B (en milliards de riels)	F B C F (en milliards de riels)
1968	32,2	4,68
1969	33,5	4,68
1970	34,8	5,04
1971	36,2	5,40
1972	37,7	5,40
Total Période Quinquennale	174,4	25,20

Les ***objectifs de base concernant les investissements resteraient*** inchangés en ce qui concerne la ventilation des investissements par nature et la ventilation des investissements par secteurs.

La ventilation des investissements entre les agents économiques deviendrait la suivante (en pourcentages) :

TABLEAU N° 7 bis

Agents économiques	1968	1972
— Contributions budgétaires	31	32
— Contributions volontaires	3	3
— Aides étrangères	—	—
Total Administration	34	35
Total Institutions financières	1	1
— Entreprises d'Etat	6	8
— Sociétés mixtes et privées	12	15
— Entreprises individuelles	23	25
Total Entreprises	41	48
Total Ménages	24	16
TOTAL	100	100

Les investissements précédemment prévus sur aides étrangères (4% en 1968 et 6% en 1972) seraient donc pris en charge principalement par les contributions budgétaires et les entreprises d'Etat (1% supplémentaire serait également mis à la charge des sociétés mixtes et privées, et des ménages du début à la fin du Plan). Dans ces conditions, la répartition de la FBCF entre le secteur public et le secteur privé deviendrait (en pourcentages)

TABLEAU N° 8 bis

ANNEES	1968	1972
— Secteur Public	41	44
— Secteur Privé	59	56
TOTAL	100	100

En fait, la part du secteur public diminuerait donc de 2% du début à la fin du Plan (part prise en charge par les sociétés mixtes et privées et par les ménages).

L'évolution comparative des entreprises d'Etat, des Sociétés mixtes et privées et des Entreprises individuelles deviendrait (en pourcentages).

TABLEAU N° 9 bis

ANNEES	1968	1972
— Entreprises d'Etat	6 %	8 %
— Sociétés mixtes et privées et entreprises individuelles	35 %	40 %

b) Exportations

Les objectifs de base sur les exportations resteraient inchangés (mêmes objectifs quantitatifs et qualitatifs, même répartition entre les biens et les services, même ventilation des exportations de biens).

La part des exportations dans le produit intérieur brut deviendrait (en millions de riels).

TABLEAU N° 15 bis

ANNEES	1968	1972
— PIB	32.200	37.700
— Exportations de biens et des services	5.027	6.311
— Pourcentage des exportations dans le PIB	15,6 %	16,7 %

c) Importations

L'examen du tableau n° 31 permet de conclure que la prise en charge, d'une part, du matériel militaire, d'autre part, de la FBCF sur aides étrangères coûterait à nos devises nationales des montants de 500 millions de riels au minimum en 1968 et de 600 millions en 1972 (contre des prévisions d'aide gratuite de 1.036 millions en 1968 et 1.296 millions en 1972 dans le schéma de base).

Les autres objectifs suivants doivent, d'autre part, rester inchangés puisqu'ils ont été arrêtés pour garantir notre autonomie vis-à-vis de l'étranger :

— stabilité des réserves en devises de la Banque Nationale du Cambodge au début du Plan et croissance de ces réserves d'un montant équivalent à + 5 % de la FBCF au terme du Plan (270 millions de riels) avec la nouvelle FBCF calculée à partir d'un taux de croissance de + 4 % par an du PIB).

— déficit du solde du compte de l'extérieur pouvant atteindre 10 % au début du Plan, de 5 % à la fin du Plan.

Toutes choses restant par ailleurs en l'état, c'est donc une charge ***minimum*** croissant de 500 millions ₹ à 600 millions ₹ qu'il faut prévoir sur nos programmes d'importations pour payer ce que l'étranger nous fournissait gratuitement. Si l'on veut que les autres objectifs soient respectés (notamment sur les réserves en devises de l'Institut d'Emission), il faut déduire ces sommes des montants réservés aux importations dans le schéma de base, ***importations déjà calculées au plus juste et*** qu'il apparaît donc difficile de modifier dans leur montant, si l'on tient à réaliser les investissements prévus sans porter la consommation de produits importés à un niveau trop bas, très difficile à respecter.

TABLEAU N° 25 bis (milliards de riels)

ANNEES	1968	1972
— Valeur globale des importations de biens	5.157	5.569
— Déduire valeur des importations suppléant les anciennes aides étrangères (surtout pour les fournitures militaires) . .	500	600
— Disponible pour autres importations	4.657	4.969
— Valeur unitaire à la tonne	9.000	9.300
— Tonnages possibles d'importations	518.000 t	325.000 t

Il faut rappeler ici qu'un des objectifs essentiels du Plan en matière de FBCF, réserve 35 % des investissements à l'acquisition de matériels et outillages, ce qui amène des importations très importantes globales de biens.

La part des importations globales dans le PIB deviendrait (en millions de riels):

TABLEAU N° 29 bis

ANNEES	1968	1972
— Produit intérieur brut	32.200	37.700
— Importations de biens et services	5.317	5.813
— % des importations dans le PIB	16,5 %	15,4 %

d) Consommation.

Les salaires versés par l'Administration (et les Institutions Financières) deviendraient

TABLEAU N° 16 bis

ANNEES	1968	1972
— P.I.B.	32.200	37.700
— Taux de prélèvement	13 %	12 %
— Montant des dépenses de personnel de l'Administration .	4.186	4.524

La répartition de la Production Intérieur Brute serait la suivante;

TABLEAU N° 18 bis

ANNEES	1968	1972
— Produit intérieur brut	32.200	37.700
— Salaires de l'administration	4.186	4.524
— Production intérieure brute	28.014	33.176
— F.B.C.F.	4.680	5.400
— Solde Exportation moins Importation	— 336	350
— Consommation globale	27.856	31.950
— Déduire salaires de l'Administration	— 4.186	— 4.524
— Reste pour la consommation à prélever sur la production intérieure brute	23.690	27.426
TOTAL	28.014	33.176

L'évolution de la part prise par la consommation dans la dépense du PIB deviendrait:

TABLEAU N° 19 bis (en millions de riels)

ANNEES	1968	1972
- P.I.B.	32.200	37.700
— Consommation (y compris salaires de l'Administration)	27.856	31.950
— Pourcentage de la consommation dans le PIB	86,5 %	84,7 %

e) Financement de la FBCF.

Il reste à définir ce que devrait supporter l'épargne nationale pour financer la 2ème Plan en répartissant autant que possible la charge supplémentaire de l'épargne entre les divers agents économiques.

TABLEAU N° 33 bis (en pourcentages)

ANNEES	1968	1972
— Administrations	—	6
— Institutions financières	5	7
— Entreprises d'Etat	6	9
— Sociétés mixtes et privées	12	17
— Ménages et entreprises individuelles	67	56
Total de l'Epargne	90	95
Soldes du compte de l'Extérieur	10	5
F. B. C. F.	100	100

L'Administration ne financerait que 6 % de la FBCF en 1972 (au lieu de 12 % dans le schéma de base). On peut douter qu'elle y arrive puisqu'elle sera privée d'un financement sur aide étrangère équivalent à 18 % de cette FBCF. En contrepartie, il faut toutefois souligner que la FBCF est réduite avec l'hypothèse d'une croissance du PIB réduite à + 4 % par an (5.400 millions d'investissements en 1972 au lieu de 7.200 millions de riels).

Bilan prévisionnel du schéma du Plan

Année 1968

TABLEAU N° 34 bis (en millions de riels)

Ressources		Emplois	
PIB	32.200	— FBCF	4.680
Importations	5.318	— Exportations	4.982
		— Consommation	27.856
TOTAL	37.518	TOTAL	37.518

Année 1972

TABLEAU N° 35 bis (en millions de riels)

PIB	37.700	— FBCF	5.400
Importations	5.813	— Exportations	6.163
		— Consommation	31.950
TOTAL	43.513	TOTAL	43.513

Remarque: Il est nécessaire de souligner que la réduction des importations courantes pour faire face à la renonciation aux aides militaires ne manquera pas de se répercuter sur le prix des produits importés pour la consommation. Sur le plan fiscal, cette mesure entraînera une baisse de recettes de l'ordre de 250 millions en 1968 et de 300 millions en 1972.

Notre connaissance insuffisante de la structure de la consommation limite forcément notre explication à cette simple remarque.

CHAPITRE II : PRINCIPES GENERAUX EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE POLITIQUE SOCIALE

PARAGRAPHE A. **PRINCIPES EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS**

Section I — *Principes généraux.*

Les investissements devront :

— contribuer à atteindre les objectifs prioritaires du Plan;

— permettre l'utilisation maxima des ressources nationales;

— permettre à l'économie de se développer à l'aide des ressources qu'ils produisent et engendrer de nouvelles ressources ou de nouveaux investissements;

— avoir un rythme progressif;

— être de faible intensité capitalistique.

Section II — *Principes pour les investissements*

Les investissements agricoles devront contribuer :

— à développer les cultures de produits destinés aux besoins des industries locales et à l'exportation;

— à faire baisser le coût de production des produits agricoles par l'augmentation de la productivité, par une politique rationnelle de colonisation agricole, par la baisse des prix des moyens de production (énergie, engrais, pesticides), par une politique de semences, de l'eau et de mécanisation;

— à améliorer la commercialisation et la transformation primaire des produits de haute valeur marchande: association agriculture et élevage, cultures dérobées, double culture par an;

— à organiser le monde rural de façon à réduire l'écart du standing de vie des mondes urbain et rural par la modernisation rurale, l'organisation des coopératives et des mutuelles, par l'injection du crédit et la constitution de l'épargne.

Section III — *Principes pour les investissents industriels*

Les investissements industriels devront concourir à :

— développer l'agriculture par la transformation industrielle des produits agricoles et par la production des moyens de production agricole (engrais, pesticides, mécanisation, outillage agricole).

— entraîner l'utilisation à titre principal des matières premières ou des produits semi-finis nationaux ;

— contribuer au développement parallèle de l'agriculture;

— valoriser les produits secondaires provenant soit du secteur agricole, soit du secteur industriel ;

— permettre la substitution des produits industriels nationaux aux produits importés.

Section IV — *Principes pour les investissements touristiques*

Les investissements touristiques devront :

— augmenter l'infrastructure hôtelière surtout dans des endroits de valeur touristique internationale sûre ;
— contribuer au développement de l'artisanat ;
— viser à développer les attraits de notre pays pour les touristes étrangers.

Section V — *Principes pour les investissements dans les transports*

Les investissements dans les transports devront :

— viser à assurer une partie des transports maritimes par les nationaux freinant ainsi les sorties des devises ;
— aider au développement ferroviaire et portuaire ;
— faciliter l'écoulement des produits et marchandises des régions éloignées ;
— aider au développement des régions inexploitées et contribuer à la création des pôles de développement régionaux ;
— décentraliser les grandes villes et résoudre, en partie, indirectement les problèmes de l'emploi en aidant la politique de colonisation des terres nouvelles;
— aider au développement du tourisme ;
— permettre d'améliorer les conditions de la navigation sur les fleuves et rivières ;
— contribuer à la défense de nos frontières ;

Section VI — *Principes pour les investissements sociaux*

Les investissements sociaux devront viser à :

— créer des pôles d'attraction nouveaux dans les régions riches, à faible densité de population (développement dans ces régions de la santé, de l'éducation, de l'urbanisme, des routes intérieures, des centres communautaires...)
— fixer les populations des régions déjà aménagées par la création des conditions de vie acceptables ;
— d'une manière générale atteindre les objectifs sociaux définis dans le paragraphe B ci-après :

PARAGRAPHE B.— DEMOGRAPHIE - POLITIOUE SOCIALE

Section I — *Données démographiques*

1. Taux de croissance *minimum*: 2,2% (taux officiel dégagé par l'enquête démographique de 1958 — 1959).

2. Tableau d'évolution de la population entre 1968 — 1972 (même base recensement 1962).

TABLEAU N° 37

Taux démographique	Population	1968 en millions	1972 en millions
2,2 %	— totale	6,58	7,13
	— active	2,85	3,11

3. Tableau de répartition de la population active par secteurs économiques (sur la base du recencement 1962).

TABLEAU N° 38

Secteurs	Pourcentages
I Primaire	81
II Secondaire	4
III Tertiaire	15

4. Tableau de répartition probable de la population active par secteurs économiques en 1972.

Sans entrer dans les détails de calculs qui seraient, de toute façon, peu satisfaisants et compte tenu par ailleurs, des objectifs et des priorités de croissance ainsi que des objectifs en matière d'investissements et de répartition du P.I.B., la structure économique probable de la population active par secteurs en 1972 s'établirait ainsi:

TABLEAU N° 39

Secteurs	Pourcentages
Primaire	78
Secondaire	7
Tertiaire	15

5. Densité de la population par région: En découpant la carte géographique du Cambodge en 6 zones, on constate les densités correspondantes suivantes :

— Zones des grands lacs = 62 habitants/Km2
— Zones du sud y compris la côte du sud = 92 habitants/Km2
— Zones de l'ouest (forêts et montagnes) = 12 habitants/Km2
— Zones du nord = 8 habitants/Km2
— Zones de l'est = 5 habitants/Km2

Section II — *Objectifs démographiques.*

Les données démographiques ci-dessus démontrent que la répartition de la population est fortement inégale dans l'ensemble du Royaume et que le nombre de demandes de travail nouvelles sera très important. On peut estimer que les emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire ne peuvent satisfaire plus de 22% des futures demandes de travail. Les conclusions ne peuvent qu'être aggravées par le fait que le taux de croissance démographique est presque certainement plus élevé que le taux de 2,2% résultant du recensement de 1962. Les objectifs démographiques visent, par conséquent, à donner une solution satisfaisante aux contraintes ci-dessus.

1er: Tendre vers une répartition plus harmonieuse de la population et créer de nouveaux emplois.

La poursuite de la politique de colonisation des terres nouvelles, l'amélioration des régions déjà aménagées en même temps que la planification régionale aideront à résoudre une partie du problème.

A. Politique de colonisation des terres nouvelles

Cette politique a toujours fait l'objet d'une inscription dans les programmes d'équipement du pays depuis 1955. Les résultats enregistrés n'ont pas justifié l'espoir qui y avait été mis. Aussi, avant de nous engager encore dans cette même politique, il est indispensable de rechercher les causes des échecs et aussi les raisons de réussite.

Il doit rester tout d'abord entendu que le premier effort en matière d'augmentation de la production agricole doit être orienté vers l'intensification de la culture en vue de l'augmentation du rendement et par la mise en valeur de toutes les terres déjà défrichées et abandonnées.

On doit ensuite souligner que dans un cas comme dans l'autre (terres nouvelles et zones anciennes), afin d'éviter le gaspillage et les conséquences qui s'ensuivent, il y aura lieu de remettre en vigueur notre législation qui existe pourtant en matière de :

— droits fonciers
— code forestier et des pêches

dont seule l'application sérieuse est de nature à garantir une mise en valeur rationnelle du patrimoine national.

En ce qui concerne la colonisation proprement dite, il convient d'insister en premier lieu sur la nécessité d'un ***aménagement préalable*** des zones à coloniser, aménagement devant être précédé d'études techniques appropriées afin d'éliminer dans la mesure du possible certains facteurs de découragement chez les nouveaux agriculteurs : terres ingrates, infrastructure insuffisante etc...

Il est ensuite une conclusion difficilement contestable en cette matière : les installations des colons ont donné des résultats d'autant plus décevants que le Gouvernement s'était montré plus généreux (quand les mensualités fixes cessaient d'être versées, les colons vendaient le bétail et abandonnaient les lieux).

Une deuxième conclusion paraît également s'imposer dans la colonisation directe : les échecs proviennent souvent du manque d'encadrement. L'expérience semblant résister à l'épeuve du temps est la colonisation contrôlée par les militaires à Stung Trèng, Ratanakiri, Mondulkiri.

Une troisième conclusion (qui n'est pas une cause d'échec) est qu'une colonisation directe coûte extrêmement cher.

On a également enregistré des cas de réussite.

Les meilleurs exemples de réussite sont ceux où les habitants viennent s'installer autour d'un pôle d'investissement important :

— O Chrall : barrage de Kirirom.

— Sihanoukville : développement du port et des activités économiques.

D'autres cas de réussite ont été dûs soit à la simple construction de route dans des régions assez riches (route Srè Ambel – Khémarak Phouminville), soit à l'aménagement d'un centre urbain (Kirirom).

En faisant la synthèse des causes d'échecs ou de réussite enregistrées dans notre pays ainsi que les expériences des autres pays en cette matière, il est possible d'énumérer sommairement les lignes directrices qu'il ne faut pas oublier dans une opération de colonisation :

— études géographiques de la région que l'on veut aménager : pédologie, météorologie agricole, étude des ressources en eau (pluviométrie, cours d'eau, eaux souterraines), conditions climatiques et de salubrité ;

— études des voies d'accès ;

— détermination des cultures qui peuvent être pratiquées ;

— projet d'alimentation en eau potable et d'irrigation progressive de certaines cultures ;

— plan de l'appareil administratif et des institutions communautaires ;

— plan d'encadrement dans l'organisation de travaux agricoles des colons ;

— plan de commercialisation des produits;

— coût de l'opération et plan financier échelonné ;

— facilité d'échanges entre les centres communautaires d'une même région; il est très souvent nécessaire d'implanter plusieurs villages dans un système régional défini et basé sur une hiérarchie d'agglomérations ainsi que sur des fonctions nettement déterminées. Le schéma d'implantation de plusieurs centres communautaires pourrait se concevoir de la façon suivante :

1. A l'échelon de villages communautaires, implantation de plusieurs villages agricoles ordinaires dans une région où des études préalables auront été effectuées;

2. A un deuxième échelon, implantation des centres ruraux dont chacun fournit les services à un groupe de cinq ou six villages qui « gravitent » autour de chaque centre; ce dernier doit pouvoir absorber la production des villages qui dépendent de lui.

3. Au sommet, implantation d'une petite ville régionale desservant les centres et les villages et servant de marché pour la production de la région.

Il est une autre ligne directrice qu'il ne faut pas perdre de vue: les investissements productifs d'une certaine importance, susceptibles de fournir du travail à un assez grand nombre de familles, constituent, en principe, un pôle d'attraction qui, à son tour engendre d'autres investissements et d'autres implantations. Les cas de Sihanoukville, de Ratanakiri sont suffisamment significatifs à cet égard.

Sur le plan humain, il y a lieu de se tourner vers l'éducation des jeunes des 2 sexes, à partir de 12 ans ayant comme idéal la rénovation de l'agriculture, la création de villages agricoles modernes. Les résultats obtenus en cette matière, dans certains pays, notamment Israel, se révèlent très concluants. La J.S.R.K. servirait de noyau idéal pour le recrutement.

Enfin, rappelons que des efforts seront déployés en vue d'améliorer des régions aménagées et de les rendre plus attrayantes aux nouveaux candidats possibles.

B - Nouveaux emplois

La politique de colonisation ouvrira de nouveaux débouchés pour les jeunes qui arriveront sur le marché du travail mais elle devra être complétée par un nouvel effort conjugué du secteur tertiaire, dans la mesure où il n'entrainera pas d'augmentation substantielle des coûts de production des produits industriels. La création de nouvelles entreprises à faible intensité capitalistique sera souhaitable.

C. Planification régionale

La poursuite de la politique de colonisation ayant pour objectif final de résoudre le problème d'emplois tout en permettant de répartir harmonieusement la population devra se faire de pair avec la planification régionale.

Cette dernière apportera sa contribution à la réussite finale par la connaissance précise des possibilités économiques de chaque région, de la dépendance de chacun vis-à-vis des autres et de leur complémentarité.

Les études des provinces, en l'état actuel, ne donnent pas de vue précise de chaque région du royaume. Le deuxième Plan se fixe comme objectif nécessaire pour une politique sociale convenable, l'étude régionale en commençant par le recensement des ressources, des possibilités et des besoins de chaque région; à un stade ultérieur, on abordera le problème de la comptabilité régionale pour arriver finalement à la planification régionale.

La croissance des provinces ouvrira des perspectives nécessairement intéressantes en matière de politique économique.

2è : Orienter l'éducation en fonction des débouchés

En l'état actuel de la croissance démographique galopante, l'éducation ne devra pas viser seulement à donner aux jeunes des connaissances mais à leur procurer des possibilités de travail après la scolarisation.

L'orientation de l'éducation se fera nécessairement dans le cadre de développement économique d'ensemble. Le tableau n° 3 nous montre qu'en 1972 la population active dans le secteur primaire s'établirait normalement à 78% dans le contexte du développement projeté. Il sera donc nécessaire de tenir compte de cette tendance dans la formation de notre jeunesse, au cours des cinq prochaines années.

Section III— *Objectifs sociaux.*

1er: Santé

Compte tenu des efforts colossaux consentis jusqu'à présent, aussi bien dans la formation du personnel médical que dans les constructions diverses d'hôpitaux, d'infirmeries ou de centres sanitaires, l'objectif du Plan se limitera :

— à pourvoir en personnel et en médicaments les centres sanitaires déjà construits ;

— à entretenir l'infrastructure sanitaire existante qui se détériore, faute d'entretien adéquat ;

— à étendre l'effort d'équipement en fonction de l'accroissement démographique et dans une mesure compatible avec les objectifs du Plan ;

— à étendre l'effort d'équipement dans le cadre d'aide à la politique de colonisation.

2è: Education.

L'éducation a connu un développement inégal depuis l'indépendance. L'objectif du Plan, en cette matière, sera surtout qualitatif :

— l'enseignement devra servir de moteur au développement économique.

— l'enseignement théorique devra s'effectuer autant que possible de concert avec la pratique et en vue de la pratique. L'enseignement purement théorique devra se limiter à certains domaines précis (mathématiques pures, littérature,...).

3è: Construction et Urbanisme

Le développement de la construction et de l'urbanisme enregistré ces dernières années motive notre satisfaction dans la mesure où il a contribué à satisfaire les besoins sociaux et à souligner la valeur humaine dans le développement économique. Néanmoins ce développement devra être freiné et orienté dans l'optique de la production. Ainsi :

— en ce qui concerne l'urbanisme, les réalisations peu coûteuses et qui servent de stimulant à la production (espaces verts, égoûts, canalisation, centres récréatifs modestes) pourront être encouragées; ces réalisations devront être le fait des idées plus que de l'argent ;

— en ce qui concerne la construction seuls seront encouragés les bâtiments servant à l'usage de la production.

TITRE III

CONTROLE DE L'EXECUTION DU PLAN — MESURES EN VUE DE FAVORISER LES INVESTISSEMENTS — MESURES EN VUE DE SOUTENIR LA PRODUCTION AGRICOLE.

Nous considérons comme essentiels pour l'exécution correcte du Plan les objectifs en matière d'investissements et d'importations pour lesquels il importe d'instaurer des mesures de contrôle assez souples quant à la manière mais étendues en ce qui concerne les champs d'application. Parallèlement aux mesures de contrôle, le rappel et la mise en place des dispositions en vue de favoriser les nouveaux investissements sont proposés ci-après.

CHAPITRE I : CONTROLE DE L'EXECUTION DU PLAN

Section I — *Controle des investissements*

1.— Investissement du secteur public:

Nous examinerons successivement :

— les investissements de l'administration sur contributions budgétaires.

— les investissements de l'administration sur contributions aides étrangères.

— les investissements de l'administration sur contributions volontaires.

— les investissements des entreprises d'Etat et sociétés mixtes à majorité étatique.

I.— Investissement sur contributions budgétaires: La procédure suivante est adoptée :

1. Fixation du montant annuel des crédits budgétaires affectés aux dépenses d'équipement : un texte règlementaire sera pris stipulant que l'avis du Conseil Supérieur du Plan sera requis par le Ministère des Finances pour la fixation du montant des crédits d'équipement à inscrire dans le projet du budget national. Il s'agit notamment des crédits affectés

— aux dépenses en capital,

— aux subventions au Fonds de participations et de souscriptions publiques,

— aux subventions aux diverses collectivités secondaires,

— aux grosses réparations, etc...

2. La répartition du crédit ouvert au titre des dépenses de capital relèvera de la compétence exclusive du Conseil Supérieur du Plan. Quelques règles devront être, en outre, respectées

— Un rapport de présentation suivant des modèles-types ou questionnaires sera exigé pour toute opération exigeant des dépenses supérieures à 10 millions dans l'année considérée.

— La décision du Conseil Supérieur du Plan sera donnée cas par cas pour les opérations entrainant des dépenses de 1 à 10 millions dans l'année considérée.

— La décision du Conseil Supérieur du Plan sera donnée globalement pour les opérations dont le coût individuel est inférieur à un million. La répartition définitive relèvera de la compétence d'un comité composé du Minplan (Directeur Général), du Minfinances (Directeur du budget) et des ministères intéressés (chefs des services techniques).

3. L'exécution des opérations d'investissements réalisés sur les crédits budgétaires sera contrôlée à posteriori par le Minplan avec obligation d'en rendre compte au Conseil Supérieur du Plan.

Le contrôle s'effectuera de la façon suivante :

— communication automatique au Minplan des décisions d'engagement et d'ordonnancement par le Minfinances. Le Minplan pourra éventuellement exercer son droit de véto pour la suite de l'opération si celle-ci a été exécutée contrairement aux décisions du Conseil Supérieur du Plan ou de façon telle qu'elle risque de compromettre les fins économiques recherchées.

— missions d'inspections sur place par des fonctionnaires du Minplan nantis de la situation des engagements et des ordonnancements envoyés par le Minfinances et des rapports périodiques qui sont adressés au Minplan par les bureaux dont il est question ci-dessus.

— création d'un bureau du Plan dans les principaux ministères techniques intéressés. Ce bureau enverra des rapports périodiques au Minplan sur l'exécution des opérations entreprises sur crédits budgétaires.

II.— Investissement sur aides étrangères.

1. Programme d'aide. Les programmes à réaliser chaque année au titre des différentes aides étrangères devront être soumis, dans la mesure du possible, à l'approbation du Conseil Supérieur du Plan.

2. Emprunts extérieurs. Ils devront recevoir l'approbation préalable du Conseil Supérieur du Plan. Quant à la gestion, elle continuera à être prise en charge concurremment par la Banque Nationale du Cambodge et la Direction des Finances Extérieures suivant la procédure existante.

III.— Investissements sur contributions volontaires diverses.

La procédure actuelle devra être maintenue.

IV.— Investissements dans des sociétés d'Etat et des sociétés mixtes à majorité publique.

1. Créations de sociétés et augmentation de capital. Dans la loi-cadre sur le 2ème Plan Quinquennal, il sera précisé le contrôle des organes du Plan sur les « Fonds de participation et de souscription publiques » de la façon suivante:

— autorisation préalable du Conseil Supérieur du Plan pour toute souscription égale ou supérieure à 10 millions de riels.

— accord préalable du Minplan pour les souscriptions ou participations d'un montant inférieur à 10 millions de riels.

En ce qui concerne la gestion, il y aura lieu de prévoir dans le Kret d'application qu'un représentant du Minplan figurera autant que possible dans les Conseils d'Administration des Sociétés d'Etat et d'Economie Mixte à majorité étatique. Néanmoins, pour les sociétés de faible importance un représentant commun avec le Minfinances pourra être envisagé

2. ***Prêts***. La procédure actuelle est satisfaisante

— autorisation préalable du Conseil Supérieur du Plan pour tout prêt égal ou supérieur à 5 millions de riels.

— décision du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Equipement pour les prêts inférieurs à 5 millions de riels.

2.— Investissements du secteur privé.

Le contrôle des investissements privés devra être très souple et se limitera à deux domaines.

I.— Contrôle des prêts d'équipement:

— approbation du Conseil Supérieur du Plan pour les prêts d'un montant supérieur à 5 millions de riels.

— décision du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Equipement pour les prêts d'un montant inférieur à 5 millions de riels.

II.— Contrôle de l'utilisation des avantages accordés.

Ce contrôle sera exercé par chaque ministère technique intéressé. Le département du Plan se bornera à faire chaque année la situation de l'ensemble des entreprises telle qu'elle ressort des comptes économiques correspondants.

Section II— *Contrôle des importations.*

Nos efforts d'investissements se répercuteront normalement sur la consommation sur laquelle nous ne pouvons agir que dans quelques domaines limités. Dans le cadre de ce plan, notre contrôle en matière de commerce extérieur sera limité à ce que soient respectés, dans la mesure du possible, les objectifs en matière de ventilation des importations des biens. Ce contrôle sera exercé par le Minplan au moment de l'approbation du plan d'importations et d'exportations par le Conseil de Cabinet.

CHAPITRE II: MESURES EN VUE D'ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS.

En ce domaine, très peu de choses restent à dire du moins pour les textes. Les lacunes résident dans l'imprécision des procédures d'application et le manque permanent des décisions qui, au bout de quelques mois, risquent d'être neutralisées ou annulées par d'autres décisions.

Dans la loi-cadre sur le 2ème Plan, nous rappellerons les dispositions existantes relatives aux avantages reconnus aux investissements tout en apportant des précisions qui manquaient aussi bien dans la formulation des textes que dans la procédure conférant à cette dernière un caractère plus permanent, tout au moins pendant une durée raisonnable.

1.— Délimitation précise des secteurs d'activité ouverts aux investissements privés:

Le Krâm relatif à cette délimitation est soumis à l'Assemblée Nationale.

2.— Avantages réservés aux investissements du secteur privé.

a.) Garantie de non-nationalisation: Elle est contenue dans le Krâm sus-vise.

b/) Avantages fiscaux divers: Le Krâ n n° 242-CE du 18 mai 1965, loi des finances pour l'exercice 1966, prévoit toutes les gammes possibles d'avantages fiscaux. Ce Krâm, trop libéral, gagnerait à être revisé dans le sens de restriction des avantages (Il y a lieu de demander au C.S.P. d'inviter Minfinances à préparer un nouveau projet sur cette question dont quelques articles seront repris dans la loi-cadre du Plan).

L'absence d'application de ce Krâm résulte de la procédure d'octroi qui n'est pas satisfaisante. Il était stipulé qu'un Prakas conjoint du Minfinances et du Minindustrie ou d'Agriculture établirait la liste des entreprises bénéficiaires. Il s'agit des ministères dont les points de vue seront nécessairement opposés dans de nombreux cas...Il faut une instance neutre: le département du Plan pourra jouer ce rôle. La procédure suivante sera adoptée:

— Pour les investissements de 5 millions de riels et plus, la décision appartient au Conseil Supérieur du Plan.

— Pour les investissements inférieurs à 5 millions de riels la décision sera prise par un comité composé de:

— Un représentant Minplan: Président
— » Finances: Membre
— » Industrie: »
— » Agriculture: »

Un Prakas, cas par cas, sera signé par le Premier ministre.

3.— Protection des nouveaux investisseurs contre la concurrence des produits étrangers

La loi-cadre sur le 2ème Plan et ses Krets d'application prévoiront la procédure suivante:

Tout producteur, nouvel investisseur, est habilité à présenter une demande d'institution de mesures de protection au Minplan.

Une commission composée de :

— Un représentant du Minplan ..... Président
— " du Mincommerce ..... Membre
— " du Minfinances ..... "
— " de la B.N.C. ..... "
— " du ministère technique intéressé ..... "

étudiera cette demande.

— Le rapport de la Commission sera soumis à l'examen du Conseil Supérieur du Plan et,

— sur approbation du Conseil Supérieur du Plan, le Premier ministre prend un Prakas imposant les mesures adoptées.

4.— Garanties de principe en matière d'acquisition de matières premières et de renouvellement d'équipement.

Les Mincommerce et ministères intéressés ainsi que la BNC devront prévoir une procédure permettant:

— d'éliminer dans la mesure du possible, les fluctuations d'année en année de l'importation des matières premières et des matériels d'équipement dues aux variations des exportations de nos produits principaux lesquels dépendent malheureusement des conditions pluviométriques, (ceci devrait être possible d'après un système de stabilisation quelconque basé sur des moyennes raisonnables),

— aux entreprises ayant obtenu des autorisations d'installation de bénéficier, en principe à concurrence de leurs besoins normaux, standardisés, des matières premières et du renouvellement de leur matériel (ceci, non plus, ne devrait pas être très difficile, si les critères du Plan sont respectés au moment de l'autorisation d'installation).

5.— Avantages spéciaux aux investisseurs étrangers.

Le Krâm n° 221-NS du 13 septembre 1957 est satisfaisant. Soulignons qu'il prévoit déjà l'autorisation préalable du Conseil Supérieur du Plan.

Il est bien entendu que les investisseurs étrangers, outre les garanties spéciales de transferts de bénéfices et de désinvestissements stipulés par Krâm n° 221-NS du 13 septembre 1957, auront droit aux garanties et avantages prévus pour les investisseurs nationaux ordinaires.

CHAPITRE III : MESURES POUR SOUTENIR LA PRODUCTION AGRICOLE.

Section I — *Soutiens des prix des produits agricoles*

a.— Soutiens directs: Les mesures récentes prises pour aider le ramassage des produits agricoles visaient surtout à rémunérer les petits producteurs, jusqu'alors livrés à eux-mêmes. Les résultats psychologiques ont été, dans l'ensemble, positifs mais le rôle de l'OROC comme organisme exécutant n'a pas été déterminant comme il eut été souhaitable: l'amérioration du dispositif de canalisation des crédits jusqu'aux coopératives et de leur utilisation doit être entreprise sans tarder pour atteindre un minimum d'efficacité que l'on est en droit d'attendre d'un organisme de cette envergure; d'un autre côté, la position de l'OROC vis-à-vis des autres ramasseurs doit être clairement définie pour lever tout malentendu qui risquerait de freiner les activités des ramasseurs individuels.

L'action de l'OROC sera facilitée par le soutien conjugué de la SONEXIM, organisme acheteur, d'une caisse de stabilisation des prix des produits agricoles qui sera mise sur pied et d'une Banque de Développement, organisme de crédit à moyen et long terme dont l'action s'étendra aussi à l'agriculture.

Rôle de la caisse de stabilisation: Dans certains pays (Ghana, Sénégal), un seul organisme s'occupe en même temps de la fixation des prix, du ramassage et de la commercialisation. Cet organisme s'appuie sur les coopératives et sur les commerçants agréés pour le ramassage et sur l'aide des banques pour les crédits. Le même travail est effectué chez nous par plusieurs organismes, OROC, SONEXIM, sociétés privées et ramasseurs individuels. La coordination de ces organismes reste encore le point faible mais, avec la création d'une caisse de stabilisation, on peut estimer que cette lacune sera éliminée.

Ainsi l'OROC, les sociétés et les ramasseurs ramasseront les produits agricoles aux prix fixés (marges non comprises) à chaque début de campagne, par la caisse de stabilisation; la SONEXIM achètera pour l'exportation aux prix fixés (marges non comprises) étant entendu que les différences de prix, en gain ou en perte, seront prises en charge par la caisse de stabilisation.

La masse de manœuvre de la caisse de stabilisation sera alimentée par le solde positif actuel du compte de péréquation et des péréquations ultérieures. L'excédent éventuel du fonds de stabilisation servira, en partie, à financer l'acquisition du matériel de travaux agricoles collectifs des coopératives.

Remarque: Le rôle de la Sonexim comme organisme transitoire de soutien restera valable avant la création d'une telle caisse, mais il est clair que les fonctions multiples de la Sonexim ne lui permettront pas de remplir ce rôle efficacement.

b.— Soutiens indirects: Parmi les diverses mesures possibles pour soutenir l'agriculture, il en est une sur laquelle le 2ème Plan insiste: l'abaissement des prix des fertilisants et des insecticides et pesticides. Bien que tout le monde s'accorde à reconnaître que leurs prix restent relativement élevés pour inciter les paysans à les utiliser si convaincus qu'ils soient de l'efficacité de ces produits, aucune solution satisfaisante n'a été donnée à ce problème dont l'importance vaut la peine d'être soulignée dans le cadre du présent exposé.

Les efforts de vulgarisation des nouvelles techniques modernes n'ont pas été suivis d'augmentation de rendement à l'hectare et la production globale n'a pu progresser que grâce à la culture extensive.

Il semble, si l'on pousse plus loin l'analyse, que la cause d'échec ne réside pas uniquement dans l'absence d'assimilation des paysans aux techniques modernes. Deux remarques sont significatives à cet égard: l'offre des produits agricoles est plus élastique que l'on ne pense en général. Ainsi le mais a atteint dans le passé un niveau de production qui n'a jamais été égalé; le coton qui occasionne tant de soucis aux autorités responsables a déjà dépassé le volume annuel de 20.000 tonnes; les plantations familiales d'hévéas ont enregistré il y a peu de temps une progression remarquable. Malgré les conditions pluviométriques variables, nous avons enregistré, dans le passé, plus de constance dans les efforts du monde rural: l'évolution du taux du PIB jusqu'en 1963 en témoigne (voir titre I. 1ère Partie).

Il est donc permis de penser que les paysans n'ont pu donner leur maximum, acculés à produire de la façon qui coûte le moins ,les moyens modernes de production leur étant interdits du fait de leurs prix même. La deuxième remarque confirme effectivement que jusqu'en 1963 les efforts ont été déployés dans le sens extensif.

Moyens proposés pour l'abaissement des prix des fertilisants et des insecticides et pesticides.

Le coût de l'abaissement des prix des engrais et autres sera pris en charge autant que possible par la caisse de stabilisation et partiellement au titre de contributions exceptionnelles prélevées sur les crédits d'investissements.

Autres soutiens de l'agriculture: Les autorités compétentes veilleront à ce que les prix des petits moyens de production et des produits de consommation de 1ère nécessité de la masse rurale soient stables et abordables.

Section II — *Mise en place d'une banque de développement par la transformation de la Caisse Nationale d'Equipement*

En l'absence d'un marché financier national organisé, la nécessité d'un organisme réfléchi qui joue ce rôle s'affirme avec évidence, dont l'objectif est d'attirer les ressources disponibles publiques et privées intérieures et internationales vers les tâches de production. L'augmentation du nombre de banques de développement dans le monde, de concert avec celle de banques semblables de portée continentale ou mondiale, dénote l'efficacité d'une telle institution. On ne peut considérer que la Caisse Nationale d'Equipement joue effectivement ce rôle; ses statuts et son organisation seront donc entièrement revus pour la transformer en banque de développement véritable.

Placée sous le contrôle du Gouverneur de la B.N.C., la banque de développement complète rationnellement le système monétaire national.

Section III — *Autres mesures pour favoriser l'exécution du Plan.*

Nous énumerons succinctement d'autres mesures susceptibles de contribuer à la bonne exécution du Plan:

— La loi-cadre sur le 2ème Plan Quinquennal inscrira également des dispositions visant à donner vie à la législation en matière de droits fonciers et du code forestier et des pêches.

— Sur le plan de la planification régionale, outre les activités propres du Minplan, la création d'un bureau de planification dans chaque province qui communiquera au Minplan des rapports périodiques conçus suivant des modèles-types qui seront fournis par le département du Plan.

Par ailleurs, l'INSERE sera réorganisé en fonction des besoins statistiques consécutifs à la planification régionale.

DEUXIEME PARTIE

PROGRAMMES DES MINISTERES TECHNIQUES POUR L'EXECUTION DU DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL

Les programmes d'exécution du deuxième Plan Quinquennal comportent pour chaque ministère technique:

— un exposé de la politique propre que se propose de suivre le département dans le cadre des directives générales communes; cet exposé donne, d'autre part, les justifications des objectifs particuliers énoncés par le ministère et des explications sur les programmes de travaux qu'il se propose de réaliser;

— une série d'objectifs chiffrés définissant les résultats que le ministère souhaite atteindre au terme du Plan dans les domaines relevant de sa compétence; il s'agit de résultats globaux à atteindre par les efforts du secteur privé comme par ceux du secteur public;

— un programme groupant les opérations que le ministère projette de réaliser sous sa responsabilité directe en vue d'obtenir les résultats escomptés; ce programme ne comporte donc pas d'indications sur les réalisations escomptées du secteur privé.

Le ministère du Plan a vérifié, dans la mesure du possible, que les objectifs annoncés par les départements techniques permettaient bien d'atteindre les résultats d'ensemble prévus par le schéma économétrique de base. Notamment il a été vérifié, par l'exploitation des tableaux économiques d'ensemble et par les tableaux d'échanges interbranches déjà disponibles que le total des résultats souhaités permettaient bien d'atteindre la croissance de la production intérieure brute voulue par le schéma; il existe même une bonne marge de sécurité entre les objectifs généraux du Plan et le total des objectifs particuliers proposés par les départements techniques.

En ce qui concerne la cohérence des différents objectifs et programmes, chaque ministère technique a été invité à vérifier, dans la mesure du possible, la concordance de ses projets avec ceux des autres départements techniques intéressés. Le ministère de l'Agriculture par exemple a été appelé à examiner les projets du ministère de l'Industrie en vue de vérifier si les productions agricoles envisagées permettaient d'atteindre les objectifs industriels annoncés.

Enfin, il y a lieu de mettre en relief le fait que la place accordée dans la présente Deuxième Partie à la description des programmes est fonction des priorités définies dans les objectifs généraux du Plan: les développements consacrés aux programmes des ministères de l'Agriculture et de l'Industrie sont, en conséquence, beaucoup plus importants que ceux réservés aux autres départements techniques.

TITRE I
AGRICULTURES ET PRODUCTIONS RURALES

CHAPITRE I: OBJECTIFS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

En l'état actuel des informations statistiques dont il dispose le ministère de l'Agriculture a évalué comme suit ses objectifs pour le deuxième Plan Quinquennal, dans les domaines relevant de la compétence de ses différents services (objectifs classés pour les produits suivant la nomenclature actuellement utilisée au ministère du Plan pour les comptes économiques):

PRODUCTIONS ET AUTRES OBJECTIFS	UNITES	1959	1960	1967	1972
GROUPE O					
VEGETAUX ET ANIMAUX					
Céréales et Féculents					
011— Paddy	1 000 t.	1.733	2.335	2.680	3.320
011— Paddy, rendement moyen à l'hectare	1 t.-ha.	1,023	1,086	1,22	1,32
011— Maïs roux	1.000 t.	77	143	140	180
011— Maïs blanc	1.000 t.	79	31,3	16	20,5
012— Patates	1 000 t.	20.10	27	13	17
012— Manioc	1 000 t.	10.10	13.80	24	30
Fruits et légumes					
012— Fruits	1 000 t	187	220	250	330
022— Légumes	1 000 t	N.D.	N.D.	180	230
022— Haricots	t	18.000	18.000	26.400	33.500
Stimulants					
031— Café	t	0	—	500	600
031— Thé	Ha	0	0	27	127
033— Tabac	t	5 500	5.500	10.600	13.300
034— Poivre	t	1.300	1.500	1.700	2.200

Autres végétaux						
043— Ricin	t.	300	3.500	1.100	1.400
043— Arachides	t.	6.000	3.000	21.800	27.600
043— Soja	t.	6.000	11.500	7.600	9.500
043— Sésame	t.	3.000	7.000	16.300	13.000
043— Cocotier, superficies plantées	ha.	6.400	10.500	16.800	21.400
043— Coprah	t.	2.500	4.100	6.600	8.400
044— Canne à sucre	t.	25.500	28.700	39.500	50.100
044— Canne à sucre, superficies plantées	ha.	3.200	4.000	5.200	6.400
044— Sucre de palme	t.	35.000	30.000	58.200	74.300
045— Bois en grumes	1.000 m3	181	427	346	640
Animaux						
051— Bovins	1.000 têtes	1.037	1.558	2.290	2.860
051— Bubalins	1.000 —	316	557	860	1.050
052— Porcins	1.000 —	326	645	1.130	1.570
053— Volailles	1.000 —	1.968	2.736	4.980	6.620

GROUPE I : PRODUITS ALIMENTAIRES

131— Lait	1.000 l.	96	36	180	1.000
132— Œufs	10 u.	—	—	100	150
122— Poissons d'eau douce	t.	N.D	138.000	124.000	128.000
122— Poissons de mer	t.	—	40.000	44.000	50.000
122— Poissons secs	t.	—	15.000	9.000	12.000
122— Huitres, moules	t.	—	10	20	20
151— Saumure (Tuk Trey)	hl.	—	15.000	21.000	25.000
151— Pâte de poisson (Prahok)	t.	—	15.000	12.000	14.000

GROUPE II ENERGIE

21— Bois de chauffage	1.000 st	194	260	344	400
22— Charbon de bois	1.000m3	23	12	22	30

GROUPE III : MATIERES PREMIERES ET DEMIS-PRODUITS

311— Coton	t.	5.500	5.500	1.200	3.600
311— Jute	t.	1.000	1.300	3.000	7.000
311— Kapok	t.	3.800	7.200	7.200	9.200
36— Caoutchouc	t.	22.388	37.109	54.000	80.000
36— Caoutchouc superficies plantées	ha	30.000	41.000	65.000	75.000
38— Sciages	1.000m3	88	210	188	260

GROUPE VI : PRODUITS DIVERS

61— Doses de vaccins (vaccines humaines et vétérinaires Institut Pasteur)	10^6 v	326	4.077	6.900	14.000
AUTRES OBJECTIFS : GENIE RURAL					
— Superficies irriguées	ha	32.300	45.753	55.566	99.066
— Superficies protégées contre les eaux saumâtres	ha	12	12.000	12.000	16.000
— Superficies protégées contre l'inondation	ha	2.560	2.560	5.360	32.060
FORETS :					
— Mise en réserve (création du domaine forestier permanent)	1.000ha	3.850	3.850	3.850	5.000
— Reboisement	ha.	1.800	4.016	5.000	6.500
— Aménagement des forêts	1.000ha	180	180	250	1.600
— Aménagement des réserves de chasse	1.000ha	800	800	800	1.500
CADASTRE					
1 — Triangulation générale					
- Points géodésiques de 1er ordre	1 point	70	70	80(68)	90
- Points géodésiques de 2ème ordre	1 —	—	—	210(68)	1.210
- Points géodésiques de 3ème ordre	1 —	—	—	4.265(68)	21.325
2 — Couverture des photographies aériennes à l'échelle 1/1.000 sur 181 000 Km2	Km2	—	—	36.000	181.000
COOPERATIVES :					
— Nombre des coopératives	1	47(56)	331	900	1.400
— Nombre des coopérateurs	100	100(56)	216	500	700
— Volume des crédits	10^6	196(57)	232	925	1.500

CHAPITRE 2 : PROBLEMES PRINCIPAUX POSES PAR LE DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS RURALES

Les objectifs généraux du 2ème Plan Quinquennal exposés dans la Première Partie ont donné une priorité essentielle à l'agriculture et aux productions rurales. Or les possibilités de l'agriculture cambodgienne sont réglées par l'interaction d'une série de facteurs d'ordre naturel, technique, humain et économique.

1er FACTEUR NATUREL

a) Actuellement, notre agriculture est très largement tributaire d'une plus ou moins bonne pluviométrie. Pour remédier à cette situation, il faut ***développer davantage notre politique de l'eau***.

Des efforts importants seront consacrés aux ***petits travaux d'hydraulique*** largement disséminés dans les campagnes. En effet, ces travaux s'avèrent, en définitive, les plus rentables, eu égard aux investissements réalisés et aux accroissements de production obtenus, mais il faut pour cela que les paysans s'intéressent vraiment à ces travaux et qu'ils soient bien convaincus de la nécessité de les exploiter au maximum.

L'expérience des dernières années a montré que, pour obtenir un tel résultat, le meilleur moyen consiste à amener les paysans à faire eux-mêmes leurs propres réserves d'eau et à construire eux-mêmes les moyens d'exploitation de ces réserves. Sur le plan psychologique, afin de mobiliser la conscience du monde rural, il est, en effet, très important que le paysan ait bien le sentiment d'être propriétaire du fruit de son travail; il se trouve ainsi puissamment encouragé à rechercher un profit maximum de ce qu'il a lui-même réalisé alors qu'il montre habituellement peu d'enthousiasme à exploiter les installations créées pour lui par l'Administration.

La multiplication des points d'eau par les paysans, outre les améliorations culturales qu'elle permettra, sera d'autant plus bénéfique que ces points d'eau pourront alimenter, par pompage, les pépinières pendant la sécheresse intercalaire.

Parallèlement au développement de la petite hydraulique qui retiendra le principal des efforts, il sera entrepris la ***construction de grands systèmes d'irrigation***, dont plusieurs devraient pouvoir être créés pendant le deuxième Plan Quinquennal : Bovel, Beng Veal Samnap, Tonlé Bâti et, sur une plus grande échelle, le barrage de Prek Thnot, projet établi en commun avec le département des Travaux publics. La construction du barrage et du réseau de Banân, dans la région de Battambang, devrait également pouvoir être lancée dans les dernières années du Plan.

L'intérêt de ces grands réseaux d'irrigation apparaît évident en raison de l'accroissement important de production qu'ils permettront de réaliser. Les améliorations de rendement et les nouvelles méthodes de culture mises au point dans ces régions bénéficieront à tout le paysannat khmer.

b) Dans diverses régions, les ***qualités du sol*** sont également parfois un obstacle au développement de notre production.

Les études nécessaires ont été faites pour réduire ce handicap et, par exemple, une formule d'engrais pour le paddy a pu être fixée pour que puissent être obtenus les accroissements de rendement escomptés. Diverses réalisations industrielles sont en cours ou doivent être exécutées pendant le 2ème Plan Quinquennal en vue de donner à notre agriculture les moyens de compenser par des apports d'engrais les qualités insuffisantes que le sol pourrait présenter.

2ème FACTEUR TECHNIQUE

a) Les recherches entreprises par les services responsables ont permis d'obtenir des résultats intéressants dans ***l'amélioration des façons culturales, la recherche de nouvelles variétés adaptées au pays. . .***

Ces résultats pourraient déjà être appliqués efficacement dans les différentes cultures principales. Malheureusement un grand décalage se produit encore entre les recherches et la vulgarisation du fait du manque de personnel compétent. Les efforts entrepris pour augmenter les moyens en personnel doivent résorber progressivement ce goulot d'étranglement pendant le 2ème Plan Quinquennal, surtout avec la sortie des premières promotions de l'Université Royale des Sciences Agronomiques et des premiers bacheliers et diplômés des lycées techniques agricoles.

b) En ce qui concerne plus particulièrement la ***mécanisation***, l'extension du parc de tracteurs agricoles sera poursuivie lentement, en respectant la politique de prudence suivie depuis quelque temps : ces engins, très utiles dans certaines régions, ne conviennent pas, en effet, dans d'autres.

En revanche, l'utilisation des ***motoculteurs*** sera vivement encouragée. Ces motoculteurs sont très utiles aux petits paysans pour la culture intensive le long des berges, ils peuvent se révéler efficaces, comme cela s'observe déjà à Kompong Chhnang, pour les travaux de la terre, le transport dans les champs et la propulsion des barques. Il faut enfin introduire l'usage du pompage mécanique avec ces moteurs dont le prix devra être rendu abordable pour les paysans.

3ème FACTEUR HUMAIN

C'est un des facteurs essentiels dont dépend l'avenir de l'agriculture khmère.

Il faut animer les masses paysannes et créer les conditions favorables pour qu'elles s'orientent dans la voie du progrès. A cet égard, nos jeunes semi-intellectuels, dont beaucoup sont désœuvrés actuellement, ne sont pas formés pour le métier agricole. Il faut réutiliser ce capital humain en lui donnant une instruction orientée plutôt vers la technique.

La vulgarisation, dont il a été question ci-dessus (2è, a) doit porter ses efforts sur des groupes de paysans et non agir sur les paysans isolés. A cet effet, elle devra s'appuyer sur les coopératives actuellement existantes.

4ème FACTEUR ECONOMIQUE

Prix stable et marché garanti sont deux moyens de faire progresser à coup sûr notre agriculture.

Parmi les facteurs économiques influençant la production agricole cambodgienne, il faut souligner l'importance particulière des prix. Les paysans suivent très attentivement les cours de divers produits dont l'offre sur le marché apparait, pour cette raison, très élastique: ainsi on assiste actuellement à une augmentation appréciable de produits considérés comme secondaires (haricots, manioc...), par suite d'une meilleure rémunération de ces produits — Les exemples de cultures du coton et du mais, qui ont connu des niveaux de production paraissant maintenant difficilement accessible (25.000 tonnes pour le coton alors qu'on prévoit un objectif de 3.600 tonnes seulement en 1972; 400.000 tonnes pour le mais alors qu'on prévoit un objectif de 180.000 tonnes seulement en 1972), autorisent à penser que, avec une bonne rémunération, la production agricole pourrait accuser un accroissement sensible.

Pendant le 2ème Plan Ouinquennal, une attention particulière devra être portée à la satisfaction des besoins prioritaires qui viennent d'être exposés dans cette brève analyse des facteurs naturels, humains et économiques régissant l'économie rurale khmère. C'est la première condition pour que puissent être atteints les objectifs qui vont être decrits dans les chapitres qui vont suivre.

CHAPITRE 3 : AGRICULTURE

Pour donner plus d'efficacité à son action pendant le 2ème Plan Quinquennal, le ministère de l'Agriculture, en tenant compte des objectifs généraux en matière d'investissements agricoles, a décidé de concentrer son effort sur quelques cultures principales choisies d'après les critères suivants:

— cultures touchant la masse agricole,
— cultures alimentant les industries nationales vitales,
— cultures procurant des devises (produits d'exportation)

L'application de ces critères a fait classer comme productions principales, par ordre de priorité: le riz, le caoutchouc, le maïs, le coton, le jute, la canne à sucre, le thé et le cocotier.

Les autres cultures, classées comme secondaires, seront laissées dans la plus large mesure, à l'initiative des agriculteurs. Il faut d'ailleurs rappeler à ce propos que, pour beaucoup d'entre elles, les superficies cultivées sont en tout état de cause, largement fonction du cours des produits agricoles correspondants (voir chapitre II, paragraphe 4 «Facteur économique»).

1) Culture des céréales

a) Le Riz.— Les objectifs du ministère de l'Agriculture énoncés dans le chapitre 1 ont prévu que:

— la production de paddy passerait de 2.680.000 tonnes en 1967 à 3.320.000 tonnes en 1972,

— le rendement des rizières passerait, pour la même période, de 1,22 tonne à l'hectare à 1,32 tonne à l'hectare.

En définitive, c'est essentiellement sur cette amélioration du rendement que les techniciens de l'agriculture comptent pour obtenir l'augmentation souhaitée de la production de paddy. L'extension des superficies cultivées ne sera recherchée par le département que d'une manière marginale (opérations de colonisation par exemple).

Pour atteindre cet accroissement de rendement, la direction de l'Agriculture se propose de poursuivre les actions suivantes:

— intensification des travaux de vulgarisation agricole pour un meilleur encadrement des agriculteurs;
— développement de l'utilisation des engrais;
— extension de la politique de l'eau;
— amélioration de la qualité de paddy par diffusion de semences sélectionnées auprès des agriculteurs;
— protection des cultures contre les parasites et les maladies.

b) Le Maïs.— Cette céréale constitue l'un de nos principaux produits d'exportation; à ce titre, son développement dépend principalement des conditions du marché. Mais il est projeté également d'en faire la base d'une de nos principales industries. De l'augmentation de sa production dépend la création d'une amidonnerie à Sihanoukville, amidonnerie qui pourra être ultérieurement complétée par une glucoserie. Avec une seule amidonnerie, les besoins en maïs atteindraient 150.000 tonnes.

L'action propre de la direction de l'Agriculture sera principalement concentrée sur

— la diffusion de semences de choix et précoces en vue de permettre la récolte avant les crues,
— l'amélioration du rendement,
— l'amélioration de la qualité du maïs à l'exportation.

2) Culture des plantes textiles

a) Le coton.— En raison de diverses difficultés rencontrées dans la culture du coton au cours des dernières campagnes (attaques des parasites notamment), les objectifs du Plan se bornent à prévoir l'élévation de la production de coton-graine de 1.700 tonnes en 1967 à 3.600 tonnes en 1972. Ces objectifs ne tiennent pas compte des efforts individuels des industries textiles d'Etat ou privées qui sont encouragées à s'orienter vers une politique d'exploitations intégrées lesquelles servent, par la même occasion, de champs d'expérience et d'exemples aux exploitations individuelles extérieures.

b) Le jute.— La plus grande partie de la production actuelle comprend des fibres de variétés locales de qualité passable.

L'objectif de la direction de l'Agriculture est d'atteindre au terme du 2ème Plan une production de 7.000 tonnes de fibres rouies de qualité acceptable pour la Société Khmère de Jute (SOKJUTE). La direction de l'Agriculture, en accord avec les autres autorités provinciales et la SOKJUTE s'efforcera de développer cette culture de manière à satisfaire les besoins de la nouvelle usine.

c) Le mûrier.— La culture du mûrier, bien qu'elle n'ait pas été rangée ci-dessus dans les «productions principales», sera également encouragée pendant les prochaines années. Depuis 20 ans, cette culture a perdu progressivement de son importance et il n'en existe plus guère actuellement que 360 ha dans tout le pays. Cette superficie sera étendue à 800 ha pendant le 2ème Plan avec la création d'un bureau de sériciculture qui doit se consacrer à des travaux de recherche sur l'élevage des vers-à-soie et sur l'amélioration de la culture du mûrier.

3) Culture des plantes oléagineuses

Le cocotier à coprah.— Dans les conditions actuelles, à part quelques grosses et moyennes plantations créées avec l'aide de la Caisse Nationale d'Equipement, les cocotiers sont cultivés un peu partout dans le pays. Jusqu'à présent les récoltes obtenues sont directement consommées sur place.

On estime à 16.800 ha. la superficie totale cultivée en cocotier avec une production de 6.600 t. exprimée en coprah. Le Plan prévoit une extension de cette superficie à 21.400 ha. ce qui amènera une récolte de 8.400 tonnes de coprah en 1972.

L'Etat, par l'entremise de la Caisse Nationale d'Equipement, aidera de son mieux au développement de cette culture.

4) Culture des plantes sucrières

La canne à sucre.— Les services techniques travaillent activement depuis quelques années au développement de cette culture pour répondre aux besoins de notre raffinerie-sucrerie.

Des prospections ont été faites pour le choix d'emplacements de nouvelles plantations à encourager et sur la culture à caractère familial. Dans les provinces traversées par le Mékong et le Bassac, le rendement a atteint 100 t-ha. de cannes fraîches, soit un rendement très appréciable. La Société Nationale de Sucre (SONASUCRE) a projeté d'installer à Kompong Kol, en Battambang, une plantation de 1.500 ha. pour alimenter en cannes fraîches une nouvelle usine qu'elle se propose de construire dans ce centre.

L'effort de la direction de l'Agriculture sera orienté vers la recherche de variétés de canne à haute teneur en sucre et la diffusion de ces variétés. Le 2ème Plan Quinquennal prévoit, d'autre part, l'extension de la superficie cultivée en cannes à sucre jusqu'à 6.400 ha.

5) Culture de thé

L'objectif en matière de plantation de thé est d'arriver à suffire à la consommaion. intérieure en 1972. A cet effet, le 2ème Plan Quinquennal prévoit la plantation de 100 tha Les perspectives d'exportation de ce produit sont relativement intéressantes.

6) Hévéaculture

Au Cambodge, l'hévéa est la deuxième culture après le riz. La quasi-totalité de la production du caoutchouc cambodgien est exportée.

Depuis l'introduction de l'hévéaculture au Cambodge jusqu'à l'Indépendance, ce domaine d'activité restait une spécialité quasi-exclusive des grandes sociétés francaises de plantations. Au cours des dernières années, et surtout depuis le premier Plan Quinquennal, de nombreuses plantations ont été créées par l'Etat et les habitants (plus de 15.000 ha.).

En 1967, la totalité des superficies plantées en hévéas atteint 65.000 hectares pour une production de 54.000 tonnes de caoutchouc. Les objectifs pour le 2ème Plan prévoient que, en 1972, les superficies plantées en hévéas passeront à 75.000 hectares et la production à 80.000 tonnes.

Le ministère de l'Agriculture consacrera pour sa part tous ses efforts à soutenir les plantations d'Etat et les plantations familiales. Un service spécialisé a d'ailleurs été créé à cet effet: ***l'Office de mise en valeur des zones insuffisamment développées (Hévéaculture)***.

Pour arriver à une exploitation correcte des plantations placées sous sa surveillance, il se pose à ce service des problèmes complexes et urgents:

— traitement et vente du latex,
— infrastructure routière,
— équipement de la saignée,
— encadrement technique.

Pour apporter des solutions à ces problèmes, le programme de réalisations suivantes a été mis au point pour le 2ème Plan Quinquennal:

a) Plantation d'Etat de Chamcar Andaung (PECA)

Avec celle de Svay Méas cette plantation d'Etat couvre seulement une superficie de 1.121 hectares dont la mise en valeur a été achevée en 1967. Etant donné l'importance et le nombre de plantations familiales environnantes (4.000 ha.), dont plusieurs centaines sont déjà entrées en production, le Gouvernement Royal a déjà décidé en 1967 de commencer la construction de l'usine de traitement du latex qui doit entrer en fonctionnement au debut de 1969. Le forage d'un puits de 60 mètres cubes/heure destiné à l'alimentation en eau de l'usine est déjà terminé.

b) Plantation d'Etat de Ratanakiri (PEKIRI)

Un programme d'extension de 500 à 700 hectares par an est prévu pour porter la superficie actuelle plantée de 2.774 hectares à 4.000 hectares au moins.

La construction d'une usine de traitement du latex et des installations annexes est envisagée pour entrer en fonctionnement au début de 1970.

c) Usine d'Etat de traitement du latex à Stung Trâng.

L'Etat n'a pas de plantation d'hévéas à Stung Trâng, mais le nombre et la superficie des plantations familiales qui s'y trouvent (3.000 ha.) méritent que l'Etat prévoit la construction d'une usine de traitement du latex qui entrera en fonctionnement en 1971. Jusqu'à cette date, les planteurs familiaux enverront leur latex à l'usine de la Compagnie des Caoutchoucs du Mékong.

d) Plantation d'Etat de Chipès.

C'est une plantation de 58 hectares déjà confiée à la Société des Plantations Réunies de Mimot qui y fait des travaux d'entretien au prix coûtant. La plantation pourra être mise en saignée à la fin de 1968 ou au début de 1969.

e) La Société Khmère des Plantations d'Hévéas.

C'est une société mixte dans laquelle la participation de l'Etat est majoritaire. Elle a planté déjà 1.600 hectares et compte planter encore 1.600 hectares à raison de 400 hectares par an pour réaliser une unité économique de 3.200 hectares de plantation. Sa situation sur le plateau de terres rouges de Tapao, d'accès facile et l'expérience de son personnel dirigeant sont, entre autres facteurs favorables, une garantie de rentabilité de l'entreprise.

Les petits planteurs d'hévéas de la région viennent y trouver des informations utiles sur l'hévéaculture et y apporteront plus tard (vers 1974) leur latex pour le traitement.

f) Organisme de gestion et encadrement de la petite hévéaculture.

L'importance de l'hévéaculture dans l'économie nationale, les nombreux problèmes soulevés et les techniques particulières d'exploitation de l'hévéa impliquent l'existence permanente d'un organisme spécialisé suffisamment équipé pour s'occuper des seules questions de l'hévéaculture, notamment de la gestion des plantations d'Etat (jusqu'à la constitution définitive des Sociétés Nationales de Plantations), de l'encadrement technique et de la mise en place de l'infrastructure routière des régions hévéicoles.

g) Cultures diverses.

La direction de l'Agriculture estime enfin que des travaux doivent être effectués en faveur des cultures suivantes bien qu'elles n'aient pas été rangées ci-dessus dans les «productions principales» à encourager spécialement pendant le 2ème Plan.

— Cultures fruitières.
— Tabac.
— Poivre.

Les caractéristiques principales des opérations que le ministère de l'Agriculture se propose d'entreprendre lui-même, dès 1968, pour réaliser ses objectifs pendant le 2ème Plan sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Le programme, qui sera complété en cours d'exécution du Plan, se récapitule comme suit (en millions de riels)

	PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du plan	Crédits demandés pour la première année du plan
1 —	Statistiques agricoles	8,1	2,280
2 —	Recherches agronomiques	13,42	5,120
3 —	Vulgarisation agricole	24,9	5,900
4 —	Etudes sur le riz	15,0	4,500
5 —	Station-pilote de Stung Sangker	19,1	8,00
6 —	Station-pilote de Prèk Thnot	15,0	3,0
7 —	Etude du cocotier (Tuk-Sap)	17,0	4,8
8 —	Travaux pour le coton	5,0	1,0
9 —	Travaux pour le jute	2,0	1,3
10 —	Travaux pour la sériciculture	3,77	1,15
11 —	Travaux pour l'hévéaculture	9,5	4,00
12 —	Plantation d'Etat (hévéas) de Chamcar Andaung	41,3	20,6
13 —	Plantation d'Etat (hévéas) de Ratanakiri	163,5	53,2
14 —	Usine de traitement du latex à Stung Trâng	30,0	—
15 —	Société Khmère des Plantations d'Etat (hévéas, Tapao)	54,4	11,2
16 —	Plantation d'Etat (hévéas) de Chipès	0,6	0,2
17 —	Organisme Central de Gestion et d'Encadrement pour l'hévéaculture familiale	7,5	1,5
18 —	Infrastructure des Plantations familiales d'hévéas	5,0	1,0
19 —	Travaux pour les cultures fruitières	8,3	3,300
20 —	Travaux pour le thé	17,5	5,0
20 — bis	Travaux pour le thé (Société Nationale de Plantation de Thé)	40,0	9,4
21 —	Travaux pour le tabac	1,5	0,30
22 —	Travaux pour le poivre	1,03	0,35
23 —	Emploi des engrais	150,0	30,00
	TOTAL	653,42	177,10

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : I
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Développement de la Statistique agricole du Royaume comportant l'établissement des cartes des cultures, le recensement général de l'agriculture, des enquêtes sur le revenu des ménages agricoles, des enquêtes sur le prix des produits agricoles et de leurs éléments.
Coût du projet	8.100.000 $ (dont 1.390.000 $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	2.280.000 $

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : II
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Construction d'un laboratoire des recherches agronomiques comportant des branches d'activités principales, à savoir : sol, plantes, protection des cultures, technologie.
Implantation	— Phnom Penh.
Coût du projet	13.420.000 $ (dont 4.350.000 $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	5.120.000 $

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : III
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	Travaux de vulgarisation agricole comportant — multiplication des semences, — démonstrations des variétés, des fumures, des matériels agricoles — Emploi des engrais verts et engrais chimiques — Enseignement pratique — Encadrement des fermiers modèles — Développement agricole.
Coût du projet	24.900.000 $ (dont 9.733.000 $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	5,9 Millions $

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : IV
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Développement de la culture du riz comportant la sélection des semences, études sur fumures et sols, sur la protection, sur l'usinage et le conditionnement. — Etudes économiques de production agricole et la vulgarisation.
Coût du projet	15Millions de $ (dont 3,8Millions $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	4,5 Millions de $

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : V
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	Opération préparatoire avant l'aménagement de l'ensemble de la plaine de Battambang (80.000 ha) par la création d'un périmètre d'irrigation pilote de 300 ha. et d'une station expérimentale de 17 ha. en vue de déterminer: — les possibilités d'irrigation du Stung Sangker. — les possibilités de culture à l'irrigation. — les besoins en eau des plantes. — les méthodes de vulgarisation des techniques d'irrigation.
Implantation	— Entre la RN 10 (Battambang-Païlin) et le Stung Sangker.
Construction	— Bâtiments de la ferme expérimentale (12 constructions) — Station de pompage de 900 l/s et 54 ouvrages. — Terrassement de canaux (plus de 31 Km) pour l'irrigation, plus de 28 Km pour le drainage. — Aménagement de pistes intérieures (plus de 12 Km).
Coût du projet	19.100.000 ₹ (dont 4.300.000 ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	8 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : VI
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Travaux d'expérimentation du réseau d'irrigation de Prek Thnot en vue de la recherche de formules culturales appropriées à la future région irriguée.
Implantation	— Kompong Speu
Coût du projet	15 Millions ₹ (dont 4 Milllions ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	3 Millions ₹

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : VII
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Travaux de recherche, d'encadrement et de vulgarisation de la culture de cocotier.
Implantation	— Tuk Sap (Kampot)
Coût du projet	17 Millions ₹ (dont 1,4 millions ₹ en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	4,8 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : VIII
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Travaux de recherche et d'encadrement de la culture du coton.
Implantation	— Sur terres rouges de Kg. Cham et terres noires de Battambang.
Coût du projet	5 Millions ₹ (dont 1 Million ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Millions ₹

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : IX
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Travaux de développement de la culture de jute comportant amélioration des méthodes de culture, introduction des variétés étrangères, extraction de fibre, multiplication des semences.
Implantation	— Ces travaux seront effectués à Kg. Cham, Battambang, Kandal et Siemreap.
Coût du projet	2 Millions ₹ (dont 0,32 Million ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,3 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : X
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Création d'un bureau de sériciculture. Etudes des problèmes de la production de la soie (culture du mûrier, méthode d'élevage de ver-à-soie).
Implantation	— Phnom-Penh
Coût du projet	3.77 Millions ₹ (dont 1 Million ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1.150 Million ₹

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XI
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Développement de l'hévéaculture comportant des travaux d'encadrement des petits planteurs familiaux, des travaux de recensement des superficies cultivées en hévéas et des études économiques de l'hévéaculture.
Coût du Projet	9,5 Millions ₹ (dont 2,2 Millions ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	4.000.000 ₹

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XII
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'exécution	Office de mise en valeur (OMV) des Zones Insuffisamment Développées
Opération	Terminer l'aménagement de la Plantation d'Etat de Chamcar Andaung (1.121 ha.) et traitement du latex des 4.000 ha. des plantations familiales avoisinantes.
Implantation	Chamcar Andaung (Kompong Cham)
Coût du projet	41,3 millions ₹ (dont 20 millions ₹ en devises pour l'inplantation de matériel).
Crédits demandés pour la première année du Plan	20, 6 Millions ₹

Ce projet permettra la création de 1.000 emplois nouveaux.

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XIII
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'exécution	Office de Mise en Valeur (OMV) des Zones Insuffisamment Développées
Opération	Porter la superficie de la Plantation d'Etat de Ratanakiri de 2.774 ha. à 4.000 ha. Construction d'une usine pour traiter le latex de la plantation de Ratanakiri et des plantations familiales de la région.
Implantation	Labansiek (Ratanakiri)
Coût du projet	163,5 millions $ (dont 60 Millions $ en devises pour l'importation de matériel).
Crédits demandés pour la première année du Plan	53,2 millions $

Ce projet permettra la création de 5.000 emplois nouveaux environ.

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XIV
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'exécution	Office de Mise en Valeur (OMV) des Zones Insuffisamment Développées
Opération	Installation à Stung Trâng d'une usine pouvant traiter du latex provenant de 3.000 ha. de plantations familiales de la région.
Implantation	Stung-Trâng (Kg-Cham)
Coût du projet	30 Millions $ (dont 20 Millions $ de devises pour l'implantation de matériel).
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

Ce projet permettra la création de 100 emplois nouveaux.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XV
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972.

Entreprise chargé de l'exécution	Société Khmère des Plantations d'hévéas (Tapao) sous tutelle
Opération	Plantation de 400 ha. nouveaux par an pour porter la plantation de Tapao de 1.600 ha. à 3.200 ha.
Implantation	Tapao (Kg-Cham)
Coût du projet	54,4 Millions ₰ (dont 15 Millions ₰ en devises pour l'importation de matériel)
Crédits demandés pour la première année du Plan	11,2 Millions ₰

Ce projet permettra la création de 1.500 emplois nouveaux environ.

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XVI
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'exécution	Office de Mise en Valeur (OMV) des Zones Insuffisamment Développées
Opération	Mise en saignée des 58 ha. de la Plantation de Chipès.
Implantation	Chipès (Mimot) province de Kg-Cham.
Coût du projet	600.000 ₰ (dont 150.000 ₰ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	200.000 ₰

Ce projet permettra la création de 50 emplois nouveaux.

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XVII
(Agriculture)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'exécution	Office de Mise en Valeur (OMV) des Zones Insuffisamment Développées
Opération	Mise en place de l'organisme central de l'hévéaculture (organisme chargé de prendre en main les affaires de l'hévéaculture comprenant 2 ingénieurs, 5 contrôleurs et 20 à 40 agents).
Implantation	Régions hévéicoles de Kg-Cham, Kratié, Ratanakiri.
Coût du projet	7,5 Millions $ (dont 2,5 Millions $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,5 Million $

Ce projet permettra la création de près de 50 emplois nouveaux.

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XVIII
(Agriculture)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'exécution	Office de Mise en Valeur (OMV) des Zones Insuffisamment Développées
Opération	Construction des pistes d'infrastructure pour la collecte du latex. Une trentaine de kilomètres de pistes en terre par an.
Implantation	Régions des plantations d'hévéas notamment dans Kg-Cham.
Coût du projet	5 Millions $ (dont 1 Million $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million $

Ce projet permettra la création de 20 emplois nouveaux environ.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XIX
(Agriculture)

DEUXIEME PAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	Travaux de développement des cultures fruitières comportant : Recherches des meilleures méthodes culturales. Multiplication du matériel végétal bien sélectionné. Etudes sur la qualité fruitière.
Implantation	1 Station à Battambang (Païlin) 1 Station à Kampot (Tuk Chhou)
Coût du projet	8.300.000$ (dont 2.076.000$ en devises)
Crédits demandés pour la premièrere année du Plan	3.300.000$

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XX
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	Travaux de recherche et d'encadrement de la culture du thé.
Implantation	— Bokor, Kirirom, Mondulkiri.
Coût du projet	17,5 Millions $ (dont 4,8 Millions $ en devises)
Crédits demandés pour première année du Plan	5.000.000$

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XX bis
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'exécution	Société Nationale de Plantation de Thé
Opération	— Production de thé de diverses qualités pour la couverture des besoins du pays.
Objectif et capacité	— Développement des plantations de thé du plateau de Kirirom et construction d'une usine de traitement du thé.
Implantation	— Kirirom
Coût du projet	40 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	9,4 Millions $

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XXI
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Travaux de recherche et d'encadrement de la culture de tabac.
Coût du projet	1,5 Million $ (dont 0,4 Million $ en devises)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XXII
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	Travaux de développement des cultures de poivre comportant : — sélection des semences, — multiplication des semences sélectionnées, lutte contre les parasites.
Coût du projet	1.030.000 $ (dont 300.00 $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	350.000 $

TITRE : I
CHAPITRE : III
PROJET : XXIII
(Agriculture)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Agriculture
Opération	— Développement de l'emploi des engrais. — Subvention pour rendre le prix des engrais accessible aux paysans utilisateurs en vue d'habituer ces derniers à l'emploi des engrais.
Coût du projet	150 Millions $
Crédits demandés pour la premire année du Plan	30 Millions $

CHAPITRE 4: GENIE RURAL ET HYDRAULIQUE AGRICOLE

La priorité reconnue par le ministère de l'Agriculture au développement de la politique de l'eau a déjà été exposée dans le chapitre 2e (1er. Facteur Naturel). Il n'y a donc pas lieu d'y revenir.

Le programme de réalisation mis au point pour atteindre cet objectif comprend 3 types principaux d'opérations.

1) La création de grands systèmes d'irrigation à partir de barrages également utilisés pour la production d'énergie hydro-électrique.

C'est le cas du réseau de Prek Thnot qui doit permettre l'irrigation de 18.500 ha. de terre dans la région de Kompong-Speu. Il est escompté que cet important projet pourra être réalisé dans le cadre du 2ème Plan Quinquennal.

C'est également le cas du réseau de Banân, qui doit permettre l'irrigation de 68.000 ha. de terre dans la région de Battambang. Le projet n'est pas encore prêt à être lancé, mais ce lancement pourrait intervenir avant 1972.

Voir pour les projets : Titre III (Energie et Adduction d'eau), fiches descriptives 1 et 2

2) La réalisation de travaux d'aménagement ou d'extension d'importants réseaux d'irrigation dont les projets ont été mis au point par la Division du Génie Rural du ministère de l'Agriculture.

Ces projets qui assureraient la maîtrise de l'eau sur 98.500 ha. intéressent les régions de :

- Bovel,
- Chamcar Daung
- Tonlé Bâti
- Beng Veal Samnap.

3) Des travaux d'hydraulique agricole de petite envergure que le Service du Génie Rural réaliserait dans diverses parties du Royaume pour venir en aide aux paysans. Il est prévu d'aménager 25.000 ha. à ce titre.

Ces interventions directes en faveur de la petite hydraulique agricole ne doivent pas être confondues avec l'action envisagée pour encourager les paysans à créer eux-mêmes leurs réserves d'eaux(Chapitre 2 : Parag. 1, Facteur naturel). Il est difficile d'estimer les résultats qui seront obtenus à la suite de cette action, résultats qui peuvent être très supérieurs à ceux obtenus par les interventions directes du Service du Génie Rural, si du moins on peut arriver à convaincre les paysans de l'intérêt pour eux de faire des efforts et sacrifices nécessaires.

Les principales caractéristiques des opérations que le ministère de l'Agriculture se propose d'entreprendre pour atteindre ses objectifs en matière d'hydraulique agricole sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes (sauf pour les projets de Barrages de Prek Thnot et de Banân (voir fiches 1 et 2 du Titre III, Energie).

Le programme initial se récapitule comme suit (en Millions de $).

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
— Barrages de Prek Thnot et de Banân (fiches 1 et 2 du Titre 3)	Mémoire	Mémoire
3— Bovel	193,6	46,60
4— Chamcar Daung	27,84	4,40
5— Tonlé Bati	12,8	0,4
6— Beng Veal Samnap	52,0	2,00
7— Petits travaux hydrauliques agricoles	80,0	21,60
TOTAL	366,24	75

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : IV
PROJET : III
(Génie Rural)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Division du Génie Rural
Opération	Extension et modernisation du réseau de Bovel pour l'irrigation de 45.000 ha
Implantation	Bovel
Coût du projet	193 600.000 $ (dont 89 Millions $ en devises pour l'importation de matériel)
Crédits demandés pour la première année du Plan	46,6 Millions $

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : IV
PROJET : IV
(Génie Rural)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Division du Génie Rural
Opération	Aménagement de la réserve de Chamcar Daung d'une superficie de 500 ha.
implantation	Chamcar Daung (Université Royale des Sciences Agronomiques).
Coût du projet	27.840.000 ₹ (dont 1.205.000 ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	4,4 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : IV
PROJET : V
(Génie Rural)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Division du Génie Rural
Opération	Aménagement du réseau de Tonlé Bâti pour l'irrigation de 3.000 ha.
Implantation	Tonlé Bâti
Coût du projet	12.800.000 ₹ (dont 200.000 ₹ en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	0,4 Million ₹

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : IV
PROJET : VI
(Génie Rural)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Division du Génie Rural
Opération	Aménagement du Beng Veal Samnap pour l'irrigation de 25.000 ha.
Implantation	Beng Veal Samnap
Coût du projet	52 Millions §
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions §

TITRE : I
CHAPITRE : IV
PROJET : VII
(Génie Rural)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Division du Génie Rural
Opération	— Petits travaux d'hydraulique en vue de l'aménagement de 25 000 ha
Implantation	— Diverses régions, en province
Coût du projet	80 Millions § (dont 27 750 000 § en devises pour l'importation de matériel)
Crédits demandés pour la première année du Plan	21,6 Millions §

CHAPITRE 5 : EAUX, FORETS ET CHASSE

Les forêts khmères représentent un élément très important du capital national. D'après les dernières statistiques exhaustives connues, elles couvraient 73 % de la superficie totale du Cambodge. A l'heure actuelle, par suite de défrichements et de l'octroi de titres fonciers, la surface boisée exacte est mal connue. Le taux de boisement s'avère, en définitive, très élevé. Comparativement aux forêts des pays tempérés où ce taux est en moyenne de l'ordre de 10% environ, mais dont la productivité forestière est très élevée, le rendement de nos forêts se révèle relativement faible, cela en raison du faible accroissement annuel.

Le ministère de l'Agriculturea défini une ***politique forestière*** qu'il veut suivre pendant la 2ème Plan Quinquennal en vue de parvenir à exploiter ce patrimoine dans les meilleures conditions. Les principales lignes d'action de cette politique peuvent être groupées sous 4 rubriques

1.— Création de conditions favorables à la croissance.

La mise en valeur rationnelle des ressources forestières présuppose l'adoption de quelques principes généraux, sans lesquels les mesures particulières, mises en relief ci-après, ne pourraient guère avoir d'effet

a) Superficie du domaine permanent.— Dans le cadre d'une politique générale d'utilisation des terres, il convient de réserver d'une manière permanente, des forêts de production et de protection.

Il est indispensable d'étudier la mise en réserve partielle des forêts protégées dans chaque cantonnement pour pouvoir atteindre le taux idéal de 30 à 33% de la superficie totale, car ces forêts protégées sont appelées à disparaître en faveur de l'agriculture, alors que le domaine permanent (réserves forestières) doit rester coûte que coûte sous forêt (sauf rares exceptions).

Sur une superficie globale du Cambodge de 181.105 km2, la forêt couvre 13.227.100 ha soit 73%. En appliquant le taux précité de 30 à 33%, la surface idéale de nos forêts réservées devrait être de 6 millions d'hectares — Or les réserves forestières déjà créées n'occupent que 3.851.073 ha, soit 21%, de la superficie totale.

Il convient donc de prévoir le classement d'une superficie de plus de 2 millions d'hectares, dans une période de six ans, soit plus d'un million d'hectares pour le 2ème Plan Quinquennal.

b) Personnel adéquat.— En passant du stade de l'économie de subsistance à l'économie de marché, du stade de la cueillette à la sylviculture de plus en plus intensive, l'effectif et la qualité du personnel doivent être améliorés. De même, au fur et à mesure qu'on accède à des massifs naguère inaccessibles, le domaine exploité s'étend et l'extension de l'action forestière se traduit aussi par une augmentation du personnel.

Cette catégorie d'investissements est une opération rentable. Plus l'action forestière s'étend dans l'espace et en profondeur (culture intensive), plus la conservation et la production s'améliorent.

Le personnel nécessaire pour réaliser une politique forestière donnée devra donc être d'autant plus nombreux et plus compétent que l'aménagement envisagé sera plus intense.

Ce personnel sera formé par les écoles et facultés qui viennent d'être créées: collèges et lycées agricoles, Université Royale des Sciences Agronomiques, ainsi que par les cours de recyclage qui seront organisés occasionnellement pour les besoins de la cause.

c) Financement des opérations forestières. — Le financement doit être suffisant et judicieusement consenti. La foresterie n'est pas une entreprise à court terme et, en la subordonnant à un budget annuel, on risque un gaspillage de fonds sans grands résultats.

La plupart des travaux forestiers étant saisonniers, il serait très difficile et parfois impossible d'avoir une continuité d'exécution en se basant uniquement sur le budget annuel.

d) Législation. — Deux ordres de législation sont nécessaires pour réaliser une politique forestière dynamique.

En premier lieu, il y a l'ensemble d'une législation intéressant directement la forêt. Un code forestier est en cours de rédaction et sera soumis sous peu au vote du Parlement.

En second lieu, il faut une législation économique et sociale générale adéquate: lois régissant le régime foncier, la fiscalité, la main-d'œuvre et le commerce.

Une dernière considération concerne l'application des lois et règlements. Celle-ci ne peut être efficace que si les moyens de répression et de propagande sont mis à la disposition des autorités compétentes.

e) Statistiques. — Elles doivent être améliorées pour fournir les éléments nécessaires à la préparation des plans d'ensemble et des plans de détail. Il faut principalement:

— des inventaires forestiers nationaux qui permettront de situer les forêts, d'en connaître la composition en espèce, le volume sur pied et l'accroissement.

— des statistiques des quantités enlevées, de l'emploi et du commerce, du financement, de la consommation des produits forestiers.

— des examens périodiques de l'évolution de l'offre et de la demande, qui fourniront des indications pour une revision rationnelle des programmes de production.

2.— *Augmentation de la production forestière.*

a) Protection. — Les ennemis de la forêt (feu, défrichement, pâturage, coupe abusive) doivent être contrôlés de façon à réduire sensiblement leurs dégâts. Etant donné la grande étendue des forêts et les moyens réduits disponibles pour les surveiller, il est nécessaire de faire le choix des priorités et de généraliser le travail de vulgarisation.

La protection de la faune se fait parallèlement dans les réserves de faune et pour les espèces rares (koprey, chèvre sauvage, etc...).

Pour satisfaire les besoins de récréation du public et pour l'instruire, des parcs et jardins doivent être créés et aménagés dans les grandes agglomérations.

b) Mise en valeur. — L'accroissement actuel est très inférieur à ce qu'on pourrait obtenir en appliquant les méthodes sylvicoles éprouvées. Il faut préparer un aménagement beaucoup plus intensif: les rendements par hectare des peuplements actuels pourraient doubler pour les résineux et tripler pour les feuillus.

Une meilleure commercialisation contribuerait beaucoup à l'utilisation d'espèces actuellement non marchandes. L'utilisation complète de toutes les espèces permettrait sans doute de doubler la production, mais dans l'impossibilité de le faire actuellement, une meilleure utilisation allègera la pression qui pèse sur les ressources forestières.

c) Plantation. — Certaines essences locales ou exotiques sont à croissance rapide. Elles peuvent être utilisées soit pour remplacer certaines forêts actuelles, soit pour boiser des terrains actuellement dénudés.

Le rendement de ces essences à croissance rapide est extrêmement intéressant. En effet, si les forêts naturelles produisent actuellement moins de 1m3/ha/an, les forêts de plantation bien conduites pourraient donner un accroissement de 3 m3 à 50 m3 par hectare et par an.

Une liste d'espèces de plantation est à établir, en tenant compte de leur caractère technologique (pin, teck, bois tendre) et de leur utilisation (pâte à papier etc...).

d) Forêts inaccessibles. — Le millions d'hectares de forêts inexploitées offrent manifestement une possibilité d'augmenter la production forestière. Elles se trouvent loin des centres de consommation et les frais de transport seraient élevés: c'est d'ailleurs pour ces motifs qu'elles sont depuis si longtemps inexploitées. Mais à mesure que la population s'accroitra et que les régions écartées seront gagnées à la colonisation, certains peuplements deviendront accessibles matériellement et économiquement.

Les travaux de génie forestiers devront être renforcés aussi bien dans les régions accessibles que dans les zones excentriques. Il seront conduits en conformité avec le plan général de déblocage des Travaux Publics.

e) Aménagement cynégétique. — Les réserves de faune seront progressivement aménagées en vue de favoriser la conservation et la reproduction du gibier de chasse.

3.— Industrie.

L'exploitation et les industries forestières seront progressivement développées, au besoin par la création de Société d'Etat ou d'Economie Mixte en cas de carence du secteur privé.

a) Exploitation forestière. — Le métier d'exploitant ne doit plus être improvisé. Pour réduire les prix de revient, il faudra tirer de la forêt le plus de bois possible par unité de surface, sans nuire au capital forestier. Pour cela, plusieurs conditions paraissent nécessaires: modernisation de l'équipement, financement, utilisation de bois actuellement peu connue, exploitation à long terme.

b) Sciages. — La production de sciages suffit largement aux besoins intérieurs. Mais il reste à encourager les sciages pour l'exportation et pour cela étudier les conditions les plus favorables pour présenter sur les marchés étrangers des sciages au prix de revient réduit et avec les qualités exigées.

Le nombre de sciages mécaniques est excessif et l'investissement est actuellement peu rentable (capacité de production bien supérieure à la production effective, travail artisanal s'étendant sur quelques mois de l'année, rupture de stocks de grumes, conditions de travail peu rationnelles).

Quand l'objectif est l'exportation, il faut envisager des usines modernes assez importantes. Les usines peuvent être petites et moins mécanisées s'il s'agit de produire pour l'intérieur.

La politique à suivre consiste donc à réduire le nombre des scieries, à encourager les grandes et moyennes scieries modernes et favoriser l'exportation de sciages à la place de grumes.

c) Autres industries.— Il y a le contreplaqué, le papier et d'autres entreprises artisanales très variées.

Il n'est pas question de créer de nouvelles usines de contreplaqué. Celle de Dey Eth (Kandal) produit suffisamment pour les besoins intérieurs, mais le bois servant de matières premières doit être mieux choisi et surtout mieux conservé aussi bien en forêt qu'à l'usine. Il serait également souhaitable de réduire la gamme des essences utilisées dans cette usine.

L'industrie de la pâte à papier et du papier est par contre à encourager. En vue de satisfaire les besoins de la population en croissance et de plus en plus assoiffée de savoir, et aussi en vue d'utiliser les possibilités hydroélectriques du Mékong, il est ainsi question de prévoir dès maintenant la plantation d'essence pour pâte à papier (pin, bambou, etc...) et la possibilité d'utiliser les bois tendres aussi bien pour la pâte à papier que pour les panneaux de copeaux ou panneaux de fibres.

Dans un plan ultérieur, il sera enfin possible de prévoir la construction d'une usine de cellulose actuellement étudiée par le ministère de l'Industrie.

4.— Commerce.

Le commerce intérieur qui se développe aura à résoudre en particulier les questions de prix à la consommation et de l'économie du bois (durabilité, conservation, usage économique, etc...).

Il y a beaucoup d'avenir pour le commerce extérieur du bois. Pays forestier à côté de voisins souffrant d'une pénurie de bois, le Cambodge peut envisager avec confiance la croissance de ces exportations en produits de ses forêts.

Jusqu'ici, la majorité des bois exportés ont été des grumes, ce qui constitue une perte pour le pays. Au fur et à mesure du développement commercial, il va falloir remplacer progressivement l'exportation des grumes par les sciages, puis chercher à valoriser davantage encore sa production avant de la vendre à l'étranger (contre plaqués...).

Parallèlement, le Cambodge doit chercher à réduire ses importations de produits forestiers, comme le papier et autres produits tirés du bois.

Les principales caractéristiques des opérations que le ministère de l'Agriculture se propose d'entreprendre pour atteindre ses objectifs en matière de développement forestier sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme initial se récapitule comme suit (en Millions de $)

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la première année du Plan
1a — Couverture photographique aérienne...	5,0	—
1b — Laboratoire d'essais des bois.....	2,0	0,50
1c — Recherche sur la botanique et l'écologie des essences.....	2,0	0,50
1d — Etude de la faune sauvage.....	2,0	0,50
2a — Lutte contre les feux de brousse.....	5,0	1,00
2b — Mise en réserve permanente	3,0	0,50
3a — Travaux d'amélioration des forêts.....	5,0	1,00
3b — Reboisement par plantations.....	15,0	2,00
3c — Entretien par plantations.....	2,0	0,30
3d — Etude des cardamômes.....	2,5	2,50
3e — Travaux d'aménagement des forêts.....	10,0	1,00
3f — Aménagement des réserves de faune...	2,0	0,20
4a — Maisons forestières.....	11,5	3,50
4b — Infrastructure forestière, routes et ponts	12,0	1,00
4c — Equipement en engins lourds.....	15,0	—
5a — Une société d'exploitation forestière...	25,0	15,00
TOTAL.....	119,0	29,50

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : I a
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Recherches inventaire des ressources forestières par photos aériennes (couverture aérienne effectuée au 1/40.000 m par Cadastre)
Coût du projet	5 Millions $ (dont 1 Million $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : I b
(Forêts)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Recherches : Technologie (montage d'un laboratoire d'essais physiques et mécaniques des bois en vue de l'étude technologique des bois pour la meilleure connaissance des usages de bois dans l'industrie).
Coût du projet	2 Millions $ (dont 0,3 Million $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	500.000 $

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : I c
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Recherches : botanique et écologie des essences en vue d'une meilleure connaissance écologique des essences forestières pour la protection du bois.
Coût du projet	2 Millions $ (dont 0,6 Million $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	500.000 $

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : Id
(Forêts)

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Recherches : Etudes de la faune sauvage pour l'amélioration du tourisme cynégétique et la conservation des espèces rares.
Coût du projet	2 Millions $ (dont 0,2 Million $ en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	200.000 $

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IIa
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Protection : lutte contre les feux de brousse (création des bandes pare-feu) en vue de la préservation du domaine forestier et augmentation de la production forestière.
Coût du projet	5 Millions $ (dont 1 Million $ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million $

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IIb
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Protection : Mise en réserve (création du domaine forestier permanent)
Coût du projet	3 Millions ₹ (dont 1 Million ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	500.000 ₹

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IIIa
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Mise en valeur : Travaux d'amélioration et d'enrichissement des forêts.
Coût du projet	5 Millions ₹ (dont 1 Million ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million ₹

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IIIb
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Mise en valeur : Reboisement par plantations d'essences de valeur et à croissance rapide pour l'augmentation de la production forestière (pin, teck, koki...).
Coût du projet	15 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du plan	2 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : III c
(Forêts)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Mise en valeur: Entretien des plantations dans les zones reboisées.
Coût du projet	2 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	300.000 ₹

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : III d
(Forêts)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Mise en valeur: Etude des Cardamomes (Inventaire forestier de la région de Sihanoukville). Aménagement des forêts de la région du Golfe pour la production forestière et mise en valeur.
Coût du projet	2,5 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2,5 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : III e
(Forêts)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Mise en valeur: travaux d'aménagement des forêts (Principalement 1 Forêts de la région des Cardamomes de Pursat et de Battambang. 2 Forêts de Kompong-Thom et de la rive droite du Mékong. 3 Forêts de Stung-Trèng: Kratié, rive gauche et Chhlong).
Coût du projet	10 Millions ₹ (dont 3 Millions ₹ en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million ₹

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IIIf
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Mise en valeur: aménagement des réserves de faune. Création de points d'eau et de pâturages artificiels, aménagement en parcs nationaux pour l'amélioration du tourisme cynégétique et la reproduction de la faune sauvage.
Coût du projet	2 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	200.000 ₹

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IVa
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Infrastructure; maisons forestières. Extension du service des Eaux, Forêts et Chasse, création d'inspection, de cantonnements et de nouvelles divisions.
Coût du projet	11,5 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	3,5 Millions ₹

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IVb
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Infrastructure: routes et ponts. Ouverture de zones nouvelles à l'exploitation et à la surveillance. Diminution du prix de revient d'exploitation du bois.
Coût du projet	12 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million ₹

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : IVc
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Infrastructure: équipement en engins lourds pour le transport économique et l'augmentation de la production par la construction de routes en zones excentriques.
Coût du projet	15 Millions ₹ (entièrement en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : V
PROJET : Va
(Forêts)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Service des Eaux, Forêts et Chasse
Opération	Industrie forestière; formation d'une société mixte d'exploitation forestière.
Coût du projet	25 Millions de ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	15 Millions de ₹

CHAPITRE 6: PECHES

Le ministère de l'Agriculture a fixé dans le chapitre 1er des objectifs prudents, en ce qui concerne le développement de la production piscicole pendant le 2ème Plan Quinquennal. Les deux principales productions passeraient seulement de 124.000 tonnes en 1967 à 128.000 tonnes en 1972 (poissons d'eau douce) et de 44.000 tonnes en 1967 à 50.000 tonnes en 1972 (poissons de mer). Une pêche intensive compromet, en effet, les réserves piscicoles qui constituent une des richesses naturelles les plus précieuses du Cambodge.

Le service des pêches souligne à ce propos que la pêche intérieure d'eau douce est plus importante du point de vue exploitation, notamment en zones périphériques des lacs où la pression démographique se fait très sentir (destruction des forêts inondées pour l'agriculture) alors que les zones voisines de la mer sont généralement rendues impropres pour l'élevage par la présence d'hôtes vecteurs des grandes maladies microbiennes et parasitaires. Il en résulte une faible densité de la population et donc une faible production marine

Face à cette pression démographique en zone d'eau douce, le ministère de l'Agriculture se propose, par les travaux de conservation et d'amélioration du domaine piscicole, de maintenir la production annuelle au-dessus de 120.000 tonnes entre 1968 et 1972 et d'augmenter, après le 2ème Plan Quinquennal, à 140.000 tonnes notamment par une production artificielle d'appoint de pisciculture. De même la production de la pêche maritime, prévue à un niveau relativement stable pendant le Plan pourrait ensuite passer à 100.000 tonnes (soit le double) après les études de productivité des eaux exploitées.

Les principaux éléments du programme d'action mis au point par le ministère de l'Agriculture ont été déterminés en fonction des considérations suivantes:

1.— Conservation et amélioration des zones piscicoles

a) Délimitation des lots de pêcheries.— L'accroissement de la population amène une pression de plus en plus dangereuse sur le domaine piscicole. Cette pression se traduit notamment par des empiètements sur les lots de pêcherie affermés en vue d'y pratiquer une pêche déplorable. Ces captures désordonnées perturbent la pêche normale et causent des déplacements précoces des bancs de poissons hors des lots de pêcheries. Il en résulte, d'autre part, une diminution des recettes de l'Etat du fait de la nécessité de réduire la valeur initiale des lots de pêcherie en réparation des dommages causés aux fermiers lésés.

Il convient donc de :

— matérialiser les limites des lots par les bornes en béton armé, là où les forêts inondées font défaut. Il y a lieu de préciser que le nombre des bornes confectionnées et posées jusqu'en 1967 s'élève à 1.740. Il est prévu de poser, entre 1968 et 1972, 500 nouvelles bornes, ce qui portera leur nombre total à 2.240 bornes à la fin du 2ème Plan Quinquennal ;

— matérialiser les limites des lots encadrés de forêts inondées par l'ouverture de tranchées périmétrales dont 2.440 km ont été déjà tracés jusqu'en 1967. Il est prévu de réaliser 1.000 km de nouvelles tranchées pendant le 2ème Plan Quinquennal, ce qui portera le kilométrage de tranchées périmétrales à 3.440 km en 1972;

— Elargir et entretenir les 2.440 km de tranchées périmétrales existants en 1967.

b) Protection des forêts inondées.— Les forêts inondées du Tonlé Sap constituent, dans leur ensemble, un dispositif naturel de pisciculture, admirable lieu de refuge, de ponte et d'alimentation pour les poissons.

Jusqu'à ce jour, l'extension désordonnée de l'agriculture a dévasté sporadiquement ces forêts inondées et la pratique inconsidérée de mutilation des essences spécifiques du Tonlé Sap, pour procurer clandestinement des branchages destinés aux samras, ne fait qu'accélérer leur destruction.

Il en résulte un net déclin de la productivité. Il est donc très important pour le pays de redresser la production piscicole par la protection des forêts qui exige les opérations suivantes:

— transformation des anciennes tranchées périmétrales délimitant les forêts inondées (521 Km au total) en pistes périmétrales à concurrence de 100 Km à réaliser de 1968 à 1972, soit 20 Km par an. Cette transformation sera faite en des points où les forêts inondées sont très vulnérables aux défrichements inconsidérés, pour faciliter le contrôle et l'intervention du service, en cas d'empiètement éventuel ;

— inventaire des zones des forêts inondées à concurrence de 13.000ha.; cet inventaire sera échelonné de 1968 à 1972 et aboutira à la fixation des limites du domaine réservé pour la production piscicole; il permettra la cartographie et le cadastrage qui constitueront un document définitif;

— lutte contre les feux de brousse intéressant 100.000 ha. de forêts inondées qui, en saison sèche, sont très vulnérables aux incendies de forêts. Il faudra procéder à la création de bandes pare-feu par quadrillage, pendant cinq ans (1968 à 1972).

c) Mise en réserves ichtyologiques— Jusqu'en 1959, la pêche au samras était autorisée, ce qui explique la présence, dans le Tonlé Sap, d'anciens samras s'étendant sur plusieurs milliers d'hectares (Khèts de Siemreap, Battambang et Pursat). L'interdiction de la pêche au samras a été décidée par le 8è Congrès National (juillet 1959) pour ralentir la sédimentation. Etant donné que ces samras constituent des refuges de prédilection pour les poissons, il convient de les ériger en réserves ichtyologiques pour sauvegarder les géniteurs, semences pour la production.

Jusqu'en 1967, cinq réserves ichtyologiques ont été classées dans le Tonlé Sap. Pour le 2ème Plan Quinquennal, la mise en réserves ichtyologiques sera prévue:

— Dans le Grand-Lac: Six réserves à créer de 1968 à 1972, ce qui portera à la fin du 2ème Plan Quinquennal, le nombre des réserves ichtyologiques à 11 dans le Tonlé Sap.

— Dans les fleuves: 2 réserves ichtyologiques à créer de 1968 à 1972.

— Dans les Bengs: 2 réserves ichtyologiques à créer de 1968 à 1972.

Les limites des réserves ichtyologiques à créer seront matérialisées sur le terrain par 24 pylônes en bois dur avec installation de 52 postes de contrôle. Treize canots à moteurs de 16 CV assureront la surveillance permanente de ces réserves.

d) Aménagement des zones piscicoles. — En vue de l'exploitation rationnelle du domaine piscicole du Tonlé Sap et pour maintenir et augmenter sa productivité, il convient d'aménager des zones piscicoles, qui auront pour objet de mieux connaître l'écologie fluviale et lacustre, la biologie de la faune ichtyologique d'eau douce, notamment de certaines espèces les plus importantes pour le volume pêché. Il faudra notamment faire des recherches pour déterminer la quantité maximum qui peut être pêchée sans nuire aux réserves. Il est donc nécessaire d'aménager des zones piscicoles comportant la création de centres d'essai et le reboisement de 125 ha dans le Tonlé Sap, pendant le 2ème Plan Quinquennal.

Moyens et procédés mis en œuvre pour atteindre ces objectifs: main-d'œuvre locale sous contrôle du service.

2.— Pisciculture en eau douce.

Devant la rapide croissance de la population cambodgienne, il devient souhaitable de compléter la production de la pêche en eau douce par le développement de la pisciculture des espèces locales ayant une grande valeur commerciale.

La pisciculture a une rentabilité certaine, car elle touche de près l'économie rurale et donne immédiatement un bon rendement à celui qui sait la pratiquer correctement. Il sera donc utile d'aménager:

— la station expérimentale de Tuk Chha (Kg. Cham): 1
— les stations pilotes de Baray (Siemreap) et de Snay Poal (Prey Vèng): 2

Les renseignements écologiques et biologiques sur les espèces locales ainsi que la capacité de leur reproduction, seront exploités pour convaincre la masse rurale de pratiquer la pisciculture familiale, production d'appoint pour l'économie rurale.

3.— Développement de la pêche maritime.

Les riches possibilités qu'offrent les côtes cambodgiennes pour la pêche maritime sont encore insuffisamment exploitées. Par suite de la détérioration accélérée des lacs, le Royaume a connu un certain déclin de la production des poissons d'eau douce. En attendant de pouvoir annuler les effets de cette détérioration, il convient de tirer le maximum de la production des côtes maritimes. Le développement de la pêche maritime apparaît donc nécessaire pour:

— Améliorer le niveau de la nutrition dans tout le pays.
— Relever le niveau de l'emploi par des investissements.
— Chercher à se procurer des ressources extérieures par la vente à l'étranger de produits transformés.

Le développement des pêches maritimes exigerait la création d'une flottille de pêche et d'installations de magasinage ainsi que l'organisation d'un système de distribution, ce qui représenterait des investissements considérables. Un progrès aussi rapide dépasse actuellement les possibilités économiques du Royaume. L'objectif de départ sera donc de préparer les bases d'un développement futur accéléré:

— Définition d'un programme de recherches océanographiques et de prospection du milieu marin.

— Etudes du milieu marin, identification des espèces commercialisables en vue de leur consommation en l'état ou après traitement. Biologie des espèces.

— Etudes de la productivité des eaux exploitées et définition d'un plan d'exploitation.

— Définition des programmes de développement des pêches, après examen approfondi des conditions d'exploitation actuelle. Etablissement des statistiques de capture. Moyens de les réaliser et de les étudier.

L'aménagement en cours de l'Institut Océanographique de Sihanoukville constitue la base de départ des recherches envisagées. La fourniture des matériels de recherches scientifiques est déjà prévue.

Parallèlement à l'aménagement de l'Institut Océanographique, l'expérimentation de l'ostréiculture, de la culture perlière et de la mytiliculture seront faites en 10 endroits, pendant les 5 années du 2ème Plan Quinquennal.

* * *

Les principales caractéristiques des opérations que le ministère de l'Agriculture se propose de réaliser en ce qui concerne les pêches se trouvent résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme initial se récapitule comme suit (en millions de riels).

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère anné du Plan
1— Délimitation des lots de pêcheries ...	4,5	0,9
2— Protection des forêts inondées	5,0	1,0
3— Mise en réserves ichtyologiques	3,94	0,9
4— Aménagement des zones piscicoles	0,25	0,05
5— Pisciculture-Station de Tuk Chha	10,0	3,0
6— Pisciculture-Station de Siemreap	4,0	—
7— Pisciculture-Station de Prey Veng	3,5	—
8— Institut Océanographique	10,6	2,8
9— Etudes sur l'ostréiculture et la culture perlière	1,35	0,95
TOTAL	43,1	9,6

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : I
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Pêches
Opération	« Délimitation des lots de pêcherie » Construction de 1.000 Km de tranchées périmétrales, élargissement et entretien des 2.440 Km de tranchées existantes.
Implantations	Division des pêches de Bac-Prea, Siemreap, Phat Sanday, Krakor, Kompong Chhnang, Kandal, Banam, Kompong Cham et Kratié.
Coût du projet	4,5 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	0,9 Million ₹

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : II
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution,	Service des Pêches
Opération	«Protection des forêts inondées»
Objectif et capacité	Construction de 100 Km de pistes périmétrales et de 60 Km de tranchées périmétrales. Inventaires de 13.000 ha de forêts inondées. Protection de 100.000 ha contre les feux de brousse.
Implantation	Division des Pêches de Krakor, Siemreap, Phat Sanday, Bac Prea et Komopng Chhnang.
Coût du projet	5 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million ₹

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : III
(Pêches)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Pêches
Opération	Mise en réserves ichtyologiques avec création de 52 postes de contrôle.
Implantation	6 emplacements dans le Grand Lac, des provinces de Pursat, Battambang et Siemreap. 5 emplacements dans les fleuves des provinces de Prey Vèng, Kratié, Kandal et Kompong Cham. 2 emplacements dans les bengs des provinces de Kandal et Prey Vèng.
Coût du projet	3.940.000 ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	900.000 ₹

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : IV
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel charge de l'exécution	Service des Pêches
Opération	« Aménagements des zones piscicoles » Création de centres d'essai et de reboisement d'une superficie de 125 ha de terrain défriché.
Objectif et capacité Implantation	Division des Pêches de Krakor . . . . . 25 ha — Siemreap . . . 25 — — Bac Prea . . . 25 — — Phat Sanday . 25 — — Kg. Chhnang . 25 —
Coût du projet	250.000 ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	50.000 ₹

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : V
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Pêches
Opération	PISCICULTURE : Aménagement d'une station expérimentale à Kompong Cham.
Implantation	Terrain sis à Tuk Chha (Kg-Cham).
Coût du projet	10 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	3 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : VI
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Pêches
Opération	PISCICULTURE : Aménagement d'une station pilote à Siemreap.
Implantation	Terrain sis à Baray Tuk Thla (Siemreap).
Coût du projet	4 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : VII
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Pêches
Opération	PISCICULTURE : Aménagement d'une station pilote à Prey Vèng.
Implantation	Terrain sis à Snay Poal, province de Prey Vèng.
Coût du projet	3,5 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : VIII
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Pêches
Opération	Développement de la pêche maritime. Aménagement de l'Institut Océanographique.
Implantation	Terrain sis à Sihanoukville.
Coût du projet	10,6 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	2,8 Millions $

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : VI
PROJET : IX
(Pêches)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service des Pêches
Opération	Développement de la pêche maritime «Recherches». Etudes préliminaires sur l'ostréiculture et sur la culture perlière.
Implantation	Srè Ambel.
Coût du projet	1.350.000 $
Crédits demandés pour la première année du Plan	950.000 $

CHAPITRE VII: ÉLEVAGE

Dans le cadre du 2ème Plan Quinquennal, le Service de la Production et de la Santé Animales se propose, en plus de ses objectifs habituels, c'est-à-dire promouvoir le développement de l'élevage aussi bien sur le plan quantitatif, que qualitatif, d'accroître la production laitière dans notre pays. Son plan d'action est le suivant:

1.— Maintenir l'Etat sanitaire de notre cheptel dans une situation aussi satisfaisante que possible c'est-à-dire le protéger contre les principales maladies contagieuses.

Au cours du 1er Plan Quinquennal, la peste bovine, maladie la plus importante, la plus meurtrière de notre cheptel bovo-bubalin, a pu être éliminée grâce aux efforts conjugués du Gouvernement Royal et d'organismes internationaux (F.A.O., Plan de Colombo). Mais il ne faut pas relâcher les efforts. Continuer cette lutte, cette action visant à protéger notre cheptel contre la peste bovine et aussi contre d'autres maladies contagieuses, est une nécessité impérieuse. Sans elle, toute entreprise de développement de l'élevage n'aura aucun sens.

2.— Agir directement sur nos paysans pour les amener à élever davantage d'animaux.

Ici le problème est plus complexe et il y a lieu de considérer les deux aspects de la question: aspect technique et aspect commercial.

Sur le plan technique, le Service de la Production et de la Santé Animales continue à agir comme il l'avait toujours fait tout en intensifiant ses actions: études et mises au point des techniques d'élevage, étude de la production et de la conservation des fourrages, vulgarisation, formations techniques des éleveurs, encadrement. Cela rentre dans le cadre de ses attributions.

Mais dans le domaine de la production, c'est l'aspect commercial qui est de loin prédominant. Pour obtenir un accroissement rapide de l'effectif de notre cheptel, il faut que les paysans trouvent un intérêt réel à pratiquer davantage l'élevage et donc que la vente de leurs animaux leur procure un bénéfice suffisant. Une politique de prix correcte doit être pratiquée tant pour le prix des animaux que pour celui des produits de base de leur alimentation; en ce qui concerne les porcins par exemple, le prix de certaine catégorie de son de riz doit être maintenu à un niveau raisonnable pour que les bénéfices escomptés puissent être réalisés.

Pour les questions de prix et de débouchés, le rôle des services techniques du ministère de l'Agriculture est actuellement très réduit. Aussi il est jugé préférable de promouvoir la formation de coopératives d'élevage et de sociétés d'élevage qui défendront mieux elles-mêmes leurs intérêts. C'est dans cet esprit que le Service de la Production et de la Santé Animales envisage de transformer prochainement la Station d'Elevage d'Etat de Stung Kèo en une Société Nationale d'Elevage.

En définitive, le ministère de l'Agriculture estime que, pour garantir le développement de l'élevage, les mesures suivantes doivent être arrêtées pendant le 2ème Plan Quinquennal:

— fixation de prix corrects pour le bétail sur pied,
— fixation de prix corrects pour le son de riz, utilisé pour l'alimentation des porcins,

— organisation des marchés du bétail et recherche de débouchés,
— organisation de transports à bon marché,
— formation de coopératives et de sociétés d'élevage.

3.— Importation des vaches laitières.

Dans le cadre du projet d'accroissement de la production laitière, une petite usine pilote de stérilisation de lait d'une capacité de 500l/heure est en cours de construction dans l'enceinte de la Station d'Elevage de Stung Meanchey. Elle sera en mesure de fonctionner dans le courant du 1er semestre 1968. Pour alimenter cette usine, il sera organisé la collecte du lait des producteurs des environs de Phnom-Penh qui sont disposés à accroître leur production.

Il faut, de toute évidence, songer à augmenter l'effectif de nos vaches laitières et poursuivre les efforts déjà faits dans ce sens. C'est ainsi que le Centre d'Elevage de Tuol Préah Vihéar travaille actuellement à adapter et à produire sur place des animaux d'aptitude laitière importés du Japon. La Station d'Elevage de Stung Meanchey, de son côté, sera transformée en une ferme de production laitière. Pour peupler cette dernière, il sera demandé au cours des cinq prochaines années du 2ème Plan Quinquennal l'importation de 50 vaches laitières qui serviront de reproductrices par la suite. Les produits seront vendus aux éleveurs particuliers desquels de nombreuses demandes d'achat de ces animaux nous sont déjà parvenues.

ooo

Les principales caractéristiques des opérations que le ministère de l'Agriculture se propose d'entreprendre au titre de l'élevage sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes:

Ce programme initial se récapitule comme suit (en millions $):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1— Protection du cheptel contre les maladies	5	2
2— Société nationale d'élevage de Stung Kéo	24	4
3— Ferme laitière de Stung Meanchey	8	2
TOTAL	37	8

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : VII
PROJET : I
(Elevage)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service de la Production et de la Santé Animales
Opération	Acquisition de matériels d'équipement pour la protection du cheptel contre les principales maladies infectieuses.
Coût du projet	5 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions $

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TITRE : I
CHAPITRE : VII
PROJET : II
(Elevage)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service de la Production et de la Santé Animales
Opération	— Création d'une Société Nationale d'Elevage à Kampot par transformation de la Station d'Elevage d'Etat à Stung-Kéo ; la Société Nationale d'Elevage sera capable d'élever 5.000 têtes de bovins et bubalins.
Implantation	— Emplacement actuel de la Station d'Elevage de Stung Kéo dans le Srok de Chhouk, province de Kàmpot.
Coût du projet	24 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	4 Millions ₹

TITRE : I
CHAPITRE : VIII
PROJET : III
(Elevage)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service de la Production et de la Santé Animales
Opération	— Transformation de la Station d'Elevage d'Etat de Stung Meanchey en ferme de production laitière pouvant produire 100 à 200 litres de lait par jour.
Implantation	— Ancienne Station d'Elevage de Stung Meanchey.
Coût du projet	8 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions ₹

CHAPITRE VIII : CADASTRE ET BUREAUX FONCIERS

Le Service du Cadastre et des Bureaux fonciers relève au Cambodge de la compétence du ministère de l'Agriculture en raison de la part prépondérante de l'activité de ce service qui intéresse directement le monde rural. Il est chargé principalement:

— du cadastrage des terres et
— de la conservation cadastrale.

En dehors de ces deux grandes attributions, le Service du Cadastre s'occupe également des levés topographiques à grandes échelles, de toutes sortes de plans de concessions domaniales, de mise en valeur, de lotissement pour l'implantation des colons, etc...

Les plans parcellaires et matrices cadastrales établis à la suite des travaux de cadastrage des terres, constituent incontestablement les plus sûrs documents qui puissent servir d'assiette à la répartition équitable de l'impôt foncier.

La publicité foncière des droits réels immobiliers, assurés par la conservation cadastrale, apporte, dans le cadre de la législation en vigueur, plus de sûreté dans la jouissance par les ayants droit des terres immatriculées, d'où sécurité et confiance dans les travaux agricoles.

Les documents cadastraux, notamment les plans parcellaires pourront servir à des fins multiples et seront exploités tels qu'ils puissent l'être. C'est ainsi que, pour l'étude préliminaire de leurs divers projets de plus en plus nombreux, les grands services nationaux font appel aux documents cadastraux: Génie Rural, Travaux Publics, Urbanisme et Habitat, Chemins de Fer, Electricité du Cambodge, Société Nationale de Construction, etc...

Pour pouvoir apporter aux agriculteurs, ainsi qu'aux divers techniciens profitant de leurs travaux, les services qui sont attendus de lui, le Service du Cadastre et des Bureaux Fonciers estime nécessaire d'entreprendre les 2 opérations dont les principaux caractéristiques sont sommairement résumées dans les fiches descriptives ci-jointes (triangulation générale du Cambodge et couverture photographique aérienne).

Le programme se récapitule comme suit (en millions de $)

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1— Triangulation générale	75	10
2— Couverture photographique aérienne	30	6
TOTAL.....	105	16

TITRE : I
CHAPITRE : VIII
PROJET : I
(Cadastre)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968—1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Service du Cadastre et des Bureaux Fonciers
Opération	Triangulation générale du Cambodge. Calcul de 20 points géodésiques de 1er ordre 1.210 — — de 2è — 2.325 — — de 3è —
Coût de l'opération	75 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	10 Millions $

TITRE : I
CHAPITRE : VIII
PROJET : II
(Cadastre)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction du Cadastre et des Bureaux Fonciers
Opération	Couverture photographique aérienne au 1/10.000 sur 144.800 km2.
Coût de l'opération	30 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	6 Millions $

TITRE II
INDUSTRIES ET MINES

CHAPITRE 1er : OBJECTIFS DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Les statistiques et autres moyens d'information économique sont encore très insuffisants en ce qui concerne l'industrie. Comme on le verra dans le chapitre 2 ci-après, une des préoccupations essentielles du ministère de l'Industrie est d'ailleurs l'amélioration des connaissances dans ce domaine.

Ces lacunes rendent souvent difficiles la fixation d'objectifs précis. Le ministère de l'Industrie a pu néanmoins formuler les évaluations suivantes (classées suivant la nomenclature actuellement utilisée au ministère du Plan pour les comptes économiques) :

PRODUCTIONS	Unités	1953	1960	1967	1972
GROUPE 1 : PRODUITS ALIMENTAIRES					
(1) 133— Huiles alimentaires	tonnes	0	3	600	18.000
141— Alcools de bouche (exprimé en alcool pur) .	1.000hl	92	99	100	100
142— Bière	1.000hl	0	0	0	100
143— Boissons douces non alcoolisées	1.000hl	30	85	180	270
143— Jus de fruits	1.000hl	0	0	0	
144— Glace	tonnes	35.000	72.500	110.000	160.000
151— Conserves de poissons .	»	0	0	42	60
113— Biscuits	»	0	0	100	150
153— Sucre raffiné	»	0	N.D	10.000	23.000
(2) 161— Amidon	»	0	0	0	90.000
151— Conserves de viande . .	»	0	0	3	18
GROUPE 2 : ENERGIE					
23— Essence	tonnes	0	0	0	130.600
»— Kerosène	»	0	0	0	100.800
»— Gaz-Oil	»	0	0	0	120.900
»— Fuel-Oil n° 1 et n° 2	»	0	0	0	110.600

(1)— Projets nouveaux compris.
(2)— Capacité d'une nouvelle usine projetée, si elle est réalisée.

PRODUCTIONS	Unités	1953	1960	1967	1972
GROUPE 3: MATIERES PREMIERES ET DEMI-PRODUITS					
311— Filés de coton	tonnes	0	178	1.700	3.600
312— Cuirs	peaux	N.D.	19.370	30.000	45.000
323— Sel	tonnes	26.648	37.060	10.309	35.000
323— Phosphates (phosphorites)	—	0	0	10.000	15.000
324— Ronds à béton	—	0	0	0	10.000
324— Boulonneries—Visseries	—	0	0	850	1.350
324— Clouteries		0	20	3.000	4.500
324— Grillages					
324— Tôles ondulées	feuilles	0	0	600.000	1.000.000
33— Ciment	tonnes	0	0	62.000	310.000
33— Grès cérame	m2	0	0	0	15.000
33— Faience	m2	0	0	0	10.000
33— Peintures	tonnes	0	0	450	1.000
33— Contreplaqués	m3	0	1	1.600	5.000
34— Engrais (Urée)	tonnes	0	0	0	35.000
35— Gaz carbonique	—	0	135.53	300	440
35— Oxygène	1.000m3	0	0	150	210
35— Acétylène	1.000m3	0	0	16	22
35— Azote	1.000m3	0	0	0	20
37— Pâtes à papier	tonnes	0	0	1.500	8.000
GROUPE 4: PRODUITS DES INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES					
41— Montages de tracteurs agricoles	unités	0	0	300	300
422— Montage de camions	unités	0	0	100	500
43— Piles	1.000piles	0	0	12.300	25.000
43— Accumulateurs	unités	0	0	0	8.000
442— Bouchons couronnes	10^6unités	0	0	0	150
442— Touques	10^6unités		N.D.	1	1.3
442— Articles divers en aluminium	1.000 -		N.D.	900	1.200
GROUPE 5: TEXTILES ET CUIRS					
51— Tissus de coton	1.000m2	N.D.		14.000	26.000
51— Tissus de soieries naturelles, artificielles et synthétiques	1.000m2	N.D.		2.000	2.000
521— Pansements — gaze	Tonnes	0	N.D.	160	200
523— Filets de pêche	—	0	0	260	350
524— Sacs de jute	—	0	0	2.000	6.000
525— Sandales en caoutchouc	1.000paires	0	2.200	5.000	8.000

PRODUCTIONS	Unités	1953	1960	1967	1972
GROUPE 6 : PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS					
613— Savons	Tonnes	N.D.	1.160	2.000	3.000
613— Parfumeries	hl	0	0	5	5,5
62— Pneumatiques pour :					
— camions — tracteurs	unités	0	0	30.000	70.000
— voitures-tourisme — bicyclettes	unités	0	30.000	630.000	900.000
62— Autres produits en caoutchouc	tonnes	0	N.D.	550	800
— Articles en plastique	tonnes	0	(300)	650	800
63— Bouteilles	10^6bout.	0	N.D.	8	8
63— Gobeletterie et divers articles en verre	tonnes	0	N.D.	750	750
64— Cigarettes	10^9cigar.	0		3	4
64— Allumettes (tiges)	10^9tiges	0	1,5	2,8	3,7

CHAPITRE II : ORIENTATIONS GENERALES DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Comme cela a été exposé dans les objectifs généraux du 2ème Plan Quinquennal décrits dans la 1ère partie, l'agriculture restera encore pendant de nombreuses années la principale activité de production du Cambodge et constituera donc la base de l'économie du pays. Mais chacun reconnaît que les progrès de l'agriculture sont conditionnés par le développement de l'industrie; il est également souhaité par tous que la part prise par le secteur secondaire industriel dans la formation de la production intérieure brute croisse progressivement de manière à réduire la trop grande dépendance où se trouve l'économie nationale à l'égard des productions rurales du secteur primaire, dépendance s'avérant dangereuse quand un régime de pluies défavorable compromet la récolte d'une année.

A divers titres, le développement de l'industrie apparaît donc comme un moteur essentiel de l'activité économique du pays.

1.— *Industries de transformation*.

Parmi les industries de transformation, on doit distinguer deux groupes qui remplissent au sein de l'économie nationale des fonctions distinctes et qui présentent des catactéristiques économiques nettement différentes.

Ce sont, d'une part, les industries de produits finis qui desservent essentiellement le marché intérieur et, d'autre part, les industries essentiellement orientées vers l'exportation qui transforment les matières premières locales en demi-produits, voire en produits finis, et qui peuvent être exportés à un prix plus remunérateur que les matières premières elles-mêmes.

A. Industries de produits finis travaillant pour le marché intérieur.

On sait que le coût d'une transformation industrielle varie dans des proportions considérables en fonction de l'importance de l'unité de production qui effectue cette opération. Lorsque, toutes choses égales par ailleurs, la capacité d'une installation industrielle est multipliée par 10, le coût de la transformation correspondante est divisé par un coefficient compris entre 2 et 2,5 selon le type de fabrication.

Cette loi économique handicape plus particulièrement celles de nos industries qui travaillent essentiellement pour le marché intérieur, car celui-ci est relativement limité. En revanche, ces industries bénéficient d'une double protection, une protection géographique naturelle qui est constituée par les frais de transports et les frais annexes et une protection juridique, contingentement et droits de douane.

Cette protection ne peut dépasser un certain niveau, car le prix de revient des produits exportés étant lié au niveau général des prix intérieurs, l'augmentation excessive de certains prix alourdit les prix de revient, donc la compétivité des activités exportatrices.

Sur le plan monétaire, le taux de change réel étant une moyenne des rapports des prix à l'intérieur et à l'extérieur pour les différents produits, des déséquilibres excessifs entre les prix intérieurs et extérieurs constituent des menaces pour la stabilité et la monnaie.

Il convient donc de sélectionner les industries à développer parmi celles pour lesquelles l'écart de coût de production avec la concurrence internationale est le plus faible, c'est ce qui a été fait dans le présent plan.

B. Industries de transformation des matières premières nationales en vue de l'exportation.

Ces entreprises n'ont de raison d'être que si elles sont concurrentielles, c'est-à-dire si la recette nette en devises provenant de leurs exportations est nettement supérieure à celle qui résulterait de l'exportation des matières premières brutes, déduction faite des dépenses en devises qu'entraîne leur fonctionnement (amortissement et matières secondaires importées, notamment).

En revenche, leur capacité de production n'est limitée que par la ressource en matières premières nationales car le marché international ne peut pas être modifié par les variations de la production khmère.

Une unité de production de ce type est possible chaque fois que la production de matières premières cambodgiennes est suffisante pour alimenter une unité de production de dimension considérée comme économiquement rentable dans les pays les plus industrialisés.

Le plus souvent, le produit à fabriquer n'est pas un produit fini mais un demi-produit qui fait l'objet d'un commerce international actif mais qui, en revanche, doit respecter des normes de qualité très sévères.

Plusieurs des projets ci-après entrent dans cette catégorie, ce sont la taillerie de pierres précieuses, l'amidonnerie et l'huilerie.

Parmi les industries existantes, la Société nationale de contreplaqués devrait, après amélioration de sa productivité, rentrer dans cette catégorie.

Lorque la matière première traitée est un produit agricole, le respect des normes pour le produit fabriqué impose une certaine homogénéité des produits à transformer qui doivent soit provenir de contrats de culture, soit être produit dans des exploitations intégrées à la société transformatrice ; en fait, la meilleure solution est un approvisionnement mixte, les exploitations intégrées servant de champs d'expérience et d'exemples pour les exploitations sous contrat.

Dans ces conditions, la présence d'industries transformatrices est un élément considérable de progrès technique pour l'agriculture et pour l'ensemble de l'économie.

2.— *Recherche et exploitation minières.*

L'un des objectifs du 1er Plan Quinquennal fut la mise en valeur des ressources du pays, en particulier celle des gisements miniers que son sol pouvait receler en vue de faciliter la naissance de certaines industries de base.

Par suite de la nécessité impérieuse d'obtenir rapidement des résultats, les recherches ont été, au départ, axées sur le « développement » d'indices déjà connus minerais de fer, d'or, de zinc et de plomb, phosphates, bauxites, pierres précieuses, calcaires et argiles. L'étude semi-systématique ou systématique de ces indices a confirmé la valeur de certains d'entre eux et même amené la découverte d'autres indices, jusqu'alors ignorés : manganèse, étain, tungstène.

Logique dans le passé, si l'on considère les moyens dont disposait le Cambodge et ses besoins, une telle politique de recherche apparaît maintenant insuffisante. En effet les indices visibles étant étudiés, il est indispensable d'entreprendre des recherches générales qui permettront d'évaluer les chances de découverte de substances minérales cachées, dont la présence est possible en profondeur telles que les hydrocarbures dans les formations sédimentaires, et les phosphates ou les bauxites dans les alluvions du bassin du Mékong.

Tendant à pallier cette lacune, le présent projet prévoit donc :

— *le prolongement de ce qui a été fait pendant le premier Plan*, c'est-à-dire des investigations à portée immédiate sur des sujets précis, avec des moyens accrus;

— *une recherche minière à portée lointaine, chargée de circonscrire des sujets* et faisant en particulier appel à des levés de cartes au 1/100.000, à la géophysique aéroportée, à la géochimie stratégique, à la prospection alluvionnaire générale et à la géomorphologie.

3.— *Renforcement du noyau industriel.*

Au delà des difficultés techniques, le développement économique est surtout un problème humain; l'obstacle principal, qui freine le développement industriel de pays dont l'économie était jusque là essentiellement à base d'agriculture traditionnelle est la pénurie de cadres techniques et de personnels qualifiés.

La formation de cadres pour l'industrie nécessite une formation universitaire ou simplement scolaire, selon le niveau de responsabilité, suivie d'une certaine expérience pratique; les meilleurs cadres sont d'ailleurs ceux qui, après quelques années de pratique professionnelle, sont repris et recyclés dans des établissements spécialisés.

Pour les cadres moyens et supérieurs, le Cambodge dispose d'universités techniques d'un niveau excellent; toutefois la préparation primaire et secondaire des étudiants devra être améliorée pour leur permettre de tirer le meilleur profit de l'enseignement qui leur est dispensé.

En ce qui concerne les cadres subalternes, l'Université Populaire, qui dispense déjà un excellent enseignement professionnel de base, va assurer le recyclage indispensable pour la formation des contremaîtres, chefs d'équipe, outilleurs, etc...

Mais l'expérience industrielle ne peut être acquise qu'au sein des entreprises existantes.

Les nouvelles industries d'Etat jouent dans cette formation un rôle fondamental, la plupart d'entre elles y réussissent très bien, leur exemple démontre que les difficultés encore rencontrées par celles qui n'ont pas encore trouvé leur équilibre peuvent et doivent être résolues rapidement.

Les autres industries devront faire un effort pour recruter leur personnel parmi les jeunes Khmers formés par les établissements cambodgiens, et, surtout, assurer à ces éléments un avancement normal dans l'entreprise.

Toutefois, le développement industriel constitue un équilibre dynamique; lorsque une entreprise se constitue dans un pays, ou une région, à économie agricole dominante, elle rencontre de grandes difficultés pour recruter et former son personnel qualifié et notamment sa maîtrise; puis, cinq à dix ans plus tard, le phénomène inverse se produit, l'avancement est bouché et, si l'entreprise ne se développe pas à un rythme très rapide, ce qui est rare, elle se sclérose et des tensions sociales apparaissent.

Il faudrait alors pouvoir offrir des débouchés extérieurs à une partie des travailleurs ainsi formés, pour permettre à l'entreprise de recruter de nouveaux jeunes et de donner progressivement une forme normale à la pyramide des âges de son personnel.

C'est pourquoi, il convient d'étudier avec soin la localisation des nouveaux établissements, non seulement du point de vue des circuits de matières, mais aussi de la possibilité d'atteindre à terme le degré de concentration industrielle suffisant pour déclencher le processus de développement cumulatif où chaque nouvel établissement recrute ses cadres parmi les travailleurs ayant quelques années de pratique professionnelle, dans les entreprises plus anciennement installées.

Cette « polarisation » de l'industrie permet de mettre à la disposition des industries ainsi groupées, les services dont elles ont besoin, notamment pour la formation de leur personnel subalterne et le recyclage périodique de leurs cadres.

Dans la première phase du développement industriel du pays, il semble que l'effort devrait concentrer essentiellement vers les deux centres suivants:

— zone sud de la région de Phnom Penh, le long du Bassac et du bas Mékong.

— zone de Sihanoukville.

La définition de ces axes reste indicative en attendant les conclusions d'une étude approfondie de la question.

4.— *Encadrement administratif du Plan de développement industriel.*

Les difficultés les plus graves rencontrées dans la préparation du Planr ésultaient des lacunes dans l'information statistique disponible.

Un inventaire industriel a été entrepris en vue d'établir un fichier des établissements industriels, regroupant tous les renseignements fournis par les entreprises, à l'occasion des différentes opérations administratives, et permettant ainsi de les recouper.

Parallèlement à cet inventaire, le système de statistique industrielle est progressivement amélioré.

Le nouveau système d'information et de contrôle permettra de promouvoir l'exécution du plan par une meilleure sélectivité des décisions administratives et notamment par une répartition plus judicieuse des matières et des matériels importés.

Le fonctionnement de ce nouveau dispositif a nécessité une réorganisation du département de l'Industrie (en cours d'approbation), qui implique le recrutement d'un certain nombre d'ingénieurs pour renforcer techniquement la structure administrative du département.

CHAPITRE III : PROGRAMME DE TRAVAIL DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION MINIERE.

Le programme de travaux mis au point par le ministère de l'Industrie pour le 2ème Plan Quinquennal prévoit des dépenses d'un montant peu élevé en regard de l'importance des recherches et travaux à entreprendre comme le montre le tableau récapitulatif suivant:

(en millions de riels)

PROJET	1968	1969	1970	1971	1972	Total
1— Prospection, étain	3,8	3,7	—	—	—	7,5
2— Recherche pétrolière	—	8,6	8,6	—	—	17,2
3— Enrichissement des terres allumineuses et prospection (bauxite)	1,0	2,8	2,2	—	—	6,0
4— Prospection, pierres précieuses .	—	2,7	1,7	1,7	—	6,1
5— Exploitation, — —	12,5	3,0	—	—	—	15,5
6— Prospection, phosphorites	—	—	1,9	1,7	1,9	5,5
7— Prospection, substances diverses	—	—	—	3,6	3,5	7,1
8— Prospection, or alluvionnaire	—	—	—	—	1,9	1,9
9— Prospection, pagodite, kaolin	2,9	—	—	—	—	2,9
10— Recherches à portée lointaine .	—	—	—	—	5,0	5,0
TOTAL	20,2	20,8	14,4	7,0	12,3	74,7

Il y a lieu de mentionner que les campagnes de prospection minière se font habituellement avec un concours substantiel d'aides étrangères, principalement pour le personnel spécialisé et pour l'équipement. La charge supportée par le Budget National est, en définitive, très raisonnable.

Contrairement à la plupart des autres services techniques, le service des mines peut établir avec une relative précision ses programmes de travaux, plusieurs années à l'avance c'est la raison pour laquelle il est apparu possible de prévoir dès le début du Plan, des opérations qui ne seront lancées qu'au terme du Plan.

Ces principales opérations que le service des mines envisage de réaliser se justifient par les considérations suivantes :

a) Etain

L'indice découvert en 1965 dans la zone granitique s'étendant entre le Stung Bey et le Stung Tasal au Nord a fait, en 1966, l'objet d'une première étude. Des résultats parfois très intéressants ont été enregistrés puisque certaines teneurs dépassent largement les chiffres limites d'exploitabilité.

Il importe donc de poursuivre la prospection systématique de ce gîte .Le programme de travaux s'attachera à étudier :

1. toute la zone stannifère aussi bien en alluvions actuelles qu'en roche; la première étude n'a porté que sur une surface restreinte de cette zone ;

2. les possibilités des alluvions de la plaine située immédiatement en aval de cette zone stannifère. Ces possibilités seront révélées par : a)— la reconstitution sur carte du bed rock de la vallée ancienne actuellement enfouie. Cette reconstitution se fera au moyen de levés géophysiques effectués le long de profils, en travers surtout et en long ; b)— des sondages ou des fouilles exécutés sur les pièges révélés au bed rock, où la minéralisation a pu être arrêtée.

Par ailleurs, il sera nécessaire de prendre toutes précautions utiles pour que ce gîte ne soit pas dilapidé par une exploitation artisanale frauduleuse ou non. Compte tenu de la surface à inventorier, deux campagnes, au moins, seront nécessaires pour chiffrer l'importance du sujet.

Cette découverte ouvre des perspectives qu'on ne peut négliger. En effet, elle semble élargir jusqu'au Cambodge la grande province stannifère d'où la Malaisie et la Thailande tirent une part très appréciable de leurs revenus. Rapprochée avec la mise en exploitation récente en Thailande d'un placer stannifère au N-NE de Poipet, elle donne un intérêt accru à l'alignement de fractures qui longent la bordure Est des Cardamômes.

b) Hydrocarbures.

Jusqu'à présent, les hydrocarbures n'ont fait l'objet que de très courtes études, sans travaux sur le terrain. Récemment toutefois (1965), un accord a été conclu avec le gouvernement français en vue de lancer la phase préparatoire des recherches axées sur les hydrocarbures. Les études photogéologiques actuellement en cours en France ont été prolongées en 1966-67 par des travaux sur le terrain et ceux-ci continueront en 1968 et 69. Un programme de financement a été établi à cet effet.

c) Bauxite.

Les recherches exécutées en 1965-1966 avec le concours de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du programme ordinaire pour le développement ont montré:

— qu'en raison de la nature du minerai (pauvreté en alumine, richesse en silice), les accumulations de « matériel bauxitique » trouvées dans la région de Battambang ne sont pas, actuellement tout au moins, suffisamment intéressantes pour que leur étude soit poursuivie;

— que, sous réserve d'un traitement mécanique préalable, certains recouvrements de la région du Haut Chhlong pourraient être rangés parmi les bauxites exploitables.

Il faut donc:

— d'abord trouver le procédé industriel qui permettra d'enrichir sur place les terres alumineuses pour les porter à une teneur en Al_2O_3 supérieure à 45% et descendre leur taux de silice à moins de 3%;

— si la recherche du procédé d'enrichissement aboutit, exécuter des prospections systématiques pour chiffrer les réserves.

d) pierres précieuses.

L'étude de 1965-66 dans la région de Ratanakiri a donné un premier aperçu de l'importance des gisements de zircons. Quant à ceux de Païlin, il suffit, pour en juger l'intérêt, de rappeler que leur exploitation a commencé depuis près d'un siècle et qu'elle se poursuit toujours.

Ses saphirs et rubis, malheureusement appelés « pierres du Siam », font pour leur majeure partie le bonheur des tailleurs siamois et sont toujours très recherchés par les joailliers. Il est enfin bon de souligner que la valeur des saphirs a été multipliée par 16 au cours de ces dix dernières années alors que celle des diamants n'a pas triplé.

Pour ces substances, il est prévu au titre « Plan », trois actions

1)— une prospection détaillée des régions de Païlin et de Ratanakiri;

2)— la mise en exploitation rationnelle des gisements par des coopératives ouvrières opérant sous un contrôle technique constant du Service des Mines et vendant toutes leurs productions à un ou à des « Bureaux Officiels d'Achats »;

3— la création d'une taillerie soit d'Etat, soit d'économie mixte. 500 à 1.000 emplois pourraient ainsi être créés et la valeur ajoutée serait par suite multipliée par plus de cent pour le zircon (1 kg de zircon brut, 5.000 carats, de la catégorie 4 à 5 carats est payé au mineur 200$. Un carat de zircon taillé se vend de 100 à 300$).

e) Phosphorites.

Le pays a un énorme besoin d'engrais phosphatés. La seule riziculture demanderait 120 à 130 kt/an de phosphates, exprimés en P_2O_5 contenu, soit 600 à 650 kt/an de phosphorite à 20% de P_2O_5, c'est-à-dire une quantité de l'ordre de la totalité des réserves connues des gisements de Battambang et de Tuk Méas.

En se basant sur les indications du Professeur Saurin et de M. de Belinko, spécialiste de Cerphos, il est donc indispensable de rechercher d'autres gisements:

— par une prospection des massifs présentant une grande analogie avec ceux de Totung-Krapoau et Sampou;

— sous les recouvrements alluvionnaires. Dans ce cas, la recherche est à concevoir sous la forme d'une prospection générale à la Banka sur des axes supposés privilégiés près des gisements actuels et dans les alluvions du Mékong.

f) Substances diverses.

Il est des indices connus de substances très intéressantes tel le cuivre qui n'ont encore fait l'objet d'aucun développement, en particulier ceux du bassin de la Sé-San (N.E. du pays), et des zones métallogéniquement favorables qui n'ont été qu'effleurées, en particulier la zone de fractures S. SE-N.NW qui s'étend de la région de Kampot à celle de Païlin.

Il semble nécessaire au titre du 2ème Plan d'entreprendre une reconnaissance générale de ces zones, reconnaissance qui préparerait des missions plus précises à inscrire dans un plan ultérieur.

g) Or.

Les études récentes sur les filons aurifères conduisent à penser qu'à leur sujet rien n'est convenable à une échelle industrielle. Seule une exploitation artisanale serait possible.

Un sujet peut cependant justifier une étude complémentaire: l'or des recouvrements superficiels de Bo Sup Trup mis en évidence par les reconnaissances de 1964 et 1965. Quand la réserve est jugée suffisante, les teneurs de l'ordre du demi-gramme au m3 (résultats enregistrés à Bo Sup Trup) font en Amérique l'objet d'une exploitation par drague en bassin artificiel. Une telle possibilité ne saurait toutefois être envisagée avant qu'une réserve d'exploitation ait été mise à jour par une prospection détaillée.

NOTA: Une éventualité n'est pas à exclure: celle de la mise à jour par une exploitation alluvionnaire décapant le bed-rock de filons aurifères intéressants ayant jusqu'à ce jour échappé aux recherches.

h) Gisement de Tasey — Pagodite, Kaolin.

Depuis très longtemps, on exploite au Cambodge pour la statuaire une très belle pierre ornementale, la ***Pagodite de Tasey*** appelée improprement ***marbre de Pursat.***

Une étude sommaire a montré que le gisement de Tasey renferme non seulement de la pagodite mais aussi du kaolin et que l'éventualité de bauxite n'était pas à exclure. Il est en outre apparu que l'importance de ce gisement avait été très sous-estimée.

Compte tenu du grand intérêt qu'il peut présenter pour les industries céramiques, la décoration et la statuaire, son étude détaillée est apparue nécessaire.

i) Recherches à portée lointaine.

Les besoins mondiaux en produits minéraux ne cessant de croître, la géologie s'oriente de plus en plus vers la recherche de grands gîtes sédimentaires dans les vastes bassins fluviaux, les zones deltaïques et sur les plateaux épicontinentaux. On espère y trouver non pas les teneurs exceptionnels qui caractérisent les beaux gisements filoniens mais de très grandes réserves permettant de concevoir des exploitations puissantes dont les équipements seraient amortis sans difficulté.

Tel est bien le sens des études menées actuellement dans certaines parties du monde, par exemple sur la côte Est de Madagascar (recherche de rutile, ilménite etc...) ou sur la côte d'Ouest de l'Afrique du Sud (recherche de sables diamantifères).

Actuellement, le Mékong progresse annuellement de 7 mètres sur la mer, c'est-à-dire que ce fleuve qui coule depuis des centaines de milliers d'années eut jadis son delta au Cambodge et qu'il a pu y être l'origine de grands dépôts de substances telles que l'argile, la bauxite, les phosphates.

Par ailleurs, le Cambodge, au cours de certaines ères géologiques, fut en diverses régions recouvert par des lagunes côtières. Des dépôts de sels de sodium, potassium, calcium et magnésium ont par la suite pu se constituer par évaporation et être ultérieurement protégés par des recouvrements imperméables du gypse pourrait être trouvé au Cambodge comme il l'a été au Laos en quantité économique.

Il s'agit donc de localiser les régions qui, pour des raisons diverses, furent propices à de tels dépôts. Leur recherche ferait en premier lieu appel à la photogéologie et à la géochimie. C'est à une telle fin qu'un premier crédit de 5 millions de riels est demandé pour 1971.

Les principales caractéristiques des opérations à entreprendre par le Service des Mines sont résumées dans les fiches descriptives ci-après.

Ce programme, qui sera complété en cours d'exécution du Plan, se récapitule comme suit (en millions de riels):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la première année du Plan
1— Prospection, étain	7,5	3,8
2— Recherche pétrolière	17,2	—
3— Enrichissement des terres allumineuses et prospection (bauxite)	6,0	1,0
4— Prospection, pierres précieuses	6,1	—
5— Exploitation —»—	15,5	12,5
6— Prospection, phosphorites	5,5	—
7— —»—, substances diverses	7,1	—
8— —»—, or alluvionnaire	1,9	—
9— —»—, pagodite, kaolin	2,9	2,9
10— Recherches à portée lointaine	5,0	—
Total	74,7	20,2

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : I
(Mines)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968—1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	**Etain**
Objectif et capacité	Prospection semi-systématique ou systématique suivant le cas du placer stannifère situé entre le Stung Tasal au Nord et l'O.Anlong Prous au Sud et des extensions possibles de ce placer. Sondages à main et mécaniques (Banka et sondeuses légères au diamant). Campagnes de 7 mois.
Implantation	Voir ci-dessus
Coût du projet:	
— Personnel	5,8 M. ₹
— Equipement	0,9 M. ₹
— Approvisionnement, service	0,8 M. ₹
Total	7,5 M. ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	3,8 M. ₹

Ce projet permettra la création temporaire de 40 emplois.

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : II
(Mines)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	**Pétrole**
Objectif et capacité	Etablissement d'une carte géologique orientée sur la recherche pétrolière. Surface couverte pouvant varier de 60.000 à 90.000km2 à lever au 1/100.000ème ou à une autre échelle jugée plus appropriée.
Implantation	Zones estimées les plus favorables par une étude photogéologique préalable.
Coût du projet:	
— Personnel	15,0 M. £
— Equipement	0,6 M. £
— Approvisionnement, service	1,6 M. £
	Total ..... 17,2 M. £
Crédits demandés pour la première année du Plan	N é a n t

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : III
(Mines)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	**bauxite**
Objectif et capacité	Etude d'un procédé d'enrichissement des terres alumineuses (4 mois). En cas de réussite, prospection systématique du secteur reconnu antérieurement : 2 campagnes de 7 mois en saison sèche.
Implantation	Haut Chhlong (Régions de Mondolkiri et Battambang).
Coût du projet	
— Personnel	4,1 M. ₹
— Equipement	9,9 M. ₹
— Approvisionnement	1,0 M. ₹
Total	6,0 M. ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 M. ₹

Ce projet permettra la création temporaire de 40 emplois.

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : IV
(Mines)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	**pierres précieuses**
Objectif et capacité	Campagne de 9 mois sur Païlin d'abord. Campagnes (2) de 6 mois sur Ratanakiri ensuite pour inventorier les gisements et chiffrer les réserves.
Implantation	Païlin et Ratanakiri
Coût du projet :	
— Personnel	4,5 M. $
— Equipement	0,6 M. $
— Approvisionnement service	1,0 M. $
Total	6,1 M. $
Crédits demandés pour la première année du Plan	N é a n t

Ce projet permettra la création temporaire de 30 emplois pour ouvriers et manœuvres.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : V
(Mines)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opérations	**pierres précieuses**: Exploitation et Valorisation.
Objectif et capacité	Le but de l'opération est de rationaliser à la fois l'exploitation des gisements et la commercialisation des pierres précieuses et semi-précieuses. L'opération vise, en outre, et ***c'est là que réside l'intérêt majeur de l'opération,*** à créer une taillerie d'économie mixte qui revalorisera au moins 50% de la production.
Implantation	Exploitation PAILIN — BOKEO
Coût du projet:	
— Personnel	0,5 M $
— Equipement	2, M $
— Approvisionnement service	13, M $
	Total . . . . 15,5 M $
Crédits demandés pour la première année du Plan	12,5 M $

Ce projet aura des incidences favorables très importantes

— ***Sur l'emploi***: Cette activité nationale nouvelle, qui est demeurée jusqu'à présent l'apanage d'étrangers, procurera au minimum 100 emplois permanents nouveaux; ce chiffre pourrait être porté à 500 si le projet réussissait très bien.

— ***Sur la balance des comptes:*** La valeur ajoutée par la taille à Phnom-Penh décuplera au minimum la valorisation de la production; cette valorisation sera certainement plus grande encore dans le cas du zircon

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : VI
(Mines)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	Phosphorites
Objectif et capacité	Recherche de nouvelles réserves d'abord dans les massifs calcaires vers Kampot puis vers Battambang (1 campagne de 6 mois par secteur); ultérieurement en saison sèche, prospection à la Banka sous les limons du Mekong, dans un alignement de fractures anciennes orientées NNW-S-SE suivant lequel les massifs de calcaire ont subi des phénomènes karstiques accentués (1 campagne de 7 mois).
Implantation	Voir ci-dessus.
Coût du projet:	
— Personnel	3,8 M ₹
— Equipement	0,7 M ₹
— Approvisionnement service	1,0 M ₹
	Total . . . 5,5 M ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

Ce projet permettra la création temporaire de 10 à 20 emplois.

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : VII
(Mines)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	**Substances diverses**
Objectif et capacité	Etude des indices de la vallée de la Se-San et de la zone de fractures S.SE-N.NW qui s'étend de la région de Kampot à celle de Païlin (2 campagnes de 7 à 8 mois).
Implantation	Voir ci-dessus.
Coût du projet:	
— Personnel	5,4 M §
— Equipement	0,5 M §
— Approvisionnement service	1,2 M §
	Total . . . 7,1 M §
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : VIII
(Mines)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	**or alluvionnaire**
Objectif et capacité	Etudes de recouvrements superficiels aurifères par prospection sélective sur 19 km2 par puits de 1m20×0,60 d'abord à la maille de 200×200m, puis si les résultats sont encourageants à celle de 100×100m pour terminer par un maillage à 50×50m soit en phase finale 8.000 puits à raison de 2 puits par H/J moyenne générale (Campagne de 6 mois—saison sèche).
Implantation	Bo Sup Trup (Battambang)
Coût du projet :	
— Personnel	1,4 M. $
— Equipement	0,2 M. $
— Approvisionnement service	0,3 M. $
	Total ..... 1,9 M. $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

Ce projet permettra la création temporaire de 40 emplois pour ouvriers et manœuvres.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : IX
(Mines)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opérstion	**Pagodite — Kaolin**
Objectif et capacité	Le but de l'opération est d'abord de prospecter et de cuber le gisement de pagodite et de kaolin de Tasey exploité artisanalement et déjà étudié par deux ingénieurs géologues puis, en cas de bonnes conclusions, approvisionner les ateliers de taille et l'usine de céramique d'Etat.
Implantation	— Tasey (Région de Pursat) pour la prospection et une éventuelle exploitation). — Tasey pour le dégrossissage des matérraux en cas d'exploitation avec finissage à Phnom-Penh.
Coût du projet :	
— Personnel	1,2 Million $
— Equipement	1,3 Million $
— Approvisionnement service	0,4 Million $
TOTAL	2,9 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	2,9 Millions $

Ce projet permettra la création provisoire de 30 emplois environ pendant la prospection. En cas de mise en exploitation rationnelle du gisement après la prospection 150 emplois permanents environ seront créés. Cette exploitation serait confiée à la Société Nationale de Construction.

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : III
PROJET : X
(Mines)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service chargé de l'exécution	Direction des Mines
Opération	**Recherche à portée lointaine :** Géochimie etc...
Objectif et capacité	Une grande partie du pays est recouverte par des alluvions continentales, lagunaires, deltaïques ou subcontinentales qui peuvent receler des dépôts extrêmement divers : anhydrite, gypse, natron potasse, carnallite ou encore métalliques : cassitérite, ilménite etc... Le présent projet constitue l'amorce d'une vaste campagne de prospection géochimique et géophysique qui fera appel aux techniciens : géologues et mineurs tout nouvellement sortis des universités khmères.
Implantation	Plaine du Mékong en premier lieu en amont de Phnom-Penh.
Coût du projet : — Personnel — Equipement — Approvisionnement service	3,4 M $ 0,8 M $ 0,8 M $
	Total .... 5,0 M $
Crédits demandés pour la première année du Plan	N é a n t

Ce projet permettra la création de 4 postes permanents d'ingénieurs géologues et de 50 à 100 emplois temporaires.

CHAPITRE 4ème : NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS PROJETES PAR LE MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Le département de l'Industrie a étudié d'une manière approfondie un programme de réalisations ***nouvelles*** dont il organiserait lui-même la mise en œuvre pendant le 2ème Plan Quinquennal. Les exposés qui vont suivre ne s'étendront donc pas sur :

— les investissements du secteur ***privé***; ceux-ci seront surveillés et encouragés comme il l'est dit dans la première partie et le ministère de l'Industrie a d'ailleurs tenu compte, dans le tableau des objectifs figurant dans le chapitre I ci-dessus, des résultats escomptés du fait des investissements privés ;

— les investisssements industriels ***déjà entrepris*** sous le contrôle du ministère de l'Industrie. Les travaux en cause sont en effet déjà largement avancés et le financement nécessaire est en place pour une grande partie. C'est le cas principalement de la Brasserie et de la Raffinerie de Pétrole en cours de construction à Sihanoukville et pour lesquelles quelques dépenses devront être encore engagées au début du 2ème Plan. Les résultats escomptés de la mise en exploitation de ces nouvelles industries figurent évidemment dans le tableau des objectifs du chapitre I ci-dessus.

Il y a lieu de rappeler que le ministère du Plan a procédé à une vérification de la cohérence des objectifs des ministères techniques avec les objectifs généraux du schéma de base du Plan. Les résultats que le ministère de l'Industrie envisage d'atteindre permettraient de dépasser nettement la production intérieure brute escomptée au terme du Plan pour le secteur secondaire d'après ce schéma de base. Même si certains projets de développement industriels nouveaux ne pouvaient être réalisés avant 1972, faute de moyens de financement ,la marge de sécurité est donc suffisante pour que les résultats globaux assignés à la croissance économique ne soient pas compromis.

sous-chapitre 1 : Engrais.

Un des objectifs essentiels de l'agriculture prévoit que le rendement moyen de la riziculture devra passer de 1.22t de paddy à l'hectare en 1967 à 1,32t au minimum au terme du Plan.

La réalisation d'un tel objectif implique une augmentation considérable de l'utilisation des engrais chimiques.

Dans l'état actuel des techniques, la meilleure fumure minérale pour la riziculture semble être composée de phosphate neutre moulu très finement et d'urée; d'après les expériences les plus récentes, l'apport de potasse ne semble pas nécessaire, tout au moins dans la plus grande partie du pays.

Les autres cultures nécessitent le plus souvent des engrais ternaires, de composition variable selon la culture et selon le terrain.

a) Phosphates

L'usine de Tuk Méas de la SOKPHOS produit des phosphates moulus correspondant aux besoins de la riziculture cambodgienne; toutefois, à la suite de certaines erreurs techniques et de gestion, cette société a connu quelques difficultés de démarrage, des mesures ont été prises pour lui permettre d'offrir à l'agriculture un engrais de qualité constante, à un prix compétitif, compte tenu de sa teneur réelle en élément fertilisant (teneur en P_2O_5).

Dès que ces problèmes de qualité et de prix auront été résolus, l'écoulement de la production de cette usine, dont la capacité ne représente qu'une très faible partie des besoins de la riziculture nationale, ne devrait plus poser de problème.

Il ne semble pas utile de prévoir la production de superphosphates ou d'autres engrais phosphatés solubles.

b) Engrais azotés, urée

La fumure optimale de l'ensemble des rizières cambodgiennes nécessiterait une quantité d'engrais correspondant à environ cent ou cent vingt mille tonnes d'azote contenu, mais il s'agit évidemment d'un objectif à long terme.

Pour le terme du 2ème Plan, on a prévu qu'une utilisation inférieure au cinquième de cette quantité, qui, associée avec des améliorations du même ordre dans les autres domaines (engrais phosphatés, maitrise de l'eau et semences sélectionnées) permettra d'atteindre l'amélioration du rendement moyen des rizières voulu par l'agriculture.

Un usine d'urée de 35 kt-an correspondant à environ 16,5kt d'azote contenu est prévue à Sihanoukville, à proximité immédiate de la raffinerie de pétrole de la Société Khmère de Raffinerie de Pétrole (SKRP).

Elle comportera deux unités intégrées une unité de synthèse d'ammoniac produisant 20 kt/an d'ammoniac à partir de gaz résiduaires et de distillats légers de la raffinerie et une seconde unité qui transformera cet ammoniac en urée.

Cette opération pourra éventuellement être montée suivant un schéma analogue à celui de la SKRP c'est-à-dire par une société d'économie mixte dont une part minoritaire du capital sera apportée par un partenaire étranger spécialisé.

c) Usine d'engrais composées - Organisation de la distribution.

L'équilibre économique de l'usine d'urée, comme d'ailleurs celui de la Société Khmère de Phosphate, suppose que la production de ces deux établissements soit entièrement écoulée.

D'ailleurs, et c'est encore plus important, la réalisation de l'objectif de production de paddy, qui est une des conditions de base de la réalisation du Plan, suppose que l'agriculture utilise au moins les quantités d'engrais dont la production est prévue. Un organisme public, opérant en collaboration étroite avec les coopératives de production et les sociétés publiques ou semi-publiques productrices d'engrais élémentaires, sera chargé d'assurer la commercialisation de la production à des conditions vraiment attrayantes et profitables pour les paysans.

Le riz ayant besoin d'autant d'élément fertilisant azoté que d'élément fertilisant phosphaté, le niveau de la récolte est fonction de la quantité du plus rare de ces deux éléments; il est donc assez vain de développer l'usage de l'un de ces engrais sans développer également celui de l'autre. C'est ce qui explique le développement des *engrais* composés dans tous les pays les plus prospères.

Pour réussir l'opération engrais, il faut donc mettre à la disposition des paysans non un engrais élémentaire, dont l'usage, nouveau pour lui, nécessitera une vulgarisation qui sera longue à mettre en place, mais un engrais composé prêt à l'emploi, présenté dans un sac comportant les renseignements dont le paysan a besoin, c'est-à-dire la culture à laquelle l'engrais est destiné et le mode d'emploi. Dans ces conditions, la vulgarisation sera relativement simple et peut être menée rapidement, sur une grande échelle.

***

Les principales caractéristiques des deux opérations à entreprendre sont résumées dans les fiches descriptives ci-après.

Ce programme initial se récapitule comme suit (en millions de riels).

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la première année du Plan
1— Usine d'urée	500	50
1 bis— Usine d'engrais composés	70	20
Total.....	570	70

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : I
(Industrie)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société d'économie mixte à créer
Opération	Usine d'urée à partir de gaz de raffinerie et de distillats légers
Objectif et capacité	Ammoniac 20 kt-an transformé en urée 35 kt-an
Implantation	Sihanoukville à proximité immédiate de la raffinerie de pétrole.
Coût du projet	Construction 100 Millions ₹ Matériel Atelier d'ammoniac 200 ₹ Atelier d'urée 140 ₹ Fonds de roulement 60 ₹ 500 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	50 Millions ₹
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'usine	— Distillats légers et gaz de raffinerie 16 kt. — Fuel 5 kt. — Energie électrique 306 Wh. — Soude caustique 80 t. — Eau 3,5 km3

Ce projet aura des incidences favorables:

— ***sur l'emploi:*** Il permettra la création de 80 emplois nouveaux (emplois directs)

— ***sur la balance des comptes:*** entre l'accroissement escompté de la production des rizières, il faut mentionner que l'économie réalisée par la production sur place de l'urée représente une économie de devises de 80 à 100 millions ₹ par rapport à l'importation de la même quantité de produits.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : I bis
(Industrie)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme chargé de l'exécution	Organisme public ad — hoc
Opération	Usine de mélange et de conditionnement d'engrais composés.
Objectif et capacité	150 kt-an d'engrais ternaires granulés
Implantation	Sihanoukville — zone portuaire
Coût du projet	— Constructions 20 Millions $ — Matériel 30 — — Fonds de roulement 20 — 70 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	20 Millions $
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage.	— Phosphates moulus indigènes ou importés — Urée cristal — Engrais potassiques — Polyéthylène

Ce projet permettra la création de 50 emplois permanents nouveaux (emplois directs).

Sous-chapitre 2 : Sucre et boissons.

A.— SUCRE

Depuis des siècles, le Cambodge exploite le palmier à sucre, et, pendant très longtemps, le sucre de palme a suffi à satisfaire les besoins de la population; il faisait même l'objet d'exportations importantes vers les pays voisins, notamment le Sud-Vietnam, Hong-Kong et Singapour. Avec l'élévation du niveau de vie, la population abandonne progressivement le sucre de palme brut pour demander du sucre blanc cristallisé qui ne peut être produit que dans de grandes installations modernes.

Cette évolution ayant entraîné des difficultés pour les producteurs de sucre de palme, le Gouvernement Royal a fait construire une raffinerie en vue de transformer le sucre de palme en sucre blanc. Cette usine, réalisée avec un crédit tchécoslovaque, a rencontré des difficultés diverses; elle s'est, en effet, révélée inapte à traiter directement les masses cuites de sucre de palme qui ne titrent que 35-40 % de saccharose et les techniciens khmers de l'usine ont dû installer une sucrerie pour concentrer ces masses cuites jusqu'à 80-85%. D'autre part, l'exportation des masses cuites vers le Vietnam ayant repris, les excédents de sucre de palme sont restés limités et la raffinerie de Kompong Tram fonctionne actuellement en grande partie avec des sucres roux importés, mais compte tenu de ses conditions de production, ses prix de revient restent trop élevés, ce qui provoque une contrebande importante.

La seule solution technique pour produire du sucre blanc à un prix compétitif est de traiter des cannes à sucre dans des sucreries raffineries ou à défaut dans une première étape, dans des sucreries modernes suffisamment importantes, installées à proximité de plantations qui les approvisionnent. C'est dans cette direction que la société nationale de sucre (SONASUCRE) s'oriente.

Toutefois une période de transition est nécessaire.

La culture de la canne à sucre ne peut se développer que progressivement, de manière à permettre de résoudre, à une échelle limitée les problèmes qui ne manqueront pas de se poser.

Cette extension progressive implique que, pendant un certain nombre d'années, l'importance de chaque centre de culture sera insuffisante pour alimenter une sucrerie moderne.

Toutefois, les cannes produites devront être utilisées; elles seront traitées dans des sucreries artisanales ou semi-industrielles; le sucre roux fabriqué sera raffiné à Kompong Tram.

Trois centres resteront encore à ce stade pendant tout le deuxième plan: Kom Rieng, Mimot et Saang.

A Kom Rieng, la production a été de 0,32 kt de sucre roux en 1966-1967; on prévoit 0,5 kt cette saison (1967-1968). l'objectif 1970-1971 peut être fixé à 2 kt.

A Mimot on prévoit 0,3 kt pour 1967-1968, l'objectif 1970-1971 est de 0,8 kt.

A Saang, où les développements sont limités, la production a été de 0,1 kt en 1967; on prévoit 0,3 kt en 1972.

Le principal centre de production de cannes sera Kompong Kol où on prévoit la progression suivante (en milliers de tonnes de cannes).

1966	— 1967	1,3	kt
1967	— 1968	22	kt
1968	— 1969	82	kt
1969	— 1970	174	kt
1970	— 1971	212	kt

On installera progressivement, une puis deux, puis quatre sucreries semi-industrielles dont les équipements seront fabriqués sur place qui donneront 6 kt de sucre roux en 1968-1969.

En outre, vu le développement prévu de la culture de canne, une sucrerie-raffinerie moderne sera nécessaire dès la saison 1970-1971. On y prévoit la production de 11 kt de sucre blanc, et provisoirement, de 3 kt de sucre roux pour compléter l'approvisionnement de Kompong Tram.

Une sucrerie-raffinerie est simplement une sucrerie moderne où l'on ajoute une double carbonatation et des éléments de filtration et de sulfitation; on y obtient du sucre raffiné à un prix de revient légèrement supérieur à celui du sucre brut (de l'ordre de 0,2riels-kg). On peut fabriquer également du sucre brut. Le coût de réalisation de cette sucrerie moderne est de l'ordre de 10% supérieur à celui d'une sucrerie traditionnelle produisant du sucre roux.

Ultérieurement, l'établissement de Kompong Kol sera doublé et d'autres installations du même type seront implantées là où la concentration des plantations le justifiera, jusqu'à couvrir la totalité des besoins du Cambodge.

L'usine de Kompong Tram sera alors reconvertie par la SONASUCRE vers des activités de deuxième transformation comme, par exemple, la confiserie.

B.— BOISSONS

Les industries des boissons bénéficient d'une forte protection géographique naturelle. Leurs débouchés sont rapidements croissant avec l'élévation du niveau de vie, surtout sous nos climats. Aussi ces activités sont déjà florissantes au Cambodge, mais certaines fabrications manquant encore, le deuxième plan prévoit un projet dans ce secteur (production de rhum), cependant que la brasserie de Sihanoukville entrera prochainement en fonctionnement.

Ce secteur entraîne diverses activités liées, notamment la verrerie et la fabrication de bouchons couronnes. La verrerie, réalisation du premier Plan Quinquennal, vient d'entrer en service; l'atelier de bouchons couronnes devra être installé dès que la consommation approchera de cent cinquante millions d'unités par an c'est-à-dire vers 1970.

a) Alcools et spiritueux.

L'industrie des alcools produit:

— des alcools de bouche.
— des alcools industriels, rectifiés, semi-rectifiés et à brûler (appelés alcools européens par la Société Khmère de Distilleries).

— des spiritueux préparés à partir des alcools industriels ou des alcools de bouche.

La Société Khmère de Distilleries (SKD) a le monopole de la production et de l'importation des alcools et spiritueux. Quelques fabricants produisent des spiritueux appelés «Vins de Chine» à partir d'alcool à 35°.

La consommation d'alcool de bouche traditionnel, alcool de riz à 35°, est stationnaire depuis plusieurs années aux environs de 100.000 hl d'alcool pur par an, pour la consommation taxée, à laquelle s'ajoute une consommation clandestine de l'ordre de 20% de ce chiffre.

La stagnation absolue de cette consommation dans une population en extension correspond au recul des boissons alcooliques devant les boissons hygiéniques.

Pour les alcools de plus haute valeur, la S.K.D. les importe pour la plupart, notamment environ 100.000 l de Whisky, 200.000 l de Cognac, 40.000 l de Rhum, 40.000 l de Brandy et 5.000 l d'autres spiritueux. Elle produit aussi environ 12.000 l de Whisky, 1.100 l de gin et 4.500 l de pastis à partir d'alcools rectifiés et d'extraits importés.

L'installation de sucrerie et ultérieurement celle de la sucrerie raffinerie de Kompong Kol donne l'occasion de produire du rhum dans les conditions très économiques en utilisant les mélasses de sucrerie. C'est l'objet du Projet 2 bis, ci-joint. La rhumerie de Kompong Kol produira environ l'équivalent de 3.000 hl (300 m3) d'alcool pur, dont au début un tiers seulement sous forme de rhum et deux tiers sous forme d'alcool rectifié.

Au cours des premières années une faible partie de la production de rhum sera commercialisée sous forme de rhum blanc, la plus grande partie étant mise en fût pour vieillissement ,de manière à pouvoir progressivement offir sur le marché toutes les qualités de rhum.

Le rhum, dont lc prix de revient sera très bas, permettra de mettre sur le marché un alcool de bouche de très bonne qualité à un prix intermédiaire entre celui de l'alcool de riz et ceux des alcools importés, réduisant ainsi la demande en alcools importés donc les dépenses en devises tout en laissant un bénéfice substantiel à la S.K.D.

La production pourra être augmentée sans difficultés au fur et à mesure des besoins.

Le marché international du rhum est, comme celui du sucre, très encombré, mais une partie du rhum de Kompong Kol pourra probablement être exportée, sinon contre devises, du moins dans le cadre d'accords de troc en échange de produits similaires que la S.K.D. importe déjà (vins de Bulgarie, de Roumanie, par exemple) ce qui allègerait d'autant ses dépenses en devises.

Sur le plan technique, il s'agit d'un établissement assez restreint ; aussi pour éviter d'avoir à le doter d'un état major autonome, on a prévu que la rhumerie-distillerie serait gérée par la SONASUCRE pour le compte de la S.K.D., selon des modalités à mettre au point.

La S.K.D. produit déjà 3.200 hl d'alcools industriels dont 240 hl d'alcool rectifié, 160 hl d'alcool semi rectifié et 2.800 hl d'alcool à brûler. La production de Kompong Kol founira une partie des besoins à un prix de revient plus intéressant, en économisant le riz actuellement utilisé pour la production des quantités d'alcool correspondantes.

En ce qui concerne les apéritifs à base d'alcool ou de vins, on importe 40.000 l/an environ de vins de Chine, et 10.000 l d'apéritifs et vins de liqueur. De plus la S.K.D. produit 800.000 l. environ de « vins de Chine » divers.

b) Vins et cidres.

Les vins sont importés en totalité, 120.000 l environ.

On importe aussi 40 à 45.000 l. de cidres et de vins de fruits. La S.K.D. et la SONASUCRE étudient actuellement la production industrielle de vins de fruits avec divers fruits locaux.

En octobre 1967, la S.K.D. va commercialiser un alcool fruité appelé Sra Dam Nœup Khmau.

c) Brasserie.

Pour la bière, le marché cambodgien a été ,jusqu'à maintenant, approvisionné par le Sud-Vietnam, la Chine et l'Europe, en ce qui concerne les importations officielles et surtout par le Sud-Vietnam, en ce qui concerne la contrebande.

En 1965, les importations officielles ont porté sur :

1.185 t de bière pour une valeur de 10 M. $ soit, compte tenu du poids de l'emballage, 7.300 hl.

Mais ce chiffre ne rend pas compte du marché potentiel réel, car il ne comprend pas les importations de contrebande, qui sont beaucoup plus importantes.

La première brasserie fonctionnant au Cambodge sera l'usine de Sihanoukville de la S.K.D. ; elle entrera en fonctionnement en 1968 ; elle produira alors 60.000 hl/an.

La société prévoit de porter la production :

de 60.000 hl en 1968
à 100.000 hl en 1969 jusqu'à la fin du Plan.

Ce n'est que lorsque l'usine fonctionnera que l'on pourra évaluer avec quelque précision le marché, qui dépendra beaucoup des prix pratiqués.

Dans la mesure où ses prix de revient lui permettront de baisser suffisamment ses prix de vente, l'objectif 1969 pourra être atteint si la croissance du revenu est celle prévue au Plan. Mais, dans ce cas, une certaine concurrence pourrait apparaître avec les boissons gazeuses.

Dans un premier stade, la brasserie sera approvisionnée avec du malt importé, mais la S.K.D. étudie actuellement la réalisation d'une malterie qui travaillerait avec un mélange de paddy (2/3) et d'orge (1/3). Le projet correspondant n'est pas encore chiffré.

d) Boissons hygiéniques.

Les boissons douces et gazeuses sont déjà fabriquées au Cambodge par quelques entreprises privées, dont les trois plus importantes couvrent plus de 90% du marché. On estime la production en 1967 à 70 millions de bouteilles. La progression annuelle semble être de l'ordre de 10% ce qui l'amènera en 1972 à environ 110 millions de bouteilles.

Les installations des principales entreprises sont satisfaisantes, mais il reste encore quelques petites entreprises dont les installations et les méthodes de travail sont trop rudimentaires ; elles constituent un danger pour l'hygiène publique et devront être fermées.

L'usine de jus de fruits de la S.K.D. qui est entrée en service en septembre 1967 produira 1,5 Million de bouteilles cette année. La production se développera en fonction du marché ; on prévoit qu'elle couvrira en 1972 4 à 5% du marché total des boissons douces et gazeuses, soit environ 5 Millions de bouteilles.

La S.K.D. prévoit d'utiliser le gaz carbonique de fermentation de la brasserie pour produire sur place des sodas et autres boissons gazeuses. Cette production nouvelle couvrira une partie de l'augmentation de consommation prévue. Sans être retenue en première urgence, cette opération devra être envisagée dès que les capacités existantes seront saturées et que la consommation de la zone de Sihanoukville justifiera une unité locale.

* * *

Les principales caractéristiques des trois opérations à entreprendre sont résumées dans les fiches descriptives ci-après.

Ce programme initial se récapitule comme suit (en Millions ₹):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
2)— Sucrerie-raffinerie de Kompong Kol	250	30
2 bis)— Rhumerie - distillerie	50	—
3)— Atelier de fabrication de bouchons couronnes	10	—
TOTAL	310	30

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : II
(Industrie)

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Sucre (SONASUCRE)
Opération	— Sucrerie-raffinerie de Kompong Kol
Objectif et capacité	11 kt-an sucre blanc 3 kt-an sucre roux
Implantation	— Kompong Kol (Province de Battambang)
Coût du projet	— Construction 40 Millions ₹ — Matériel 150 " ₹ — Fonds de roulement 60 " ₹ 250 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	30 Millions ₹
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage.	— Cannes à sucre 140 kt/an — Chaux — Soufre — Sacs de jute — Carburants — Produits divers

La réalisation de ce projet améliorera la situation en devises en réduisant les importations de sucre tant officielles que clandestines (contrebande).

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : II bis
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Khmère de Distilleries (SKD) ou Société Nationale de Sucre (SONASUCRE) travaillant en tâcheron de la SKD.
Opération	Rhumerie - distillerie
Objectif et capacité	Rhum: 200 m3 (100 m3 d'alcool pur), alcool à 92° : 200 m3
Implantation	Kompong Kol en annexe à la sucrerie de la SONASUCRE
Coût du projet	— Construction : 20 Millions $ — Matériel : 30 " $ — Fonds de roulement — (sucrerie) : 50 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	— Mélasse — Acide sulfurique : 5 t/an — Divers

Ce projet aura une incidence favorable

— ***sur l'emploi:*** 12 emplois directs permanents seront créés, le personnel de gestion sera le même que celui de la sucrerie de Kompong Kol.

— ***sur la balance des comptes:*** outre l'économie d'importations de rhums, les exportations, difficiles à chiffrer actuellement, seront possibles.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : III
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Entreprise chargée de l'exécution	Association entre la Société Khmère de Distilleries (SKD) et les Brasseries et Glacières d'Indochine (BGI)
Opération	Atelier de fabrication de bouchons-couronnes.
Objectif et capacité	500 à 600.000 unités/jour
Implantation	Sihanoukville ou Phnom-Penh.
Coût du projet	— Constructions : 1 Millions ₹ — Matériel : 5 " ₹ — Fonds de roulement : 4 " ₹ : 10 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant
Matières permières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	— tôles — liège — encres — produits chimiques divers.

Sous-Chapitre 3 : Industries agricoles

Le Cambodge a intérêt à transformer ses matières premières agricoles en demi-produits industriels normalisés faisant l'objet d'un commerce international actif.

En dehors du riz et du caoutchouc, les principales matières premières que le Cambodge exporte ou pourrait exporter sont le maïs et les oléagineux.

C'est pourquoi, le deuxième plan prévoit une amidonnerie et une huilerie pour traiter ces productions, ainsi qu'une usine d'aliments du bétail pour utiliser les sous-produits de ces deux établissements, en même temps que ceux de certaines usines existantes, brasserie et raffinerie de sucre notamment.

Outre leur intérêt économique propre, ces deux usines pourraient avoir pour mission de promouvoir les cultures correspondantes par des plantations modèles intégrées et par des contrats de culture avec des paysans indépendants.

a) Amidonnerie (1).

L'exportation de maïs, qui a atteint dans le passé plusieurs centaines de milliers de tonnes, semble, d'après les statistiques douanières, s'être réduit de 165 kt en 1960 à 82 kt en 1965. Toutefois la production réelle pourrait être augmentée et des contrats de culture permettront d'obtenir les 150 kt/an de maïs nécessaires pour alimenter une amidonnerie de taille économiquement rentable.

La capacité de traitement correspondante, 500 t/j, restera un peu inférieure à celle des grandes unités de ce type d'usines, 800 t/j, mais l'écart n'est pas de nature à causer la rentabilité de l'usine.

Dans un premier temps, l'amidon sera exporté sur le marché mondial; ce n'est que lorsque l'usine fonctionnera d'une façon satisfaisante que l'on envisagera une élaboration plus poussée comme la glucoserie, mais cette deuxième étape ne pourra prendre place que dans le troisième plan quinquennal.

Cette usine qui reviendra environ à 200 M $, produira, outre 90 kt/an d'amidon, un certain nombre de sous-produits, dont 11 kt de germes de maïs, 10 kt du gluten et 20 kt de son.

b) Huilerie (1)

Le Cambodge dispose déjà d'un certain nombre de petites huileries travaillant des arachides pour la consommation locale.

Une entreprise privée va réaliser une huilerie, traitant le son de riz par les solvants, qui produira 3 kt/an environ d'huile.

En outre le deuxième plan prévoit l'installation, à Sihanoukville, à proximité de l'amidonnerie, d'une huilerie industrielle qui traitera les germes de maïs, les graines de coton, les arachides, les graines de kapok...etc...

Elle fournira 15 kt/an d'huile raffinée pour l'exportation et environ 16 à 18 kt/an de tourteaux.

c) Usine d'aliments du bétail (1)

Les sous-produits de ces deux usines : 110 kt de gluten, 20 kt de son, 16 à 18 kt de tourteaux auxquels s'ajouteront des tonnages substantiels de farine de poisson de la SONACOP, les drèches de la brasserie et les mélasses de la raffinerie de Kompong Tram, permettront d'alimenter une usine de 60 à 65 kt/an d'aliments du bétail.

Dans un premier temps cette production devra être exportée vers Singapour pour l'élevage des porcs. Les prix devront donc être compétitifs avec les cours internationaux, ce qui ne devrait pas poser de problème si l'usine est moderne et si les prix de reprise des matières premières sont fixés aux cours internationaux.

Puis, progressivement, la disponibilité sur place d'aliments du bétail au cours international suscitera le développement d'élevage industriel.

d) Gestion commune

Ces trois usines sont étroitement imbriquées, leur bon fonctionnement nécessite qu'elles soient gérées par une même société.

***

Les principales caractéristiques des trois opérations à entreprendre sont résumées dans les fiches descriptives ci-après. Ces projets sont adoptés, mais sous réserve d'une étude approfondie de leur rentabilité (les montants d'investissements figurant dans les fiches ci-jointes, respectivement 250 Millions $, 130 Millions $ et 70 Millions $ pour chacun des 3 projets ne sont donnés qu'à titre indicatif).

---

(1) — La réalisation de ces projets est liée à la production du maïs qui reste, pour l'instant, nettement au-dessous des besoins.

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : IV
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Sucre (SONASUCRE)
Opération	Amidonnerie (à lancer dès que les conditions matérielles le permettront)
Objectif et capacité	90 kt/an amidon. Sous-produits : 11 kt. de germes de maïs 10 kt. de gluten 20 kt. de son.
Implantation	Sihanoukville si les ressources hydro-géologiques le permettent.
Coût du projet	Construction : 40 Millions $ Matériel : 150 " $ Fonds de roulement : 60 " $ 250 Millions $ (1)
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	Maïs : 150 kt Soufre : fuel : divers :

Ce projet permettra la création de 400 emplois directs permanents.

(1).— Montant indicatif, le projet étant inscrit au Plan sous réserve d'une étude approfondie de la rentabilité.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : V
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Sucre (SONASUCRE)
Opération	Huilerie polyvalente (à lancer dès que les conditions matérielles le permettront).
Objectif et capacité	15 kt/an huile raffinée
Implantation	— Sihanoukville
Coût du projet	— Construction : 20 Millions $ — Matériel : 80 " $ — Fonds de roulement : 30 " $ 130 Millions $ (1)
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage (La répartition de ces approvisionnements est sujette à modifications en fonction des ressources en chaque graine).	- germes de maïs 11 kt - graines de coton 10 kt - arachides 20 kt - énergie électrique 3,26 GWh - vapeur 13,5 kt - eau 350 dam3 - produits chimiques p.m.

Ce projet permettra la création de 70 emplois directs permanents.

(1).— Montant indicatif, le projet étant inscrit au Plan sous réserve d'une étude approfondie de la rentabilité.

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : VI
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Sucre (SONASUCRE)
Opération	Usine d'aliments du bétail (à lancer dès que les conditions matérielles le permettront).
Objectif et capacité	60-70 kt/an d'aliments composés pour le bétail
Implantation	Sihanoukville
Coût du projet	— Constructions : 20 Millions $ — Matériels : 30 — $ — Fonds de roulement : 20 — $ 70 Millions $ (1)
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	- Tourteaux - gluten - soie - drèches - mélasses - farine de poisson

(1) — Montant indicatif, le projet étant inscrit au Plan, sous réserve d'une étude approfondie de la rentabilité.

Sous - chapitre 4 : Textiles

a) Filature et moulinage.

La filature nécessite des unités importantes. Elle est assurée par la Société Nationale de Textile (SONATEX) qui va fabriquer 2,5 kt de filés de coton en 1967 puis 2,9 kt en 1968 et 3,7 kt en 1969.

Cette production nécessitera 4 kt de fibres soit 12 kt de coton graine ce qui, avec les rendements actuels, correspondrait entre 12 et 15.000 ha de plantations.

Or, la culture du coton traverse une crise grave. La régression des surfaces cultivées, qui résulte notamment des difficultés rencontrées dans la lutte contre les insectes, pourra probablement être surmontée, mais il semble raisonnable de ne pas prévoir de nouvelles augmentations des capacités de filature de coton avant que les problèmes d'approvisionnement en fibre ne soient résolus.

Pour contribuer à les résoudre, la SONATEX se propose d'établir une plantation de 2.000 ha dans la région de Battambang. Si les résultats s'avèrent satisfaisants, cette première plantation sera développée.

Parallèlement à ses deux filatures de coton, la SONATEX va construire une filature de fibres artificielles et synthétiques, travaillant à partir de bourres importées. Sa capacité est prévue pour produire 1.400 t à deux équipes et 2.000 t à trois équipes.

b) Tissage.

L'usine de Kompong Cham de la SONATEX produit actuellement 3,8km2/an avec 260 métiers. Une extension de 100 métiers entrera en fonctionnement vers la fin de 1968 et produira 1,7km2/an.

L'usine de Battambang de la même société, en service depuis le mois de Février 1967, a une capacité de 3,5km2.

Le programme actuel de production des tissages de la SONATEX peut donc se résumer dans le tableau suivant .

	Kompong-Cham	Battambang	total SONATEX
1 9 6 7	3,8 km2	2,5 km2	6,3 km2
1 9 6 8	3,8 km2	3,5 km2	7,3 km2
1 9 6 9	5,5 km2	3,5 km2	9 km2

A ce niveau, la société considère que le marché du type de tissus actuellement produits par ses tissages sera saturé et elle ne prévoit pas de développer son activité tissage, sauf si la carence du secteur privé mettait en cause les débouchés de ses filatures.

Le tissage ne requiert pas des unités de production aussi importantes que la filature. La souplesse du secteur privé répond bien à la variété des fabrications nécessitée par cette activité.

Les autres branches textiles : bonneterie, filets de pêche, fil etc....., restent du domaine de l'initiative privée.

c) Teinture et apprêts.

Jusqu'à maintenant, chaque tissage d'une certaine importance dispose d'une installation de teinture, mais il est bien évident que cette politique a des limites; des installations aussi sommaires ne peuvent effectuer certains traitements modernes sur les tissus coton, ni surtout les traitements thermiques délicats exigés par les tissus synthétiques.

Le développement de l'emploi des textiles modernes nécessite l'installation à Phnom-Penh d'une grande unité de teintures et apprêts, capable d'effectuer tous les traitements modernes, notamment sur les textiles artificiels et synthétiques.

L'usine pourrait être réalisée soit par la SONATEX elle-même, soit par une société d'économie mixte groupant la SONATEX et les principaux industriels privés du secteur.

***

Les principales caractéristiques de l'opération à entreprendre par le secteur public sont résumées dans la fiche descriptive ci-jointe:

Ce programme initial se récapitule comme suit (en Millions de $):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
7)—Filature des fibres artificielles et synthétiques	190	—
7 bis)— Atelier de teintures et apprêts	70	—
TOTAL	260	—

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : VII
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de textile (SONATEX) (éventuellement en association, au sein d'une société mixte, avec des industriels du secteur privé)
Opération ***Objectif et capacité*** ***Implantation*** ***Coût de l'opération***	— Filature des fibres artificielles et synthétiques (à réaliser dès que les conditions matérielles le permettront). — Filature 2.000 t/an (à trois équipes) aux environs de Phnom-Penh (190 Millions ₹) (1)
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	N é a n t
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	Bourre de fibrane et de fibres synthétiques: 2.000 t/an.

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : VII bis
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Textile (SONATEX) (éventuellement en association, au sein d'une société mixte, avec des insdutriels du secteur privé)
Opération ***Objectif et capacité*** ***Implantation*** ***Coût de l'opération***	— Teinture et apprêts annexés. — Teinture des filés 40 t/j. — Teinture des tissus 30 t/j. Apprêts et finissage des tissus 12 km2/an — aux environs de Phnom-Penh — Construction : 10 Millions ₹ — Matériel : 60 » » Total..... 70 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	N é a n t
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	Colorants et autres produits auxiliaires.

(1).— Montant indicatif, le projet étant inscrit au Plan sous réserve d'une étude approfondie de la rentabilité.

Sous-Chapitre 5 : Pâtes et papiers

a) Besoins

La consommation cambodgienne de papiers et cartons est passée d'environ 2 kt/an en 1953 à 5 kt/an en 1960 et à 9 kt/an en 1967. Les objectifs de croissance prévus par le plan impliquent une augmentation de la consommation de pâtes et papiers de l'ordre de 10,5%/an soit 65% en cinq ans. La consommation 1972 de papier devrait donc être de l'ordre de 15 kt/an.

b) Ressources en cellulose

Les ressources en cellulose utilisable par la papeterie sont, au Cambodge:

— le bambou,
— la paille de riz,
— le pin (pinus merkusii),
— la bagasse,
— le bois d'hévéa.

L'usine de Chhlong de la Société Nationale de Papier (SONAPAP) est basée sur l'utilisation du bambou et de la paille de riz.

Il est projeté de construire une nouvelle usine qui utilisera du bois de pin pour produire de la pâte mécanique.

Outre leur propre production, les deux usines emploieront aussi les pâtes importées pour les qualités qu'il ne serait pas économique de produire sur place ; de plus, une partie importante (40-45%), de la production de pâte de la nouvelle usine sera utilisée à Chhlong.

Au premier stade, les ressources en bagasses disponibles à l'usine de Kompong Kol seront insuffisantes pour justifier une exploitation spéciale de cette ressource qui pourra éventuellement servir d'appoint à Chhlong ou à la nouvelle usine.

La question devra être revue dans le 3ème plan, parallèlement au développement des sucreries-raffineries.

Enfin, l'utilisation du bois d'hévéa pose encore des problèmes techniques complexes ; l'exploitation industrielle de cette ressource ne pourra être envisagée que lorsque ces problèmes auront été résolus.

c) Usine de Chhlong

Créée en 1969 pour utiliser les bambous et la paille de riz, elle a connu quelques difficultés, mais sa gestion a été réorganisée en 1966.

Elle comporte un atelier de pâte et deux machines à papier.

L'atelier de pâte a une capacité de 10 t/j de pâte chimique de bambou (exprimés en poids sec) et une petite capacité de pâte de paille.

La production de pâte de bambou, qui n'avait été que de 900 t en 1966, est passée à 1.500 t en 1967. Elle sera progressivement portée à 3.0000 t/an sans modification substantielle des installations actuelles. La production de pâte de paille, actuellement de 95 t, restera faible, 2 à 300 t/an.

L'atelier de papier comporte 2 machines dont la seconde vient d'être rénovée en 1967. La productiion 1966 avait été de 2.900 t, elle sera de 3.700 t en 1967 et atteindra 5.000 t en 1972. l'usine de Chhlong se spécialisera dans les divers papiers d'impression écriture et les productions de petite série, cependant que la nouvelle usine fabriquera le papier journal et le papier Kraft.

d) Nouvelle usine

Il y a au Cambodge trois boisements importants de pin (pinus merkusii).

A Kirirom, un peuplement homogène d'environ 10.000 ha est composé de très vieux arbres (200 ans environ) et de jeunes peuplements dont l'âge varie de un à vingt ans.

Les vieux arbres sont actuellement exploités en vue de l'exportation. Mais les grumes exportables ne représentent qu'une faible partie du bois abattu et les trois quarts de celui-ci sont actuellement laissés sur place et pourraient être utilisés en papeterie.

Outre cette récupération du bois actuellement abandonné après l'exploitation des grumes, les jeunes peuplements vont exiger bientôt des coupes d'éclaircie dont la seule utilisation possible est la papeterie.

Dans la région du Bung Pé, à une trentaine de kilomètres au nord du Grand Lac, on trouve trois peuplements de pinus merkusii en mélange avec d'autres essences. Aucune exploitation n'est en cours.

On pourrait donc attribuer à la SONAPAP de larges concessions dans cette zone où elle exploiterait les pins en vue de l'exportation des grumes et de la récupération des sous-produits pour la papeterie. L'exploitation des vieux pins serait accompagnée du dégagement systématique des autres espèces en vue de favoriser la constitution de peuplements homogènes de résineux.

Dans la réserve de Komreng, on rencontre, à proximité de la voie ferrée, un peuplement de quelques milliers d'hectares de pins mélangés à des feuillus. La régénération naturelle étant peu vigoureuse et l'exploitation étant en cours, on pourrait se limiter à récupérer les surbilles, les arbres creux, et les branches de plus de 15 cm de diamètre.

L'exploitation rationnelle de ces diverses sources d'approvisionnement permettra d'assurer largement l'approvisionnement de la nouvelle usine.

Celle-ci est destinée à compléter celle de Chhlong en lui fournissant la pâte mécanique et en fabriquant les papiers de grande consommation: papier journal et papier kraft.

L'usine, installée sur le Mékong, un peu en aval de Phnom-Penh, comprendra un atelier de pâte mécanique de résineux, utilisant des raffineurs à disques, qui produira, dans un premier stade, 5 kt/an de pâte mécanique à partir de 15.000 st de bois de pin.

Une expérimentation préalable sera nécessaire pour préciser les méthodes opératoires compte-tenu, surtout, de la teneur élevée en résine du pinus merkusii.

Cette pâte sera conditionnée dans un matériel mixte «machine à papier-presse-pâte» qui pourra, selon les besoins, soit préparer la pâte pour l'expédition à Chhlong soit produire du papier journal ou du papier kraft.

Le papier journal à base de pâte mécanique locale, nécessitera l'importation de 15 à 20 % de pâtes chimiques. Le papier kraft utilisera essentiellement des pâtes kraft importées.

L'usine sera complétée par un atelier de transformation comportant une sacherie pour sacs de grande contenance, et une coupeuse pour la mise en rames du papier.

L'usine sera étudiée de manière que sa capacité de production puisse être portée, en une ou plusieurs étapes, jusqu'à 20-25 kt/an.

e) Hévéa

Les plantations d'évéa couvrent actuellement au Cambodge 65.000 ha et sont en extension. Tous les ans, 2,5 % au moins de la surface totale est renouvelé, ce qui fournit 5 à 600.000 stères dont une part est vendue comme bois de chauffage mais dont la plus grande partie est abandonnée et brûlée sur place.

Cette ressource, déjà coupée, rassemblée dans des zones très accessibles constituerait une matière très économique pour une industrie de la cellulose de dimension économiquement rentable, 100 kt/an.

Mais, d'une part, l'utilisation papetière du bois d'hévéa se heurte à deux difficultés techniques principales:

— la conservation des bois,
— et l'élimination du latex résiduaire

et, d'autre part, la dimension économique rentable d'une telle unité dépasse d'au moins dix fois les besoins du Cambodge; toutefois, l'ensemble du Sud-Est asiatique est une région importatrice de cellulose, aussi, lorsque la paix sera revenue une unité de cette importance pourrait trouver des débouchés dans les pays voisins; elle contribuerait alors à l'équilibre de la balance commerciale du pays.

La première chose à réaliser serait une unité pilote expérimentale pour résoudre les deux difficultés techniques susmentionnées et mettre au point les techniques de transformation du bois d'bévéa en pâte à papier ou en pâte textile.

Mais comme un tel projet ne peut déboucher qu'à terme sur une production économiquent rentable, il ne représente pas un objectif prioritaire pour le Cambodge. Il ne pourrait donc être réalisé, au cours du deuxième Plan qu'après une importante étude de préinvestissement.

* * *

Les principales caractéristiques de l'opération à entreprendre par le secteur public sont résumées dans la fiche descriptive ci-jointe (380 Millions $ pour l'ensemble du projet, aucun crédit de paiement pour la 1ère année).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : VIII
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968—1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Papier (SONAPAP)
Opération	Papeterie complémentaire de celle de Chhlong (à réaliser dès que les conditions matérielles le permettront).
Objectif et capacité	Pâte mécanique de résineux: 5 kt/an Papier ou pâte pressée: 24 t/j
Implantation	Sur la rive du Mékong, en aval de Phnom-Penh.
Coût du projet	—Contructions 50 Millions ₹ —Matériel 270 » » —Fonds de roulement: 60 » » 380 Millions ₹ (1).
Crédits demandés pour la 1ère année du plan	N é a n t
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	bois résineux local : 15.000 st/an pâtes chimiques de résineux : 2 kt/an produits chimiques fuel lourd

(1) Montant indicatif, le projet étant inscrit au Plan sous réserve d'une étude approfondie de la rentabilité.

Sous-Chapitre 6: Ciment

a) Marché

La consommation apparente de ciment en 1966 a été de 60 kt fournis par la cimenterie de Chakrey Ting et 101 kt qui ont été importés. En 1967 on estime que la consommation sera de l'ordre de 170 à 175 kt.

Si on suppose un rythme d'expansion de 9.2 %/ an soit 55 % en cinq ans, cohérent avec les hypothèses du plan, le marché 1972 serait de l'ordre de 260 à 270 kt

b) Production

La capacité de l'usine de Chakrey Ting, actuellement de 55 à 60 kt est en cours de triplement. De ce fait, la production passera à 160 kt en 1969.

Cette production reste nettement inférieure aux besoins calculés. Une nouvelle cimenterie doit être construite dans le cadre du deuxième Plan Quinquennal.

Un massif, le Phnom Laang, contenant environ 50 M. t de calcaire, a été étudié à une dizaine de kilomètres de l'usine actuelle.

En l'état actuel de la technique, une capacité de 200 kt/an semble le minimum économique pour un four de cimenterie. Un four de 300 kt/an serait ,certes, un peu plus économique, mais cette capacité dépasserait trop largement les besoins.

On a donc prévu que la nouvelle cimenterie comporterait, au premier stade, celui réalisé au cours du deuxième Plan Quinquennal, un four de 200 kt/an. L'usine serait conçue pour pouvoir être ultérieurement doublée puis triplée par l'adjonction d'un deuxième, puis d'un troisième, fours analogues, au fur et à mesure des besoins.

La proximité des deux établissements permettra de ne prévoir dans la nouvelle usine ni laboratoires, ni services administratifs, ni services d'entretien, ces services étant assurés par l'usine actuelle où ils ont été très largement prévus.

La plus grande partie de la consommation étant située dans la région de Phnom-Penh et sur le Mékong, le ciment sera transporté en vrac par wagons spéciaux et mis en sac à la gare fluviale de Phnom-Penh, où les sacs pourront être directement embarqués sur péniches, sur wagons ou sur camions selon la destination.

L'étude technique permettra de déterminer si le broyage du clinker doit être effectué à l'usine même ou à Phnom-Penh, à l'atelier d'ensachage.

De toute façon, le broyage et l'ensachage du ciment destiné à la partie sud-est du pays continueront à être faits dans les installations de la cimenterie actuelle.

Lorsque la nouvelle usine entrera en service, un des fours de l'usine actuelle sera converti en four à chaux pour préparer des amendements calcaires pour la riziculture. Cela explique que l'objectif de production de ciment figurant dans le chapitre I ci-dessus prévoit 310.000 tonnes de ciment en 1972 (alors que l'usine actuelle produisait 160.000 tonnes après son triplement en cours, la production totale avec la nouvelle usine de 200.000 tonnes devrait atteindre 360.000 tonnes).

***

Les principales caractéristiques de l'opération à entreprendre sont résumées dans la fiche descriptive ci-joints (500 Millions $ pour l'ensemble du projet, aucun crédit de paiement pour la 1ère année).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : V
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de ciment (SONACIMENT)
Opération	Nouvelle cimenterie
Objectif et capacité	200 Kt/an ciment Portland artificiel à haute résistance (classe 250-315) (procédé par voie sèche)
Implantation	Chakrey-Ting
Coût du projet	— Construction : 100 Millions $ — Matériel : 300 » $ — Fonds de roulement : 100 » $ 500 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	N é a n t
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	— Calcaire : 320 kt — Argile : 60 kt — Gypse : 8 kt — Fuel : — — Energie électrique : 25 GWH

Sous-Chapitre 7 : Métallurgie

a) Marché

La consommation de produits sidérurgiques a été de 50 kt environ en 1966 dont 30 kt classés « barre de fer ou d'acier laminé » et 8 kt classés « fils de fer ou d'acier ». On ne dispose pas de détail des produits importés, mais, sur cette base, on peut estimer que la consommation de ***fils machine et de ronds à*** béton est de l'ordre de 20 à 25 kt/an. Les autres produits représentent chacun des quantités trop faibles pour que leur production puisse être envisagée.

b) Production

Au niveau de 25 kt/an, on peut envisager un four à ferrailles, suivi d'un laminoir à fil produisant du fil machine et des ronds à béton. L'expérience a d'ailleurs montré que ce type de fabrication était très rentable dans les pays parvenus au stade de développement économique où est actuellement le Cambodge.

Ce type de fabrication relativement simple permet d'utiliser des ferrailles de récupération qui n'auraient pas d'autres usages, et de créer un embryon d'industrie métallurgique.

Le Ministère de l'Industrie se propose de réaliser pendant le 2ème Plan Quinquennal, un projet comportant un four électrique, transformant les ferrailles de récupération en billettes, et un laminoir de 3 t/h. Devant entrer en service en 1970, il commencera à fonctionner à simple équipe, puis à double et enfin à triple équipe, au fur et à mesure de la formation du personnel. Pour 1972, on n'a prévu 10 tk, pour tenir compte des aléas de la progression, mais, si le programme se déroulait sans incident la production pourrait être supérieure, 15 kt environ.

Pour les deux ou trois premières années, les ferrailles accumulées sur le marché permettront un approvisionnement facile. Quand le stock initial aura été résorbé, on devra prévoir un complément d'approvisionnement extérieur, qui d'après les études effectuées, pourra être facilement importé

* * *

Les principales caractéristiques de l'opération à entreprendre sont résumées dans la fiche descriptive ci-jointe (120 Millions $ pour l'ensemble du projet, aucun crédit de paiement pour la 1ère année)

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : X
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société d'état ad-hoc ou groupe privé
Opération	Acierie — laminoir à fil
Objectif et capacité	un four électrique de 10 t un laminoir de 3 t/h cet ensemble pourra produire 10 kt/an de fil machine et ronds à béton, production pouvant être portée progressivement à 20 kt/an (en passant à 2 puis 3 équipes) en fonction des possibilités d'approvisionnement en ferrailles et de la formation du personnel.
Implantation	Sihanoukville
Coût de l'opération	— Construction : 15 Millions $ — Matériel : 75 — — — Fonds de roulement : 30 — — 120 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	— Ferrailles de récupération 11 kt an — Ferre alliages 130 à 150 t an — Energie électrique 7 GWh — fonte p.m — minerai p.m

Ce projet permettra la création de 100 emplois directs permanents.

Sous-Chapitre 8 : Industries mécaniques

L'industrie mécanique est très variée. La « Nomenclature cambodgienne des industries » distingue dans ce secteur plus de cent activités distinctes.

La plus grande partie de celle-ci sont laissées à l'initiative privée et l'Etat concentre son effort sur les industries les plus importantes pour le développement national les matériels agricoles et transport.

Jusqu'à maintenant tous importés, les matériels agricoles et de transport utilisés au Cambodge sont beaucoup trop variés; de ce fait, leur entretien est très coûteux en devises, le poste « pièce de rechange » représente près de la moitié du poste « matériel neuf ». De plus la variété des matériels nuit à la qualité de leur entretien.

Il est donc apparu nécessaire de réduire le nombre de modèles et de marques des véhicules ultilisés au Cambodge, notamment en ce qui concerne les camions, les tracteurs, les motocyclettes et les cyclomoteurs, et de monter d'abord, puis de fabriquer au moins partiellement, les modèles pour lesquels les besoins du pays sont suffisants pour justifier une telle entreprise.

La société d'Etat spécialisée dans ce secteur économique, la Société Nationale de Tracteurs (SONATRAC), est chargée:

— de l'importation et du montage des camions et des tracteurs,
— de l'importation et de la distribution des pièces détachées pour automobiles, camions, tracteurs et engins des travaux publics,
— de l'importation et de la distribution des motocyclettes,
— de l'importation et du montage d'abord, de la construction ensuite, des cyclomoteurs et des motopompes.

a) Camions

Les besoins de camions sont mal connus. Les importations ont porté en 1966 sur 1850 t pour une valeur de 90 M $ ce qui correspond à environ 500 véhicules.

La pression de la demande montre que cette importation n'a pas permis de satisfaire tous les besoins, mais il n'est pas possible de chiffrer les taux d'insatisfaction, car, en période de pénurie, chacun à tendance à exagérer ses demandes.

La SONATRAC a entrepris le montage d'un nombre restreint de modèles, correspondant aux besoins du pays.

La production a commencé en Juillet 1967. Le personnel n'étant pas très entrainé, la production ne sera cette année que de 100 unités. On prévoit qu'elles sera portée à:

350	véhicules en	1968
400		1969
450		1970
470		1971
500		1972

On a prévu une croissance relativement faible pour tenir compte de la mise en service de chemin de fer de Sihanoukville qui réduira ***temporairement*** le rythme de développement du transport routier.

Mais l'évolution du nombre de véhicules montés ne rend pas entièrement compte de l'accroissement d'activité prévu.

En effet, la proportion de valeur ajoutée locale dans chaque véhicule monté augmentera rapidement.

Alors qu'elle a commencé par importer les cabines toutes montées et les assembler avec les chassis, la SONATRAC montera elle-même les cabines dès la fin de 1968. D'autre part, elle s'efforce d'utiliser autant que possible les éléments fabriqués au Cambodge. Déjà les pneumatiques, la peinture et les accumulateurs sont fabriqués sur place, l'entretien du parc existant justifiant des fabrications. Maintenant, elle va déterminer, en liaison avec les entreprises auxquelles elle est liée par licence la valeur et les spécifications techniques précises de chacun des pièces élémentaires qui entrent d'abord dans le montage du véhicule, puis au fur et à mesure que les sous-ensembles seront eux-mêmes montés au Cambodge, dans chaque sous-ensemble.

La SONATRAC fera appel aux industriels cambodgiens pour tous les éléments que ceux-ci seront capables de produire dans des conditions concurrentielles de prix et de qualité.

b) Tracteurs agricoles

Comme pour les camions, la SONATRAC monte et commercialise les tracteurs de deux marques seulement en s'efforçant de réduire au maximum le nombre des modèles.

L'importation avait été freinée pendant les années précédentes; aussi, dès qu'elle a commencé à travailler, la SONATRAC a rencontré une demande très vive. Elle a produit 300 tracteurs en 1967. Une partie des besoins ayant été ainsi satisfaite, la production sera moindre en 1968, mais elle croîtra ensuite avec le développement de l'agriculture et notamment des cultures industrielles; on prévoit qu'elle aura retrouvé en 1972 le rythme de 300 unités/an.

c) Motocyclettes

Les motocyclettes ont des usages spécifiques communs à tous les pays — police, armée ou similaires; ou propres au Cambodge comme la traction des « cyclo-pousses » — mais les besoins correspondants ne justifient pas une fabrication locale.

d) Cyclomoteurs

Par contre les cyclomoteurs d'une cylindrée d'environ 50 cm3 répondent à un besoin précis.

Le niveau de vie moyen du Cambodge ne peut pas permettre, avant longtemps, une généralisation des voitures industrielles, alors qu'une large diffusion des cyclomoteurs est à la fois possible et souhaitable.

Elle est possible car, s'il est fabriqué en série suffisante, le cyclomoteur peut être relativement économique; pour une série de fabrication de même importance, son prix est d'environ le douzième de celui des voitures les moins chères (2 ou 3 cv); sa consommation est minime, entre le quart et le tiers de celle des voitures les plus légères; enfin, il se contente d'une infrastructure routière très sommaire.

Outre l'intérêt social évident d'une large diffusion des cyclomoteurs, celle-ci pourra avoir un effet moteur appréciable sur l'économie.

En effet, une partie importante de la population vit dans une certaine mesure en économie de subsistance et, souvent, a tendance à limiter à son effort de production à la couverture de ses besoins élémentaires; l'amélioration des rendements agricoles peut se traduire alors par une réduction des surfaces cultivées, faute d'une motivation

suffisante de l'effort supplémentaire requis. L'offre à un prix raisonnable de biens utiles et attrayants comme le cyclomoteur constitue certainement une de ces motivations susceptibles d'encourager le paysan à produire un peu plus. Or le prix d'un cyclomoteur pourra être ramené, lorsque les séries seront suffisantes, aux environs de 6 à 7000 $.

Enfin, la nécessité d'entretenir soi-même son cyclomoteur donnera à la population rurale une première formation mécanique très importante, tant pour les progrès du secteur agricole lui-même, que pour donner le goût de la mécanique aux jeunes destinés à passer dans le secteur industriel.

LA SONATRAC prévoit de monter:

1000	cyclomoteurs	en	1967
3.000	—	—	1968
4.000	—	—	1969
8.000	—	—	1970
10.000	—	—	1972

en fabricant elle-même ou en sous-traitant à l'industrie privée cambodgienne la plus grande partie des pièces de montage.

Comme le coût de production des cyclomoteurs et des pièces détachées est très sensible à l'importance des séries de fabrication, la SONATRAC concentrera son effort sur un seul modèle.

Elle choisira le modèle en fonction non seulement des qualités propres de celui-ci, mais aussi du concours que la firme correspondante acceptera de lui apporter pour fabriquer au Cambodge la quasi-totalité des pièces détachées.

Pour la carosserie du cyclomoteur, la SONATRAC étudiera la possibilité d'avoir une presse à emboutir suffisamment puissante, qui, non seulemment produira les éléments de carrosserie des cyclomoteurs mais aussi permettra d'autres fabrications en tôle emboutie.

La fabrication de la plupart des autres pièces sera sous-traitée par l'industrie privée locale.

Quant au moteur, la SONATRAC étudiera la possibilité d'utiliser le même moteur pour les cyclomoteurs et pour les motopompes, ce qui permettra d'en envisager la production locale dès que la somme des productions de cyclomoteurs et de motopompes atteindra 25 à 30.000 unités par an.

e) Cycles sans moteurs.

Compte tenu du niveau de vie moyen actuel au Cambodge, le marché du cycle sans moteur va continuer à s'y développer: en effet, la fraction de la population qui passe chaque année du cycle ordinaire au cyclomoteur restera, pendant assez longtemps, inférieure à celle qui, dépourvue jusque là de tout moyen de transport personnel, achètera un cycle ordinaire.

Par ailleurs, la structure actuelle du marché avec des monteurs indépendants des fabricants de pièces est la mieux adaptée aux besoins d'un marché relativement restreint.

L'effort doit donc porter sur la production sur place de la plus grande partie possible des pièces de montage et des accesssoires. S'il ne peut évidemment être envisagé dans le cadre du deuxième plan quinquennal de produire au cambodge les roulements à billes nécessaires, on devrait pouvoir fabriquer sur place:

— les dynamos d'éclairage
— les rayons de roues
— les cables de freins... etc.

A cet effet, une commission sera constituée qui réunira la SONATRAC, les constructeurs de cycles, les fabricants de pièces et d'accessoires et les représentants des différentes administrations intéressées: Département du Plan, Département de l'Industrie, Département du Commerce et SONEXIM.

Elle aura pour mission de déterminer:

— les pièces ou sous-ensemble, déjà fabriqués au Cambodge dans des conditions satisfaisantes, pour l'achat desquels aucune devise ne doit plus être accordée, sauf, en cas de contestation sur les prix, pour des achats témoins très limités destinés à déterminer le « juste prix »,

— les pièces qu'il ne peut techniquement être envisagé de produire au Cambodge dans des conditions économiques,

— les pièces qui ne sont pas encore fabriquées au Cambodge mais qui peuvent l'être économiquement et doivent donc l'être dans le cadre du deuxième plan; les exigences techniques correspondantes devront être précisées.

Cette commission devra être consultée pour toutes les importations de cycles et de pièces détachées.

f) Motopompes

Les réseaux d'irrigation exigent des investissements publics très lourds: de ce fait, leur développement est limité.

Au Cambodge, où l'eau est souvent disponible à faible profondeur ou dans des mares proches, il est, dans de nombreux cas, plus économique d'utiliser des motopompes individuelles.

La SONATRAC va étudier un type très léger de motopompe constitué d'un moteur de cyclomoteur — moteur deux temps de 45 ou 50 cm3 de cylindrée — accouplé à une pompe de I cv. Cette motopompe, suffisante pour irriguer les rizières familiales à partir de bengs voisins ou de puits de faible profondeur, reviendra à un prix raisonnable, de l'ordre de 6.000$ accessible aux cultivateurs les plus importants ou à des groupements de trois ou quatre cultivateurs, qui pourraient être constitués au sein d'une même famille.

Une production de 20.000 pompes par an permettrait l'irrigation de 100.000 ha supplémentaires chaque années. Elle devrait être atteinte dès 1971 — 1972.

***

Les principales caractéristiques des 3 opérations à entreprendre sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme initial se récapitule comme suit (en Millions de $)

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
11— Service après vente des pièces de rechange	21	21
11— bis Service après vente des engins des travaux publics	10	10
12— Constructions de cyclomoteurs et motopompes	400	—
TOTAL	431	31

MINISTERE
DE
L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : XI
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Tracteurs (SONATRAC)
Opération	Service après vente (ateliers et distribution de pièces de rechange).
Objectif et capacité	Parc de 400 véhicules utilitaires la première année; avec accroissement de 400 unités/an. Parc actuel 1.000 tracteurs agricoles avec accroissement de 250 unités par an.
Implantation	Phnom-Penh
Coût du projet	— Construction : 8 Millions $ — Matériel : 3 Millions $ — Fonds de roulement : 10 Millions $ 21 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	21 Millions $
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	Pièces détachées.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TITRE : II
CHAPITRE : IX
PROJET : XI bis
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Tracteur (SONATRAC)
Opération	Service après vente des engins de Travaux Publics
Objectif et capacité	Entretien du parc.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût du projet	Construction : 3 Millions ₹ (1) Matériel : 2 Millions ₹ Fonds de roulement : 5 Millions ₹ 10 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	10 Millions ₹
Matières premières nécessaires pour le fonctionnement de l'ouvrage	Pièces détachées diverses.

(1) plus de matériel fourni par les firmes constructives.

TITRE : II
CHAPITRE : IV
PROJET : XII
(Industrie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Entreprise chargée de l'exécution	Société Nationale de Tracteurs (SONATRAC)
Opération	Construction de cyclomoteurs et de motopompes.
Objectif et capacité	20.000 motopompes 10.000 cyclomoteurs
Implantation	Sihanoukville
Coût du projet	— Construction : 80 Millions ₹ — Matériel : 220 » » — Fonds de roulement : 100 » » 400 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	N é a n t

Ce projet permettra la création d'emplois directs permanents pour 800 à 1.000 personnes.

TITRE III
ENERGIE ET ADDUCTION D'EAU

CHAPITRE I : OBJECTIFS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS EN CE QUI CONCERNE L'ENERGIE ET L'HYDRAULIQUE

La Direction de l'Hydraulique et de l'Energie a formulé les évaluations suivantes en ce qui concerne les objectifs à atteindre pendant le deuxième Plan Quinquennal dans le domaine de l'énergie et de l'adduction d'eau:

Production (et autres objectifs)	Unités	1953	1960	1967	1972
ELECTRICITE					
— Puissance installée totale . . .	kVA	11 .000	25 .000	87 .300	165 .000
— Dont puissance installée en énergie *hydroélectrique* . . .	kVA	0	0	0	31 .200
— Production totale	1 .000kWh	30 .000	47 .000	165 .000	320 .000
ADDUCTION D'EAU					
— Production d'eau pour la distribution dans les principales villes du Cambodge	1 .000 m3	10 .964(1)	13 .592	30 .000	74 .000
— Puits (sous le contrôle direct de la Direction de l'Hydraulique)	1	—	218	2 .100	3 .350

(1).— Année 1955.

CHAPITRE II : ENERGIE ELECTRIQUE

Le Ministère des Travaux Publics accorde une priorité essentielle à la réalisation, pendant le deuxième Plan Quinquennal, du complexe agro-hydroélectirque du Prek Thnot. Il estime, d'autre part, qu'il est impératif d'entreprendre sur une grande échelle, l'amélioration et l'extension des réseaux de transport et de distribution en vue d'écouler, dans de bonnes conditions, l'énergie produite ou à produire.

Les dispositions à prendre pendant les 5 années du Plan ont été motivées de la manière suivante par la Direction de l'Hydraulique et de l'Energie.

I— Moyens de production et de distribution.

D'après le chapitre I résumant les objectifs à atteindre, la production totale d'énergie électrique doit passer de 165 Millions de kWh en 1967 à 320 Millions de kWh en 1972. La réalisation de quelques projets importants suffira déjà pour procurer 200 Millions de kWh supplémentaires :

— Centrale hydro-électrique de Kirirom I
(mise en route début 1968) ..... 50 Millions kWh
— Centrale thermique de Phnom-Penh
(mise en route début 1968) .....100 »
— Centrale hydroélectrique du Prek Thnot
(mise en route début 1971) ..... 50 »
200 Millions kWh

Cette production supérieure à 300 Millions de kWh permettra de satisfaire les besoins jusqu'en 1972.

La Direction de l'Hydraulique et de l'Energie estime qu'il faut se préoccuper d'écouler correctement cette énergie avant d'entreprendre la construction d'autres usines, elle se propose, en conséquence, de concentrer ses efforts pendant le 2ème Plan Quinquennal sur les programmes de rénovation et d'extension des réseaux urbains principalement, puis des réseaux de répartition et de transport. En effet ,en l'absence de travaux d'extension de ces réseaux, la croissance de la consommation de l'énergie risque d'être ralentie suffisamment pour compromettre la bonne utilisation des moyens de production disponibles.

Les travaux pour la création de moyens de production de grande envergure à l'échelle nationale seront donc limités à la construction de la centrale du Prek Thnot. La préparation de travaux de même importance sur le Banân et à Kirirom (1) sera toutefois activement poussée pour que les ouvrages prévus dans ces régions (en tout cas celui de Banân) puissent être réalisés dans les dernières années du Plan.

Pour la région de Sihanoukville, il est prévu également la création d'une centrale thermique assez importante implantée dans le complexe indrustriel qui doit se former autour de la raffinerie et de l'usine d'engrais. Il faut éviter en effet que toutes les usines qui s'installent actuellement à Sihanoukville, y compris les usines d'Etat ne s'équipent de groupes électrogènes de petite puissance compromettant gravement l'implantation future d'un réseau public. La création de cette usine et l'amorce d'un réseau moyenne tension pour alimenter la ville et les industries, combinés à des mesures d'ordre administratif, permettra de stopper la tendance actuelle.

Pour les autres chefs-lieux de provinces, dans beaucoup de cas les usines existantes sont utilisées à une puissance inférieure à leurs possibilités. Là aussi il convient par des mesures appropriées d'accroitre l'utilisation des moyens de production existants avant d'en créer d'autres. Si, pendant les années à venir, l'un ou l'autre de ces centres manquait de puissance disponible, il serait certainement profitable de penser à déplacer certains groupes anciens actuellement installés à Phnom-Penh.

Pour les petits centres ruraux non encore équipés la Direction de l'Energie et de l'Hydraulique estime, au contraire, qu'il y a un effeort considérable à faire et a prévu un minimum de trois centres à équiper chaque année pendant la durée du Plan Quinquennal. Ces centres seront équipés avec de petites centrales diesel bon marché et simplifiées d'une centaine de kW et les lignes électriques implantées seront les plus simples possibles. Pour ces petits centres, il convient de normaliser les équipements afin d'obtenir les meilleurs prix possibles et de prévoir une gestion centralisée à la Direction de l'Energie.

2 — Lignes générales des programmes à mettre en œuvre.

Pour l'application des principes qui viennent d'être exposés, il a été décidé d'entreprendre des programmes établis en fonction des préoccupations suivantes :

a) Electrification de la région du Sud-Ouest du Cambodge, Phnom-Penh, Sihanoukville. On doit atteindre ultérieurement un niveau de consommation d'énergie de l'ordre de 500 Millions de kWh par an, niveau qui permettra d'envisager la construction pendant le 3ème Plan Quinquennal, de gros ouvrages hydroélectriques ou thermiques d'une rentabilité très supérieure à celle des centrales de la taille de Prek Thnot, Kirirom et Chak-Angrè (Phnom-Penh). Pour préparer l'avenir, il est donc de l'intérêt du pays d'atteindre rapidement un niveau de consommation assez élevé dans ces régions.

b) Pour le reste des villes des provinces, en raison de leur faible niveau de consommation, il est actuellement impossible, dans la plupart des cas, d'envisager de les interconnecter à un réseau de transport. Le but à poursuivre pendant ce plan quinquennal sera de faire augmenter la consommation d'énergie, par des mesures tarifaires et techniques, afin de rendre les installations existantes rentables. Il sera alors possible de relier certains de ces centres par lignes haute tension, pendant le 3ème Plan Quinquennal.

c) La Direction de l'Hydraulique et de l'Energie a toutefois estimé indispensable de commencer une électrification rurale. En effet, celle-ci est actuellement très faible et il faut donc entreprendre un programme systèmatique qui sera échelonné sur le plan 1968-1972 et sur les plans quinquennaux ultérieurs. Il est très probable que cette électrification rurale pourra ne pas être rentable, car il faudra limiter à une valeur assez basse le coût de l'énergie ; le déficit éventuel, s'il existe, pourrait être comblé par une aide de l'Etat, par un prélèvement sur les revenus de la distribution d'énergie dans les grandes villes et par des mesures de détaxes sur les équipements ou le combustible.

d) Pendant le Plan Quinquennal 1968-1972, des crédits seront réservés pour les études d'électrification afin de préparer les travaux qui seront exécutés pendant le Plan Quinquennal suivant. Ces études porteront principalement sur l'inventaire des possibilités hydroénergétiques du Cambodge et sur la recherche de sites à équiper en fonction de nos besoins futurs.

e) Enfin, pendant toute la durée du plan, il faudra faire un effort exceptionnel pour promouvoir la formation de personnel technique qualifié et pour développer l'équipement en moyens de contrôle, de réparation et d'entretien ; on doit aboutir également à une limitation des importations des équipements en utilisant au maximum les possibilités de l'industrie nationale.

***

Les principales caractéristiques des opérations que le Ministère des Travaux Publics se propose d'entreprendre pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en matière d'énergie électrique sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes :

Ce programme, qui pourra être complété en cours d'exécution du Plan, se récapitule comme suit (en millions $).

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1— Barrage hydroélectrique de Prek Thnot . . .	1.146,0	20,0
2— Barrage hydroélectrique de Banân	20	—
3— Avant projet Kirirom II	7,0	—
4— Centrale thermique de Sihanoukville . . .	200,0	—
5— Barrage de Sen Monorom	15,0	3,0
6— Electrification rurale	50,0	10,0
7— Aménagement du réseau de Phnom Penh. .	280,0	32,0
8— Construction d'une ligne de 110 kV . .	75,0	—
9— Sous-station Phnom Penh	17,0	—
10— Sous-station Sihanoukville	9,0	—
11— Lignes moyenne tension dans les provinces.	75,0	15,0
12— Projet «Energie»	30,0	10,0
13— Etudes de projets pour le 3ème Plan . .	29,0	12,6
14— Etudes hydrologiques	5,0	1,0
15— Atelier de réparation	12,0	2,0
TOTAL	1.970,00	105,6

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : I
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Nouveaux moyens de productions:*** — Construction du barrage hydroélectrique de Prek Thnot.
Objectif et capacité	Production d'énergie: — Puissance: 18.000 kW. — Production: 50 Millions kWh. Irrigation: — Surface irriguée: 18.500 ha. rendement attendu en saison sèche: 2 t/ha. d'arachides; en saison des pluies: 2,25 t/ha. de paddy).
Coût de l'opération	1.146 Millions $
Crédits demandés pour la première année du plan	20 Millions $

La réalisation de ce projet est prévue avec une contribution nationale de 376 Millions $ et une contribution de divers pays s'élevant à 770 Millions $.

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : II
(Énergie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Nouveaux moyens de production:*** — Construction du barrage hydroélectrique du Banân. ***Etudes.***
Objectif et capacité	68.000 ha. et 21 Millions kW/h.
Coût de l'opération	20 Millions $
Crédits demandés pour la première année du plan	Néant

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : III
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'hydraulique et de l'Energie
Opération	***Nouveaux moyens de production:*** Avant-projet de Kirirom II
Objectif et capacité	35.000 kW.
Coût de l'opération	7 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : IV
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Nouveaux moyens de production***: Centrale thermique Sihanoukville
Objectif et capacité	Développer l'industrie à Sihanoukville Puissance installée 30.000KVA, à réaliser par tranches de 10.000 KVA.
Implantation	Sihanoukville
Coût de l'opération	200 Millions $ dont 50 M. $ en 1973 (60 à 70% à payer en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : V
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Nouveaux moyens de production :*** Construction d'un barrage à Sèn Monorom.
Objectif et capacité	Production d'énergie électrique et irrigation Puissance installée 500 kVA.
Implantation	SEN MONOROM
Coût de l'opération	15 Millions $ (dont 6,5 Millions $ à payer en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	3 Millions $

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : VI
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968—1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Nouveaux moyens de production:*** — Electrification rurale
Objectif et capacité	Améliorer la condition de vie de la population des zones excentriques. Normaliser l'électrification des petits centres.
Implantation	Zones excentriques
Coût de l'opération	50 Millions $ (dont 50 à 60% à payer en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	1968 : 10 Millions $

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : VII
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	*Réseaux de distribution et de transport:* — Aménagement du réseau électrique de Phnom-Penh.
Objectif et capacité	— Améliorer le transport et la distribution de l'énergie électrique de la capitale. — Augmenter la capacité du réseau en vue d'absorber l'énergie produite par les nouvelles usines.
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	280 Millions ₹ (dont 60 à 70% à payer en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	32 Millions ₹.

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : VIII
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	*Réseaux de distribution et de transport*: — Construction d'une ligne 110 kV.
Objectif et capacité	Relier Sihanoukville à Phnom Penh par une ligne longue de 200 km. Cette ligne permettra d'échanger l'énergie électrique entre Sihanoukville et la Capitale.
Implantation	Sur l'axe Sihanoukville - Phnom Penh.
Coût de l'opération	75 Millions ₹ (dont 60 à 70% à payer en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : IX
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Réseaux de distribution et de transport:*** — Sous-station Phnom Penh.
Objectif et capacité	Transformation de l'énergie H.T. à l'énergie M.T. pour une puissance d'environ 20 MW.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût de l'opération	17 Millions $ (dont 60 à 70% à payer en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : X
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Réseaux de distribution et de transport :*** Sous-station Sihanoukville.
Objectif et capacité	Pour permettre d'alimenter les industries existantes et à créer.
Implantation	Sihanoukville.
Coût de l'opération	9 Millions $ (dont 60 à 70% à payer en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : XI
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération ***Objectif et capacité*** ***Implantation*** ***Coût de l'opération***	***Réseaux de distribution et de transport:*** - Lignes moyenne tension dans les provinces - Transport de l'Energie vers les zones éloignées de la Centrale en vue d'augmenter la consommation (50Km. de ligne par an). Provinces 75 Millions $ (dont 50 à 60% à payer en devises)
Crédits demandés pour la première année du Plan	15 Millions $

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : XII
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération ***Objectif et capacité*** ***Coût de l'opération***	***Etudes*** Projet « Energie » Etude des moyens de production d'énergie (thermique — hydraulique) dans la partie Sud-Ouest du pays. Etude de la rénovation du réseau de distribution de Phnom-Penh. 50 Millions $ (Contributions nationales)
Crédits demandés pour la première année du Plan	10 Millions $

La réalisation de ce projet s'effectue avec une contribution de l'ONU évaluée à 27 Millions $

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : XIII
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	***Etudes*** de projets d'électrification en vue du 3ème Plan Quinquennal.
Objectif et capacité	*?*
Coût de l'opération	29 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	12,6 Millions ₹

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : XIV
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et des voies Navigables
Opération	Etudes Hydrologiques
Objectif et capacité	Inventaire des ressources hydrauliques du Cambodge en vue de la construction de nouvelles centrales hydroélectriques.
Implantation	Mékong et ses affluents versant maritime des Cardamômes, Stung-Sèn, Pursat, Sangker.
Coût de l'opération	5 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Millions ₹

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : XV
(Energie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
Opération	Atelier de réparations.
Objectif et capacité	Entretien de la ligne HT et de la Centrale Hydroélectrique. Construction de certains matériels nécessaires pour l'implantation des nouvelles lignes.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût de l'opération	12 Millions ₹. (dont 50% à payer en devises).
Crédits demandés pour la première année du Plan	1968: 2 Millions ₹

CHAPITRE III : ADDUCTION D'EAU

Le Ministère des Travaux Publics veut continuer à un rythme soutenu pendant tout le 2ème Plan Quinquennal ses efforts pour mettre de l'eau potable à la disposition de la population par la construction de nouveaux systèmes d'adduction d'eau, l'amélioration des stations existantes et le creusement de puits à une cadence accélérée dans les campagnes. Malgré les importants progrès réalisés au cours de la dernière décade, les habitants de nombreuses agglomérations et même de certaines grandes villes consomment encore de l'eau peu saine.

Parallèlement à cette amélioration de la distribution de l'eau potable, les travaux d'assainissement seront intensifiés de manière à éviter les inconvénients sérieux résultant de la circulation des eaux usées dans certaines villes inondées pendant la saison des pluies.

Les programmes que la Direction de l'Hydraulique et de l'Energie se propose de mettre en œuvre pendant le deuxième Plan Quinquennal seront axés principalement sur les réalisations suivantes:

1— Adduction d'eau.

Il est envisagé de :

— Remplacer intégralement tous les systèmes existants qui sont démodés et pourris par de nouvelles installations.

— Réaliser les travaux d'extension de l'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable pour satisfaire les besoins toujours croissants en eau de chaque ville.

— Doter les centres de plus de 5.000 habitants d'un système d'adduction d'eau convenable. Des plans types standardisés seront étudiés en vue de mettre en place des installations économiques, rationnelles et d'exploitation facile.

A cet effet, diverses réalisations sont d'ores et déjà prévues avec la priorité à l'extension du système d'adduction d'eau de Sihanoukville pour laquelle plus de la moitié des crédits demandés sont réservés. Il importe en effet au plus haut point de prévoir immédiatement de nouvelles installations si on veut que les usines en cours de construction et celles dont la construction prochaine est prévue à Sihanoukville (voir Titre II) puissent fonctionner avec une alimentation correcte en eau.

En dehors de ce projet majeur de Sihanoukville, les travaux suivants doivent être réalisés (classés par ordre de priorité; il y a lieu de rappeler que, d'après les objectifs énoncés dans le chapitre I, ces projets doivent faire passer la production d'eau dans les principales villes du Cambodge de 30 Millions de m3 en 1967 à 74 Millions de m3 en 1972) :

a) Travaux neufs.

— Khèmarak Phoumin Ville
— Takeo
— Kompong Chhnang
— Kompong Speu
— Kompong Trach
— Païlin
— Sisophon

b) Travaux d'extension et d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable

— Pursat
— Kampot
— Battambang
— Kompong Cham
— Banam
— Siemreap
— Kompong Thom
— Kratié
— Svay Rieng

c) Projets à réaliser dans un avenir plus éloigné.

— Mondulkiri
— Preah Vihear
— Oddor Meanchey

d) Etudes

— Etudes techno-économiques des projets d'adduction d'eau standardisés pour les différents centres de plus de 5.000 habitants.
— Etudes diverses pour l'amélioration des installations existantes.

2— Consommation d'eau dans les campagnes-Puits

Les principes d'action de la Direction de l'Hydraulique et de l'Energie pour améliorer le ravitaillement en eau des campagnes se présentent ainsi:

— Chaque village ou agglomération doit avoir au moins un puits sanitaire pour 200 habitants.
— Vulgariser la méthode de traitement et de stérilisation de l'eau pour être à la portée de tout le monde.
— Faire la campagne de forage des puits à la main avec la collaboration de la population et exhorter celle-ci à creuser des puits avec ses propres moyens.
— Faire comprendre à la population les dangers de boire l'eau non traitée provenant des étangs, des sras, des ruisseaux, du fleuve et des puits contaminés.
— Localiser toutes les nappes d'eaux souterraines d'où nécessité de faire les études hydrogéologiques.

Dans le cadre du 2ème Plan Quinquennal il est projeté de creuser 1250 puits, soit 250 puits par an, surtout dans des régions rurales arides et dans les zones excentriques.

3 — Assainissement des agglomérations.

Des études systématiques du système d'assainissement seront entreprises dans les grands centres urbains. La construction des réseaux d'égouts nécessaires sera entreprise ensuite.

Au début du 2ème Plan ,il est envisagé d'entreprendre l'étude des réseaux d'égoûts de Komoong Cham, Battambang et Siemreap. Ce projet n'a toutefois pas été encore explicité.

***

Ces principales caractéristiques des opérations que la Direction de l'Hydraulique et de l'Energie se proposent d'entreprendre sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme, qui pourra être complété en cours d'exécution du Plan, se récapitule comme suit (en millions $):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1 — Travaux d'amélioration de la production d'eau à Sihanoukville.	200,0	70,0
Travaux neufs:		
2 — Khémarak Phoumin Ville	13,4	7,0
3 — Takeo	12,0	0,1
4 — Kompong Chhnang	15,0	0,1
5 — Kompong Speu	9,0	—
6 — Kompong Trach	7,0	—
7 — Païlin	8,0	—
8 — Sisophon	8,0	—
Travaux d'extension:		
9 — Pursat	10,0	0,05
10 — Kampot	4,0	4,0
11 — Battambang	13,0	—
12 — Kompong Cham	10,0	—
13 — Banan	6,0	—
14 — Siemreap	5,0	—
15 — Kompong Thom	4,0	—
16 — Kratié	4,0	—
17 — Svay-Rieng	4,0	—
Etudes:		
18 — Projets de standardisation	0,5	0,1
Creusement de puits:		
19 — Creusement de puits	62,0	14
19 bis — études hydrogéologiques	1,0	0,12
Assainissement:		
20 — Etude de réseaux d'égoûts	1,0	0,20
TOTAL	396,50	95,67

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : I
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie.
Opération	Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable (aménagement d'un barrage réservoir sur le Tuk Sap).
Objectif et capacité	— Distribution d'eau potable au centre de Sihanoukville. — Capacité des installations: 10.000 m3/jour.
Implantation	Sihanoukville et Tuk Sap.
Coût de l'opération	200 Millions de ₹.
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	70 Millions ₹.

TITRE : III
CHAPITRE : II
PROJET : II
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie Service de l'Energie.
Opération	***Travaux neufs***: Construction d'un système d'adduction, de traitement et de distribution d'eau à Khèmarak Phouminville.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution au centre de Khèmarak Phouminville. — Capacité des installations : 1.000m3/j
Implantation	Centre urbain de Khèmarak Phouminville
Coût de l'opération	13,4 millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	7 millions ₹

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : III
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	***Travaux neufs:*** Construction d'un nouveau système d'adduction, de traitement et de distribution d'eau à Takeo.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Takeo-ville. — Capacité des installations : 2.000m3/j
Implantation	Centre urbain de Takeo
Coût de l'opération	12 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	0.1 Million ₹

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : IV
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	***Travaux neufs*** : Construction d'un nouveau système d'adduction, de traitement et de distribution d'eau à Kompong Chhnang.
Objectifs et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Kompong Chhnang. — Capacité des installations : 2.000m3/j.
Implantation	Centre urbain de Kompong Chhnang
Coût de l'opération	15 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	0,1 Million ₹

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : V
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	***Travaux neufs*** : Construction d'un nouveau système d'adduction, de traitement et de distribution à Kompong Speu.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Kg. Speu-Ville. — Capacité des installations: 1.000 m3/j.
Implantation	Centre urbain de Kompong Speu.
Coût de l'opération	9 Millions $.
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : VI
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie : Service de l'Energie.
Opération	***Travaux neufs*** : Construction d'un nouveau système d'adduction, de traitement et de distribution à Kompong Trach.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Kg. Trach (Kampot): — Capacité des installations: 1.000 m3/j.
Implantation	Centre urbain de Kompong Trach.
Coût de l'opération	7 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : VII
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie.
Opération	***Travaux neufs***: Construction d'un système d'adduction, de traitement et de distribution d'eau à Païlin.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Païlin (Battambang). — Capacité des installations: 800 m3/jour.
Implantation	Centre rural de Païlin.
Coût de l'opération	8 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : VIII
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie.
Opération	***Travaux neufs***: Construction d'un système d'adduction, de traitement et de distribution à Sisophon.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Sisophon (Battambang) — Capacité des installations: 8 00 m3/jour.
Implantation	Centre rural de Sisophon.
Coût de l'opération	8 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : IX
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable à Pursat.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Pursat ville. — Capacité des installations : 2.000m3/jour
Implantation	Centre urbain de Pursat.
Coût de l'opération	10 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	0,05 Million ₹

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : X
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable à Kampot.
Objectif et capacité	— Distribution d'eau potable au centre de Kampot ville. — Capacité des installations : 3.000m3/jour
Implantation	Centre urbain de Kampot.
Coût de l'opération	4 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	4 Millions ₹

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XI
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie Service de l'Energie
Opération ***Objectif et capacité*** ***Implantation*** ***Coût de l'opération***	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution à Battambang. — Distribution d'eau potable au centre de Battambang (Ville). — Capacité des installations : 4.000m3/jour Centre urbain de Battambang. 13 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XII
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération ***Objectif et capacité*** ***Implantation*** ***Coût de l'opération***	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable à Kompong Cham. — Distribution d'eau potable au centre de Kompong Cham (Ville) — Capacité des installations : 4.000m3/jour Centre urbain de Kompong Cham. 10 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XIII
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution à Banam.
Objectif et capacité	— Adduction, traitement et distribution d'eau potable au centre de Banam. — Capacité des installations : 800m3/jour
Implantation	Centre rural de Banam.
Coût de l'opération	6 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XIV
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie : Service de l'Energie
Opération	***Travaux d'extension:*** Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable à Siemreap.
Objectif et capacité	— Distribution d'eau potable au centre de Siemreap (Ville). — Capacité des installations : 2.000 m3/jour
Implantation	Centre urbain de Siemreap.
Coût de l'opération	5 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XV
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie.
Opération	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable à Kompong Thom .
Objectif et capacité	— Distribution d'eau potable en centre de Kompong Thom (Ville). — Capacité des installations: 2.000 m3/jour.
Implantation	Centre urbain de Kompong Thom.
Coût de l'opération	4 Millions $
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XVI
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie.
Opération	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable à Kratié.
Objectif et capacité	— Distribution d'eau potable au centre de Kratié Ville. — Capacité des installations: 1.000 m3/jour.
Implantation	Centre urbain de Kratié.
Coût de l'opération	4 Millions $.
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XVII
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie.
Opération	***Travaux d'extension***: Travaux d'amélioration de la production et de la distribution d'eau potable à Svay Rieng.
Objectif et capacité	— Distribution d'eau potable au centre de Svay Rieng. — Capacité des installations : 1.000 m3/jour.
Implantation	Centre de Svay Rieng ville.
Coût de l'opération	4 Millions $.
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XVIII
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie.
Opération	Préparation de travaux ultérieurs d'adduction d'eau dans les petits centres urbains.
Objectif et capacité	Etudes techno-économiques des projets d'adduction d'eau standardisés pour les centres de plus de 5.000 habitants.
Coût de l'opération	500.000 $.
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	100.000 $.

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XIX
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	Fourniture d'eau dans les campagnes
Objectif et capacité	Creusement de 1.250 puits à raison de 250 puits par an.
Coût de l'opération	62 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	14 Millions ₹

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XIX bis
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	— Etudes hydrauliques.
Objectif et capacité	
Coût de l'opération	0,6 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	0,12 Millions ₹

TITRE : III
CHAPITRE : III
PROJET : XX
(Adduction d'eau)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie: Service de l'Energie
Opération	Etudes d'assainissement dans les centres urbains de Kompong Cham, Battambang et Siemreap.
Objectif et capacité	
Coût de l'opération	1.000.000 ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	0.2 Million ₹

TITRE IV
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

CHAPITRE I : OBJECTIFS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TELECOMMUNICATIONS.

Les Directions Techniques du Ministère des Travaux Publics et des Télécommunications ont formulé les évaluations suivantes en ce qui concerne les objectifs à atteindre pendant le deuxième Plan Quinquennal dans les domaines relevant de leurs spécialités.

OBJECTIFS	UNITES	1953	1960	1967	1972
VOIES DE COMMUNICATIONS: ROUTES					
— Routes nationales rénovées de 300km	km.	0	0	11	311
— Routes asphaltées de 226km	km.	1.360	2.143	2.566	2.792
AUTRES ROUTES :					
a) Empierrées ou latéritées de 568km	km.	2.085	1.378	1.332	1.900
b) Pistes de 250km	km.	1.060	2.500	4.987	5.237
OUVRAGES D'ART					
— Reconstruction de ponts en béton armé ou en béton précontraint de 695 mètres linéaires	ml.	10.407	10.407	11.277	11.972
CHEMINS DE FER (1)					
— Voie ferrée, longueur exploitée	km.	384	384	550	647
— Trafic Voyageurs	10^3 voy/km	53.500	83.200	117.000	185.000
— Trafic Marchandises	10^3 t/km	46.700	73.000	84.000	250.000
— Locomotives à vapeur . . .	1	24	24	27	27
— Autorails + rame	1	4	4	4	8

(1) Les indices donnés pour 1972 ne tiennent pas compte de la contruction éventuelle de voies ferrées entre Phnom Penh et Kompong Cham et entre Siemreap et Sisophon. Ces ouvrages ne pourraient entrer en exploitation d'ici 1972.

OBJECTIFS	UNITES	1953	1960	1967	1972
— Locomotives diesel-électrique (1.200 cv.)	1	—	—	6	13
— Locotracteurs 200/450 cv.	1	—	3	10	13
— Voitures à voyageurs	1	46	61	69	77
— Wagons à marchandises	1	392	454	467	617
— Wagons citernes (pour produits pétroliers et latex)	1	—	—	—	40
— Wagons pour sel	1	—	—	—	5
— Grues sur rail	1	1	1	1	2
— Draisines de chantier	1	—	—	—	2
— Motolorries	1	—	4	4	8
— Wagons plateformes	1	—	36	36	66
— Wagons tomberreaux	1	—	60	60	9
PORTS :					
a) Sihanoukville					
— Trafic	1.000t.	—	95[2]	570	1.200
— Postes à quai	1	—	4[2]	4	8
— Plate-forme et terre plein	ha.	—	2[2]	3	60
— Magasins	m2.	—	6.480[2]	12.960	63.400
b) Phnom-Penh					
— Trafic	1.000t.	268	842	600[4]	1.200
— Postes à quai	1	4	5	5	4[5]
— Terre-plein	m2.	5.420	5.420	5.420	25.000
— Magasins	m2.	6.300	5.850	6.150	8.800
AERONAUTIQUE					
a) Pochentong					
— Mouvement d'avions	1	1.110[3]	2.524	5.082	15.000
— Mouvement de passage	1.000	14[3]	32	102	550
— Pasagers en transit	1.000	1[3]	10	26	50
— Frêt	tonnes	313[3]	450	1.732	3.000
b) Siemreap					
— Mouvement d'avions	1	438[3]	1347	1716	4.000
— Mouvement de passagers	1.000	7[3]	21	32	155
c) Sihanoukville					
— Mouvement d'avions	1	0	0	10	1.500
— Mouvement de passagers	1.000	0	0	0,06	80
d) Battambang					
— Mouvement d'avion	1	20[3]	34	50	600
— Mouvement de passagers	1.000	0,1[3]	0,12	0,2	12

(2) Année 1961.

OBJECTIFS	UNITES	1953	1960	1967	1972
e) Autres Aérodromes					
— Accessibles aux avions de type DC-3	1	20(3)	52	120	600
TRANSPORTS NATIONAUX:					
a) Transports routiers :					
— Parc national de camions (5t.et au-dessus)	1	1.500	2.537	4.706	7.000
— Parc national de cars pour le transport de voyageurs .	1	407	1.086	1.341	1.500
— Parc pour transport urbain en commun (P.Penh Taxibus et Taximètre)	1	0	113	1.025	1.100
b) Transports maritimes :					
— Tonnage transporté	1.000t.	8(3)	24	15	250(4)
— Navires	1	—	2	3	5
c) Transport aérien					
— Lignes exploitées par R.A.C	km.	477.256(6bis)	465.202	664.076	3.050.000
— Voyageurs transportés par R.A.C.	1.000	17(6bis)	22	65	130
— Fret transporté par R.A.C.	tonnes	98(6bis)	93	980	1.600
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS					
a) Bâtiments et Equipements postaux					
— Bureau	1	30(7)	42	58	88
— Matériel roulant	1	15(7)	19	34	54
b) Télécommunications intérieurs					
— Circuits interurbains, fils . .	km.	—	8.500	9.500	10.500
— Liaisons par courants-porteurs	1	0	0	3	6

(3) Année 1954.
(4) Diminution due à l'extension des activités du Port de Sihanoukville.
(5) Diminution due au transfert du Port de Phnom Penh (5 postes à quai) à Chrui Changwar (4 postes à quai).

OBJECTIFS	UNITES	1953	1960	1967	1972
— Liaisons par télétype bilingues	1	0	0	0	5
— Liaisons par radio avec les provinces excentriques	1	0	0	0	6
— Centraux téléphoniques automatiques	lignes	0	0	4.600	9.600
c) Télécommunications internationales et station côtière:					
— Liaisons directes parr adio	1	2	4	6	8
— Télex, lignes	1	0	0	0	50
— Téléphoto, liaisons	1	0	0	0	1
— Station côtière	1	0	0	0	1
METEOROLOGIE					
— Centres de prévisions . . .	1	0	1	1	2
— Stations d'observations météorologiques.	1	9	9	9	14

(6) Année 1955, (6bis) Année 1957.
(7) dont 50% en cabotage,

CHAPITRE II : PRINCIPALES ORIENTATIONS DES PROGRAMMES D'ACTIONS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TELECOMMUNICATIONS EN CE QUI CONCERNE LES TRANSPORTS ET LES COMMUNICATIONS

Pendant le plan d'équipement biennal lancé en 1956, une impulsion considérable a été donnée au développement des moyens de communications dans le Royaume. De vastes programmes furent mis en œuvre pour reconstruire ou restaurer les routes et ponts gravement détériorés pendant les années de guerre et de grands travaux furent entrepris pour combler les principales lacunes de l'équipement infrastructurel création à Sihanoukville du premier port maritime du Cambodge, construction d'une route reliant la capitale à ce nouveau port, construction à Pochentong du premier aérodrome de classe internationale.

Cet effort ne s'est pas ralenti pendant le premier Plan Quinquennal lancé en 1960 qui vit la mise en chantier d'opérations de très grande envergure dont les plus importantes sont la construction de la voie ferrée reliant Phnom-Penh à Sihanoukville, l'extension du port de Sihanoukville dont les premières installations sont apparues rapidement insuffisantes, la construction d'un pont sur le Tonlé Sap à Phnom-Penh et de la route Sangkum Reastr Niyum reliant ce pont depuis la presqu'île de Chrui-Changwar au réseau routier du Nord et Nord-Est, reconstruction du pont Monivong sur le Tonlé Sap.

Pour poursuivre cette œuvre de façon compatible avec les objectifs définis dans le schéma économétrique, le Ministère des Travaux publics et des Télécommunications a défini les grandes prioroités suivantes pour le 2ème Plan Quinquennal 1968 - 1972

1— Voies routières de communication

Les grandes routes sur les principaux axes routiers sont actuellement suffisantes et, après l'achèvement des projets en cours notamment la route Sangkum Reastr Niyum reliant Phnom-Penh à partir du pont sur le Tonlé Sap au réseau routier du Nord et Nord-Est, il ne sera pas nécessaire d'entreprendre la construction de nouvelles grandes routes. En revanche, il apparait indispensable de rendre ***plus solide*** ces grandes voies routières en vue de leur permettre de recevoir les transports lourds modernes. Un programme de rénovation doit être mis en œuvre à cet effet.

Un second objectif prioritaire sera de relier à ces grands axes routiers les régions excentriques que le Gouvernement veut développer.

2— *Transports et communications.*

Il faut créer un système de ***transports urbains*** pour satisfaire les besoins normaux de la capitale.

La Marine marchande, service embryonnaire en son état actuel, devra être dotée de moyens suffisants pour permettre de jouer un rôle dans la croissance de l'économie nationale et pour donner encore un peu plus d'autonomie au pays.

Les installations de ***l'Aéronautique civile*** devront être largement développées pour répondre aux exigences internationales en matière d'aérodromes modernes.

Il faudra satisfaire les besoins d'équipement des ports de Sihanoukville et de Phnom-Penh dont l'extension progressive est indispensable. A Phnom-Penh, un nouveau port devra être créé sur un emplacement (à Chrui-Changwar) plus satisfaisant que l'emplacement actuel destiné à devenir une zone d'habitation d'après les plans d'urbanisme.

En fin, la décision de principe de ***construire un chemin de fer dans le Nord*** étant prise, un choix devra être fait, après les études appropriées tant techniques qu'économiques, sur la portion qu'il conviendra de mettre en chantier en priorité (Nord-Est vers Kompong Cham, ou Nord-Ouest entre Siemreap et Sisophon).

3— *Postes et Télécommunications.*

Dans le domaine des postes et des Télécommunications, les efforts seront portés en priorité sur:

- l'amélioration des installations et réseaux existants,
- l'ouverture de nouveaux bureaux dans les régions excentriques.

CHAPITRE III : VOIES DE COMMUNICATION

Au cours de la dernière décade, le réseau de transport routier s'est nettement amélioré et s'est étendu dans certaines régions qui restaient encore sans communications. Cette amélioration a pu être obtenue malgré l'accroissement continu de la circulation qui parallèlement à la croissance économique, devient de plus en plus intense et de plus en plus lourde.

Malheureusement, la crue exceptionnelle du Mékong de 1966 a beacoup affecté certaines routes. Depuis le mois de Septembre 1966, la partie du réseau routier touchée par cette crue a été soumise à une circulation intense de véhicule portant parfois des charges illimitées, cette partie endommagée de réseau n'a pas pu de ce fait être entièrement restaurée et est restée jusqu'à maintenant dans un état précaire.

Pour permettre le développement économique du pays qui a un besoin sans cesse accru de routes solides et de routes nouvelles, la Direction du Génie Civil se propose de réaliser le programme suivant pendant le deuxième Plan Quinquennal 1968 -1972

a) Travaux de ***renforcement des chaussées*** de certaines routes nationales considérées comme artères principales telles que les routes nationales n° 1,3,4, 5,6,7, (longueur prévue: 514 km.)

b) Travaux de ***remplacements de vieux ponts*** en béton armé surtout de grande portée, dont l'état ne s'accommode plus au trafic actuel, par de nouveaux ponts en béton armé plus larges et plus solides (longueur prévue 695 mètres).

c) Travaux de ***parachèvement de la Route Sangkum Reastr Niyum*** reliant Phnom-Penh au réseau routier du Nord à partir du nouveau pont sur le Tonlé Sap (longueur : 44 km.).

d) Travaux de ***construction de routes économiques***, routes simplement latéritées, bon marché, carrossables en tous temps, et de capacité suffisante pour débloquer les régions encore fermées, mais riches et aptes à diverses cultures industrielles ou à profit immédiat (longueur prévue: 749 km. environ).

e) Travaux de ***construction de piste de grandes communications*** améliorant l'accessibilité des différents centres ruraux entre eux (longueur prévue: 250 km.).

La réalisation de ce programme apportera incontestablement un concours essentiel au développement rural tant par l'amélioration des moyens de communications desservant les riches régions agricoles que par le déblocage de certaines régions encore dépourvues de liaisons rapides avec les autres parties du Royaume.

Pour pouvoir remplir sa mission, la Direction du matériel et des travaux neufs estime, d'autre part, indispensable de disposer d'un équipement beaucoup plus important. Elle envisage d'acquérir du matériel pour:

f) ***Le renforcement de sa flotte de bacs et chalands automoteurs*** pour l'écoulement du trafic routier sur les fleuves non franchis par des ponts. La majorité des bacs et chalands actuels sont en service depuis de nombreuses années et leur état ne permet plus de supporter la croissance continuelle du trafic et le tonnage de plus en plus important des camions.

g) ***Le renforcement de son parc d'engins mécaniques.***— Les engins en service ont été, pour une grande partie, cédés par des firmes étrangères ayant effectué des travaux au Cambodge. Déjà usagés au moment de leur acquisition ils ont été depuis soumis à un dur service et se trouvent le plus souvent dans un état vétuste.

Pour permettre la réalisation des vastes projets prévus pendant le 2ème Plan Quinquennal, une rénovation du parc par l'acquisition de nouveaux engins est jugée nécessaire.

***

Les principales caractéristiques des opérations que la Direction du Génie Civil et la Direction du Matériel et des Travaux Neufs se proposent de mettre en œuvre pour réaliser ce programme sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes:

Ce programme se récapitule comme suit (en millions $) :

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
DIRECTION DU GENIE CIVIL		
1— Rénovations de routes nationales	459	60
2— Remplacement de vieux ponts en béton armé	189,6	33
3— Parachèvement de la route Sangkum Reastr Niyum	84	60
4— Construction des routes accessibles en tout temps	426,8	40
5— Construction des pistes	25	5
6— Construction de petits ponts sur les routes et pistes	45	25
7— Renforcement du parc d'engins mécaniques	100,6	50
DIRECTION DU MATERIEL ET DES TRAVAUX NEUFS		
8— Renforcement de la flotte de bacs et chalands	15	Néant
9— Renforcement du parc d'engins mécaniques	200	75
10— Maintenance du parc de matériel pour les travaux routiers	5	Néant
TOTAL	1.550	348

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : I
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Génie Civil
Opération	Rénovation de routes nationales.
Objectif et capacité	Renforcement de 514 km de grandes routes sur les axes principaux pour les rendre aptes à supporter un trafic plus intense et des camions plus lourds.
Implantation	214 km sur la route Phnom-Penh à Sihanoukville. 300 km sur d'autres grands axes routiers.
Coût de l'opération	459 Millions $ (dont 159 Millions $ pour la route Phnom-Penh - Sihanoukville).
Crédits demandés pour la première année du Plan	60 Millions $ dont 40 M. pour route PP-Sihanoukville 20 M. pour autres grands axes.

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE IV
CHAPITRE III
PROJET II
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Direction du Génie Civil
Opération	Remplacement de vieux ponts en béton armé.
Objectif et capacité	Reconstruction des ponts en B.A. ou en B.P. d'une longueur totale de 695 mètres sur R.N. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 11.
Implantation	
Coût de l'opération	189.6 Millions $.
Crédits demandés pour la première année du Plan	33 Millions $.

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : III
(Voies de communications)

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Génie Civil
Opération	Parachèvement de la route Sangkum Reastr Niyum reliant Phnom-Penh à partir du nouveau pont sur le Tonlé Sap au réseau routier du Nord.
Objectif et capacité	Travaux à effectuer sur 44,5 km. de route.
Implantation	De Chrui-Changwar à Thnal Kèng.
Coût de l'opération	84 Millions $.
Crédits demandés pour la première année de Plan	60 Millions $.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : IV
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Département Ministériel chargé de l'exécution	Direction du Génie Civil
Opération	Construction de routes économiques accessibles en tous temps.
Objectif et capacité	Construction de 749 km de route en première priorité (plus 768,000 ékm de routes en deuxième priorité).

Première priorité	**Longueur**	**Coût en Millions**
Route de Pradak à Banteay Srey	25km (1)	175.
- de Banteay Srey à Anlong Vèng	92 -	40.
- de Phnom Dek à Tbèng Méanchey	115 -	57.
- de Tmar Kol à Bovel (Barrage)	27 -	13,5
- de Païlin à Komprieng	50 -	25,0
- de Koh Thom à Chrey Thom	25 -	13,8
- de Kralanh à Samrong ...	80 -	40,0
- de Snuol à Sen Monorom	130 -	65,0
- de Lovea à Banteay Chakrey	29 -	14,5
- de Chom Chau à Stung Meanchey	6 (1)	10,0
- d'accès à la plantation de Rattanakiri	150 (1)	120,0
- de Andeuk Hœup à kg-Kol	20 -	10,5
	749km.	426,8 M

(1) Asphaltés.

2ème Priorité

Route	de Srè Ambel à kh. Phouminville	90km		45,0
-	de Kg-Speu à Roleak Kang Chœung	90	-	54,0
-	de Battambang à Banân (Barrage)	19	-	9,5
-	de Chom Chau à oudong	40	-	45,0
-	de Dong Khala à Siem Pang	48	-	24,0
-	de Kg-Sralao	140	-	70,0
-	de Kg-Chhnang à Tang Phloch	20	-	12,0
-	de Pang Rolim à Kramuong	60	-	30,0
-	de Angkor Borey à Prey Lovea	25	-	12,5
-	de Sisophon à Banteay Chhmar	49	-	24,5
-	de Sala Prey Man à Phnom Srok	16	-	8,0
-	de Oudong à Amleang	50	-	25,0
-	de Prey Kak à Bos Chœung Prey	32	-	16,0
-	de Pursat à Leach	35	-	21,0
-	de Peam Chikang à Sampong Chey	35	-	17,5
-	de Batdeng à Prek Phneuo	19	-	9,5
		768km		423,5

Coût total de l'opération	426,8 Millions ₹ (plus 423,50 Millions ₹ pour les projets figurant en 2ème priorité).
Crédits demandés pour la première année du Plan	40 Millions ₹

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : V
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Génie Civil
Opération	Construction de pistes de grande communication reliant des centres ruraux.
Objectif et capacité	Construction de 250 km de pistes.
Implantation	Programme à établir en fonction des demandes des autorités des Khets, sroks et khums.
Coût de l'opération	25 Millions $.
Crédits demandés pour la première année du Plan	5 Millions $.

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : VI
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Génie Civil
Opération	Construction de petits ponts sur les routes économiques et les pistes de grande circulation
Objectif et capacité	Acquisition d'élément Eiffel, 1.500 mètres.
Implantation	Programme d'utilisation à établir en fonction de la réalisation des projets de construction de routes économiques et de pistes de grande communication.
Coût de l'opération	45 Millions $.
Crédits demandés pour la première année du Plan	25 Millions $.

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : VII
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Génie Civil
Opération	Renforcement du parc d'engins mécaniques
Objectif et capacité	Acquisition de: — Rouleaux diésel à trois roues de 5 à 12 tonnes. — Bulldozers de 60 à 80 cv — Bulldozers de 90 à 120 cv. — Niveleuses de 100 à 120 cv. — Ferguson 3/1 de 40 à 50 cv. — Camion diésel de 4m3 de capacité — Moteur de rechange diésel — Appareils topographiques.
Implantation	Programme d'utilisation en fonction de la réalisation des travaux de routes.
Coût de l'opération	100,6 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	50 Millions $

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : VIII
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Matériel et des Travaux Neufs
Opération	Renforcement de la flotte de bacs et chalands automoteurs.
Objectif et capacité	Acquisition de 2 chalands automoteurs de 60 tonnes. Aménagement des rampes
Implantation	Sur les principaux fleuves non franchis par des ponts routiers.
Coût de l'opération	15 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : IX
(Voies de communications)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Matériel et des Travaux Neufs
Opération	Renforcement du parc d'engins mécaniques
Objectif et capacité	Constitution de 8 groupes d'engins comprenant chacun: — 4 scrapers automateurs d'une capacité de 15m3. — 2 tracteurs pousseurs D 8 ou TD 25 — 1 niveleuse et 1 tracteur pour le nivelage. — 1 pied à mouton et 1 tracteur pour le pied à mouton. — 4 rouleaux à jantes lisses et 1 rouleau à pneus automateurs. — 2 pelles chargeurs, 6 camions bennes de 6m3 et 1 camion citerne. — 1 motopompe et 1 groupe électrogène mobile. — 1 voiture légère de liaison et 1 système de communication par radiophonie.
Implantation	Sur les chantiers de rénovation de routes nationales et de construction de nouvelles routes.
Coût de l'opération	200.000.000 ₹ (le matériel actuellement disponible ne représente que 1/5 du matériel nécessaire pour la constitution de ces 8 groupes d'engins).
Crédits demandés pour la première année du Plan	75.000.000 ₹

TITRE : IV
CHAPITRE : III
PROJET : X

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Matériel et des Travaux Neufs
Opération	Maintenance du parc de matériel pour les travaux routiers.
Objectif et capacité	Construction d'un atelier mécanique moderne.
Implantation	Subdivision des engins mécaniques sise au kilomètre 15 de la Route de Phnom-Penh à Sihanoukville.
Coût de l'opération	5.000.000 ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

CHAPITRE IV : CHEMINS DE FER

Au cours des cinq dernières années, la construction de voies ferrées a figuré au tout premier rang des priorités avec la construction de la voie ferrée reliant la capitale au premier port de mer du Cambodge. Les travaux sont actuellement très avancés puisque les trains circulent déjà sur le premier tronçon (Phnom Penh-Kampot: 166 Km.); le second tronçon (Kampot-Sihanoukville: 97 Km.) doit être achevé dans les 2 prochaines années.

La réalisation de ce projet majeur a représenté une part très importante de la formation brute de capital fixe dans les équipements infrastructurels au cours des dernières années (près du tiers des crédits affectés aux opérations de grande et moyenne envergures).

Les Chemins de Fer Royaux du Cambodge souhaitent poursuivre ces efforts et entreprendre la construction d'autres voies ferrées après l'achèvement de la voie Phnom-Penh-Sihanoukville. La décision de principe de construire un chemin de fer desservant le Nord du pays ayant été prise, deux projets ont été formulés à cet effet:

— Construction d'une voie ferrée Phnom Penh-Kompong Cham sur 124 km (par Oudong, Prek Kdam et Skoun).

— Construction d'une voie ferrée Sisophon-Siemreap sur 80 km (par Svay Chek, Banteay Chhmar et Banteay Srey).

Le premier projet aurait un intérêt économique certain; il permettrait de desservir les riches régions de la province de Kompong Cham et particulièrement de faciliter l'écoulement de produits agricoles de première importance (notamment le latex des grandes plantations d'hévéas de Kompong Cham et celui des régions plus au Nord: Kratié, Ratanakiri). Quand il sera décidé de mettre en exploitation des gisements de minerais de fer de la région de Phnom Dek, il sera, d'autre part facile d'effectuer un branchement à partir de Skuon vers la région minière.

Le second projet débloquerait une région peu favorisée jusqu'à présent et facilite en outre les excursions touristiques vers les temples de Banteay Srey, Banteay Chhmar.

Les Chemins de Fer Royaux du Cambodge proposent que des études appofondies de ces deux projets soient effectuées à la fin de ce plan aussi bien sur des questions économiques que techniques, avant de choisir celui dont la réalisation sera entreprise en priorité.

Les principales caractéristiques de ces deux opérations sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes (200 Millions ₹ pour l'ensemble du Plan; aucun crédit de paiement pour la première année).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : IV
PROJET : I
(Chemin de Fer)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme public chargé de l'opération.	Chemins de Fer Royaux du Cambodge
Opération	Etude de la ligne de Chemin de Fer Phnom-Penh Kompong Cham par Oudong, Prek Kdam et Skuon et premiers travaux éventuels.
Objectif et capacité	124 km de voies (nombreuses zones remblayées)
Implantation	Phnom-Penh, Oudong, Prek Kdam, Skoun, Kompong Cham.
Coût de l'opération	150 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

La réalisation de ce projet permettra la création de 1280 emplois permanents (exploitation de la ligne après son achèvement).

TITRE : IV
CHAPITRE : IV
PROJET : II
(Chemin de Fer)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme public chargé de l'opération	Chemins de Fer Royaux du Cambodge
Opération	Etude de la ligne de Chemin de Fer Sisophon - Siemreap par Svay Chek, Banteay Chhmar et Banteay Srey et premiers travaux éventuels.
Objectif et capacité	80 km de voie.
Implantation	Sisophon, Svay Chek, Banteav Chhmar, Banteay Srey.
Coût de l'opération	50 Millions ₹
Crédits demandés pour la 1ère année du Plan	Néant

La réalisation de ce projet permettra la création de 180 emplois permanents (exploitation de la ligne après son achèvement).

CHAPITRE V : PORTS

1.— Port de Sihanoukville

La création dans une région naguère pratiquement vierge de Sihanoukville, première voie d'accès du Cambodge au trafic maritime, a été la réalisation la plus spectaculaire et la plus profitable pour le Royaume dans le domaine infrastructurel au cours de la deuxième décade.

Commencé en 1955, le port connut sa première année d'exploitation en 1961 (trafic 95.000 tonnes) et vit ses activités croitre rapidement (trafic 715.000 tonnes en 1964, année record). Les prévisions initiales qui envisageaient un trafic de 300.000 tonnes par an seulement furent donc très vite dépassées et il devint nécessaire d'entreprendre dès 1964 un programme d'extension du port; ce programme en cours d'exécution doit être encore développé pendant le 2ème Plan Quinquennal pour porter la capacité de trafic du Port à 1.200.000 tonnes par an (6 postes à quai supplémentaires dont 2 en cours d'achèvement et 4 à construire pendant le 2ème Plan)

Il s'agit d'une prévision minimum, car les activités de Sihanoukville, limitées jusqu'à présent au trafic d'import-export pour la couverture partielle des besoins du Royaume (une partie du commerce extérieur continue à se faire par le port de Phnom-Penh), doivent connaître un nouvel essor avec la création d'une zone industrielle, déjà bien assurée par l'édification en cours d'une raffinerie de pétrole et d'une brasserie; cette industrialisation va se poursuivre activement pendant le 2ème Plan Quinquennal qui prévoit l'implantation de diverses usines à Sihanoukville (voir titre II), cet essor sera beaucoup plus important encore *avec la création d'une zone franche industrielle et commerciale* qui a fait l'objet d'une décision de principe; toutefois, des prévisions ne pourront être faites à cet égard que lorsque les principales caractéristiques de la nouvelle règlementation propre à la future zone franche seront connues (importance des avantages accordés aux industriels et négociants installés dans la zone).

2.— Port de Phnom-Penh

Le port de Phnom-Penh a connu une certaine réduction de ses activités à la suite de la mise en exploitation du port de Sihanoukville, mais est demeuré un outil indispensable pour le commerce extérieur du Cambodge : les données chiffrées figurent dans

le chapitre I du présent titre font apparaître en effet que le trafic qui atteignait 842.000 tonnes en 1960, demeurait au niveau élevé de 600.000 tonnes en 1967. Il est prévu que cette activité progressera encore en raison des activités commerciales et industrielles prédominantes de la capitale et il est estimé que le trafic pourra atteindre en 1972 un volume de 1.200.000 tonnes comme à Sihanoukville.

Or l'équipement du port de Phnom-Penh, malgré des efforts soutenus d'entretien et de réparation, satisfait de moins en moins aux exigences du trafic moderne et ne sera plus suffisant après une nouvelle extension de ce trafic. D'autre part, il est actuellement installé sur les berges et terre-pleins de la rive droite du Tonlé Sap qui doivent devenir une zone résidentielle d'après le projet d'extension de la ville de Phnom-Penh, il est donc indispensable de déplacer la zone portuaire actuelle et il a été prévu d'installer le nouveau port de Chrui Changwar dans les eaux plus profondes du Mékong.

Un programme de réalisations progressives a été mis au point. Pendant le deuxième Plan Quiquennal il est prévu de construire 4 postes à quai très bien équipés sur les 10 que comporte le projet d'ensemble (4 postes de mouillage sur coffres en face du port seraient également aménagés pour permettre de recevoir 8 navires en permanence).

***

Les principales caractéristiques des opérations que les Directions des Ports autonomes de Sihanoukville et de Phnom-Penh se proposent de réaliser pendant le deuxième Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes :

Ce programme se récapitule comme suit (en millions $)

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la première année du Plan
1— Extension des postes à quai	240	20
2— Travaux de dragages	96	20
3— Mise au gabarit et aménagement du chenal d'accès Sud	30	—
4— Extension des moyens d'entre-posage	60	10
5— Equipement complémentaire du Port	73	16
6— Acquisition de nouveaux matériels pour le port	101	33
7— Construction d'un port en eau profonde à Chrui Changwar	150	—
(1) TOTAL	750	99

(1) Il a été décidé que le programme du port de Sihanoukville pourra être réduit à 500 millions $ si certains travaux inscrits peuvent être différés jusqu'au 3ème Plan.

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : V
PROJET : I
(Ports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme public chargé de l'opération	PORT AUTONOME DE SIHANOUKVILLE
Opération	Extension des postes à quai
Objectif et capacité	Construction de 4 postes à quai permettant de porter la capacité de trafic du port à 1.200.000 tonnes par an.
Implantation	Sihanoukville
Coût de l'opération	240 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	20 Millions ₹

TITRE : IV
CHAPITRE : V
PROJET : II
(Ports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme public chargé de l'opération	PORT AUTONOME DE SIHANOUKVILLE
Opération	Travaux de dragages derrière le mur de quai.
Objectif et capacité	Pour permettre l'utilisation des nouveaux postes à quai.
Implantation	Sihanoukville
Coût de l'opération	96 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	20 Millions ₹

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : V
PROJET : III
(Ports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme public chargé de l'opération	PORT AUTONOME DE SIHANOUKVILLE
Opération	Mise au gabaret du chenal d'accès Sud
Objectif et capacité	Dérochage de 18.000 m3 de rocher et de corail pour rendre le chenal Sud accessible en permanence aux navires chargés à 10.000 tonnes.
Implantstion	Sihanoukville
Coût de l'opération	30 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE : IV
CHAPITRE : V
PROJET : IV
(Ports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme public chargé de l'opération	PORT AUTONOME DE SIHANOUKVILLE
Opération	Extension des moyens d'entreposage
Objectif et capacité	Construction de 4 magasins d'entrepôts
Implantation	Sihanoukville
Coût de l'opération	60 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	10 Millions ₹

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : V
PROJET : V
(Ports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'opération	PORT AUTONOME DE SIHANOUKVILLE
Opération	Equipement complémentaire du Port
Objectif et capacité	Aménagement des chaussées, terre-pleins et des voies de desserte (32 Millions ₹). Eclairage des chaussées et des zones d'entrepôts (20 Millions ₹). Distribution d'eau (5 Millions ₹). Capitainerie (4 Millions ₹). Bureaux de la Direction du Port (12 Millions ₹).
Implantation	Sihanoukville.
Coût de l'opération	73 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	16 Millions ₹

TITRE : IV
CHAPITRE : V
PROJET : VI
(Ports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'opération	PORT AUTONOME DE SIHANOUKVILLE
Opération	Acquisition de nouveaux matériels pour le port
Objectif et capacité	Equipement terrestre (64,5 Millions ₹). Equipement naval (34 Millions f). Signalisations maritimes (2,5 Millions ₹).
Implantation	Sihanoukville.
Coût total de l'opération	101 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	33 Millions ₹

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : V
PROJET : VII
(Ports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'opération	PORT AUTONOME DE PHNOM PENH
Opération	Construction d'un port en eau profonde à Chrui Changwar.
Objectif et capacité	Construction d'un appontement en béton armé pour 4 postes à quai (plus 4 postes de mouillage sur coffres).
Implantation	Phnom Penh — Chrui Changwar sur la rive droite du Mékong.
Coût de l'opération	150 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

CHAPITRE VI : AERONAUTIQUE

Depuis la construction à Pochentong du premier aéroport de classe internationale du Cambodge, construction entreprise pendant le Plan biennal lancé en 1967, l'équipement infrastructurel du pays n'a cessé de progresser. Les réalisations nouvelles les plus importantes des dernières années ont permis de doter Sihanoukville d'un aéroport et, surtout, de développer les aménagements de l'aéroport de Siemreap pour le rendre apte à recevoir le nombre de touristes sans cesse grandissant venant visiter les temples d'Angkor.

De nouvelles extensions apparaissent maintenant nécessaires en raison, d'une part, du développement constant de l'Aviation civile khmère, d'autre part, de la nécessité d'améliorer l'équipement en fonction des normes toujours plus strictes imposées par les règlements de l'Aviation Civile Internationale.

Il faut satisfaire les nouveaux besoins créés par la croissance accélérée des mouvements d'avions et de passagers qui permet de prévoir que, d'ici 1972, le trafic doit tripler pour les avions et quintupler pour les passagers (voir les données mentionnées dans le chapitre I ci-dessus résumant les objectifs du Ministère des Travaux Publics). Il faut également mettre en place, aussi rapidement que possible, les services radioélectrique et météorologique, les équipements de sécurité et autres installations imposés par les conventions relatives à l'Aviation Civile Internationale. Ces équipements complémentaires doivent être réalisés avant que de nouvelles obligations soient mises à la charge du Cambodge avec la mise en service des avions de transport supersoniques.

La Direction des Transports envisage, d'autre part, de continuer ses efforts pour développer les relations aériennes à l'intérieur du pays, principalement à Sihanoukville, Battambang, Koh Kong et, en deuxième priorité, à Stung Trèng et à Païlin.

Les principales caractéristiques des opérations que le Ministère des Travaux Publics envisage d'entreprendre en faveur de l'Aéronautique pendant le 2ème Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme, qui pourra être complété en cours d'exécution du Plan, se récapitule comme suit (en millions $):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la première année du Plan
Première priorité		
1— Contrôle de l'espace aérien national	57,5	4
2— Agrandissement du parking et élargissement de la piste de l'aéroport de Pochentong	85	30
3— Agrandissement de l'aérogare de Pochentong	65	10
4— Parking et voie de circulation pour Royal Air Cambodge à Pochentong	51,8	néant
5— Balisage électrique complet de la piste de Pochentong	14,5	7
6— Equipement de sécurité contre les incendies pour Pochentong et Siemreap	22,95	6
7— Equipement de l'aéroport de Sihanoukville	43,85	1,5
8— Aérodrome de Koh Kong	9,6	néant
9— Aérodrome de Battambang	10,05	1,5
10— Acquisition d'engins mécaniques	7,61	néant
Deuxième priorité		
11 — Aérodrome de Stung Trèng	5	néant
12 — Aérodrome de Païlin	18	néant
TOTAL	390,86	60

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE - VI
PROJET : I
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	DIRECTION DES TRANSPORTS
Opération	Contrôle de l'espace aérien national.
Objectif et capacité	Création d'un centre de contrôle pour rendre le Cambodge indépendant du centre de Saïgon dans ce domaine.
Implantation	Pochentong.
Coût de l'opération	57.500.000 ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	4 Millions ₹

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : II
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	DIRECTION DES TRANSPORTS
Opération	Agrandisesment du parking et élargissement de la piste de l'aéroport de Pochentong.
Objectif et capacité	Construction de 2 parkings permettant le stationnement de 2 quadriréacteurs et de 2 avions conventionnels. Elargissement de la piste d'envol bétonnée de 40 à 45 mètres.
Implantation	Pochentong.
Coût de l'opération	85 Millions ₹ (dont 30 Millions ₹ pour l'élargissement de la piste d'envol).
Crédits demandés pour la première année du Plan	30 Millions ₹.

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : III
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	DIRECTION DES TRANSPORTS
Opération	Agrandissement de l'aérogare de Pochentong
Objectif et capacité	Installations nouvelles pour faire face à un trafic de passagers qui va quintupler en 5 ans
Implantation	Pochentong
Coût de l'opération	65 Millions $
Crédits demandés pour la première anné du Plan	10 Millions $

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : IV
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	DIRECTION DES TRANSPORTS
Opération	Construction d'un parking et d'une voie de circulation pour Royal Air Cambodge à l'Aéroport de Pochentong.
Objectif et capacité	Aire de stationnement en dur pour l'avion type Caravelle qui doit être livré à Royal Air Cambodge en 1968.
Implantation	Pochentong
Coût de l'opération	51,8 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : V
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	DIRECTION DES TRANSPORTS
Opération	Balisage électrique complet de la piste de l'aéroport de Pochentong.
Objectif et capacité	Permettre les opérations de nuit et par mauvais temps en toute sécurité.
Implantation	Pochentong.
Coût de l'opération	14,5 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	7 Millions $

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : VI
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	DIRECTION DES TRANSPORTS
Opération	Equipement de sécurité contre l'incendie dans les aéroports internationaux.
Objectif et capacité	Satisfaction aux normes internationales en la matière.
Implantation	Pochentong et Siemreap
Coût de l'opération	22,95 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	6 Millions $

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : VII
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Equipement de l'Aéroport de Sihanoukville en vue de son ouverture au trafic commercial
Objectif et capacité	Construction d'un aérogage, d'un bloc technique et d'un hangar pour recevoir les services de sécurité contre l'incendie. Acquisition d'équipements électriques.
Implantation	Sihanoukville
Coût de l'opération	43,85 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,5 Millions$

TITRE IV
CHAPITRE VI
PROJET VIII
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Amélioration de la piste de l'aérodrome de Koh kong
Objectif et capacité	Rendre la piste utilisable en toutes saisons
Implantation	Koh Kong.
Coût de l'opération	9,6 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : IX
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Equipement de l'Aérodrome de Battambang
Objectif et capacité	Construction d'un aérogare, d'un bloc technique et d'un hangar pour les services de sécurité contre l'incendie. Acquisition d'équipements électroniques et électriques.
Implantation	Battambang
Coût de l'opération	10.05 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	1.5 Million $

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : X
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Entretien des aérodromes.
Objectif et capacité	Acquisition d'engins mécaniques.
Implantation	
Coût de l'opération	60 000 $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : XI
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Amélioration de la piste de l'aérodrome de Stung Trèng.
Objectif et capacité	Empierrement de la piste pour la rendre accessible en toutes saisons.
Implantation	Stung Trèng.
Coût de l'opération	5 Millions
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE : IV
CHAPITRE : VI
PROJET : XII
(Aéronautique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Construction d'une piste d'envol à Pailin
Objectif et capacité	Construction d'une piste de 1.200 mètres accessible aux avions du type DC 3.
Implantation	Pailin
Coût de l'opération	18 Millions
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

CHAPITRE VII : VOIES NAVIGABLES

Les voies navigables avec le Mékong, le Tonlé Sap, le Bassac, le Grand Lac et leurs affluents comptent parmi les moyens de communications et de transports les plus importants au Cambodge.

Ce réseau naturel est entretenu et amélioré régulièrement. Pendant le 2ème Plan Quinquennal 1968-1972, il n'est pas prévu d'opérations de grande envergure à ce titre; le programme mis au point par le service de l'hydraulique et des voies navigables envisage les opérations et études suivantes:

création d'un chantier naval fluvial:

Le matériel utilisé sur le Mékong est d'une conception déjà très ancienne. Il ne répond plus aux besoins actuels. Il est projeté d'apporter des améliorations à ces bâtiments pour permettre une navigation intérieure plus rapide et bénéfique; il apparait également nécessaire de prévoir des services d'entretien appropriés. A cet effet, la création d'un chantier naval fluvial, installation inexistante actuellement, est nécessaire.

étude d'un canal du Bassac à la Mer:

Le Ministère des Travaux Publics étudie un avant-projet d'un canal de navigation entre le Bassac et la mer. Le but principal de cet ouvrage sera d'assurer une liaison fluviale entre Phnom Penh et toutes les régions desservies par les grandes voies d'eau du centre du Cambodge d'une part et le Port de Sihanoukville, d'autre part. Cependant, en attendant de mieux apprécier les besoins futurs du transport à Sihanoukville, et étant donné la mise en exploitation prochaine des chemins de fer, ce canal pourra être conçu d'abord pour l'irrigation, transformable plus tard en canal de navigation.

Au stade actuel des études, il est prévu un coût de 1 milliard de riels. Il apparait toutefois nécessaire d'établir un programme détaillé d'études faisant intervenir de nombreuses disciplines telles que la topographie, la pédologie, le sondage hydraulique fluvial, les recherches agricoles, les enquêtes socioéconomiques. La décision définitive d'entreprendre la construction de cet ouvrage ne semble donc pas pouvoir être prise pendant le présent Plan Quinquennal.

études hydrographiques fluviales:

Dans le cadre de l'amélioration de la navigation, les études hydrographiques du Mékong ont été commencées dès 1962, en vue de déterminer avec précision la configuration du lit du fleuve et d'en établir la carte.

Les cartes de navigation de la frontière Sud-Vietnamienne à Kratié de 1/5.000è ont été établies. Ces travaux doivent être poursuivis, en vue d'établir des cartes à plus grande échelle c'est-à-dire 1/2.500è qui serviront de base pour la préparation des plans destinés aux travaux de correction du lit, de protection des berges de dragages et pour la navigation maritime et fluviale.

études de caractère régional:

Enfin, la participation aux études en cours de caractère régional (Comité du Mékong) sera poursuivie.

∴

Les principales caractéristiques des opérations que le Service de l'Hydraulique et des Voies Navigables se propose d'entreprendre sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme se récapitule comme suit (en Millions $):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1— Création d'un chantier naval fluvial	10	2
2— Etude d'un canal du Bassac à la Mer	3	—
3— Etudes hydrographiques fluviales ...	7,5	1,5
4— Etudes de caractère régional	13,4	0,68
TOTAL.....	33,9	4,18

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VII
PROJET : I
(Voies navigables)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service de l'Hydraulique et des Voies Navigables
Opération	Création d'un chantier naval fluvial.
Objectif et capacité	Construction et réparation d'embarcations fluviales.
Implantation	Phnom Penh (Chrui Changwar).
Coût de l'opération	10 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions ₹

TITRE : IV
CHAPITRE : VII
PROJET : II
(Voies Navigables)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service de l'Hydraulique et des Voies Navigables
Opération	Etude d'un canal du Bassac à la Mer
Objectif et capacité	Etudes topographiques, pédologiques, agricoles, socio-économiques et sondages hydrauliques fluviaux.
Implantation	
Coût de l'opération	3 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VII
PROJET : III
(Voies Navigables)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service de l'Hydraulique et des Voies Navigables
Opération	Etudes hydrographiques fluviales
Objectif et capacité	Balisage, établissement de cartes de navigation, dragage des passes, protection des berges.
Implantation	
Coût de l'opération	7,5 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,5 Millions $

TITRE : IV
CHAPITRE : VII
PROJET : IV
(Voies Navigables)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service de l'Hydraulique et des Voies Navigables
Opération	Etudes de caractère régional.
Objectif et capacité	Participations : — aux travaux du Comité du Mékong, — à divers projets d'étude.
Implantation	—
Coût de l'opération	13,4 Millions $ (dont 3,4 Millions $ pour le Comité du Mékong).
Crédits demandés pour la première année du Plan	0,68 Millions $ (Comité du Mékong).

CHAPITRE VIII : TRANSPORTS NATIONAUX

1. Transports routiers — Création d'un service de transports urbains à Phnom-Penh.

Le parc national de camions, cars et petits taxis se développe normalement sur la seule initiative du secteur privé (voir dans le chapitre V du présent Titre, les indices sur cette croissance). La Direction des transports envisage seulement dans ce domaine un renforcement du contrôle, qui se porte également sur la circulation des automobiles (acquisition de bascules pour le pesage des camions, acquisition d'appareils de mesure de la vitesse et du son).

L'effort principal du Ministère des Travaux Publics dans ce domaine se portera au cours des prochaines années sur la création d'un service de transports urbains dans la capitale.

La population de Phnom-Penh a connu un accroissement considérable et atteint maintenant plus d'un demi-million d'habitants. Avec le développement économique, les déplacements de cette population dans la capitale et sa proche banlieue se sont multipliés; nombreuses sont les personnes habitant les agglomérations suburbaines (Chbar Ampéou, Russey Kéo, Tuol Kork, Stung Meanchey...) que leurs obligations amènent à se rendre plusieurs fois par jour au centre de la Ville.

Pour ces déplacements, les moyens les plus divers sont utilisés: très nombreuses bicyclettes, cyclopousses, vélomoteurs, taxis à trois roues et, pour les privilégiés, voitures personnelles. On assiste, de ce fait, aux heures de pointe à de sérieux embouteillages et, malgré les efforts des autorités responsables, les accidents sont nombreux.

Le moment est donc venu de mettre en place un service de transports en commun par autobus pour dégager cette circulation. Il est envisagé de mettre en circulation 100 autobus qui desserviraient 10 lignes régulières reliant Phnom-Penh à tous les quartiers périphériques. Toutefois, il est escompté que ce projet sera réalisé par des sociétés privées.

2. Création dune marine marchande nationale.

Il apparaît à tous égards souhaitable d'entreprendre la création d'une marine marchande nationale, restée à l'état embryonnaire jusqu'à présent, malgré le démarrage des activités du premier port maritime du Cambodge à Sihanoukville; cette opération devient encore plus urgente avec la création projetée d'une zone franche industrielle et commerciale à Sihanoukville.

Un des objectifs du 2ème Plan Quinquennal sera donc de mettre en service les premiers bâtiments d'une marine marchande susceptible d'assurer une partie des transports extérieurs du Cambodge tant à l'exportation qu'à l'importation. Les projets mis au point prévoient notamment l'acquisition de 2 navires entre 1968 et 1972.

Accessoirement, pour bénéficier du maximum de l'effort d'investissements entrepris, diverses activités se rapportant au domaine maritime pourront être annexées à la future marine marchande : chantier naval, pêche industrielle, recherche scientifique..

3. Transports aériens — Extension des activités de Royal Air Cambodge.

Les activités de la compagnie nationale d'aviation « Royal Air Cambodge » se développent régulièrement. Le nombre des passagers transportés est passé de 17.000 en 1957, première année de fonctionnement de la RAC, à 65.000 en 1967, le cap de 100.000 passagers doit être atteint en 1969 et il est escompté 130.000 voyageurs transportés en 1972. Le kilométrage de lignes exploitées, passé de 477.000 en 1957 à 1.664.000 en 1967, doit atteindre 3.050.000 en 1972.

Pour faire face à cet accroissement du trafic et pour moderniser sa flotte conformément aux exigences de la clientèle, Royal Air Cambodge se propose d'acquérir divers appareils pendant le 2ème Plan Quinquennal dont un avion à réaction du type Caravelle en 1968.

∴

Les principales caractéristiques des opérations qui doivent être mises en œuvre dans le domaine des transports nationaux par le Ministère des Travaux Publics pendant le deuxième Plan Quinquennal 1968-1972 sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme initial se récapitule comme suit (en milliions de ₹).

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1— Contrôle de véhicules routiers	5	2
2— Acquisition de 2 navires	82	30
3— Contrôle de la marine marchande	16,5	10,3
4— Renforcement de la flotte aérienne du R.A.C.	130	15
TOTAL	233,5	57,3

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VIII
PROJET : I
(Transports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Contrôle des véhicules routiers
Objectif et capacité	Installation de: 20 bascules et abris pour le pesage des camions 10 appareils de mesure de vitesse des véhicules. 10 appareils de mesure du son.
Implantation	
Coût de l'opération.	5 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions ₹

TITRE : IV
CHAPITRE : VIII
PROJET : II
(Transports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports (ou une Société d'Etat ou mixte)
Opération	Création d'une marine marchande nationale.
Objectif et capacité	Acquisition de navires de charge en fer à propulsion mécanique: 2 navires.
Implantation	Bases à Sihanoukville et Phnom Penh.
Coût de l'opération	82 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	30 Millions ₹

La réalisation de ce projet permettra la création de 150 emplois permanents.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : VIII
PROJET : III
(Transports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Transports
Opération	Contrôle de la marine marchande
Objectif et capacité	Constitution de la flottille pour la sécurité et la police de la navigation (acquisition de 3 vedettes côtières) et balisage côtier.
Implantation	Sihanoukville
Coût de l'opération	16,5 Millions $ (dont 15 Millions $ pour les vedettes et 1,5 Millions $ pour le balisage).
Crédits demandés pour la première année du Plan	10,3 Millions

La réalisation de ce projet permettra la création de 170 emplois permanents.

TITRE : IV
CHAPITRE : VIII
PROJET : IV
(Transports)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'opération	Royal Air Cambodge
Opération	Renforcement de la flotte aérienne de Royal Air Cambodge.
Objectif et capacité	Acquisition d'un avion à réaction du type Caravelle.
Implantation	Base à Phnom Penh.
Coût de l'opération	130 Millions $ (dont la moitié sera constitué par l'autofinancement).
Crédits demandés pour la première année du Plan	15 Millions $ (augmentation du capital)

CHAPITRE IX : POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

L'équipement des Postes et Télécommunications a fait de gros progrès au cours des dernières années si on considère les indices publiés dans le chapitre I du présent titre. Pour améliorer et développer cet équipement, la Direction des Postes et des Télécommunications se proposent de réaliser le programme suivant pendant le 2ème Plan Quinquennal:

— ***Postes :*** le nombre des bureaux ouverts au public sera augmenté de près de 50%. les nouveaux bureaux seront ouverts dans les provinces.

— ***Télécommunications intérieures***: les centraux téléphoniques seront développés (5.000 lignes supplémentaires) de manière à porter le nombre de postes téléphoniques par 100 habitants de 0,08 actuellement à 0,15 au terme du Plan ce qui situera le Cambodge à un niveau satisfaisant parmi les pays de la Région (les taux donnés de l'espèce pour les pays voisins varient de 0,05 à 0,25).

D'autre part, pour améliorer les liaisons interurbaines, les fils téléphoniques encore en fer seront remplacés par des fils en cuivre (800km) et 1.000km de fils supplémentaires seront posés (+ 10% environ). Malgré ces travaux, le Nord du Cambodge et les provinces demeureront insuffisamment desservis; pour combler cette lacune, des circuits supplémentaires de courants porteurs seront utilisés et 6 liaisons par radio avec les Chef-lieux des provinces installés.

— ***Télécommunications internationales***: Pour permettre à un clientèle de plus en plus nombreuse et de plus en plus exigeante d'avoir des contacts directs et faciles avec leurs correspondants, la mise en place d'un système Télex (50 lignes), l'établissement de 2 nouvelles liaisons directes et un service de téléphoto ont été prévus. La station côtière de Sihanoukville recevra, d'autre part, l'équipement nécessaire pour lui permettre de remplir correctement sa mission d'assistance à la navigation maritime.

Les principales caractéristiques des opérations que la Direction des Postes et des Télécommunications se propose de réaliser pendant le 2ème Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme se récapitule comme suit (en Millions $):

PROJETS	Crédits demandés pour toute la durée du Plan	Crédits demandés pour 1968
1 — Développement du Service des postes.	53	15
2 — Extension du réseau de télécommunications intérieures.....	119	15
3 — Extension des télécommunications internationales	52	10
TOTAL	224	40

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : IX
PROJET : I
(P.T.T.)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Département Ministériel chargé de l'opération	Direction des Postes et des Télécommunications
Opération	Développement du Service des Postes.
Objectif et capacité	Construction d'une recette principale à Phnom Penh. Implantation de 30 bureaux de poste en province. Acquisition de 10 camions et 20 camionnettes.
Coût de l'opération	53 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	15 Millions $

La réalisation de ce projet permettra la création de 295 emplois nouveaux (dont 5 ingénieurs).

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : IX
PROJET : II
(P.T.T.)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Département Ministériel chargé de l'opération	Direction des Postes et des Télécommunications
Opération	Extension du réseau des Télécommunications intérieures.
Objectif et capacité	Extension de la capcité des centraux téléphoniques automatiques de 5.000 lignes. Extension des circuits interrubains de 1.004km de fil. Extension de 3 liaisons par courants-porteurs. Création de 5 liaisons par télétypes bilingues. Création de 6 liaisons par radio avec les provinces excentriques.
Coût de l'opération	115 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	15 Millions $

. La réalisation de ce projet permettra la création de 315 emplois nouveaux (dont 10 ingénieurs).

TITRE : IV
CHAPITRE : IX
PROJET : III
(P.T.T.)

Département Ministériel chargé de l'opération	Direction des Postes et des Télécommunications
Opération	Extension des Télécommunications internationales (y compris la station côtière de Sihanoukville).
Objectif et capacité	Création d'une station d'émission et de réception à Sihanoukville pour la station cotière. Création d'un système de Telex à 50 lignes. Ouverture de 2 nouvelles liaisons directes par radio. Installation de facilités pour la transmission de téléphotos.
Coût de l'opération	56 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	10 Millions $

La réalisation de ce projet permettra la création de 95 emplois nouveaux (dont 10 ingénieurs).

CHAPITRE X: METEOROLOGIE

Le programme à réaliser dans le domaine de la météorologie d'ici 1972 a été établi comme suit par le Ministère des Travaux Publics:

1.— Création d'un centre d'émission à Pochentong. L'aéroport de Pochentong est actuellement tributaire des centres de Saïgon et de Bangkok qui n'apportent pas toujours l'appui technique nécessaire pour satisfaire des exigences du trafic aérien. La création d'un centre d'émission à Pochentong est donc jugée indispensable.

2.— Création d'un centre de réception à Pochentong. La prévision du temps dépend étroitement de la qualité des messages donnés par les radio récepteurs radio facsimile, radio télétype, radio à bande latérale unique...). Or ces derniers doivent se trouver dans les emplacements éloignés des émetteurs.

Actuellement ils sont très brouillés à Pochentong où les émetteurs et les récepteurs sont très nombreux. Cette situation s'avère dangeruese à la saison des pluies où l'atmosphère est fortement chargée d'électricité statique. Un centre de réception spécial est donc jugé indispensable.

3.— Extension du Centre Météorologique Secondaire de Siemreap. Le nouveau centre aura la même importance que celle du centre de prévision de Pochentong. Il doit recevoir un équipement suffisant en matériels météorologiques électriques.

4.— Création du centre de prévision secondaire à Sihanoukville. Le nouveau centre donnera son assistance météorologique à la navigation maritime dans le golfe du Siam, aux bateaux de pêche, à la Marine Royale et à la navigation aérienne (pour tous les avions desservant le nouvel aéroport de Ream). Il devra être en outre équipé d'un radar de détection des pluies et orages. Le mauvais temps sera ainsi prévu efficacement ce qui permettra de mieux organiser les déchargements et embarquements.

5.— Créations des stations d'observations à Koh Kapik, Sen Monorom, Sihanoukville, Ream, Oddor Meanchey, Bokor, pour répondre aux besoins des études et recherches et pour satisfaire aux exigences internationales.

6.— Equipement en matériel. Outre le renouvellement du matériel démodé, il faut prévoir l'acquisition d'équipement complémentaire, notamment:

— des pluviomètres et pluviographes pour les nouvelles stations pluviométriques.

— des instruments pour un laboratoire de comparaison (vérification périodique de la qualité des instruments utilisés et étalonnage des appareils nouveaux).

***

Les principales caractéristiques des opérations que la Direction de l'Hydraulique et de l'Energie se propose de mettre en œuvre pour le développement de la Météorologie pendant le 2ème Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme initial se récapitule comme suit (en Millions $):

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1 — Construction d'un centre d'émission à Pochentong	19	9
2 — Construction d'un centre de réception à Pochentong	12	—
3 — Extension du centre de prévision secondaire de Siemreap	1,6	1,6
4 — Création du centre de prévision secondaire de Sihanoukville	6,3	6,3
5 — Création de station d'observations	6	—
6 — Equipement en matériel	1,5	—
TOTAL	46,4	16,9

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : X
PROJET : I
(Météorologie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service Météorologique
Opération	Construction d'un centre d'émission à Pochentong.
Objectif et capacité	Emission des messages météorologiques suivant les normes fixées par l'Aviation Civile Internationale (puissance des émetteurs 5 Kw).
Implantation	Pochentong
Coût de l'opération	19 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	9 Millions $

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : X
PROJET : II
(Météorologie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service Météorologique
Opération	Création d'un Centre de réception à Pochentong
Objectif et capacité	Réception des prévisions et autres renseignements des centres d'autres états liés aux accords internationaux en matière météorologique.
Implantation	Pochentong.
Coût de l'opération	12 Millions §
Crédits demandés pour la première anneé du Plan	Néant

TITRE : IV
CHAPITRE : X
PROJET : III
(Météorologie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1672

Service Ministériel chargé de l'opération	Service Météorologique
Opération	Extension du centre de prévision secondaire de Siemreap.
Objectif et capacité	Equipement en matériels météorologiques et électriques.
Implantation	Siemreap
Coût de l'opération	1,6 Million §
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,6 Million §

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : X
PROJET : IV
(Météorologie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service Météorologique
Opération	Création du centre de prévision secondaire de Sihanoukville.
Objectif et capacité	Prévision du temps pour le port, la pêche maritime et le trafic aérien.
Implantation	Sihanoukville.
Coût de l'opération	6,3 Millions §
Crédits demandés pour la première année du Plan	6,3 Millions §

TITRE : IV
CHAPITRE : X
PROJET : V
(Météorologie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service Météorologique
Opération	Création de stations d'observations.
Objectif et capacité	Observations météorologiques.
Implantation	Kok Kapik Sen Monorom Sihanoukville Réam Oddor Meanchey Bokor
Coût de l'opération	6 Millions §
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

TITRE : IV
CHAPITRE : X
PROJET : VI
(Météorologie)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service Météorologique
Opération	Equipement en matériel
Objectif et capacité	Remplacement des appareils démodés. Equipement d'un laboratoire de comparaison et étalonnage d'appareils météorologiques.
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	1,5 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE V
TOURISME

CHAPITRE I: OBJECTIFS DU MINISTERE DU TOURISME

Le Ministère du Tourisme a évalué comme suit des objectifs pour le 2ème Plan Quinquennal:

OBJECTIFS	Unités	1953	1960	1967	1972
— Nombre de touristes étrangers visitant Siemreap-Angkor	—	—	9.759	20.000	50.000
— Nombre de touristes étrangers visitant P.Penh et les autres centres touristiques du Cambodge (en dehorsde Siemreap-Angkor	1	—	18.650	32.000	80.000
— Capacité hôtelière, classe acceptable pour touristes étrangers:					
- Siemreap	Ch.	157	157	231	671
- Phnom Penh	—	322	322	364	401
- Autres centres	—	68	68	90	190
— Capacité hôtelière, classe moyenne et inférieure pour touristes nationaux:					
- Siemreap	Lits	104	180	210	280
- Phnom Penh	—	974	1.040	1.040	1.340
- Autres centres	—	1.050	1.100	1.134	1.380

On peut considérer qu'il s'agit là d'objectifs minima; le nombre de touristes visitant Siemreap-Angkor semble, en effet, devoir progresser plus rapidement et l'équipement hôtelier de Siemreap se développera vraisemblablement à un rythme plus élevé, si on en juge par l'intérêt accru montré par des groupes étrangers pour participer à la création d'hôtels, dans ce centre touristique.

CHAPITRE II: PROGRAMME DU MINISTERE DU TOURISME

Les arrivées de touristes visitant le Cambodge s'accroissent actuellement au rythme de + 13% par an environ. Cet accroissement doit s'accentuer dans les prochaines années du fait de l'intérêt grandissant montré par les touristes étrangers pour les monuments d'Angkor; l'arrivée de contingents massifs de visiteurs est, d'autre part, rendue possible par:

— l'augmentation du trafic aérien intérieur, notamment à Siemreap Angkor, par suite de l'agrandissement de la piste de l'aérodrome permettant aux avions à réaction de s'y poser.

— et l'intensification des voyages groupés par voie aérienne à destination de Siemreap-Angkor, grâce à la mise en service des avions géants intercontinentaux. On note également déjà quelques voyages groupés par voie maritime à destination de Sihanoukville.

Pour satisfaire ces besoins croissants, le Ministère du Tourisme envisage de réaliser les opérations suivantes pendant le 2ème Plan Quinquennal.

1.— Développement de la capacité d'hébergement à Siemreap et amélioration des installations existantes

L'insuffisance du nombre de chambres d'hôtel disponibles à Siemreap Angkor a amené les organismes intéressés à refuser parfois des réservations massives, même faites plusieurs mois à l'avance. Outre la perte sèche pour l'hôtellerie nationale et le détournement des touristes de leur destination finale, les grandes villes provinciales du Cambodge, ces refus constituent une mauvaise propagande pour le tourisme national et l'hospitalité khmère.

Le développement de la capacité d'hébergement à Siemreap doit donc constituer un objectif prioritaire pendant les 5 prochaines années. Les initiatives privées pour la construction d'hôtels seront encouragées et la Société Khmère des Auberges Royales qui fonctionne sous la tutelle du Ministère du Tourisme construira, pour sa part, 300 chambres supplémentaires à l'Auberge Royale des Temples.

Parallèlement, pour répondre aux exigences de la clientèle internationale, les installations actuelles seront améliorées : modernisation des chambres du Grand Hôtel d'Angkor, construction d'une piscine à l'Auberge Royale des Temples, construction d'un pavillon de vente des produits artisanaux à l'Aubege Royale des Temples...

2.— *Facilités diverses pour l'extension du Tourisme dans les autres centres du Cambodge.*

Pendant le premier Plan Quinquennal, beaucoup d'efforts ont été faits pour équiper des centres d'attraction touristiques en province : Bokor, Kep, Sihanoukville... Pendant le Plan 1968-1972, seules quelques opérations complémentaires sont prévues :

— construction de bungalows ou auberges à Battambang, Païlin, Sré Ambel, Khémarak Phouminville.

— organisation de croisières avec bateaux mouches, sur le fleuve à partir de Phnom-Penh et, en mer, à partir de Kep.

3.— *Amélioration de l'équipement hôtelier de la Capitale*

Un projet important pour l'amélioration de l'équipement hôtelier à Phnom-Penh a été d'ores et déjà entrepris par une société bénéficiant de l'apport de fonds publics : la construction d'un ensemble de motels de luxe, sur un terrain situé sur le Bassac à proximité du Palais Royal («Cambodiana»).

Les principales caractéristiques des opérations que le Ministère du Tourisme envisage de mettre en œuvre pendant le 2ème Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme qui sera complété en cours d'exécution du Plan, se récapitule comme suit:

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1— Extension de l'Auberge Royale des Temples	84	18,3
2— Modernisation du Grand Hôtel d'Angkor	1,2	1,2
3— Aménagement des installations de l'Auberge Royale des Temples (construction d'une piscine et d'une salle de vente)	2,8	2,8
4— Construction d'installations hôtelières en province	15	11,2
5— Organisation des croisières avec bateaux mouches	7,2	1,5
Total	110,2	35,0

MINISTERE
DU
TOURISME

TITRE : V
CHAPITRE : II
PROJET : I
(Tourisme)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Tourisme
Opération	Extension de l'Auberge Royale des Temples à Siemreap-Angkor.
Objectif et capacité	Construction de 300 nouvelles chambres meublées (bâtiments à rez-de-chaussée abritant chacun 10 chambres).
Implantation	Siemreap.
Coût de l'opération	84 Millions
Crédits demandés pour la première année du Plan	18,3 Millions

MINISTERE
DU
TOURISME

TITRE : V
CHAPITRE : II
PROJET : II
(Tourisme)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Tourisme
Opération	Modernisation du Grand Hôtel d'Angkor.
Objectif et capacité	Remise en état de toutes les chambres: (1er et 2ème étage) pour qu'elles soient adaptées aux normes internationales.
Implantation	Siemreap
Coût de l'opération	1.2 Million ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1.2 Million ₹

TITRE : V
CHAPITRE : II
PROJET : III
(Tourisme)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Tourisme
Opération	Amélioration des installations de l'auberge Royale des Temples.
Objectif et capacité	Construction d'une piscine; Construction d'un pavillon de vente des produits artisanaux locaux (5 stands).
Implantation	Siemreap
Coût de l'opération	2,8 Millions ₹ (dont 2 Millions de riels pour la piscine et 0,8 Million de riels pour le pavillon de vente).
Crédits demandés pour la première année du Plan	2,8 Millions ₹

MINISTERE DU TOURISME

TITRE : V
CHAPITRE : II
PROJET : IV
(Tourisme)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Tourisme
Opération	Construction d'installations hôtelières en province.
Objectif et capacité	Climatisation de l'hôtel Indépendance à Sihanoukville. 1 bungalow à 1 étage de 20 chambres à Battambang (3 millions ₰)
Implantation	Battambang, Païlin, Sré-Ambel et Khémarak Phouminville
Coût de l'opération	15 Millions ₰
Crédits demandés pour la première année du Plan	11,2 Millions ₰

TITRE : V
CHAPITRE : II
PROJET : V
(Tourisme)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction du Tourisme
Opération	Organisation de croisières avec bateaux mouches: Croisières fluviales sur le Mékong, le Bassac et le Tonlé Sap à partir de Phnom-Penh. Croisières maritimes à Koh Tonsay et dans les îles environnantes à partir de Kep.
Objectif et capacité	Acquisition de 4 bateaux mouches diesel Construction de 2 appontements en béton armé (1 à Kep et 1 à Koh Tonsay).
Implantation	Phnom-Penh et Kep
Coût de l'opération	7,2 Millions ₰ (dont 5,2 Millions de ₰ pour acquérir les 4 bateaux mouches et 2 Millions ₰ pour construire les 2 appontements.
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,5 Million de ₰

TITRE VI
EQUIPEMENT SOCIAL

CHAPITRE I: OBJECTIF DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Ministère de l'Education Nationale a évalué de la manière suivante ses objectifs pour le 2ème Plan Quinquennal 1968 - 1972 :

OBJECTIFS	unités	1953	1960	1967	1972
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE					
— Nombre d'élèves	1	369.650	567.596	897.000	1.269.000
— Nombre d'Instituteurs khmers	1	8.243	12.680	17.595	28.200(1)
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE					
— Nombre d'élèves	1	7.045	33.367	102.000	199.000
Nombre de professeurs khmers	1	217	834	2.495	5.850(1)
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET TECHNIQUE					
UNIVERSITE ROYALE					
1. FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES					
— Nombre d'étudiants	1	135	312	496	500
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	6	15	22	35
2. FACULTE DES LETTRES					
— Nombre d'étudiants	1	0	14	1.000	2.000
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	1	15	170(1)
3. FACULTE DES SCIENCES					
— Nombre d'étudiants	1	0	14	900	—
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0		16	57

OBJECTIFS	UNITES	1953	1960	1967	1972
4. FACULTE DE MEDECINE					
— Nombre d'étudiants	1	165 (1)	222	600	1.083
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	13	15	42	90(1)
5. FACULTE DE PHARMACIE					
— Nombre d'étudiants	1	0	0	93	213
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	25	17
6. FACULTE DES SCIENCES COMMERCIALES					
— Nombre d'étudiants.....	1	0	174	250	300
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	25	32	70(1)
7. FACULTE DE PEDAGOGIE					
a) FORMATION DES PROFESSEURS DU 2ème CYCLE					
— Nombre d'étudiants.....	1	0	0	80	180
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0		23(1)
b) FORMATION DES PROFESSEURS DU 1er CYCLE					
— Nombre d'étudiants.....	1	0	190	362	500
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	6	40	70(1)
c) CENTRE DE FORMATION DES INSTITUTEURS					
— Nombre d'étudiants.....	1	0	508	650	800
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	19	50	60(1)
d) CENTRE DE PREPARATION PEDAGOGIQUE KOMPONG-KANTUOT ET TONLE BATI					
— Nombre d'étudiants.....	1	0	671	1.300	1.600
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	42	39	72(1)
UNIVERSITE ROYALE DES SCIENCES AGRONOMIQUES					
— Nombre d'étudiants.....	1	60 (3)	129(3)	66	300
— Effectif du personnel khmer enseignant	1				
UNIVERSITE ROYALE DES BEAUX-ARTS					
a) FACULTE DE MUSIQUE					
— Nombre d'étudiants.....	1	0	0	90	200
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	5	25(1)
b) FACULTE DES ARTS CHOREGRAPHIQUES					
— Nombre d'étudiants.....	1	0	0	338	750
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	24	61(1)

OBJECTIFS	UNITES	1953	1960	1967	1972
c) FACULTE D'ARCHEOLOGIE					
— Nombre d'étudiants	1	0	0	50	110
— Effectif du personnel khmer enseignant.	1	0	0	2	10(1)
d) FACULTE DES ARTS PLASTIQUES					
— Nombre d'étudiants	1	0	0	200	400
— Effectif du personnel khmer enseignant.	1	0	0	35	34
e) FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME					
— Nombre d'étudiants	1	0	0	50	100
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	5	15(1)
UNIVERSITE TECHNIQUE ROYALE					
a) INSTITUT TECHNIQUE SUPERIEUR DE L'AMITIE KHMERO-SOVIETIQUE.					
— Nombre d'étudiants ingénieurs	1	0	0	288	500
— Nombre d'étudiants techniciens supérieurs	1	0	0	578	600
— Nombre d'étudiants classes préparatoires	1	0	0	396	250
— Effectif du personnel enseignant khmer	1	0	0	111	341(1)
b) FACULTE DE GENIE CIVIL					
— Nombre d'étudiants ingénieurs	1	0	0	93	100
— Nombre d'étudiants autres catégories.	1	0	0	60	120
— Effectif du personnel enseignant khmer	1	0	0	16	29(1)
c) FACULTE DES ARTS ET METIERS					
— Nombre d'étudiants ingénieurs	1	0	0	41	100
— Nombre d'étudiants techniciens	1	119	583	829	120(4)
— Effectif du personnel enseignant khmer	1	—	—	46	11(1)
d) FACULTE D'ELECTRONIQUE					
— Nombre d'étudiants ingénieurs	1	0	0	37	110
— Nombre d'étudiants techniciens supérieurs	1	0	0	64	120
— Effectif du personnel enseignant khmer	1	0	0	8	23(1)
e) ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE APPLIQUEE					
— Nombre d'étudiants ingénieurs	1	0	0	67	100
— Nombre d'étudiants techniciens supérieurs	1	0	0	142	120
— Effectif du personnel enseignant khmer	1	0	0	20	47(1)
f) ECOLE SUPERIEURE DE L'AERONAUTIQUE CIVILE					
— Nombre d'étudiants techniciens de la navigation aérienne	1	0	0	79	120
— Nombre d'étudiants techniciens de la météorologie	1	0	0		

OBJECTIFS	Unités	1953	1960	1967 1968	1972
— Effectif du personnel enseignant khmer	1	0	0	18	20 (1)
UNIVERSITE POPULAIRE (PHNOM-PENH)					
a) CENTRE POUR LA FORMATION DES CADRES TECHNIQUES ET POUR L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE (CENFOCATAP)					
— Nombre d'élèves	1	0	0	130	200
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	11	14 (1)
b) CENTRE D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL					
— Nombre d'élèves	1	0	0	178	300
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	0	15 (1)
UNEVERSITE ROYALE DE KOMPONG-CHAM					
— Nombre d'étudiants	1	0	0	775	1.895
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	26	157 (1)
UNIVERSITE ROYALE DE TAKEO KAMPOT					
— Nombre d'étudiants	1	0		165	650
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	0	37 (1)
UNIVERSITE ROYALE DE BATTAMBANG					
— Nombre d'étudiants ingénieurs	1	0	0	165	650
— Nombre d'étudiants techniciens supérieurs	1	0	0	260	550
— Effectif du personnel khmer enseignant	1	0	0	24	100 (1)
EDUCATION PHYSIQUE — SPORTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES					
— Nombre de moniteurs EPS	1		0	60	80 (1)
— Etablissements sportifs scolaires	1	0	0		4

(1) Les objectifs en matière du personnel enseignant dépendront surtout des contraintes d'ordre budgétaire.
(2) Elèves officiers de santé.
(3) Ancienne Ecole d'Agriculture.
(4) Les techniciens actuellement fournis par la Faculté des Arts et Métiers seront pris en charge en 1972 par les autres établissements de l'Université Technique Royale spécialisés dans la formation de techniciens supérieurs.

CHAPITRE II: PRINCIPE D'ACTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LA PÉRIODE 1968-1972

Les progrès réalisés dans toutes les branches de l'Education Nationale depuis l'accession du Cambodge à l'Indépendance sont spectaculaires comme le montrent les tableaux donnés dans le chapitre précédent.

Pendant le deuxième Plan Quinquennal 1968-1972, le Ministère de l'Education Nationale se propose de poursuivre cet essor, mais portera un effort particulier sur la consolidation et l'amélioration des résultats obtenus. Ses activités convergeront principalement vers les deux points suivants:

1. modernisation des procédés techniques et pédagogiques; des méthodes scientifiques seront adoptées;

2. orientation de l'éducation vers une mise en valeur optimum des ressources humaines compte tenu des objectifs et des rôles des différentes formes de l'enseignement (préprimaire et primaire, secondaire, technique et professionnel, supérieur et universitaire, normal...): cette action doit viser:

a) la formation de citoyens à la fois cultivés et productifs;

b) la satisfaction des besoins de l'Administration et des entreprises en cadres et techniciens,

c) la solution à apporter au problème du sous-emploi des jeunes sortis des écoles, en particulier des écoles d'enseignement secondaire du 1er cycle.

A cet effet, une nouvelle réforme de ***l'enseignement secondaire*** entre actuellement en application. Cette réforme porte principalement sur:

— la khmérisation de l'enseignement secondaire,
— la diversification de l'enseignement secondaire en trois sections:

Section A: Enseignement secondaire général,
Section B: Mathématiques et Sciences techniques
Section C: Sciences agronomiques et expérimentales,

Cette réforme permettra déjà de donner aux jeunes des rudiments de connaissance préprofessionnelles, pratiques, techniques et scientifiques et fonction des besoins apparaissant dans les différents secteurs d'activité économique.

Elle permettra de former des étudiants bien préparés à recevoir ***l'enseignement technique et supérieur*** dont l'organisation actuelle apparait très satisfaisante en ce qui concerne l'importance des moyens mis en place (9 universités groupant 44 facultés, grandes écoles et des centres de formation). ***Il suffira pendant le prochain Plan Quinquennal de perfectionner les établissements déjà créés en nombre suffisant.***

CHAPITRE III: ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le but essentiel demeure la scolarisation du plus grand nombre possible d'enfants d'âge scolaire et de favoriser l'accès des enfants des classes sociales les plus humbles à l'école.

Pour réaliser cette démocratisation de l'enseignement primaire, la construction d'écoles dans les régions les plus reculées est systématiquement poursuivie avec le concours de la population et du clergé.

Le programme d'action mis au point pour le 2ème Plan Quinquennal prévoit

1. le renforcement de l'extension de l'enseignement primaire dans les zones excentriques.

2. des ajustements et des améliorations à apporter au système d'enseignement, notamment:

a) la suppression progressive des classes à mi-temps dans le cycle élémentaire;
b) le développement des activités pratiques,
c) le perfectionnement professionnel des maîtres flottants en cours de service,
d) le perfectionnement des directeurs d'écoles et des chefs de secteur.

3. la résorption du manque net en instituteurs primaires par le recrutement de maîtres flottants s'il y a lieu.

Pour obtenir un meilleur rendement, les responsables de l'éducation avaient déjà entrepris de relever la qualification des maîtres en élevant le niveau de recrutement des centres de formation et en organisant chaque année, des stages de perfectionnement à l'intention des maîtres en cours d'emploi.

***

Les principales caractéristiques de l'opération que la Direction de l'enseignement primaire se propose de réaliser pendant le 2ème Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci jointes.

Ce programme (à financer pour la plus grande partie par des dons et contributions diverses) se récapitule comme suit (en Millions $).

PROJET	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan (1)	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan (1)
Construction et équipement de 66 ateliers des travaux pratiques des 256 écoles primaires . .	32	6

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : III
PROJET : I
(Enseignement primaire)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction de l'Enseignement primaire
Opération	Construction et équipement des ateliers des écoles primaires, Construction de 15 Inspections primaires (bâtiments comportant un bureau d'inspection et un logement de l'inspecteur).
Implantation	Dans les provinces du Royaume.
Coût de l'opération	32 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	6 Millions ₹

CHAPITRE IV: ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Depuis 1953, le nombre des élèves des écoles secondaires a progressé dans des proportions extrêmement importantes (+1.347% entre 1953 et 1968). Comme l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire tend donc à devenir un enseignement de masse.

Cette révolution dans les habitudes du pays a commencé au lendemain de l'accession du Cambodge à l'Indépendance: les citoyens ont pris conscience de l'importance de l'éducation dans la vie sociale et économique et ont aspiré à des études plus poussées pour leurs enfants. Sous la conduite du Gouvernement, des Associations pour le Développement de l'Enseignement secondaire se sont alors constituées en grand nombre et ont provoqué la construction de lycées et collèges dans tout le Royaume.

L'extension de l'enseignement secondaire, base de l'enseignement supérieur et pépinière pour la satisfaction des besoins dans les différentes activités socio-économiques, représente toujours un objectif jugé impératif par le Ministère de l'Education Nationale qui envisage d'accueillir 200.000 élèves en 1972 dans les lycées et collèges, soit près du double de l'effectif qui doit être atteint en 1968 (102.000).

Mais, comme cela a été exposé dans le chapitre II, l'effort principal se portera sur la consolidation des résultats acquis et sur leur amélioration. Il y a lieu de rappeler qu'une récente réforme de l'enseignement secondaire a décidé dans cet esprit de créer 3 sections différentes:

Section A: Culture Générale.
Section B: Technique et Scientifique.
Section C: Agriculture.

La préparation de cette réforme a été conduite sur la base des principales préoccupations suivantes:

— donner aux citoyens des connaissances suffisantes pour s'orienter dans la vie avec les meilleures chances;
— former les hommes en vue d'un travail productif, et non pas seulement pour alimenter le secteur administratif en intellectuels;
— instaurer une éducation basée sur une méthode nouvelle, combinant le travail intellectuel et le travail manuel.

Cette extension, cette amélioration et cette diversification de l'enseignement secondaire entraîneront des besoins importants en professeurs supplémentaires: on estime qu'il faudrait un disponible de 5.850 professeurs environ (contre près de 2.500 en 1968).

Les principales caractéristiques de l'opération que la Direction de l'enseignement secondaire se propose de réaliser pendant le deuxième Plan Quinquennal 1968-1972 sont résumées dans la fiche descriptive ci-jointe.

Le coût de l'opération relativement élevé a été en principe approuvé, mais son incidence sur les charges budgétaires sera lourde: d'après le tableau de dépenses dressé par la Direction de l'Enseignement Secondaire dans son programme pour le projet de Plan 1968-1972, ***il semble que les dépenses de personnel administratif (personnel enseignant, commissionné, journalier..)*** augmenteraient de 500 Millions ₹ environ après l'exécution de ce programme. C'est une charge que le Budget National pourra difficilement supporter. Il y aura donc lieu pour la Direction de l'Enseignement d'adapter ses réalisations effectives à sa capacité de recrutement du personnel.

L'approbation de principe des investissements projetés a été donnée compte tenu du fait que le financement sera surtout assuré, comme par le passé, par des contributions diverses et que le Budget National ne sera donc mis à contribution que pour des montants peu élevés.

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : IV
PROJET : I
(Enseignement secondaire)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction de l'Enseignement secondaire
Opération	Extension de l'enseignement secondaire. Réforme du programme (nouvelles sections A, B et C). Khmerisation.
Objectif et capacité	Construction de 35 établissements d'enseignement secondaire. Transformation de 28 collèges en lycées. Bâtiment en maçonnerie de 15 classes, 10 classes, 4 classes ou 3 classes, ateliers en maçonnerie de 12×8 m. Matériels-outils. Equipement de laboratoire sciences naturelles, histoire, géographie, physique, chimie. Electricité: groupe électrogène, installation et embranchement.
Coût de l'opération	470 Millions ₹ (1).
Crédits demandés pour la première année du Plan	50 Millions ₹ (1).

(1). Crédits demandés au Budget National seulement.

CHAPITRE V: ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPÉRIEUR

Presque inexistant au moment de l'accession du Cambodge à l'Indépendance, l'enseignement technique et supérieur a connu une progression mesurée tant que l'enseignement primaire, puis l'enseignement secondaire n'étaient pas parvenus à un niveau satisfaisant. Depuis 3 années, il a reçu la priorité parmi les différentes branches de l'enseignement et son essor a été depuis extrêmement rapide: il comporte actuellement 9 universités groupant au total 37 facultés, 5 grandes écoles ou centres de formation professionnelle enseignant une gamme très étendue de discipline.

Cet effort était nécessaire: désormais la quasi-totalité des élèves issus de l'enseignement secondaire peuvent continuer leurs études supérieures dans les Universités du Cambodge et seuls quelques uns d'entre eux ont besoin d'être autorisés à poursuivre leurs études à l'étranger dans les matières non enseignées dans le Pays. Il en résulte une économie appréciable de devises et, surtout, les étudiants conservent ainsi un contact nécessaire avec les réalités nationales, sociales, politiques et économiques qu'ils pouvaient parfois perdre de vue pendant leurs études à l'étranger.

Le niveau atteint apparaît très largement suffisant maintenant et les moyens mis en place doivent absorber facilement les effectifs supplémentaires d'étudiants qui accèderont à l'enseignement technique et supérieur pendant le 2ème Plan Quinquennal (il est prévu 16.800 étudiants en 1972 contre 10.200 en 1968). Il n'est donc pas souhaitable d'envisager pour le moment la création de nouvelles facultés et écoles et les efforts pendant la prochaine période quinquennale seront donc essentiellement consacrés à l'amélioration des résultats obtenus et, surtout à la formation de personnel enseignant khmer destiné à prendre la relève de nombreux professeurs étrangers encore nécessaires dans les facultés et grandes écoles.

Le chapitre I du présent titre expose d'une manière très détaillée la progression des effectifs d'étudiants et de professeurs qu'on s'attend à enregistrer dans les établissements d'enseignement technique et supérieur.

Les principales caractéristiques des opérations que les 8 universités se proposent de réaliser pendant le 2ème Plan Quinquennal 1968-1972 sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme se récapitule comme suit (en Millions $):

Universités	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan (1)	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan (1)
1 — Université Royale	65	10
2 — Université Royale des Sciences Agronomiques	4	1
3 — Université Royale des Beaux Arts	26	4
4 — Université Technique Royale (2)	50	8
5 — Université Populaire	22	3
6 — Université Royale de Kompong-Cham	12	2
7 — Université Royale de Takéo-Kampot	31	6
8 — Université Royale de Battambang	30	5
TOTAL	240	39

(1) Crédits demandés au Budget National seulement.
(2) Non compris les besoins d'investissements de l'Institut Technique Supérieur de l'Amitié Khméro-Soviétique et de la Faculté des Arts et Métiers.

Le coût réel de cette opération, relativement élevé, a été adopté sous réserves:

— de faire appel à d'autres sources que le budget national pour financer partiellement les programmes,

— de ne pas dépasser 70 Millions $ par an environ pour la prise en charge de ces opérations. Il est précisé à cet égard qu'il est envisagé de séparer les subventions du Ministère des Finances aux Universités en 2 parties (et aux autres organisnimes publics): une subvention pour les dépenses de fonctionnement et une subvention globale pour les dépenses d'équipement qui serait répartie par le Conseil Supérieur du Plan.

Le Ministère de l'Education Nationale serait invité à mettre au point son programme en faveur de l'extension de l'enseignement supérieur en respectant ces nouvelles limites.

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET : I
(Enseignement Supérieur et Technique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme public chargé de l'opération	Université Royale
Opération	Equipement complémentaire de: Faculté de Droit, Faculté des Lettres, Faculté des Sciences, Faculté de Médecine et des Sciences paramédicales, Faculté de Pharmacie, Faculté des Sciences Commerciales, Faculté de Pédagogie (Formation des professeurs du 2ème cycle et 1er cycle, Centre de Formation des Instituteurs, Centre de Préparation Pédagogique de Kompong Kantuot et Tonlé Bâti).
Objectif et capacité	Construction de bibliothèques, constructions ou extensions de laboratoires et ateliers, constructions et aménagements divers, acquisitions de matériel.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût de l'opération	65 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	10 Millions $

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET : II
(Enseignement Supérieur et Technique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 - 1972

Organisme Public chargé de l'opération	Université Royale des Sciences Agronomiques (URSA)
Opération	Implantation de l'URSA à Chamcar Daung (Kandal): Adduction d'eau Aménagement de l'URSA Equipement de laboratoire - d'irrigation Matériels didactiques Achat de reproducteurs Planage du domaine de l'URSA Elargissement de la voie d'accès, pose de clôture, nivellement de terrain. Station de pompage, château d'eau.
Implantation	Chamcar Daung, près de Phnom-Penh.
Coût de l'opération	4 Millions $
Crédits demandés pour la première année du plan	1 Million $

IV MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET : III
(Enseignement Supérieur et Technique).

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme Public chargé de l'opération	Université Royale des Beaux-Arts
Opération	Equipement complémentaire de : Faculté de Musique, Faculté des Arts chorégraphiques, Faculté d'Archéologie, Faculté des Arts Plastiques, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Conservatoire National des Spectacles.
Objectif et capacité	Construction ou extension de salles de classe et de lecture, de salles de spectacles, d'amphithéâtre, d'auditoriums ; d'ateliers et de laboratoires. Acquisition de matériels, instruments et accessoires divers.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût de l'opération	26 Millions $
Crédit demandés pour la première année du Pian	4 Millions $, montant approximatif

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET : IV
(Enseignement Supérieur et Technique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme Public chargé de l'opération	Université Technique Royale
Opération	Equipement commplémentaire de : Institut Technique Supérieur de l'Amitié Khméro-Soviétique. Faculté de Génie Civil. Faculté des Arts et Métiers. Faculté d'Electronique. Ecole Supérieure de Chimie Appliquée. Ecole Supérieure de l'Aéronautique Civile.
Objectif et capacité	Construction ou extensions de salles de classes, d'ateliers, de laboratoires Acquisitions d'ordinateurs électriques, de matériel et outillage divers Construction de bibliothèque.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût total de l'opération	50 Millions $ (sans les besoins de l'Institut Technique Supérieur de l'Amitié Khméro-Soviétique ni de la Faculté des Arts et Métiers).
Crédits demandés pour la première année du Plan	8 Millions $ montant approximatif

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET : V
(Enseignement Supérieur et Technique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme Public chargé de l'opération	Université Populaire
Opération	Equipement complémentaire de : Centre pour la Formation des cadres Techniques et pour l'Accroissement de la Productivité, CENFOCATAP. Centre d'Apprentissage Professionnel, CENAP.
Objectif et capacité	Construction de bâtiments Equipement en matériel en 5 nouvelles sections d'apprentissage (2 pour le CENFOCATAP. et 3 pour le CENAP)
Implantation	Phnom-Penh.
Coût de l'opération	22 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	3 Millons $

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET : VI
(Enseignement Supérieur et Technique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme Public chargé de l'opération	Université Royale de Kompong-Cham
Opération	Equipement complémentaire de l'Université Royale de Kompong-Cham.
Objectif et capacité	Construction et installation de 12 laboratoires et ateliers, Extension du bâtiment central, Construction de 3 groupes de foyers d'étudiants, Aménagement de pépinières.
Implantation	Kompong-Cham
Coût de l'opération	(pas d'évaluation du financement par contributions nationales volontaires et contributions étrangères). 12 Millions $ demandés au Budget du 2ème Plan Quinquennal.
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions $

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET VII
(Enseignement Supérieur et Technique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme Public chargé de l'opération	Université Royale de Takéo-Kampot
Opération	Construction et équipement complémentaire de l'Université Royale de Takéo-Kampot.
Objectif et capacité	Constructions, installations, et équipement divers en vue de l'enseignement de l'électricité, de la mécanique et de la médecine, la Faculté d'océanographie..
Implantation	Takéo-Kampot.
Coût de l'opération	31 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	6 Millions $

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : V
PROJET : VIII
(Enseignement Supérieur et Technique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'opération	Université Royale de Battambang
Opération	Construction et équipement de: Faculté des Industries Alimentaires et Agricoles, Faculté de Géologie Appliquée et de Prospection Minière Faculté de Construction Mécanique. Centre de Formation Technique.
Objectif et capacité	Construction et équipement de salles de classes, laboratoires, ateliers, auditorium. Acquisition de matériel divers. Construction de bibliothèques.
Implantation	Battambang
Coût de l'opération	30 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	5 Millions $

CHAPITRE VI: ACTIVITES DIVERSES DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Ministère de l'Education Nationale a établi d'autre part, des programmes pour développer les autres activités relevant de sa compétence:

1.— Direction des Arts.

En dehors du développement de l'équipement de la Direction des Arts elle-même il est envisagé de moderniser le Musée National, d'améliorer les installations du Musée Norodom Sihanouk qui a été récemment créé et de compléter quelques réalisations en province (atelier de sculpture sur marbre de Pursat et musée Wat Poveal de Battambang).

2.— Office National de Planification de l'Education.

Il est prévu de construire et d'équiper des bâtiments spéciaux pour cet organisme chargé depuis quelques années d'étudier les programmes à long terme des différentes branches de l'enseignement.

3.— Direction des Services Pédagogiques.

Divers programmes ont été préparés pour:

— la section de rédaction de manuels scolaires et de la revue des instituteurs khmers,
— la section de documentation pédagogique,
— la section audio-visuelle (cinéma éducatif, films fixes et photos, radio scolaire).
— la section de psychotechnique,
— la section de vulgarisation des activités pratiques (ateliers écoles, agriculture scolaire).

4.— Direction des Relations Culturelles.

Il est prévu d'acquérir quelques véhicules pour faciliter la réception des étudiants et des délégations culturelles et artistiques échangés avec l'étranger.

5.— Direction de l'Education physique et des Sports scolaires et universitaires.

Il est envisagé d'étendre l'équipement sportif scolaire et universitaire à Phnom-Penh et en provinces: salles et terrains de sports . . .

6.— Direction de l'Hygiène Scolaire.

Il est enfin projeté la création de 5 infirmeries scolaires par an et d'installations sanitaires diverses.

***

Les principales caractéristiques des opérations que le Ministère de l'Education Nationale se propose de réaliser pendant le 2ème Plan Quinquennal au titre de ses activités diverses sont résumées dans les fiches descritives ci-jointes.

Ce programme se récapitule comme suit (en Millions $).

PROJETS	Crédits demandé pour tout le Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1— Direction des Arts	6	2
2— Office National de Planification de l'Education	4	2
3— Direction des Services Pédagogiques	31,7	7
4— Direction des Relations Culturelles	0,3	0,3
5— Direction de l'Education physique et des Sports scolaires et universitaires	8	1,7
6— Direction de l'Hygiène scolaire	8	2
TOTAL	58	15

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : VI
PROJET : I
(Activités diverses du Ministère de l'Education Nationale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Arts
Opération	Equipement complémentaire du Musée Norodom Sihanouk.
Objectif et capacité	Aménagements et ameublements divers. Acquisition de matériel.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût de l'opération	6 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions ₹

TITRE : VI
CHAPITRE : VI
PROJET : II
(Activités diverses du Ministère de l'Education Nationale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme public chargé de l'opération	Office National de Planification de l'Education
Opération	Construction et Equipement de l'Office National de Planification de l'Education
Objectif et capacité	Construction d'un bâtiment en maçonnerie à 2 étages. Acquisition de véhicules et de matériels divers. Equipement et achat de matériels roulants (mobylettes) pour les secrétaires provinciaux et municipaux du Plan d'Education.
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	4 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions ₹

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : VI
PROJET : III
(Activités diverses du Ministère de l'Education Nationale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Services Pédagogiques
Opération	Equipement complémentaire des différentes sections de la Direction des Services Pédagogiques. Imprimerie : 15 Millions Section de rédaction des manuels scolaires et de la revue des instituteurs khmers (4 Millions ₹) Section de documentaton pédagogique (1,7 Million ₹). Section audio-visuelle (cinéma éducatif, films fixes et photos, radio scolaire) (2 Millions ₹) Section de psychotechnique (6 Millions ₹). Section de vulgarisation des activités pratiques (ateliers, école, agriculture scolaire, enseignement ménager) (3 Millions ₹).
Objectif et capacité	Constructions et aménagements divers. Installations de laboratoires et d'ateliers. Acquisition de véhicules et de matériels divers. Constitution de bibliothèques.
Implantation	
Coût de l'opération	31,7 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	7 Millions ₹

TITRE : VI
CHAPITRE : VI
PROJET : IV
(Activités diverses du Ministère de l'Education Nationale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des relations culturelles
Opération	Echanges d'étudiants avec les pays étrangers et de délégations culturelles et artistiques
Objectif et capacité	Acquisition d'un véhicule.
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	0,3 Million ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	0 3 Million ₹

MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

TITRE : VI
CHAPITRE : VI
PROJET : V
(Activités diverses du Ministère de l'Education Nationale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction de l'Education physique et des Sports scolaires et universitaires
Opération	Equipement sportif scolaire et universitaire.
Implantation	Phnom-Penh et provinces.
Coût de l'opération	8 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,7 Million ₹

TITRE : VI
CHAPITRE : VI
PROJET : VI
(Activités diverses du Ministère de l'Education Nationale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction de l'Hygiène Scolaire
Opération	Equipement complémentaire en faveur de l'Hygiène Scolaire.
Objectif et capacité	Equipement d'une salle pour vaccination. Equipement d'un laboratoire pour l'analyse simple. Equipement d'un cabinet dentaire. Equipement d'une section de Radiologie. Equipement d'un cabinet O.R.L. Equipement d'une salle avec chambre noire pour l'ophtalmologie. Equipement d'une salle pour neuro-psychiatrie. Equipement d'une salle de conférence, de cérémonie et cours sanitaires. Création des Infirmeries. Equipement des matériels pour la section de nutrition et alimentation. Equipement pour la section de vulgarisation
Implantation	Phnom-Penh et provinces.
Coût de l'opération	8 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions ₹

Observations: Programme établi fin 1966 pour le projet de Plan 1968-1972.

CHAPITRE VII OBJECTIFS DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Ministère de la Santé Publique a évalué de la manière suivante ses objectifs pour le 2ème Plan Quinquennal (1968-1972).

OBJECTIFS	Unités	1955	1960	1967	1972
Hôpitaux (1)	1	16	25	51	75
Bloc opératoires	1	3	3	8	12
Dispensaires	1	3	6	21	28
Infirmeries	1	100	131	425	600
Pharmacies et dépôts de Pharmacie	1	63	104	340	340
Lits d'hospitalisation:					
Médecine Chirurgie Maternité	1	2.542	2.903	6.366	7 500
Matériels de transport:					
Ambulances	1	16	20	57	67
Personnel					
Médecins	1	77	125	351	800
Pharmaciens	1	4	5	54	150
Dentistes	1	3	6	33	150
Sages-femmes	1	52	107	246	450
Accoucheuses rurales	1	73	358	644	1 400
Infirmiers-infirmières	1	630	1 093	2.330	3.100
Agents Sanitaires	1	0	54	409	600
Préparateurs de Laboratoires	1	27	27	27	85

(1) Y compris les Centres de Santé appelés désormais Hôpitaux ruraux.

OBJECTIFS	UNITES		1955	1960	1967	1972
Production de médicaments:						
Solutés injectables	ampoules		—	1.547.560	4.014.535	7.000.000
Soluté pour perfusion	fl. de 500 ml		—	20.193	28.134	40.000
Pommades	Kg		—	580	594	700
Sirops	Kg		—	3.480	8.050	9.000
Teintures	Kg		—	1.995	2.016	2.500
Transfusion sanguine:						
Sang prélevé et consommé ..	cm3		—	—	2.117,7	4.235
Lutte contre les grandes endémies:						
a) Tuberculose						
Sujets testés et vaccinés (BCG)	1		—	—	120.000	500.000
Cas traités	1		—	—	2.000	4.000
b) Paludisme						
Populations protégées	—	10.000	1.000.000	1.330.000	1.500.000	
c) Pian						
Populations traitées	1		—	40.261	730 617	736.000
d) Trachome						
Populations traitées	1		—	5.621	7 900	10.000
e) Lèpre						
Cas traités	1		—	1.090	2.240	3.240

CHAPITRE VIII PRINCIPES D'ACTION DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE POUR LA PERIODE 1968-1972

Le Ministère de la Santé Publique se propose de donner la priorité pendant le 2ème Plan Quinquennal au développement des activités sanitaires dans les régions rurales et dans les zones excentriques. Améliorer ainsi le sort des masses paysanes constitue d'abord un objectif social, mais représente également un objectif économique important puisque les principales ressources du pays proviennent de l'activité des travailleurs ruraux.

Le plan mis au point par le Ministère de la Santé Publique vise en conséquence à:

— L'augmentation progressive des établissements sanitaires, hôpitaux, hôpitaux ruraux, infirmeries, dispensaires) dans les zones rurales et excentriques;

— la formation du personnel médical de tous échelons, nécessaires au fonctionnement de ces nouveaux établissements sanitaires;

— faire produire plus de médicaments susceptibles d'être fabriqués ou conditionnés par nos laboratoires pour répondre aux besoins de la populations;

— combattre les maladies transmissibles sévissant principalement dans les campagnes en particulier contre le paludisme, entrave sérieuse pour l'économie rurale;

— augmenter l'équipement hospitalier existant;

— équiper les centres sanitaires déjà construits.

Les principales opérations inscrites dans ce plan ont été retenues en fonction des considérations suivantes:

1. Etablissements sanitaires

Toute construction d'établissements sanitaires doit obéir aux principes généraux définis ci-dessus ainsi que dans la première partie du plan. De plus, pour éviter l'encombrement des hôpitaux, il est nécessaire de n'envisager que la construction d'un ou de deux hôpitaux ruraux, au plus, dans chaque Srok ainsi qu'une ou deux infirmeries au maximum dans les localités dont l'importance le justifie.

Des blocs opératoires seront également installés, progressivement, dans les provinces frontalières ou très éloignées de la capitale.

C'est ainsi qu'il a été prévu en premier lieu des blocs opératoires dans Kampot, Sihanoukville, Pursat etc... avec l'établissement d'un service de la banque de sang pour faire face aux cas d'urgence.

Les projets à réaliser sont sélectionnés en fonction notamment des possibilités de contributions des habitants évaluées à la suite de sérieux sondages de façon à ne pas entraver le développement économique que nous recherchons, par l'épuisement inconsidéré de l'épargne. Ce critère n'est évidemment pas pris en considération dans les zones excentriques tels que Ratanakiri, Mondulkiri, Oddar Meanchey et les zones frontalières. Dans ces régions les habitants ne sont pas suffisamment aisés ou leurs ressources sont déjà largement absorbées par la défense de ces régions contre les ennemis; dans ces cas, il sera fait appel à des subventions budgétaires pour le financement des travaux de construction.

Le nombre de lits d'hospitalisation en province sera finalement augmenté de 1.050 unités à raison de 25 lits en moyenne pour chaque hôpital.

En plus de l'acquisiton du matériel déjà prévue régulièrement chaque année, il est envisagé d'acquérir des ambulances destinées en priorité aux régions frontalières souvent soumises à des attaques de l'extérieur.

2.— Personnel

La création de nombreux centres sanitaires en province serait vide de sens s'il n'était pas envisagé une formation intensive de personnel médical à tous les échelons.

Les objectifs fixés dans le Chapitre VI en ce qui concerne ce personnel sont basés sur les effectifs de nos étudiants devant sortir de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et des Sciences Paramédicales ainsi que de l'Ecole Royale des Infirmiers, Infirmières et Sages-Femmes d'Etats.

3. Production de médicaments

Déjà actuellement une large gamme de médicaments est soit fabriquée soit conditionnée à partir de matières premières du pays ou importées en vrac de l'étranger par la Direction des Services Pharmaceutique et Chimique du Cambodge et par la Pharmacie de détail de l'Hôpital Preah Ket Méaléa.

Cette fabrication ou ce conditionnement de médicaments revient bon marché, ce qui permet une économie notable en devises

Les nouveaux objectifs de production fixés dans le Chapitre VI sont basés sur la possibilité de la Direction des Services Pharmaceutique et Chimique du Cambodge qui dispose maintenant de vastes bâtiments et de matériel d'équipement très moderne.

4. Lutte contre les maladies transmissibles

Dans le but essentiel de préserver la santé de la population contre les maladies transmissibles, en particulier contre le paludisme qui existe à l'état endémique dans certaines régions du Cambodge, contre la tuberculose, le pian, le trachome, la lèpre etc... qui sévissent sur la population tant rurale que urbaine, divers services tels que l'Education Sanitaire Populaire, le Service de l'Eradication du Paludisme et des maladies Transmissibles, les services de lutte antituberculeuse ont pris des mesures préventives et curatives contre ces maux. Des résultats très encourageants ont déjà été constatés. Les objectifs fixés dans le Chapitre VI sont basés sur les résultats obtenus dans les campagnes des années écoulées et sur les statistiques relevées par les services compétents.

* * *

Les principales caractéristiques des opérations que le Ministère de la Santé Publique se propose de mettre en œuvre pendant le 2ème Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme se récapitule comme suit (en millions $):

PROJETS	crédit demandés pour l'ensemble du Plan	crédit demandés pour la 1ère année du Plan
1— Développement de l'équipement hospitalier de Phnom-Penh ..	41	15,8
2— Développement des services de santé provinciaux	112,35	16,02
3— Renforcement des moyens d'action du Ministère de la Santé	5,65	1,18
4— Développement du centre de transfusion sanguine	2,0	—
5— Développement du laboratoire de conditionnement des produits pharmaceutiques	8,0	—
6— Extension des activités de la Direction de l'Education Sanitaire	1,0	1,0
7— Lutte contre le paludisme.....	4,0	—
8— Lutte antituberculeuse	1,0	1,0
(1) Total	175	35

(1) Ces montants ne concernent que les crédits budgétaires, les contributions volontaires n'étant pas tenues compte.

MINISTERE
DE
LA SANTE PUBLIQUE

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : I
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service de Santé de Phnom-Penh
Opération	Développement de l'équipement hospitalier de Phnom-Penh
Objectif et capacité	Construction et équipement de: un bâtiment à usage de laboratoire (3,5 M ₹) un pavillon d'hospitalisation à l'Institut d'ophtalmologie (3 Millions ₹) un pavillon d'hospitalisation à l'hôpital SON MAM (3 Millions ₹), un pavillon d'hospitalisation à l'hôpital Preah Ket Méaléa (4 Millions ₹) un hôpital pour enfants (20 Millions ₹) un bâtiment à l'Ecole des Infirmiers (6 Millions ₹) Aménagement et équipement d'un bâtiment de l'Institut de recherche médical (1 Million ₹) Acquisition du matériel d'équipement pour le Service antilépreux (0,5 Million ₹)
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	41 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	15,8 Millions ₹

MINISTERE
DE
LA SANTE PUBLIQUE

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : II
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Services de Santé provinciaux			
Opération	Développement des services de santé provinciaux			
Objectif et implantation	Construction d'hôpitaux ruraux, de dispensaires, de blocs opératoires, de pavillons d'hospitalisation, d'infirmeries etc... à			
	Battambang	700.000$	dont 550.000$	pour 1968
	Kompong-Cham	11.020.000—	dont 1.520.000—	pour 1968
	Siemreap	7.150.000—	dont 750.000—	pour 1968
	Kandal	9.450.000—	dont 4.450.000—	pour 1968
	Kg.Chhnang	2.150.000—	dont 750.000—	pour 1968
	Prey-vèng	4.500.000—	dont 150.000—	pour 1968
	Svay-Rieng	9.600.000—	dont 500.000—	pour 1968
	Kompong-Thom	3.700.000—	dont 800.000—	pour 1968
	Kratié	1.450.000—	dont 300.000—	pour 1968
	Mondulkiri	400.000—	dont 400.000—	pour 1968
	Oddor Meanchey	4.680.000—	dont 100.000—	pour 1968
	Kampot	4.500.000—	dont 950.000—	pour 1968
	Pursat	7.100.000—	dont 1.000.000—	pour 1968
	Takéo	5.950.000—	dont 2.900.000—	pour 1968
	Kg. Speu	13.100.000—	dont 900.000—	pour 1968
	Ratanakiri	2.200.000—	aucun crédit de paiement pour 1968	
	Sihanoukville	5.800.000—	— id —	
	Kirirom	2.000.000—	— id —	
	Stung-Trèng	4.200.000—	— id —	
	Kêp	2.500.000—	— id —	
	Koh Kong	10.400.000—	— id —	
Coût de l'opération	112,35 Millions (non compris les contributions volontaires)			
Crédits demandées pour la 1ère année du Plan	16,02 Millions (non compris les contributions volontaires)			

MINISTERE
DE
LA SANTE PUBLIQUE

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : III
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Département Ministériel chargé de l'opération	Ministère de la Santé publique
Opération	Renforcement des moyens d'action du Ministère de la Santé.
Objectif	Acquisition de 8 voitures ambulances et de matériels d'équipement (4,5 Millions $) Imprévus pour l'ensemble des programmes de la Santé Publique (1,15 Million $)
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	5,65 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,18 Million $

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : IV
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Centre National de transfusion sanguine
Opération	Développement du Centre de transfusion sanguine.
Objectif et capacité	Matériel d'équipement pour un bâtiment
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	2 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DE
LA SANTE PUBLIQUE

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : V
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction des Services Pharmaceutique et Chimique du Cambodge
Opération	Equipement du laboratoire de conditionnement des produits pharmaceutiques de la Pharmacie d'Approvisionnement Khmère
Objectif et capacité	Equipement des laboratoires des solutés injectables. —id— des solutés pour perfusion. —id— des coprimés —id— des pommades —id— des sirops —id— des teintures
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	8 Millions $
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : VI
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction de l'Education Sanitaire
Opération	Extension des activités de la Direction de l'Education Sanitaire.
Objectif et capacité	Matériels roulants et matériels d'équipement
Implantation	Phnom-Penh, Kompong-Cham, Kampot, Batttambang, Siemreap, Kandal.
Coût de l'opération	1 Million $
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million $

MINISTERE
DE
LA SANTE PUBLIQUE

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : VII
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction de l'Education du Paludisme et des Maladies Transmissibles
Opération	Lutte contre le paludisme
Objectif et capacité	Construction d'un bâtiment de 300m2 à Koh Kong. Acquisition de divers mâtériels d'équipement pour ce bâtiment.
Implantation	Koh Kong
Coût de l'opération	4 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

TITRE : VI
CHAPITRE : VIII
PROJET : VIII
(Santé Publique)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Centre National de Lutte contre la Tuberculose
Opération	Lutte antituberculeuse
Objectif et capacité	Acquisition des matériels d'équipement pour le Centre National de Lutte contre la Tuberculose
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	1 Million ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million ₹

CHAPITRE IX : TRAVAIL ET ACTION SOCIALE

Comme cela a été exposé au début du présent document présentant le deuxième Plan Quinquennal du Cambodge, la principale lacune technique empêchant une bonne formulation de la politique économique du Royaume réside dans l'insuffisance de données sûres en ce qui concerne l'emploi.

Une priorité essentielle sera réservée pendant la période 1968-1972 à la centralisation de statistiques sérieuses sur le travail et à l'analyse des problèmes économiques posés par l'orientation devant être donnée à la jeunesse khmère accédant maintenant en grand nombre à l'enseignement secondaire, technique et universitaire.

Il n'est pas encore possible de définir avec précision les projets qui permettront d'obtenir les bases indispensables à une polotique efficace en matière d'emplois... Les projets seront mis au point pendant la période 1968-1972; mais d'ores et déjà il a été décidé:

— de satisfaire en priorité absolue les demandes présentées par le Ministère du Travail pour développer ses services en vue de lui permettre de remplir correctement sa mission,

— de réserver la priorité dans les enquêtes statistiques organisées par le Ministère du Plan et l'Institut National de la Statistique et des Recherches Economiques aux enquêtes permettant de mieux définir le comportement des différentes couches sociales.

Les premières opérations qui ont pu être mises au point à cet effet se rapportent

— à l'extension des services de la main d'œuvre et de l'emploi

— au renforcement de l'Inspection Générale du Travail et de la main d'œuvre (création d'inspections en province Kampot, Battambang, Kandal, Kompong-Chhnang).

— au lancement rapide d'une enquête sur le budget des familles. Cette opération d'un intérêt capital pour améliorer la connaissance des milieux sociaux, apparait également indispensable à divers titres, sur le plan économique et est réclamée par le Ministère du Plan, le Ministère des Finances et par de nombreux Départements Techniques.

Diverses interventions ont été, d'autres part, prévues dans le domaine de l'action sociale en faveur des enfants, des vieillards...

* * *

Les principales caractéristiques des opérations actuellement envisagées en ce qui concerne le Travail et l'Action Sociale sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes:

Ce programme se récapitule comme suit (en millions $).

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du Plan	Crédits demandés pour la 1ère année du Plan
1 — Création d'un bureau de la Main d'Oeuvre et de l'Emploi	9,1	1,5
2 — Création d'inspections régionales du travail	9.	2.
3 — Enquête sur les budgets familiaux	67.	—
4 — Interventions diverses en faveur des déshérités	10	5.
TOTAL	95,1	8,5

MINISTERE
DU
TRAVAIL ET DE L'ACTION SOCIALE

TITRE : VI
CHAPITRE : IX
PROJET : I
(Travail et Action Sociale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Inspection Générale du Travail et de la main d'œuvre
Opération	Création d'un Bureau de la Main d'Oeuvre et de l'Emploi.
Objectf et capacité	Construction d'un bâtiment et acquisition de matériels divers.
Implantation	Phnom-Penh.
Coût de l'opération	9,1 Millions de $
Crédits demandés pour la première année du Plan	1,5 Million $.

MINISTERE
DU
TRAVAIL ET DE L'ACTION SOCIALE

TITRE : VI
CHAPITRE : IX
PROJET : II
(Travail et Action Sociale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Inspection Générale du Travail et de la main d'œuvre
Opération	Création d'Inspections Régionales du Travail en provinces.
Objectif et capacité	Construction des bâtiments et acquisition de matériel divers.
Implantation	Kampot, Battambang, Kandal, Kg. Chhnang.
Coût de l'opération	9 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	2 Millions ₹

TITRE : VI
CHAPITRE : IX
PROJET : III
(Travail et Action Sociale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Organisme Public chargé de l'opération	Institut National de la Statistique et des Recherches Economiques
Opération	Réalisation d'une enquête sur les budgets familiaux.
Objectif et capacité	Connaissance de la répartition de la population en différentes classes de revenus. Etude démographique élémentaire. Etude sommaire des caractéristiques de l'emploi. Connaissance de la structure de la consommation des ménages etc...
Implantation	
Coût de l'opération	67 Millions ₹ (dont près de la moitié pourrait provenir de concours extérieurs).
Crédits demandés pour la première année du Plan	Néant

MINISTERE
DU
TRAVAIL ET DE L'ACTION SOCIALE

TITRE : VI
CHAPITRE : IX
PROJET : IV
(Travail et Action Sociale)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968-1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Inspection des Affaires Sociales
Opération	Interventions diverses en faveur des déshérités.
Objectif et capacité	— Construction d'un hospice pour vieillards et infirmes sans soutien. — Construction d'une maison maternelle pour héberger pendant 2 ou 3 mois les futures mères sans soutien de famille. — Construction en faveur du Centre Preah Sihanouk de Protection de l'enfance à Kambaul. — Création d'une école de service social — Création des centres sociaux pour l'éducation des femmes — Développement du Centre d'Education Manuelle de Tuol Kork.
Implantation	Phnom-Penh et provinces
Coût de l'opération	10 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	5 Millions ₹

CHAPITRE X : INFORMATION

Le Ministère de l'Information a formulé les évaluations suivantes en ce qui concerne les objectifs à atteindre pendant le 2ème Plan Quinquennal :

OBJECTIFS	UNITES	1953	1960	1967	1972
RADIO					
Nombre d'heures d'émission *par jour :*					
Chaine Nationale	h.	5	12	15	17
Chaine Internationale nº 1	h.	0	0	11.30	13.30
Chaine Internationale nº 2	h.	0	5.15	7.15	8.15
Nombre des émetteurs principaux		2	3	6	6
Puissance totale des émetteurs-principaux	kW.	2	85	260	345
Nombre des émetteurs de relais...	1	0	0	2	4
Puissance totale des émetteurs de relais	kW.	0	0	2	290
TELEVISION ROYALE KHMERE					
Nombre d'heures d'émission de télévision *par semaine*	h.	0	0	6	28
Puissance totale des émetteurs principaux	kW.	0	0	5	20
Puissance totale des émetteurs de relais	kW.	0	0	0	5
P R E S S E					
Agence Khmère de Presse, en khmère	ex.	0	0	600	4.000
Agence Khmère de Presse, en français	ex.	900	1.400	2.000	3.000
C I N E M A					
Nombre de films par an	1	3	7	52	160
Nombre de films réalisés par le ministère de l'Information					
documentaire et actualités 16mm	1	0	0	500	830
documentaire 35mm	1	0	0	5	20

Le Ministère de l'Information se propose de réaliser pendant les 5 prochaines années le programme suivant:

1. Radiodiffusion Nationale

L'objectif visé dans ce domaine est la couverture du territoire cambodgien par les émissions de la chaîne nationale en ondes moyennes. Il importe, en effet, que les masses populaires puissent capter facilement la «Voix du Cambodge», même dans les régions excentriques et avec de petits transistors accessibles aux bourses modestes.

Il est notamment prévu de renforcer l'équipement en émetteurs par l'installation de:

1 émetteur de 125 kw. ondes courtes, pour la station centrale de Stung-Meanchey;
2 émetteurs de 25 kw., ondes moyennes, pour le relai à Kep,
2 émetteurs de 125 kw., ondes moyennes, pour le relai de Battambang et celui de Stung-Treng.

2. Télévision Royale Khmère

Outre l'augmentation des heures d'émission et de la qualité de ces émissions, le programme d'extension du réseau de télévision prévoit l'installation d'un relai au Bokor (pour couvrir Kep, Kampot et Sihanoukville), puis d'un autre relai à Battambang. La couverture « Télévision » de tout le territoire du Royaume sera prévue dans un stade ultérieur.

3. Presse et moyens divers d'Information

L'équipement dont dispose l'Agence Khmère de Presse sera renforcé (acquisition de nouveaux téléimprimeurs) afin de permettre à cet organe de mieux jouer son rôle qui est d'importance essentielle puisque l'AKP constitue la source de base des nouvelles tant nationales qu'étrangères.

Les campagnes de propagande audio-visuelle déjà organisée dans toutes les régions du Royaume seront intensifiées; à cet effet les films documentaires et d'actualités seront produits en plus grand nombre par le Ministère de l'Information.

***

Enfin le «service cinéma-photo », chargé principalement d'informer les autres pays sur les réalités du Cambodge, recevra le matériel indispensable pour permettre la diffusion à l'étranger des films réalisés (seul le format 35 mm. est accepté).

***

Les principales caractéristiques des opérations que le Ministère de l'Information se propose de réaliser pendant le Deuxième Plan Quinquennal sont résumées dans les fiches descriptives ci-jointes.

Ce programme se récapitule comme suit (en millions $)

PROJETS	Crédits demandés pour l'ensemble du plan	Crédits demandés pour la première année du plan
1— Renforcement de l'équipement de la station de radio diffusion de Stung Meanchey	50	11
2— Amélioration des émissions de la Radio diffusion Nationale Khmère ...	7,5	1
3— Extension et amélioration de la Télévision Royale Khmère	11,4	1
4— Extension du service « Photo et Cinéma	5	1
5— Propagande audio-visuelle dans les campagnes	5	1
6— Agence Khmère de Presse	1	0
TOTAL	79,9	15,0

MINISTERE DE L'INFORMATION

TITRE : VI
CHAPITRE : X
PROJET : I
(Information)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'exécution	Station Royale de Radio diffusion Nationale à Stung Meanchey
Opération	Renforcement de l'équipement de la Station de Radio diffusion de Stung Meanchey.
Objectif et capacité	— Acquisition d'émetteurs de secours pour la chaîne nationale: 1 émetteur de 20 KW, ondes moyennes. Construction d'un bâtiment pour abriter les deux émetteurs (22, 2 Millions $). — Créations de 3 stations de relais: - à Kep avec un émetteur de 20 KW, ondes moyennes (8 Millions $). - à Battambang avec un émetteur de 125 KW, ondes moyennes (9,5 Millions $). - à Stung Trèng ou Kratié, avec un émetteur de 125 KW, ondes moyennes (9,5 Millions $). — Création d'un atelier mobile (0,8 Million $).
Implantation	Phnom-Penh, Kèp, Battambang, Stung Trèng
Coût de l'opération	50 Millions $ (non compris d'éventuels concours extérieurs).
Crédits demandés pour la première année du Plan	11 Millions $

MINISTERE
DE
L'INFORMATION

TITRE : VI
CHAPITRE : X
PROJET : II
(Information)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Direction de la Radio diffusion Nationale Khmère
Opération	Amélioration et revalorisation des émissions « La voix du Cambodge » de la Radio diffusion Nationale Khmère.
Objectif et capacité	— Pose de 7 Km. de cables reliant les studios de la Radio diffusion Nationale Khmère, (3M. ₹). — Installation d'une centrale de climatisation (puissance 60 ton) dans l'auditorium de la Radio diffusion Nationale Khmère (2 Millions ₹). — Matériels divers (2,5 Millions ₹)
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	7,5 Millions ₹
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million ₹

TITRE : VI
CHAPITRE : X
PROJET : III
(Information)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Station de la Télévision Royale Khmère
Opération	Extension et amélioration technique de la Télévision Royale Khmère
Objectif et capacité	— Equipement complémentaire du studio de télévision (2,8 Millions ₹) — Equipement complémentaire du service de reportage pour la télévision (1,45 Million ₹) — Acquisition de matériel de propagande 32 téléviseurs (0,5 Million ₹) — Installation d'un relai de télévision au Bokor (1,6 Million ₹). — Installation d'un relai de télévision à Battambang (2 Millions ₹)
Implantation	Phnom-Penh, Bokor et Battambang.
Coût de l'opération	11,4 Millions ₹ non compris d'éventuels concours extérieurs).
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million ₹

MINISTERE
DE
L'INFORMATION

TITRE : VI
CHAPITRE : X
PROJET : IV
(Information)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service Photo et Cinéma
Opération	Extension du service « Photo et Cinéma » du Ministère de l'Information
Objectif et capacité	— Achat d'un terrain d'un hectare à la portée d'eau et de courant : 1.000.000 §
	— Equipement de productions photographiques de grand format en couleur pour exposition: 1.540.000 §
	— Equipement de laboratoires pour traitement des films 35 mm noir-blanc: 2.460.000 §
Implantation	
Coût de l'opération	5 Millions §
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million §

TITRE : VI
CHAPITRE : X
PROJET : V
(Information)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Service de propagande
Opération	Propagande audio-visuelle dans les campagnes.
Objectif et capacité	Acquisition de matériels divers (cars de sonorisation, voitures, appareils projecteurs, magnétophones, hangar ...)
Implantation	
Coût de l'opération	5 Millions §
Crédits demandés pour la première année du Plan	1 Million §

MINISTERE
DE
L'INFORMATION

TITRE : VI
CHAPITRE : X
PROJET : VI
(Information)

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1968 — 1972

Service Ministériel chargé de l'opération	Agence khmère de Presse
Opération	Amélioration de la réception des nouvelles de l'étranger.
Objectif et capacité	Acquisition d'un récepteur et de 6 télé imprimeurs.
Implantation	Phnom-Penh
Coût de l'opération	1 Million $
Crédits demandés pour la première année du Plan	0 Million $. Le Plan sera mis en exécution en 1969 Motif: pour accorder la priorité de crédit à la Station des émetteurs de Stung Meanchey

TITRE VII
EQUIPEMENT ADMINISTRATIF

CHAPITRE UNIQUE: URBANISME ET HABITAT, BATIMENTS ADMINISTRATIFS

1. Urbanisme et Habitat

En ce qui concerne l'Urbanisme seulement, le Ministère des Travaux Publics a formulé les objectifs suivants:

OBJECTIFS	Unités	1953	1960	1967	1972
Zones aménagées pour l'Habitat	ha.	0	90	123	550
Zones aménagées pour l'Industrie	ha.	0	0	0	100

Au cours du 1er Plan Quinquennal, la priorité avait été donnée au développement de Phnom Penh et de Sihanoukville.

Pendant le deuxième Plan, les objectifs se porteront:

— sur la poursuite des études et de l'aménagement de la presqu'île de Sihanoukville (notamment des zones portuaires prévues sur 150 ha.).

— sur l'aménagement complémentaire de Phnom Penh, principalement de la presqu'île de Chrui Changwar désormais reliée directement à la capitale par le pont qui vient d'être construit sur le Tonlé Sap.

— sur *les centres provinciaux* des prévisions détaillées de dépenses d'infrastructure ont été établies pour les principaux centres urbains du Royaume par le Service de l'Urbanisme et de l'Habitat.

— sur des opérations d'aménagements de cités ouvrières (Prèk Thnot).

Le Ministère des Travaux Publics estime qu'il faudrait pendant les 5 prochaines années des crédits s'élevant à 282 Millions ₹ (dont 60 Millions ₹ environ la première année, pour permettre de réaliser les opérations prévues en faveur de l'urbanisme)

Il a été approuvé, en définitive, un crédit global de 150 Millions ₹ dont 30 Millions sont disponibles dès 1968. Les projets détaillés devront être approuvés, cas par cas, par le Conseil Supérieur du Plan dans les limites du crédit global et conformément aux objectifs ci-dessus définis.

2. Bâtiments administratifs

Le Ministère du Plan a reçu des demandes de crédits pour la construction de bâtiments administratifs se montrant à plus de 600 Millions ₹ De façon à se conformer aux objectifs définis dans la 1ère partie, il a été décidé un crédit global de 100 Millions ₹ pour toute la durée du Plan dont 20 Millions ₹ seront débloqués dès 1968. Les projets détaillés seront approuvés, cas par cas, par le Conseil Supérieur du Plan en tenant compte bien entendu de l'ordre des priorités des besions avec certaine faveur pour les Ministères n'ayant pas de moyen de faire appel aux contributions volontaires et ne disposant pas de crédits spéciaux au titre de fonds de réserve.